Parti Socialiste SFIO
Conseil national
19 et 20 mars 1947

Sommaire

Le président (Théodore Staub) 3
Guy Mollet 3
Jean Minjoz 4
Ciosi (Deux-Sèvres) 9
Gontier (Alpes-Maritimes) 9
Vèque (Côte-d'Or) 10
William Lévy (Alger) 12
Henri Briffod (Haute-Savoie) 13
Victor Provo (Nord) 15
Etival (Constantine) 17
Guy Mollet 18
Gaston Defferre (Bouches-du-Rhône) 19
Augustin Laurent (Nord) 20
Gaston Defferre 21
Marzloff (Fédération des élus municipaux) 22
Adrien Mabrut (Puy-de-Dôme) 22
Guy Mollet 23
Jean Minjoz 25
Jean Biondi 25
Augustin Laurent 25
Henri Briffod (Haute-Savoie) 26
Un délégué (Rhône) 26
Gaston Defferre 26
Daniel Mayer 27
Georges Rougeron 29
Vèque 29
Guy Mollet 31
Le président (Jean Capdeville) 32
Guy Mollet (Rapporteur) 32
Léon Boutbien (Seine) 46
Gaston Defferre (Bouches-du-Rhône) 50
Paul Valentino (Guadeloupe) 53
Léopold Sédar Senghor (Sénégal) 55
Ousmane Socé (Sénégal) 60
Arouna N'Goya (Cameroun) 61
Georges Gorse (Vendée) 61
Léon Boutbien 64
Guy Mollet 64

Fondation Jean-Jaurès

André Labrouquère (Rapporteur) 66
Léon Boutbien 73
Jugain (Tonkin) 85
Andrée Viénot (Ardennes) 93
Albert Aubry (Ille-et-Vilaine) 94
Jean Rous (Comité directeur) 98
Marius Moutet 100
Guy Mollet 108
Le président (Colin) 111
Gauthier (Maroc) 112
Colin (Oran) 117
Raoul Borra (Algérie) 123
Charles Lussy 124
Guy Mollet 125
André Bidet (Tunisie) 125
Léopold Sédar Senghor (Sénégal) 131
Le président (René Peeters) 134
Daniel Mayer 134
Guy Mollet 135
André Philip 147
Jacques Piette (Seine-et-Marne) 153
André Philip 154
Jacques Piette 154
Suzanne Charpy 159
Roger Deniau (Seine) 162
Jean Pierre-Bloch 166
Gilbert Zaksas (Cameroun) 168
Guy Mollet 172
Le président (André Bidet) 174
André Tixier (Gironde) 174
Christian Pineau (Sarthe) 179
Daniel Mayer 186
Edouard Depreux 191
Paul Ramadier 195
Yves Dechezelles (Comité directeur) 201
Jean Courtois 202
Robert Jésus Prêt (Pyrénées-Orientales) 213
Théodore Staub (Loire-Inférieure) 215
Jacques Meyniel (Cantal) 218
Claude Delorme (Basses-Alpes) 219
Brassart (Jeunesses Socialistes) 224
Le président (Henri Malacrida) 229
Roger (Seine-et-Oise) 231
Dunoyer 233
Pavec (Mayenne) 238

Collection Jean-Jaurès

Rousseau (Secrétaire national des jeunesses) 239
Jean Rous (Comité directeur) 243
Victor Provo (Comité directeur) 245
Yves Dechezelles 246
Labrouquère 247
Yves Dechezelles 248
Gaston Defferre 249
Léon Boutbien 252
Guy Mollet 255
Jean Rous 257
Colin (Alger) 257
Gaston Defferre 258
Jules Moch (Rapporteur) 259
Roger Deniau (Seine) 259
André Tixier (Gironde) 260
Jules Moch (Rapporteur) 261

Séance mercredi 19 mars 1947 (matinée)

La séance est ouverte à 9 h 40, sous la présidence de Théodore Staub (Loire Inférieure), assisté de Madeleine Laissac (Hérault) et Gontier (Alpes-Maritimes).

Le président (Théodore Staub)

Je déclare le Conseil national ouvert, nous commençons nos débats par la question du mode d'élection pour les élections municipales, et je donne immédiatement la parole à notre camarade Guy Mollet, Secrétaire général.

Guy Mollet

Camarades, l'ordre du jour de notre Conseil national est assez chargé pour que nous nous dispensions de discours d'ouverture.

Je veux simplement vous transmettre quelques communications du secrétariat. Nous demandons aux camarades de ne pas s'étonner si, pendant les deux jours du Conseil national, on leur réclame, chaque fois qu'ils entreront dans la salle, leur mandat et leur carte du Parti. Ceux qui ont assisté aux derniers Conseils nationaux se souviennent que des incidents se sont produits et qu'on a pu craindre, à un moment que des personnes n'appartenant pas au Parti n'aient pu assister à notre travail, grâce à des mandats malheureusement prêtés.

Nous vous invitons à désigner dès maintenant cinq membres chargés de former une Commission de vérification des mandats.

Collection Jean-Jaurès

(Les représentants des fédérations de la Gironde, de la Seine-et-Oise, de la Somme, du Pas-de-Calais et des Basses Alpes sont désignés pour faire partie de la Commission de vérification des mandats)

L'ordre du jour appelle la discussion sur le mode de scrutin pour les élections municipales. De façon à orienter la discussion, nous avons demandé à deux camarades de nous faire deux brèves communications, l'une en faveur de la représentation proportionnelle, l'autre en faveur du maintien du système majoritaire. Il est bien entendu que tous les camarades désirant intervenir devront se faire inscrire au bureau.
Nous invitons notre camarade Minjoz, qui est l'un des deux rapporteurs, à monter à la tribune.

Le président - La parole est au camarade Jean Minjoz.

Jean Minjoz

Camarades, les explications que je vais vous donner pour défendre le principe de la représentation proportionnelle et son application aux élections municipales seront extrêmement brèves.
Je ne cacherai pas que je suis un proportionnaliste impénitent et que je pense, sans qu'évidemment le mode de scrutin soit une question de doctrine, que notre Parti a eu cependant raison d'inscrire dans tous ses programmes, depuis de nombreuses années, le principe de la représentation proportionnelle. Ce que nous avons défendu alors que nous étions une minorité, nous devons continuer à le défendre alors que nous approchons et - je voudrais pouvoir le dire - alors que nous serons demain la majorité.
Mais, hélas, nous n'en sommes pas encore là, et je crois que, même sur le seul terrain pratique, le terrain électoral, le terrain des succès, la représentation proportionnelle ne peut que nous être favorable.
Est-il utile, devant des camarades qui, les uns et les autres, doivent connaître l'action du Parti, sa doctrine, ses principes, de rappeler pourquoi, au sein du Parti Socialiste, pendant de nombreuses années, la représentation proportionnelle n'a rencontré pour ainsi dire que des partisans ? Faut-il rappeler toutes les campagnes que Jaurès mena en faveur de la représentation proportionnelle ? Je suis sûr que si l'on voulait de nouveau ouvrir un débat à cet égard, uniquement sur le plan théorique et doctrinal, c'est dans l'action et dans les œuvres de Jaurès que l'on trouverait les meilleurs arguments pour justifier la représentation proportionnelle.
C'est donc l'application d'un principe de justice et d'équité, et nous, Socialistes, qui avons encore tout de même une notion morale, qui pensons que la fin ne justifie pas l'emploi de n'importe quel moyen, qui sommes un parti qui reste encore avec un idéal, nous croyons que cet idéal de justice et d'équité qu'est la représentation des minorités doit avoir pour nous, militants, une certaine importance. Je ne pense pas que, quelles que soient les contingences électorales,

Collection Jean-Jaurès

on puisse toujours, uniquement dans un but électoral, faire fi des idées, des principes et, en particulier, de ceux de la justice et de l'équité.
Car, au fond, la question de la représentation proportionnelle, que ce soit au point de vue municipal ou au point de vue national, c'est, avant tout, l'application du système de la représentation des minorités, qui tend, dans une démocratie et dans une République, à assurer le maximum de représentation aux électeurs et aux électrices. Par conséquent, il faut, à ce point de vue, que les minorités puissent être représentées.
Il y a, en dehors de cette question de principe, au point de vue pratique, intérêt à ce que notre Parti se prononce, sur le terrain municipal, pour l'application de la représentation proportionnelle. Nous verrons tout à l'heure dans quelles conditions exactes.
J'estime que, pour notre Parti, pour son développement, pour le rayonnement de ses idées, la présence de membres du Parti Socialiste dans les assemblées municipales est quelque chose d'indispensable. Pour notre propagande, pour amener à nous un nombre de plus en plus grand d'adhérents et d'adeptes, c'est sur le terrain municipal que l'on peut faire la propagande la plus effective, la plus efficace. Faites pénétrer des Socialistes dans les mairies, dans les petites mairies comme dans celles des grandes villes, et que ces Socialistes appliquent nos programmes, nos idées sur l'assistance, l'école, l'hygiène, qu'ils montrent que dans tous les domaines nous sommes des réalisateurs et des constructeurs et immédiatement le développement de notre Parti s'en ressentira.
C'est de cette façon, par conséquent, que nous pouvons puissamment renforcer notre action. Or, comment pénétrer dans les hôtels de ville ? Comment pénétrer dans les communes ? Comment avoir, grâce à l'action municipale, dans chaque commune de France - il le faudrait - un représentant élu de notre Parti, si ce n'est par la représentation proportionnelle ?
Ah ! Camarades, si nous étions sûrs d'avoir derrière nous, comme nous avons pu le penser à un moment donné, la majorité du pays, on pourrait peut-être dire ! Mais il n'y a pas besoin de représentation proportionnelle, refusons-la et allons tout seuls à la bataille, partout. Avec le scrutin de liste majoritaire, nous aurons la majorité dans toutes les communes de France et, par conséquent, le Socialisme aura fait un grand pas.
Mais, hélas, si l'on examine la situation telle qu'elle se présente, je ne crois pas que, malgré la faveur qui, de nouveau, parait s'attacher à notre Parti, nous ayons la certitude d'avoir la majorité aux élections municipales d'octobre.
Dans ces conditions, il faudra, si nous voulons pénétrer dans les conseils municipaux, envisager ou bien la représentation proportionnelle, ou bien des alliances. Et alors, ce sont tous les inconvénients des coalitions qui se manifesteront. Dans telle ou telle commune, on fera alliance avec tel ou tel parti. Dans telle autre, avec tel ou tel groupement plus ou moins teinté, plus ou moins nuancé. Les considérations de personnes joueront énormément et on ne pourra pas avoir la certitude de pénétrer par nos propres moyens dans les mairies et hôtels de ville.

Vous savez fort bien qu'à maintes reprises, on a justement mis en valeur la représentation proportionnelle parce qu'elle évite toutes ces combinaisons plus ou moins immorales.
Je sais que l'on m'objectera qu'avec la représentation proportionnelle, il sera toujours difficile de dégager une majorité et, ensuite, de constituer les municipalités. A cet égard, on peut évidemment tirer parti des événements qui se sont déroulés soit dans notre pays, soit dans d'autres, où, en raison de la composition des assemblées, il apparaît très difficile de pouvoir former un gouvernement.
Mais, au point de vue municipal, l'inconvénient, qu'il ne faut pas nier, qui existe, est beaucoup moins grand, parce qu'au point de vue municipal, sur beaucoup de questions, l'accord peut se faire et que, dans ces conditions, on peut arriver à constituer des municipalités qui soient viables et qui puissent diriger d'une façon efficace les intérêts communaux.
Mais rien ne vous oblige, parce que la représentation proportionnelle existerait pour la formation des conseils municipaux, à appliquer la représentation proportionnelle dans l'élection de la municipalité, c'est-à-dire dans la désignation du maire et des adjoints. Il faut la représentation proportionnelle pour le conseil municipal, mais je ne vais pas plus loin et je ne vais pas jusqu'à exiger que dans la direction de la municipalité, on applique encore la représentation proportionnelle.
Par conséquent, je pense que l'on peut s'entendre à ce sujet et que ceux qui sont partisans de la représentation proportionnelle, qui ne veulent pas de ces combinaisons, de ces alliances qui gênent toujours notre Parti et qui, quelquefois, se retournent contre nous, ont raison. Nous risquons, en effet, d'être pris entre le marteau et l'enclume, si vous voulez prendre cette image commune, et vous ne saurez pas trop avec qui faire alliance, vous marcherez tout seuls et vous serez écrasés par d'autres listes qui se coaliseront contre vous. Au contraire, avec la représentation proportionnelle, dans les grandes communes tout au moins, le Parti aura la possibilité de faire entrer ses représentants dans les mairies, proprement, sans alliance, tout seuls et, par conséquent, de participer effectivement à la vie municipale, grâce à cette participation effective, efficace, le Parti en tirera un profit considérable pour le développement de son organisation.
Ceci étant dit, quels sont, aujourd'hui, les systèmes en présence ? Il faut dire que devant l'Assemblée Nationale, seuls des représentants des partis de droite ont déposé des propositions à cet égard. Elles ne sont d'ailleurs pas nombreuses. Il y en a une de MM. Joseph Denais et Delachenal, l'autre de M. Jacques Bardoux.
La proposition de M.M. Joseph Denais et Delachenal ne prévoit pas la représentation proportionnelle intégrale. Elle se borne à dire que dans toutes les communes de France dont la population est supérieure à 5000 habitants, l'élection des membres du conseil municipal a lieu au scrutin de liste à un seul tour avec représentation proportionnelle. Ce n'est pas la véritable représentation proportionnelle, parce que MM. Delachenal et Joseph Denais expliquent leur système de la façon suivante : la liste qui a obtenu la plus forte moyenne reçoit

la moitié des sièges, et l'autre moitié des sièges est répartie, selon les règles de la plus forte moyenne, entre toutes les listes, y compris la première. On assure donc la majorité à la liste qui a eu, dès le premier tour, la plus forte moyenne. C'est un système bâtard qui ne permet qu'à quelques individus de pénétrer dans un conseil municipal et qui, en fait, donne la majorité absolue à la liste qui a obtenu la plus forte moyenne. Ce système-là n'a que le nom de système proportionnaliste puisqu'il poussera précisément aux coalitions afin d'obtenir une liste ayant au premier tour la plus forte moyenne et ayant déjà, par conséquent, la moitié des sièges, plus quelques sièges supplémentaires du fait de la deuxième répartition.

Par contre, le système de M. Jacques Bardoux - en en supprimant ce qui concerne le vote familial et peut-être le vote obligatoire - peut parfaitement s'appliquer et se défendre. En effet, M. Jacques Bardoux, lui, raisonne autrement. Il déclare que dans les communes qui comptent moins de 1000 électeurs, c'est-à-dire les petites communes - et elles sont nombreuses dans notre pays - les élections aux conseils municipaux auront lieu au scrutin de liste à un tour, à la majorité relative.

En effet, vous pensez bien - et là-dessus nous sommes, je crois, tous d'accord - que la proportionnelle n'est pas applicable dans les petites communes, parce qu'il n'est pas possible, ou du moins très difficile, de constituer plusieurs listes. Alors, M. Jacques Bardoux dit ceci : jusqu'à 1000 électeurs, l'élection aura lieu suivant le mode actuel de scrutin, mais à un seul tour : scrutin de liste à majorité relative. Pour les communes ayant plus de 1000 électeurs, les élections ont lieu au scrutin de liste avec représentation proportionnelle.

Et comment se fait la représentation proportionnelle ? C'est le système classique. Il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de voix recueilli par ses candidats contient de fois le quotient électoral. Quant au quotient électoral, il est égal au nombre de suffrages valablement exprimés divisé par le nombre de sièges à pourvoir. Pour les restes - car il y aura toujours des restes - on applique simplement la règle de la plus forte moyenne.

Voilà, camarades, dans quelles conditions se présentent, sur le terrain strictement parlementaire, les deux propositions dont est, à l'heure actuelle, saisie l'Assemblée Nationale.

Nous, Socialistes, pensons que si vous maintenez le principe de la représentation proportionnelle, il faudrait l'appliquer dans toutes les communes ayant plus de 2000 habitants, car il faut que, dans ces communes ayant plus de 2000 habitants, le Parti Socialiste et ses représentants aient la certitude de pénétrer dans les conseils municipaux et la possibilité d'y mener l'action à laquelle j'ai fait allusion au début de mes explications.

En ce qui concerne les communes ayant moins de 2000 habitants, je pense qu'on doit maintenir le système actuel, c'est-à-dire le scrutin de liste, mais avec deux tours de scrutin. Au premier tour il faudrait avoir la majorité absolue, et c'est seulement au deuxième tour que jouerait la règle de la majorité relative.

Comme il y a encore dans notre pays un nombre important de communes ayant une population de 1000 à 2000 habitants, je pense que, dans ce cas, on pourrait

permettre aux électeurs et aux électrices de demander l'application de la représentation proportionnelle dans ces communes, si on présentait une demande appuyée, par exemple, par le tiers ou le quart des inscrits. De sorte que si, à ce moment-là, notre Parti ou d'autres pouvaient penser qu'il y a intérêt à être représenté au conseil municipal et qu'ils aient derrière eux des signatures en nombre suffisant pour exiger cela, la représentation proportionnelle s'appliquerait.
Il est inutile, camarades, de s'étendre davantage sur cette question. Je vous demande donc, dans le vote qui aura lieu à la fin de cette séance, de bien vouloir rester fidèles à la proportionnelle, non parce qu'elle a été défendue par les Socialistes qui ont le plus illustré notre pays, mais uniquement parce qu'il s'agit d'une question de justice, d'équité, et que même au point de vue électoral, au point de vue des intérêts purement matériels, je suis convaincu que seule la représentation proportionnelle nous permettra, non seulement de garder les principales mairies dans lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui, mais encore d'en conquérir un grand nombre d'autres et de contribuer ainsi plus que jamais au développement et au succès de notre Parti.
(Applaudissements)

Le président - Je donne la parole à notre camarade Malacrida qui va vous donner lecture des conclusions du rapport de la Commission de vérification des mandats.

(Le camarade Malacrida donne lecture du rapport de la Commission de vérification des mandats.
Ce rapport, mis aux voix, est adopté à l'unanimité.)

Le président - Notre camarade Lussy, qui devait rapporter sur le statu quo aux élections municipales n'est pas encore arrivé.

Guy Mollet - Il faudrait qu'un camarade décidé à défendre le scrutin majoritaire prenne maintenant la parole.

Le président - Vous avez entendu l'appel de notre camarade Guy Mollet. Il n'y a pas de défenseur du scrutin majoritaire ? Cela semble un peu curieux.

Guy Mollet - Il est entendu que dès l'arrivée de Lussy on lui donnera immédiatement la parole.

Le président - La parole est au camarade Ciosi.

Fondation Jean Jaurès

Ciosi (Deux-Sèvres)

La fédération des Deux-Sèvres, à une forte majorité, lors de son dernier Congrès fédéral, a manifesté le désir de voir maintenir le mode de scrutin actuel pour les élections municipales.

Si le Parlement décidait de conserver ce mode de scrutin, la fédération des Deux-Sèvres a cependant manifesté le désir, afin de clarifier le scrutin d'abord et d'éliminer ensuite à tout jamais toutes manœuvres politiques déloyales, aussi bien de la réaction que du monde clérical, d'y apporter une condition très simple : le dépôt légal des candidatures.

Je n'insisterai pas - afin de simplifier, ou plutôt d'écourter les débats sur cette question - sur les avantages de cette condition préalable. La fédération des Deux-Sèvres a déposé dans ce sens la petite motion suivante :

"Au cas où le scrutin de liste à deux tours serait définitivement adopté en France pour l'élection des conseillers municipaux, la fédération des Deux-Sèvres demande que tout élu ne soit déclaré définitivement élu qu'à la seule condition d'avoir, avant le scrutin, fait œuvre de candidature."

Le président - La parole est au camarade Gontier.

Gontier (Alpes-Maritimes)

Camarades, la fédération des Alpes-Maritimes est une de celles qui ont demandé à être au plus vite fixées sur le mode de scrutin des élections municipales.

Elle vient, aujourd'hui, par ma bouche, faire une sorte d'amende honorable et reconnaître qu'elle a commis, sinon une erreur, car elle demeure convaincue qu'il était urgent d'examiner au plus tôt ce problème, mais un oubli, une inversion dans l'ordre d'urgence des questions qui se posent.

En effet, la Constitution a prévu que des lois organiques fixeraient le statut des collectivités locales et départementales et des assemblées chargées de les administrer. Il n'est pas impossible - et nous avons, en tout cas, le devoir d'y songer - que, les dispositions incluses dans ce statut rendent souhaitable tel ou tel mode de scrutin plutôt que tel ou tel autre.

Que l'on m'excuse si j'exprime ma pensée sous une forme un peu confuse, mais cette confusion a précisément sa source dans l'ignorance où je suis - et pour cause - de la teneur de ces lois organiques qui n'ont encore été ni votées ni discutées et à l'égard desquelles le Parti n'a pas encore précisé sa position.

Je peux, toutefois, éclairer mon argumentation d'un exemple précis. La fédération des Alpes-Maritimes s'est prononcée contre le cumul des fonctions de parlementaire, de président du conseil général et de maire. Elle l'a fait à la fois pour des considérations de principe et pour des considérations d'opportunité.

Je passe sur les considérations de principe, qui sont bien connues, mentionnant simplement qu'il s'y ajoute aujourd'hui les indemnités importantes qui viennent d'être attribuées aux maires et aux adjoints.

Collection Jean Jaurès

Parmi les considérations d'opportunité, il y a le désir d'exploiter - il faut faire flèche de tout bois - nos échecs aux dernières consultations législatives ou, plus exactement, d'exploiter le succès de nos adversaires dont ils doivent payer la rançon.
Ce n'est pas faire preuve d'une vanité excessive, je pense, que de constater que les partis qui nous encadrent sont loin d'avoir dans leurs rangs autant d'hommes de valeur que le nôtre. Ils comptent cependant un nombre sensiblement plus important de parlementaires. Avec l'interdiction du cumul, ces partis se trouveraient décapités lors des élections municipales, et nous aurions alors tout à gagner dans un scrutin à la proportionnelle qui nous permettrait de présenter, dans la plupart des localités importantes, la personnalité la plus marquante en tête de la liste la meilleure.
Ce serait notamment le cas des quatre plus grandes villes des Alpes-Maritimes, à savoir Nice, Cannes, Menton et Grasse, parmi lesquelles, d'ailleurs, trois ont déjà un maire Socialiste. En présentant partout des listes Socialistes homogènes, nous pourrions totaliser nos voix dans l'ensemble du pays. Il n'est pas douteux que ce chiffre traduirait un progrès pour le moins substantiel, dont il est aisé de prévoir le retentissement et dont la conséquence immédiate serait de nous permettre d'attendre avec confiance le prochain renouvellement du Conseil de la République.
Si l'on nous rétorque que c'est là une arme à double tranchant qui risque de se retourner un jour contre nous, nous répondons que les élections législatives prochaines auront lieu dans quatre ans, les élections municipales dans six ans et que, d'ici là, le Parti a le temps, la possibilité et le devoir de développer ses cadres.
C'est pour toutes ces considérations que je soumets au Conseil national la motion que voici, votée par la fédération des Alpes-Maritimes dans sa quasi-unanimité :
"Le Conseil national estime qu'il ne peut se déterminer sur le mode de scrutin des élections municipales qu'après échange de vues sur le statut des collectivités locales et départementales.
Il se prononce dès à présent contre le cumul des fonctions de maire, de président du conseil général et de parlementaire".

Le président - La parole est au camarade Vèque, de la Côte-d'Or.

Vèque (Côte-d'Or)

Camarades, j'exposerai brièvement la position prise récemment par le Conseil fédéral de la fédération de la Côte-d'Or qui s'est prononcé à l'unanimité pour l'introduction de la représentation proportionnelle aux élections municipales.
Nous retenons tous les arguments présentés tout à l'heure par notre camarade Minjoz et nous en ajoutons quelques-uns. Nous pensons que la représentation proportionnelle est fort loin d'avoir les inconvénients que lui attribuent beaucoup de ses adversaires.

Fondation Jean Jaurès

Prétendre qu'il sera difficile de former un assemblée municipale cohérente avec un tel système est, à notre avis, une erreur, car, bien souvent, convenons-en, le scrutin majoritaire lui-même n'était pas exempt de ces difficultés. S'il apparaissait souvent nécessaire de contracter, avant le premier tour même, certaines alliances, de faire certaines combinaisons qui, parfois, facilitaient l'obtention du succès, il n'en restait pas moins que ces alliances ou ces combinaisons, qui constituaient, à la vérité, une représentation proportionnelle faite sans l'avis des électeurs, laissaient subsister, le conseil municipal une fois réuni, les mêmes difficultés. L'entente que l'on avait pu créer lorsqu'il ne s'agissait que d'obtenir des suffrages ne durait plus lorsqu'il s'agissait d'introduire, sur un plan pratique un programme d'action.

D'autre part, il nous semble que la qualité des assemblées municipales ne pourra que gagner à la représentation proportionnelle. Car, au lieu de voir des conseils municipaux formés de listes entières dont, parfois, tous les éléments ne possèdent pas la même qualité, nous verrons des conseils municipaux constitués par les meilleurs, par les plus qualifiés des représentants de chacune des organisations politiques de la cité.

Nous devons dire que nous sommes, au surplus, partisans, dans la représentation proportionnelle, du panachage. Nous voulons que le droit de l'électeur à choisir ses élus puissent être sauvegardé, et nous entendons maintenir sur ce point l'attitude qu'avait prise le Parti lors du choix du mode de scrutin pour les dernières élections législatives.

Nous voulons que l'électeur puisse, dans une liste, fût-elle celle qu'il a choisie pour ses opinions politiques, éliminer ceux des candidats qui lui paraissent les moins qualifiés, pour n'y prendre que les meilleurs.

Et nous voudrions aussi que la proportionnelle fût retenue, non seulement, comme le demandait Minjoz, pour les communes d'une certaine importance, mais pour toutes les communes de notre pays. Nous pensons que les avantages et les inconvénients sont les mêmes dans toutes les cités. Il est bien évident qu'il sera plus difficile de constituer plusieurs listes dans les plus petites communes. Mais n'est-ce pas déjà le cas ? Et, même avec le scrutin majoritaire, ne constate-t-on pas que, bien souvent, dans les petites communes, une seule liste s'affirme ? Rien, donc, ne sera changé par l'introduction d'un nouveau système de scrutin et nous avons certains arguments supplémentaires à faire valoir en faveur d'une telle thèse, en tenant compte des conditions véritablement spéciales de notre département.

Notre département compte 335 000 habitants. Nous avons une grande ville, Dijon, qui a plus de 100 000 habitants. Et puis, sur les 716 autres communes, il y en a à peine une dizaine qui ont plus de 2000 habitants. Nous avons plus de 700 communes de moins de 2000 habitants où, cependant, on s'intéresse à la politique, où nous comptons de nombreuses sections dont le nombre s'étend chaque mois.

Nous pensons, comme Minjoz l'a justement fait observer tout à l'heure, qu'il serait désastreux de nous priver de la possibilité d'obtenir, dans l'ensemble de ces communes de notre département, des représentants Socialistes, d'autant plus

Fondation Jean Jaurès

qu'il faut tenir compte du fait que, plus que jamais, les élections municipales auront un caractère politique, puisque les conseils municipaux seront la base même sur laquelle se recrutera le futur Conseil de la République.
Nous voudrions aussi insister sur un point qui ne retiendra peut-être pas l'attention de beaucoup d'entre vous. Il nous semble qu'il y aurait lieu de modifier le nombre des élus des conseils municipaux. Ce nombre est, à notre sens, trop élevé dans les petites communes, et c'est ce qui est à la source des difficultés de recrutement et de composition des conseils municipaux.
Je vous ai dis qu'il y avait un grand nombre de petites communes dans notre département. Il en est quelques dizaines qui comptent à peine cinquante habitants, c'est-à-dire 25 ou 30 électeurs. Il est donc parfaitement stupide de vouloir, dans ces communes à si faible recrutement électoral, imposer la constitution d'un conseil municipal de 10 ou 12 membres.
De l'avis de notre fédération, ce nombre devrait être réduit et les conseils municipaux de toutes les petites communes pourraient fort bien être limités à 5, 6 ou 7 unités. Nous aimerions que notre Parti se prononce sur ce point.
Je vous ai fait part très brièvement de la position qu'avait prise notre fédération. Je souhaiterais qu'un grand nombre d'autres représentants des départements viennent s'exprimer, afin que l'opinion du Parti ne soit pas seulement exposée par le truchement de quelques camarades particulièrement représentatifs.

Le président - La parole est au camarade Lévy, d'Alger.

William Lévy (Alger)

Camarades, nous avons entendu tout à l'heure l'un de nos camarades des Alpes-Maritimes nous indiquer combien il craignait, étant donné que les lois organiques fixant la nouvelle charte municipale n'ont même pas été discutées, même pas, peut-être, déposées devant le Parlement, qu'il ne fût inopportun de décider du mode de scrutin des élections municipales.
En ce qui nous concerne, Algériens, nous nous trouvons devant des difficultés encore plus grandes pour nous déterminer de façon définitive. D'une part, la loi organique fixant la charte des municipalités n'existe pas, mais, plus encore, le statut de l'Algérie, dont nous parlerons cet après-midi assez abondamment, n'existe pas non plus. Ignorant quelles seront les lignes directrices que fixera la France pour l'évolution de ses territoires d'Outremer demain, il ne nous est pas possible de nous déterminer là-dessus.
Nous pensons d'abord qu'il ne faudra pas recommencer, lors des prochaines élections dans les territoires d'Outremer, et plus particulièrement en Algérie, l'erreur funeste du dernier Congrès national d'août 1946, erreur funeste qui a vu un Parti Socialiste dans l'impossibilité de répondre à une coalition monstrueuse entre des éléments Radicaux, des éléments MRP, et des éléments PRL, et qui s'est manifestée sous l'angle raciste le plus abject.
Nous n'avons pas pu répondre, parce que liés par les décisions de notre Congrès, il nous fallait aller seuls à la bataille, et c'est en allant seuls à la bataille que

notre Parti a été à peu près écrasé, au moins dans le département d'Alger, sinon dans les départements d'Oran et de Constantine.
Nous pensons qu'il faudra que, dans la loi de demain, vous permettiez à l'Algérie de déterminer sa position, après que le statut de l'Algérie aura été fixé, et nous pensons surtout que vous devriez laisser à nos élus toute liberté de manœuvre afin de demander, pour l'Algérie, le mode de scrutin qui lui paraîtra le meilleur.
Nous avons vu se constituer cette coalition dont je parlais tout à l'heure. Elle existe toujours. Elle continue plus que jamais et nous craignons, pour demain, un coup semblable à celui que nous avons connu au moment où notre grand camarade Léon Blum proposait le fameux projet Blum-Viollette.
Nous avons assisté à cette manifestation de toutes les municipalités réactionnaires d'Algérie et toutes les municipalités, à l'exception d'une seule, celle de Beni Saf, étaient réactionnaires en Algérie.
Nous pensons que si vous laissiez encore la porte ouverte à de tels agissements, en prenant prématurément une décision aussi grave, vous nous prépareriez peut-être la fosse pour le Parti Socialiste.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Briffod (Haute-Savoie).

Henri Briffod (Haute-Savoie)

Camarades, il est peut-être regrettable, voyez-vous, qu'une question aussi importante que celle que nous discutons en ce moment le soit devant un Conseil national qui ne me paraît pas absolument au complet. Car, je crois bien que, suivant ce que nous déciderons, nous déciderons tout à la fois du sort de toutes les municipalités Socialistes que nous avons actuellement dans le pays, et je crois qu'elles sont nombreuses.
La fédération Socialiste de la Haute-Savoie, que je représente ici, m'a chargé d'apporter ses mandats à la motion qui défendrait le scrutin tel que nous l'avons soutenu dans le passé, c'est-à-dire majoritaire à deux tours, et, en cela, elle reste fidèle à une ligne de conduite qu'elle s'est donnée depuis deux ans. Je me souviens, en effet, que dans tous les Congrès auxquels j'ai assisté, nous avons essayé de lutter contre la proportionnelle.
La fédération que je représente estime que la proportionnelle met en danger, non pas seulement le Parti Socialiste, mais peut-être bien les institutions républicaines tout entières. Voilà notre position.
Et c'est pourquoi, au Congrès de Montrouge, je m'en souviens, avant les élections de juin, nous nous étions trouvés quelques-uns à "bagarrer" pour essayer de pallier les imperfections de la représentation proportionnelle et tenter d'accrocher le panachage.
A ce moment-là, à ce Congrès, nous n'avons pas triomphé, vous vous en souvenez. Par la suite, le Parti est venu au panachage. Et, lorsque le Parti en était au panachage, ma fédération en était déjà revenue - en cela elle est peut-être un

peu réactionnaire - au scrutin d'arrondissement, même pour les élections générales.
Voilà notre position.
Nous avons le courage de le dire, parce que nous pensons qu'il ne faut pas toujours poser le problème sur le plan purement théorique, mais qu'il faut voir où est l'intérêt de notre Parti.
Nous sommes un département où il n'y a pas de grandes villes. C'est un fait. C'est peut-être pourquoi nous estimons qu'avec la représentation proportionnelle nous serions chassés de toutes les municipalités.
Je vais vous donner un exemple concret. Dans un département qui n'a pas de représentation parlementaire, dans un département où nous avons été battus aux élections législatives, aussi bien pour l'Assemblée Nationale que pour le Conseil de la République, nous sommes tout de même onze conseillers généraux sur vingt-huit, et nous détenons au moins 50% des municipalités de notre département et, en particulier, celles des plus grandes villes, celles du chef-lieu du département, des chefs-lieux des arrondissements, et il faut tout de même bien se rendre compte que si cela a pu se faire, que si nous sommes presque en majorité au conseil général, que si nous sommes présents dans toutes les municipalités, y compris celle d'Annecy, dont le maire est Socialiste, et celles de toutes les grandes villes, c'est précisément parce qu'aux élections cantonales et aux élections municipales nous n'avons pas eu ce mode de scrutin désastreux qu'est la représentation proportionnelle.
Nous avons le bonheur, au Parti Socialiste, d'avoir des hommes qui exercent une influence. Eh bien, ces hommes-là, allant à la bataille, aux élections municipales, à la tête d'une liste Socialiste homogène, ils perdent fatalement de leur influence, nous l'avons vu.
Lorsque nos maires des plus grandes villes de nos départements étaient tête de listes Socialistes pour les élections au Conseil de la République, nous avons vu ces hommes-là recueillir un nombre de voix considérablement moins grand que le nombre de voix qu'ils avaient recueilli lorsqu'ils étaient tête de liste pour les élections municipales. Les coalitions pour les élections municipales, dans notre département, nous paraissent absolument indispensables, ou bien nous ferons le jeu de la réaction. Voilà comment nous voyons le problème. Il s'agit d'une question de vie ou de mort.
Le Parti Socialiste, allant à la bataille avec le scrutin majoritaire qui permet certaines coalitions de républicains, non seulement conservera ses positions, mais les consolidera, parce que, dans des listes de coalitions, nous sommes certains que la tête sera toujours réservée à notre Parti, parce que c'est notre Parti qui se distingue par les hommes les plus qualifiés.
Que les considérations ne soient pas les mêmes pour les grandes villes, pour les toute grandes villes, nous sommes d'accord. Le Parti peut faire une discrimination entre les villes peuplées d'un grand nombre d'habitants et le reste de la France. Mais, en ce qui nous concerne, notre position est formelle et définitive. Nous disons qu'il est vital, pour le Parti, que, pour les élections municipales, comme pour d'autres - car il faudra bien, tout de même, dans un

Congrès du Parti, discuter une fois pour toutes, amplement et sérieusement, du mode de scrutin définitif - d'aller à la bataille avec l'ancien mode de scrutin.

Le président - La Commission de vérification des mandats signale que 73 fédérations sont représentées dans la salle.
La parole est au camarade Provo (Nord).

Victor Provo (Nord)

Chers camarades, je ne reprendrai pas un à un les arguments qui ont été développés à notre avant-dernier Conseil national, si je ne m'abuse, par notre camarade Lussy contre la représentation proportionnelle.
Ce qu'il a dit pour les élections générales, nous pouvons le reprendre pour les élections municipales.
Je ne vous apprends rien non plus en vous disant que la fédération du Nord s'est prononcée, à une énorme majorité, pour le scrutin majoritaire à deux tours : 318 mandats pour, 49 mandats contre la représentation proportionnelle.
Mais, aux arguments théoriques qui ont été développés en faveur ou contre la représentation proportionnelle, je veux apporter quelques considérations un peu particulières qui nous touchent tous dans nos fédérations. Déjà, l'an dernier, nous avons attiré votre attention sur un certain nombre de difficultés qui surgissent à l'intérieur des fédérations à propos de la désignation des candidats et du classement dans l'ordre numérique selon lequel ils peuvent espérer être élus.
Les mêmes difficultés surgiront demains lorsqu'il s'agira d'établir des listes des membres du Parti pour les élections au conseil municipal. Vous aurez aussi à procéder au classement de vos camarades sur la liste de présentation, et ce ne sera pas là une des moindres difficultés, car vous savez combien ces sortes de compétitions à l'intérieur du Parti gênent notre action et la paralysent dans bien des cas.
Vous n'ignorez pas qu'à partir du moment où on a la représentation proportionnelle - et nous l'avions déjà signalé lorsqu'il s'est agi des élections municipales - vous éprouvez aussi un certain nombre de difficultés, car le recrutement ne se fait plus au même rythme. Les candidats ne visitent plus leurs sections, leurs circonscriptions même, quand ils ne sont pas élus, avec la même ardeur, avec la même volonté de faire revivre les sections du Parti. J'ai peur, nous avons peur que la même situation se représente si nous avons des élections municipales suivant le système de la représentation proportionnelle.
D'autre part, j'ai entendu tout à l'heure Minjoz nous dire : "mais la représentation proportionnelle ne vaut que pour l'élection elle-même, lorsqu'il s'agira de l'administration, nous formerons un gouvernement homogène sur le plan municipal". Oui, quand ce sera possible. Mais vous pensez bien que les autres partis réclameront aussi leur part d'administration, à moins que vous ne déclariez que l'administration municipale a aussi un caractère politique.

Fondation Jean Jaurès

Dans la plupart des cas, le Parti Socialiste sera la charnière. C'est vers lui qu'on se tournera, aussi bien du côté MRP que du côté Communiste, pour prendre la direction de l'administration municipale. Vous rendez-vous compte dans quelle situation le maire Socialiste élu dans de semblables conditions pourra travailler utilement à l'administration de sa commune ?
J'ai une certaine expérience en la matière. Je peux bien dire que le bipartisme ne m'a pas tellement réussi, vous avez certainement eu des échos sur ce qui s'est passé dans ma commune.
Par conséquent, nous allons retrouver, sur le plan municipal, les mêmes inconvénients et les mêmes difficultés qui ont assailli nos camarades sur le plan départemental.
Je vois dans la salle le secrétaire de l'union des élus. Il peut faire le compte des municipalités qui ont payé leur cotisation à l'union des élus sur la base du chiffre de leur population. Je crois qu'elles ne sont pas nombreuses. Roubaix est parmi elles, je peux, par conséquent, en parler. Je crois qu'elle est la seule de mon département à avoir fait le versement sur la base du chiffre de sa population.
Quels sont les arguments développés par nos camarades pour ne pas payer leur cotisation ? Ils disent, par exemple : "nous ne sommes pas seuls... Nous partageons le pouvoir avec les Communistes, par conséquent, nous ne pouvons pas faire ce que nous voulons... C'est une difficulté pour nous que de payer la cotisation à l'union des élus, etc."
On pourrait multiplier les exemples et montrer les inconvénients d'un semblable système.
Nous avions dans le passé une conception des élections municipales qui n'était pas si mauvaise que cela. Quelle était la thèse que nous défendions toujours à la veille des élections municipales ? Au premier tour, on se bat, on se compte. Au deuxième tour, on choisit, on bat la réaction.
Eh bien, nous pouvons reprendre cette thèse. C'est la bonne. La réaction, on ne l'a jamais définie dans un Congrès. Suivant la forte expression de Bracke, "la réaction, sur le plan communal, cela se sent". C'était la seule expression dont il se servait.
Par conséquent, on peut reprendre le combat sous ce signe. Aller aux élections municipales avec des listes Socialistes homogènes et, au deuxième tour, exclure la coalition, car jamais aucun Congrès n'a dit explicitement qu'on ne ferait pas de coalition contre la réaction.
C'est cela la formule que nous vous demandons d'employer, et je suis sûr qu'elle peut recevoir, l'agrément de notre Conseil national.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Etival, de Constantine, dernier orateur inscrit jusqu'à présent.

Collection Jean Jaurès

Etival (Constantine)

Camarades, mon argumentation rejoindra d'assez près celle de mon ami Lévy qui a pris la parole ici au nom de la fédération d'Alger.

C'est vrai que tant que les lois organiques ne seront pas connues, que tant que le statut politique de l'Algérie ne sera pas établi, il nous sera difficile de nous déterminer.

Cependant, il est des principes. Il est vrai que depuis longtemps - on peut dire depuis toujours - le principe de la proportionnelle a été posé par notre Parti comme étant le principe le plus équitable.

C'est vrai sur le plan des principes. La discipline doit s'exercer, et je suis bien à mon aise - car je parle ici devant des responsables fédéraux - pour dire que c'est parce que nous avons été disciplinés que nous avons fait les frais de la campagne électorale en Algérie. Car nous sentions bien la coalition naissante. Sur le plan des principes, proportionnelle, oui. Mais alors, que ce soit une vraie proportionnelle. Cela veut dire répartition des sièges en fonction des partis qui s'affrontent. Alors, il faudrait tout de même que, dans la loi, il soit prévu que les coalitions seront à jamais proscrites. Il faudrait également que l'on puisse dire, une fois pour toutes, que la discipline, dans le Parti, doit jouer. Il faudrait que l'aréopage du Parti donne l'exemple. Il faudrait que ne se renouvellent plus les scènes qui se sont déroulées, hier encore, au Luxembourg où si le candidat de gauche n'a pas été élu, c'est parce qu'il y a eu probablement des désertions chez nous.

Si vous voulez que nous travaillions pour la cause du Parti et pour celle du peuple, puisque nous sommes unanimes à dire que notre Parti incarne le plus fidèlement l'esprit démocratique, il faut, une fois pour toutes, que ces principes ne soient jamais violés.

Mais il faut voir beaucoup plus. Quelle majorité se dégagera demain au Parlement ? Ce sera une majorité en faveur de la proportionnelle. Il est exact de dire que le MRP a profité de ce mode de scrutin.

Il est exact de dire que le Parti Communiste tient terriblement à voir ce mode de scrutin maintenu. Il est exact de dire que c'est la proportionnelle qui, demain, sera retenue au Parlement.

Par conséquent, j'ai l'impression très nette que nous ferions mauvaise figure en abandonnant ce mode de scrutin qui a été une de nos lignes directrices dans le Parti. C'est sur ce point que je vais insister en vous demandant, camarades, de rester égaux à vous-mêmes, c'est-à-dire pour l'équité, pour la justice, sur le plan de la représentation dans les assemblées, en envisageant les conséquences que pourrait avoir un abandon qui, que vous le vouliez ou non, ne serait pas demain retenu par l'Assemblée Nationale et, vraisemblablement, le Parlement en entier.

Alors, si nous voulons servir le Socialisme, tenons compte de ce que nous le servirons d'autant mieux que nous resterons nous-mêmes.

Si nous savons véritablement nous discipliner, si nous savons vouloir ce que nous admettons comme des solutions logiques, la victoire nous appartiendra

demain et nous pourrons dire que nous aurons travaillé pour la libération des travailleurs.

Le président - Il n'y a plus d'orateur inscrit dans la discussion générale.
Si personne ne demande la parole, je vais prier Guy Mollet de résumer la discussion et de proposer le vote.

Guy Mollet

Il n'est pas dans mon intention d'intervenir sur le fond du débat. D'ailleurs, nos camarades des fédérations sont maintenant avertis. Ils ont probablement discuté de la question dans leurs fédérations et entendu, il y a quelques instants, les différents rapports et les prises de position des camarades présents.
Je veux seulement attirer votre attention sur la nécessité qu'il y a de partir d'ici après avoir donné un mandat très précis, d'une part, aux parlementaires pour le vote qu'ils auront à émettre dans un avenir assez proche, d'autre part, aux secrétaires des fédérations, c'est-à-dire à vous-mêmes, aux responsables des fédérations, pour l'application ultérieure des décisions.
Je m'explique. Le danger le plus grand que présenterait le maintien du système à deux tours serait que vous ne disiez pas en même temps - alors que la fédération du Nord, par l'intervention de Provo, vient de le faire d'une façon très précise - de quel ordre peuvent être les coalitions. Ce que je craindrais le plus pour le Parti - et je voudrais me placer uniquement sur ce plan - c'est que si vous envisagiez des coalitions de deuxième tour, vous n'ayez pas crée aussi l'obligation que ces coalitions soient les mêmes partout. Il y aurait un danger de division dans le Parti, si vous aviez un certain nombre de fédérations appliquant la règle traditionnelle qui consiste à battre la réaction et que, par contre, vous ayez, sur le plan local, un certain nombre de coalitions, dans l'autre sens, pour reprendre les municipalités perdues.
Je ne veux pas discuter les arguments qui pourraient justifier, sur le plan local, de semblables attitudes. Ce que je vous demande, c'est de nous aider, de vous aider à préserver l'unité du Parti.
Dans l'hypothèse de la proportionnelle, cette unité ne se trouve pas menacée, alors que j'ai conscience, comme vous, des immenses difficultés que cela représente sur le plan de l'administration municipale. Cela, c'est le fond du débat. C'est à vous d'en juger. Mais, si vous deviez décider, s'il devait y avoir une majorité pour décider que l'on demande à nos parlementaires de voter le maintien du statu quo, il faudrait, en même temps, préciser que les règles anciennes valent, c'est-à-dire qu'en tout cas les coalitions ou les désistements, les unes comme les autres étant possibles, ne peuvent avoir comme but que de battre la réaction. Au moment du vote, il vous faudrait donc vous prononcer en faveur de l'une ou l'autre de ces propositions : ou bien la proportionnelle, ou bien, le maintien du statu quo, étant bien entendu que ce maintien sous-entend que les obligations et les désistements se font toujours pour battre la réaction.

Fondation Jean Jaurès

Une autre position est-elle ici défendue ? Il est possible, si j'en crois ce que j'ai reçu d'un certain nombre de fédérations, que des camarades proposent des solutions intermédiaires. Quelques fédérations nous ont proposé le maintien du statu quo pour les villes de moins de tant de milliers d'habitants et la proportionnelle pour les grandes villes.
Nous sommes arrivés au moment où nous allons voter. Il faut que ce vote soit clair.
Il peut se trouver des camarades absolument décidés au maintien du statu quo, c'est-à-dire du scrutin à deux tours, mais qui, cependant, estimerait que dans le cas particulier de Paris - je ne prends que ce cas-là - la proportionnelle s'impose. Cela peut très bien exister. Je vois des camarades de la fédération du Nord qui hoche la tête en signe d'assentiment. Il faut donc que les votes que nous allons émettre soient extrêmement précis. C'est pourquoi je demande à ceux d'entre vous qui ont des propositions à faire pour le vote d'envisager toutes les possibilités. Il peut y avoir : le maintien du statu quo pour tout le pays, sans aucune espèce d'exception. Il peut y avoir : le maintien du statu quo, c'est-à-dire du scrutin majoritaire à deux tours, sauf pour certaines villes. Dans ce cas, vous aurez à préciser si, dans ces villes, vous entendez seulement Paris ou bien Paris et un certain nombre de grands centres, ou bien toutes les villes au-dessus d'un certain nombre d'habitants - j'ai lu le chiffre de cinq mille habitants.
S'il y en a, parmi vous, qui ont des propositions sur lesquelles ils demandent que l'on vote, je les prie de les faire connaître immédiatement par écrit et on vous proposera le vote sur les propositions ainsi faites.

Le président - La parole est à Gaston Defferre (Bouches-du-Rhône).

Gaston Defferre (Bouches-du-Rhône)

Camarades, notre camarade Guy Mollet vient de donner au vote que nous allons émettre un sens que, je crois, les fédérations ne lui ont pas donné.
Il nous a dit : si vous maintenez le système actuel, cela implique que vous maintenez également les traditions en matière de désistement, c'est-à-dire battre la réaction, en fait la discipline républicaine de désistement au profit des Communistes.

Guy Mollet - Je n'ai pas dit cela.

Gaston Defferre - Je ne dis pas que je suis contre, mais je dis que les fédérations qui ont délibéré sur les modalités de scrutin n'ont pas délibéré sur la tactique électorale et que l'interprétation que tu as donné, Guy Mollet, du maintien du scrutin majoritaire à deux tours, c'est, en réalité, nous amener à nous prononcer sur la tactique électorale.
Je pense que le jour où nous aurons à nous prononcer sur la tactique électorale à propos des élections municipales, un débat devra s'engager sur ce point précis et que, soit un Conseil national, soit le Congrès national du mois d'août devra se

prononcer sur cette question de tactique électorale qui, à elle seule, mérite un débat et mérite qu'on l'approfondisse, mais qui, je crois, ne doit pas être traitée aujourd'hui par le biais, par l'aspect qui peut être présenté sous la forme d'un débat sur les modalités de scrutin.
C'est pourquoi je demande qu'aujourd'hui, en nous prononçant sur les modalités de scrutin, il soit bien entendu que nous ne prenons pas de décision sur la tactique électorale, la question étant entièrement réservée, pour que demain il ne puisse pas y avoir de confusion dans l'esprit des camarades et que certains, de très bonne foi, ne puissent pas dire que nous nous sommes déjà prononcés sur la question de tactique électorale et que nous ne pouvons plus y revenir.

Le président - La parole est à Augustin Laurent (Nord).

Augustin Laurent (Nord)

Je veux répondre à l'appel de Guy Mollet qui demande sur la question actuellement en discussion un vote claire.
Pour notre part, à la fédération du Nord, nous pensons que le Conseil national peut émettre un vote clair, d'autant que le Congrès national de septembre avait déjà pris une position sur le problème. Je rappelle quelle a été cette proposition du Congrès national,
A notre Congrès fédéral, qui s'est tenu dimanche dernier, un certain nombre de sections faisaient remarquer que ni le Comité directeur, ni le Conseil national n'étaient habilités pour changer les décisions d'un Congrès national.
Mais, enfin, nous avons fait observer qu'étant donné que les votes qui sont intervenus au cours du dernier Congrès n'ont peut-être pas été très clairement compris par un certain nombre de camarades, nous avons décidé d'accepter que ce Conseil national examine la question du mode de scrutin pour les élections municipales.
Cependant, je rappelle ce qu'a été le rapport de notre ami André Philip. Voici ce que Philip a rapporté, au nom de la Commission des résolutions. Il a dit ceci : la Commission estime la représentation proportionnelle dangereuse pour les petites communes. Et, plus loin, sur notre demande, voici ce que disait le rapport de Philip : la majorité de la Commission propose le vote proportionnelle aux élections cantonales. Et le rapport est adopté. En ce qui concerne le vote proportionnel aux élections municipales, il est décidé de ne pas disjoindre les grandes villes des petites communes. Et le rapport est adopté.
Dans la première partie du rapport d'André Philip, on dit : la Commission vous propose de rejeter la proportionnelle pour les petites communes. Et un peu plus loin, sur notre demande, le Congrès déclare ne pas disjoindre les grandes villes des petites communes.
Le Congrès national s'est donc prononcé. Qu'il y ait eu peut-être un peu de flottement au moment du vote, c'est possible. Mais notre position à nous, fédération du Nord, n'était pas équivoque. Nous demandions bel et bien qu'il

Collection Jean-Jaurès

n’y ait pas de proportionnelle, ni pour les petites communes ni pour les grandes villes.
Il serait vraiment désastreux de dire : une commune de 30 000 et 100 habitants aura la représentation proportionnelle, et une autre de 29 000 et 900 habitants ne l’aura pas. Ce serait quelque chose d’absolument absurde et les électeurs ne comprendraient pas.
Qu’il y ait un système différent pour Paris, cela, nous l’acceptons, en raison des particularités considérables que présente la situation électorale de Paris. Mais, le Congrès s’étant déjà prononcé, nous demandons que le Conseil national confirme la position qu’à prise le Congrès national, c’est-à-dire : pas de proportionnelle, ni pour les petites ni pour les grandes villes.
(Applaudissements)

Gaston Defferre

Je veux répondre brièvement à Augustin Laurent. La séance du Congrès national, au cours de laquelle a été discutée la question de savoir si la proportionnelle serait adoptée ou au contraire rejetée pour les élections municipales, et notamment si elle serait adoptée ou rejetée pour les villes de plus d’un certain nombre d’habitants, s’était déroulée dans cette salle. C’était, je crois, au cours du Congrès des élus municipaux.
A ce Congrès, la proportionnelle avait la majorité, mais, à la demande des camarades de la fédération du Nord, et pour ne pas créer de difficultés, on avait accepté de ne pas voter.
On nous a fait remarquer à ce moment que la procédure qui avait été employée n’était peut-être pas régulière, et on a accepté de ne pas voter. Quand le Congrès national a été amené à se prononcer - tu l’as souligné avec une grande diplomatie - un certain flottement s’est manifesté. Dans l’esprit de beaucoup de camarades, le rapport qui avait été fait par Philip ne comportait pas de décision définitive, la question devant être traitée ultérieurement. Par conséquent, aujourd’hui nous ne sommes pas en présence d’une décision de Congrès qui s’impose au Conseil national. Aujourd’hui, le Conseil national est habilité à se prononcer. D’ailleurs, les sections et les fédérations en ont délibéré avant ce Conseil national, et c’est en toute connaissance de cause et sans préjudice de la décision ou du rapport du Congrès national, que nous pouvons nous prononcer. Il n’y a même pas un préjugé moral.

Le président - La parole est au camarade Rougeron (Allier).

Georges Rougeron (Allier) - Une seule question. La fédération des élus municipaux a adressé un questionnaire aux fédérations en prévision de ce Conseil national, touchant le mode de scrutin. Serait-il possible, avant le vote, de connaître les réponses qui ont été faites à ce questionnaire. C’est un élément d’information qui peut être utile.

Fondation Jean-Jaurès

Guy Mollet - Je réponds à la question de Rougeron, parce qu'il y a un malentendu. Il n'y a jamais eu, à ma connaissance - ou alors il y aurait une confusion - de questionnaire transmis par la fédération des élus municipaux...

Marzloff (Fédération des élus municipaux)

J'ai, en effet, au nom du bureau de notre fédération, adressé à toutes les fédérations d'élus du Parti, non pas un questionnaire, mais une consultation afin de connaître l'opinion de nos unions départementales. Toutes les fédérations n'ont pas répondu. Si vous voulez, je peux vous donner les résultats de cette consultation, mais ce ne sont pas des résultats chiffrés. Ce n'est qu'une indication des réponses que j'ai reçues.

Dans leur très grande majorité, nos élus municipaux, par l'entremise de leur secrétaire fédéral, se sont prononcés en faveur du mode actuel de scrutin. Un certain nombre de fédérations ont demandé que l'on étudie le scrutin proportionnel avec application pour les très grandes villes. Il y a que trois fédérations qui ont demandé l'institution du scrutin proportionnel pour toutes les villes ou communes.

Il n'est pas possible de tirer de ces indications une décision formelle, étant donné que je n'ai pas reçu 90 réponses de tous les départements.

Le président - La parole est à Mabrut, du Puy-de-Dôme.

Adrien Mabrut (Puy-de-Dôme)

La fédération du Puy-de-Dôme s'est prononcée d'une façon absolue contre toute proportionnelle.

Après les déclarations de Guy Mollet, ce que je veux dire, c'est qu'en réalité les modalités de vote impliquent une tactique électorale. Mais on ne peut, dans une motion sur la loi à intervenir, préciser cette tactique électorale.

Il est bien certain que dans notre esprit la tactique électorale sera évidemment de battre la réaction. Mais on ne peut, dans la motion sur la loi électorale, l'indiquer. Ce sera l'objet d'un débat tout à fait différent, qui donnera lieu à une autre motion.

Dans le Puy-de-Dôme, nous nous sommes de tout temps prononcé contre la proportionnelle. C'est qu'en effet, avec ce mode de scrutin, nous avons perdu cinq sièges de parlementaires, alors qu'au contraire, grâce au scrutin majoritaire, nous avons gagné l'ensemble des conseils généraux.

La municipalité de Clermont-Ferrand groupe un ensemble de partis, sans que l'on puisse parler de proportionnelle, puisque c'est une municipalité de la résistance. A l'usage, on se rend compte qu'il est difficile, pour des maires, de diriger une ville dans des conditions semblables. Le jour où les élus auront, au contraire, une force de par la proportionnelle, ce sera la négation de l'administration municipale.

(Applaudissements)

Fondation Jean Jaurès

D’autre part, nous allons au-devant de la désintégration complète de la démocratie, et cela est très grave dans les temps présents, d’autant plus que le corps électoral ne veut pas de la proportionnelle.
En outre, avec la proportionnelle, vous manquerez de cadres dans le Parti et vous ne trouverez plus d’hommes pour diriger les municipalités.
Prenez garde ! Je vous le demande : revenez au scrutin majoritaire.
(Applaudissements)

Guy Mollet

Je tiens d’abord à faire une très brève mise au point, car tout à l’heure mon camarade Defferre a quelque peu déformé ce que j’avais dit. Je n’ai à aucun moment parlé de désistement ou d’abandon en faveur des Communistes...

Gaston Defferre - Ou de n’importe qui.

Guy Mollet - J’ai employé simplement l’argument suivant. J’ai dit que parmi les arguments qui doivent entrer en considération, il y a celui de l’unité du Parti à maintenir. Un point, c’est tout. Je suis absolument d’accord avec Mabrut comme avec Defferre pour dire que lorsqu’il y aura des élections, ces élections seront, comme toujours, précédées d’un Congrès ou d’un conseil qui décidera de la tactique. C’était uniquement un argument que j’apportais, et rien d’autre que cela.
Je suis d’accord avec Mabrut pour dire que, dans notre esprit, nous en restons à ce que nous avons fait jusqu’à maintenant, mais qu’il n’est absolument pas question de l’inscrire dans une motion.
Je voudrais, avant qu’on ne prenne une décision par un vote, que nous soyons bien d’accord, et je le demande plus particulièrement à la fédération du Nord, alors même qu’il est impossible actuellement de se rendre compte de ce que va être la décision de ce Conseil national, pour dire que cette décision va valoir.
Je suis d’accord que, du point de vue formel, il y a bien eu une décision du dernier Congrès, mais les camarades ici présents nous diraient tous que, dans leur immense majorité, ils ne s’en sont pas aperçus, parce que la façon dont cela s’est fait (la décision prise pour les petites communes, puis l’élargissement, sur un autre terrain, assimilant les grandes aux petites) a échappé à de nombreux camarades.
Il faut d’abord que ce Conseil national se déclare compétent, et que toutes les fédérations se déclarent d’accord, quel que soit le résultat. Autrement, il ne serait pas utile de procéder à un vote.
Ceci dit, il faut voter. Je vous avoue que si nous devions voter sur tout ce qui est présenté, ce serait très difficile.
J’ai reçu une proposition tendant à l’établissement de la proportionnelle, dans tous les cas. Cela fait une. J’ai reçu d’autres propositions en faveur de la proportionnelle applicable aux villes de plus de deux mille, de plus de cinq mille, de plus de huit mille, de plus de trois mille, de plus de cent mille, de plus

Fondation Jean-Jaurès

de cinquante mille habitants, en faveur du scrutin majoritaire pour tous à l'exception de Paris, Marseille et Lyon, des villes de plus de cinq cent mille habitants.
Il est impossible de voter dans ces conditions. Le vote ne voudrait plus rien dire. Alors, voici ce que je vous propose.
Je vous propose qu'un premier vote intervienne, que ce premier vote soit un vote de principe, que ce vote soit pour ou contre la proportionnelle.
(Applaudissements)
Si le vote était pour la proportionnelle, tout le reste tomberait, parce que si le vote était pour la proportionnelle, cela voudrait dire qu'on appliquerait la proportionnelle dans tous les cas.
Il faut trouver un mode de vote.

Jean Biondi (Oise) - Je fais une proposition extrêmement précise. Je demande qu'on vote d'abord sur le maintien du statu quo.

Guy Mollet - Sur le maintien du statu quo, il est bien entendu - puisque Augustin Laurent l'a dit lui-même - qu'il sera possible aussitôt de réserver les cas de Paris, par exemple, de Marseille ou de Lille.

Jean Biondi - Quand je parle du statu quo, il ne faut pas qu'il y ait de confusion. Pour moi, statu quo, c'est ce qui existe actuellement, c'est-à-dire la proportionnelle pour Paris et le scrutin majoritaire à deux tours pour toutes les autres communes.
(Marques d'approbation)

Gaston Defferre - Je ne peux pas m'opposer au vote.

Guy Mollet - Vous êtes d'accord pour vous prononcer d'abord sur la proposition telle qu'elle est faite par Biondi ?

Un délégué - Cela n'indique pas comment vont voter ceux qui proposent un scrutin mitigé.

Le président - Ils voteront contre le statu quo.

Guy Mollet - Tous ceux qui sont partisans d'élargir la proportionnelle soit à d'autres grandes villes nommément désignées, soit aux villes au-dessus d'un certain nombre d'habitants, tout en étant pour le scrutin majoritaire dans certains cas vont devoir voter contre le statu quo.
C'est la proposition Biondi.

Fondation Jean-Jaurès

Jean Minjoz

Je crois qu'il ne faut pas, pour le moment, aller plus loin que le vote de principe, c'est-à-dire qu'on va voter pour ou contre le maintien du scrutin actuel.
Ensuite, dans un cas comme dans l'autre, on pourra déposer des amendements, soit demandant qu'une exception soit faite pour certaines villes ayant plus de tant d'habitants, si c'est le scrutin majoritaire qui est adopté, et, au contraire, si c'est la proportionnelle qui est adoptée, on pourra, par voie d'amendement, demander que la proportionnelle ne joue pas dans les communes ayant moins de tant d'habitants.

Jean Biondi

Il ne faut pas qu'il y ait d'équivoque. Je vous propose de voter pour ou contre le statu quo. Cela ne signifie nullement que si le statu quo est repoussé, nous en arrivons à la proportionnelle dans tous les cas. Il est évident que si le statu quo est repoussé, il faudra ensuite définir comment devra jouer la proportionnelle. Sera-ce la proportionnelle dans quelques grosses améliorations ? Sera-ce la proportionnelle au-dessus d'un certain chiffre de population ? Sera-ce la proportionnelle dans tous les cas ? Il s'agira de le définir et il faudra, pour cela, déposer des propositions.
Mais je tiens à mettre en garde les camarades qui seront partisans d'une certaine forme de proportionnelle et à leur dire : attention, ne votez pas contre le statu quo parce que vous voulez que la proportionnelle joue dans certains cas déterminés. Ce n'est pas le cas. Il ne faut pas qu'il y ait de confusion.

Le président - Je vous demande de ne pas instituer un long débat de procédure. Il faut trouver un mode de vote clair.

Guy Mollet - Ce qu'il faut, c'est qu'il ne puisse y avoir aucun doute une fois que le vote sera intervenu.
Je reprends la proposition d'Augustin Laurent. Elle tend à dire si on va se prononcer pour ou contre le maintien du statu quo...

Gaston Defferre - Et les conséquences ?

Guy Mollet - Ceux qui veulent des exceptions au statu quo, comment doivent-ils voter ?

Augustin Laurent

Camarades, je vous pose une question. Naturellement, je demande que le vote soit clair. Pour être clair, le vote doit s'effectuer dans les conditions qu'a indiquées Biondi. Mais il ne faut pas laisser croire que ceux qui sont partisans du statu quo, parce qu'ils ont horreur de la proportionnelle applicable à toutes

Coll. Fondation Jean Jaurès

les petites villes, à toutes les moyennes villes et à tous les petits villages, seraient, le cas échéant, opposés à quelques modalités différentes pour une grande ville comme Paris ou Marseille. Voilà ce qu'il faut savoir. Il faut voter pour le maintien actuel du scrutin pour les élections municipales, étant entendu que des camarades vont ensuite nous demander que le groupe parlementaire soit mandaté pour essayer d'obtenir, dans la discussion, quelque chose qui corresponde à leur point de vue. Mais il faut d'abord un vote clair pour ou contre la proportionnelle.

Henri Briffod (Haute-Savoie)

J'estime, camarades, qu'il y a une façon claire de procéder, c'est celle qu'a exprimé tout à l'heure Guy Mollet. Il fallait le laisser aller jusqu'au bout de sa pensée.
A mon sens, il s'agit d'abord de voter si l'on est pour ou contre la proportionnelle appliquée à toutes les communes.
S'il ressort de ce conseil une décision en faveur de la proportionnelle pour toutes les communes, on ne discute plus. C'est là-dessus qu'il faut se prononcer. Ensuite, nous nous prononcerons sur différentes transactions possibles. Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs.

Un délégué (Rhône)

On peut très bien retourner les arguments fournis par Biondi. Je prends un exemple : celui de la fédération du Rhône. Dans ce département, nous nous sommes prononcés pour des listes normales dans les communes de moins de 15 000 habitants et pour la proportionnelle dans les communes ayant un chiffre de population supérieur. Dans ce cas, de quelle manière devrais-je prendre position, si Biondi dit préalablement, il faut voter le statu quo. Soyons sérieux.

Dans la salle - Il faut voter contre.

Le même délégué (Rhône) - Je voterai contre. Et c'est Justement pour cela que, dans l'esprit de Biondi, il était de faire voter les camarades se prononçant en faveur d'un certain nombre de positions - telle la fédération du Rhône - préalablement pour le statu quo, alors que la fédération du Rhône, bien qu'ayant fait des réserves pour un certain nombre de communes, votera pour la proportionnelle.

Gaston Defferre

Camarades, les formules et les mots, permettez-moi de vous le dire, ont un sens en français. Quand on dit qu'on vote pour le statu quo, cela signifie, de façon incontestable, qu'on vote pour la proportionnelle à Paris et pour le scrutin majoritaire dans toutes les autres communes quelles qu'elles soient. Cela ne peut

Fondation Jean Jaurès

faire l'ombre d'un doute. Le statu quo, c'est la situation actuelle et rien d'autre. Et si ces camarades disent : dans l'esprit de ceux qui voteront, cela pourra signifier qu'après ce vote on l'interprétera de telle ou telle façon, cela c'est une interprétation, mais rien d'autre.
Quand on dit le statu quo, il n'est pas douteux que le statu quo c'est le scrutin majoritaire dans toute la France, sauf Paris, et la proportionnelle nulle part ailleurs qu'à Paris.
(Marques d'approbation)
Cela me paraît absolument logique et clair. Ceux qui voteront pour le statu quo voteront contre toute forme de proportionnelle dans toutes les autres communes que Paris. Au contraire, ceux qui voteront contre le statu quo manifesteront leur désir de voir apporter un changement à l'état actuel de la situation. Ainsi, c'est clair.
(Applaudissements)

Daniel Mayer

Gaston Defferre a raison et Biondi n'a pas tort de poser le problème tels qu'ils le posent. Mais j'attire l'attention du Conseil national sur les conséquences de son vote dont j'ignore, naturellement, le résultat par avance.
Si le statu quo l'emporte, nous pourrons aller déjeuner. Mais s'il ne l'emporte pas, vous allez être obligés d'émettre successivement une série de vote dont le nombre de hochements de têtes que je vois est directement proportionné à ce nombre. Car enfin vous allez ensuite probablement dire statu quo ou, plus exactement, vous allez dire : proportionnelle pour Paris, Lyon, Marseille. Et puis, si c'est repoussé, vous direz : proportionnelle au-dessus de 400 000, et puis au-dessus de 300 000, de 200 000, et vous pouvez très bien repousser successivement tout cela jusqu'à 2000, c'est-à-dire que nous pouvons avoir une série de scrutins qui ne signifieront pas grand chose et qui seront une série de scrutins négatifs.
Dans ces conditions, si vous le voulez bien, je déposerai un léger amendement à la proposition de votation présentée par notre camarade Biondi. Et je dirai : nous allons voter pour ou contre le statu quo, à l'exception de Marseille et de Lyon, parce que, là, il ne s'agit pas du nombre d'habitants, nous ne commençons pas à nous perdre dans le détail, il s'agit, avec Paris qui est déjà compris dans le statu quo comme ayant la représentation proportionnelle, de villes sur l'importance desquelles il est à peu près impossible de se méprendre.
Par conséquent, je demande au président de mettre aux voix pour ou contre le statu quo, en faisant cependant des réserves sur le sort de Lyon et de Marseille que nous discuterons ensuite, ce qui permettrait au vote de couvrir pour ainsi dire une ou deux étapes à l'avance et de ne pas nous entraîner ensuite dans un engrenage de votes successifs et peut-être négatifs.

Fondation Jean-Jaurès

Adrien Mabrut - Il suffit de voter sur un principe, celui du statu quo. Quand ce principe aura été sanctionné par un vote, il y aura des possibilités d'amendements pour certaines villes...

Guy Mollet - Non.

Adrien Mabrut - ... Si c'est le contraire, c'est le système majoritaire qui est adopté.

Caille - Je pense qu'il n'y a pas seulement deux façons de voter, mais trois : scrutin majoritaire partout, scrutin proportionnel partout et scrutin mixte. La plupart des fédérations se sont prononcées comme cela. Si c'est le scrutin mixte qui est adopté, on déterminera la façon dont il sera appliqué.
Autrement il n'est pas possible de voter en pleine clarté.

Le président - Nous venons d'être saisis d'une proposition concrète d'Augustin Laurent sur laquelle il est possible de voter.

Guy Mollet - Voici la proposition de la fédération du Nord sur laquelle on devra se prononcer pour ou contre :
"Le Conseil national décide que les élections municipales prochaines auront lieu au scrutin majoritaire à deux tours pour l'ensemble des communes de France sauf Paris (où c'est déjà fait), Lyon, et Marseille".

Un délégué (Haute-Garonne) - Je demande un additif pour Toulouse.

Guy Mollet - Je vais relire la proposition de la fédération du Nord, parce qu'elle est extrêmement claire, il n'est pas possible de se tromper : on se prononce pour ou contre.

Deniau (Seine) - La fédération de la Seine pourrait voter ce texte, à condition qu'il ne mentionne pas seulement Paris, mais la Seine.
(Protestations)

Guy Mollet - On nous propose d'ajouter la Seine, d'ajouter Toulouse, d'ajouter Nantes. Ce n'est pas possible.

Le président - Nous sommes saisis d'un texte clair sur lequel on peut voter sans qu'il soit besoin d'instituer une longue discussion de procédure. Chacun de vous doit savoir si ce texte correspond ou non au mandat qui lui a été donné par sa fédération.

Dans la salle - Au vote !

Guy Mollet - Le vote doit avoir lieu par mandats.

Fondation Jean-Jaurès

Le président - Bien entendu, vous considérez comme écartée la motion préjudicielle des Alpes-Maritimes. Cette motion demandait que le vote soit renvoyé après qu'aura été connu le statut des collectivités locales. Le fait que nous ayons continué la discussion prouve, évidemment, que le Conseil national est qualifié pour prendre une décision.
(Il est procédé au vote sur la proposition proposé par Augustin Laurent au nom de la fédération du Nord. Ce vote donne les résultats suivants :
Pour : 2947 mandats.
Contre : 1530.
Abstentions : 91.
La proposition est adoptée).
Je vais vous demander de vous prononcer sur la proposition qu'a faite tout à l'heure notre camarade Vèque, au nom de la fédération de la Côte-d'Or, en faveur de la réduction du nombre des conseillers municipaux dans les communes ayant une population inférieure à 500 habitants, et plus particulièrement en comptant moins de 100.
Il s'agit naturellement du mandat à donner à notre groupe parlementaire lorsque sera discuté le statut des communautés locales.
Quelqu'un d'entre vous demande-t-il la parole sur cette proposition ?

Georges Rougeron

L'affaire est beaucoup plus importante qu'il ne paraît à l'égard d'une proposition qui vient fortuitement. Elle met en cause l'ensemble du statut des collectivités locales en ce qui touche la vie des toutes petites communes qui, pratiquement, ne peuvent plus vivre. Si le statut des collectivités locales doit être débattu dans un avenir prochain, devant le Parlement, ce n'est pas une réduction du nombre des conseillers municipaux de ces petites communes qui s'impose, mais leur suppression et leur rattachement pur et simple à un ensemble administratif plus important, qui leur permettra d'avoir une vie qu'elles risquent de perdre définitivement si elles demeurent telles qu'elles sont.
Je demande donc que la question soit reconsidérée par notre camarade de la Côte-d'Or.

Vèque

Camarades, il ne m'échappe pas, ainsi que vient de le faire remarquer notre ami Rougeron, que la question posée par la fédération de la Côte-d'Or s'intègre dans un ensemble qui la dépasse de beaucoup. Mais je crois que si le Parti ne se prononce pas dès aujourd'hui sur cette question, le groupe parlementaire pourra être amené à prendre position sans avoir reçu d'indications précises de la part du Parti. C'est pourquoi je maintiens ma proposition, pensant d'ailleurs qu'elle n'est nullement exclusive de la prise en considération par le Parti, sur un plan plus général, de l'ensemble du statut des collectivités locales.

Coll. Fondation Jean Jaurès

Ce n’est pas parce que nous déciderons qu’à titre transitoire, pour les prochaines élections, le nombre des conseillers municipaux sera réduit dans des communes qui ne peuvent plus constituer leurs conseils municipaux et qui, dans certains cas - cela s’est produit en Côte-d’Or - sont obligées d’aller chercher des conseillers municipaux dans des communes voisines plus peuplées, que nous serons empêchés dans l’avenir de résoudre dans son ensemble le problème des collectivités locales.
J’insiste donc pour qu’on se prononce sur ma proposition.

Le président - Camarades, personne ne demande plus la parole sur cette question ?
Je vous demande donc de manifester par un vote votre accord ou votre désaccord sur la proposition qui a été faite.
Pensez-vous qu’il soit nécessaire de recourir à un vote par mandats ?

Dans la salle - Non.

Le président - Je consulte donc le Conseil national sur la proposition faite par notre camarade Vèque, au nom de la fédération de la Côte-d’Or, donnant indication au groupe parlementaire, lorsque viendra la discussion du statut des collectivités locales, d’obtenir cette diminution dans les communes de moins de 500 habitants. Ce n’est d’ailleurs qu’une indication.
(La proposition de la Côte-d’Or, mise aux voix, est adoptée à une forte majorité).
La fédération de la Haute-Loire a déposé une proposition tendant à ce que "les indemnités payées aux maires et aux adjoints soient rendues obligatoires par une loi". Il s’agit également d’une indication à donner au groupe parlementaire.
Le délégué de la Haute-Loire veut-il venir défendre sa proposition ? Je lui donne la parole.

Le délégué de la Haute-Loire - Cette proposition vis simplement les camarades déjà conseillers municipaux ou maires et qui éprouvent un scrupule à faire voter par leur conseil municipal une indemnité pour le maire ou pour les adjoints. Cela permettrait aux ouvriers d’être maires lorsqu’ils en sont capables. Il faudrait que la loi fasse une obligation d’accorder l’indemnité qui, actuellement, est facultative.

Un délégué - Il y a un projet dans ce sens en cours de discussion devant l’Assemblée Nationale.

Le président - Je pense que la question se trouve réglée par l’indication que vient de nous donner notre camarade.

Fondation Jean-Jaurès

Guy Mollet

Il ne faut pas qu'à l'occasion du débat sur le mode de scrutin pour les élections municipales on puisse croire que le Conseil national va trancher tous les problèmes que pose le statut des municipalités.
Après le résultat du vote sur la proposition de la fédération du Nord, on peut considérer la première partie de l'ordre du jour de cette séance comme épuisé.
On me demande une légère mise au point. Nos camarades d'Algérie tiennent à faire préciser que les réserves qu'ils ont déjà faites quant à la tactique électorale pour les départements d'Afrique du Nord sont toujours valables. Je suis convaincu que c'est l'avis de tout le Conseil national.

Le président - Je suis saisi de deux motions. Voici le texte de la première :
"Le Conseil national du Parti Socialiste, réuni le 19 mars, adresse au camarade Vincent Auriol, premier Président Socialiste de la 4ème République, ses félicitations à l'occasion de son élection, l'assure de ses sentiments d'affection cordiale et souhaite qu'il voie se réaliser pendant son mandat la résurrection du pays et la victoire du Socialisme".
(La lecture de cette motion est saluée par les vifs et unanimes applaudissements du Conseil national)
Vos applaudissements me dispensent de mettre aux voix cette motion.

Guy Mollet - Je propose une légère modification à ce texte : "... réuni pour la première fois depuis..."

Le président - Je suis saisi d'un second texte que voici :
"Le Conseil national du Parti Socialiste réuni pour la première fois, exprime à Léon Blum son affectueuse gratitude pour le courage exemplaire dont il a fait preuve en acceptant de prendre, dans des circonstances graves, la direction du gouvernement Socialiste homogène, et ses chaleureuses félicitations pour les initiatives de ce gouvernement qui, tant en politique intérieure qu'internationale, a tracé les voies du redressement économique et financier du pays, du salut de la démocratie et de l'organisation de la paix".
(Vifs applaudissements)

Guy Mollet - Le premier de ces textes a déjà été applaudi et approuvé.
La façon dont vous venez d'applaudir le second prouve qu'il sera de la même façon approuvé, personne n'en doute. Mais il devrait être normalement suivi d'un troisième, étant donné que nous avons à l'heure actuelle la présidence du gouvernement. Or je vous demande que le deuxième texte et le troisième soient adoptés à l'issue du débat sur la politique générale. Personne ne doute du résultat, mais ce sera beaucoup plus conforme à la tradition du Parti que de ne pas émettre de motions avant que le Conseil national lui-même, après ces débats, ait décidé de son attitude.
(Assentiment)

Fondation Jean Jaurès

Comme nous terminons nos travaux de ce matin très tôt, nous vous proposons que la séance de cet après-midi commence à 14 heures très exactement.
La première séance du Conseil national est levée.
(La séance est levée à, 11 h 45)

Parti Socialiste SFIO
Conseil national
19 et 20 mars 1947

Séance du mercredi 19 mars 1947 (après-midi)
La séance est reprise à 14 h 30, sous la présidence de Jean Capdeville (Seine Inférieure), assisté de Léopold Sédar Senghor (Sénégal) et Léoni (Afrique du Nord).

Le président (Jean Capdeville)

Nous reprenons nos travaux avec le débat sur la France d'Outremer et l'union française. Tout de suite, la parole est à Guy Mollet, rapporteur.

Guy Mollet (Rapporteur)

Camarades, avant d'aborder le rapport sur l'union française, je voudrais d'abord faire part à ceux de nos camarades de province des diverses fédérations qui n'ont pu en être prévenus, étant donné l'absence de la presse pendant cette période, du deuil qui a frappé le Parti, en la personne de notre camarade André Parpais, ancien parlementaire.
(Les délégués se lèvent)
Je ne rappellerai pas devant vous ce qu'était la figure de notre camarade Parpais, vous l'avez tous connu, c'était, une des plus belles figures du Parti, un militant dont le Parti s'honore. Il a, hélas, été enlevé en vingt-quatre heures à l'affection des siens et du Parti, alors que rien ne semblait le faire craindre. Je vous demande d'observer une minute de silence.
(Les membres du Conseil national, debout, observent une minute de recueillement)
J'ai déjà eu l'occasion de vous dire ce matin, que nous avions un ordre du jour particulièrement chargé, puisque, aux questions que pose le problème de la France d'Outremer et dont nous allons débattre cet après-midi, aux questions que pose le problème de la réorganisation de notre jeunesse, il nous a paru impossible que ne soit pas ajoutée la question de la situation, politique.
Il est heureux que nous l'ayons fait, car, si nous ne l'avions pas spontanément décidé, les événements de ces dernières vingt-quatre heures nous l'auraient vraisemblablement imposé. Nous en parlerons à d'autres heures de la journée.
Pour l'instant, nous en sommes à voir comment nous allons étudier le problème de l'union française.

Fondation Jean-Jaurès

Il faut que le Parti, sur ce problème comme sur beaucoup d'autres, fixe sa doctrine.
Nous avons certes dans le passé affirmé un certain nombre de principes généraux et généreux. Aujourd'hui, cela ne saurait suffire.
Dans le monde entier, les anciens "empires"" sont secoués. La guerre a accéléré le mouvement d'émancipation. Le Parti Socialiste se trouve maintenant appelé à participer régulièrement aux responsabilités gouvernementales, c'est-à-dire qu'il lui faut confronter ses principes avec les nécessités de l'action.
Mais, avant d'entrer dans le fond du débat, je voudrais que le Conseil national se mît d'accord les avec les propositions que j'ai à vous faire, au nom du Comité directeur sur ce point unanime, sur la manière d'organiser le débat.
Reprenant la proposition qui avait été faite par le dernier Congrès du Parti, faisant nôtre ses conclusions qui avaient mis à l'ordre du jour du Conseil national le problème de la France d'Outremer, alors même que ce problème devait être étudié dans son ensemble et non pas dans les applications à telle ou telle partie du territoire, nous voudrions que la première partie du débat fut consacrée exclusivement à l'étude du problème d'ensemble de la France d'Outremer, et que ce ne soit qu'ensuite, dans une deuxième partie, qu'on examine ceux qui sont les plus actuels, aussi bien ceux qui touchent l'Afrique du Nord que ceux, plus cruels touchant l'Indochine.
Si vous étiez d'accord, si vous acceptiez cette discipline dans le débat, nous aurions donc une première discussion sur l'ensemble des problèmes de la France d'Outremer, chacun des orateurs prenant la parole se réservant, s'il en a l'intention, d'intervenir sur les problèmes particuliers de l'Indochine, l'Afrique du Nord ou de tout autre territoire d'Outremer, dans la deuxième partie du débat.
Si nous acceptions cela, nous pourrions faire du bon travail, parce que nous éviterions de parler en même temps, sans ordre, des problèmes les plus variés, sans possibilité d'unité dans la discussion.
Le Comité directeur vous propose donc que nous orientions ainsi la discussion.
Si vous étiez d'accord, ce qui semble résulter de l'absence d'opposition dans le Conseil national, nous aurions deux rapporteurs au moins : d'abord, un rapporteur sur l'ensemble des problèmes de la France d'Outremer, ensuite, quand nous passions aux problèmes particuliers et à la question qui nous semble actuellement la plus brûlante, le Conseil National aurait à prendre position sur la question de l'Indochine, et c'est la raison pour laquelle un deuxième rapporteur, qui serait notre camarade Le Troquer pourrait vous exposer cette question.
Il serait entendu que les deux rapports n'auraient ni comme but ni comme prétention d'orienter la décision du Conseil national, en ce sens que tout ce qui sera dit pourra constituer un fonds commun qui dispenserait les différents camarades d'y revenir, chacun de vous ayant la possibilité d'attirer l'attention du Conseil national sur des points particuliers qui n'auraient pas été traités dans les rapports ou sur lesquels le rapport ne leur donnerait pas satisfaction.
Le Comité directeur n'ayant donné le mandat de rapporter sur cette question, j'ai réuni la Commission de la France d'Outremer du Parti, à laquelle s'étaient adjoints tous ceux de nos camarades qui ont manifesté le désir de faire connaître

leur point de vue. Le rapport que je vais présenter est le résultat des travaux de cette Commission.
Je m'excuse auprès du Conseil national de ce que ce rapport aura deux caractères contradictoires, en apparence tout au moins, qui sont susceptibles de ne pas avoir votre oreille. Il serait, à la fois trop court, en ce sens que le problème de la France d'Outremer est tellement vaste qu'il eût fallu pouvoir y consacrer presque un Conseil national tout entier, et trop dur pour votre patience, puisque je vais avoir à retenir votre attention pendant presque trois quarts d'heure. Vous m'en excuserez, mais, dès maintenant, je dois vous dire que les travaux de cette Commission nous ont tout de même permis d'aboutir à faire un exposé qui permette à chacun de ceux qui n'ont de la France d'Outremer qu'une connaissance sommaire, s'en faire une idée un peu plus complète.
Le plan du rapport est le suivant : nous allons d'abord tenter une analyse aussi exacte que possible de la situation actuelle, pour en tirer ensuite les conclusions qu'impose la situation.
Dans une première partie, nous allons d'abord rappeler la position traditionnelle du Socialisme sur le problème colonial.
Ensuite, dans une deuxième partie, nous étudierons les nouvelles données du problème, les éléments nouveaux, nés de la transformation économique, de la transformation sociale et surtout de la guerre.
Enfin, dans une dernière partie, nous allons essayer de tirer des conclusions, et de faire des propositions.
D'abord, essayons ce retracer ensemble le grandes lignes de la politique traditionnelle du Parti, sur le problème colonial autrefois, sur le problème de la France d'Outremer aujourd'hui.
C'est, il faut bien l'avouer, une faiblesse de notre documentation que de n'avoir souvent, sur les problèmes que nous étudions, que des impressions incomplètes, et très nombreux sont dans le Parti, je ne dis pas seulement parmi les camarades responsables, mais même parfois parmi ceux-là nombreux, sont ceux qui auraient beaucoup de difficulté à dire quelle a été jusqu'à ce jour la position traditionnelle du Socialisme sur les problèmes de la France d'Outremer, sur les problèmes coloniaux.
Pour vous, un des membres de notre Commission a essayé de voir ce qu'était cette position depuis toujours. Nous avons constaté que cette position avait subi une évolution lente mais totale, depuis le départ.
Les Socialistes, certes, se sont toujours penchés sur cette question. Mais, à ses débuts, le Socialisme ne paraît pas être anti-colonial. Avec Fourier et Enfantin, il annonce la civilisation de l'univers par la colonisation, selon les procédés d'association, mais sans entrevoir la libération.
Les Socialistes utopiques prêchent surtout la fraternité entre tous les peuples de la terre. C'est Saint-Simon qui dit : "tous les hommes doivent se conduire en frères à l'égard les uns des autres."
Enfantin demande qu'on associe les peuples.
Fourier prêche la fraternité.

Fondation Jean-Jaurès

Proudhon proclame l'égalité qui doit régner entre l'occident et l'orient.
Pendant toute cette période, l'aspect du problème colonial est essentiellement fraternisant
Après une phase d'approbation des colonies au stade pré-capitaliste, on assiste à un mouvement d'indifférence à l'égard de la colonisation. A ceux qui parmi nos contradicteurs et même parmi nos amis feraient état de vielles positions marxistes sur le problème de la France d'Outremer ou les problèmes coloniaux, je rappellerais ceci : que c'est en vain qu'on chercherait dans Karl Marx la prise de cette position sur les problèmes coloniaux.
Le Capital de Karl Marx contient un seul chapitre sur la colonisation. Ce livre a été publié antérieurement aux deux grands faits : la pénétration de l'Afrique et la superposition en Indochine de la civilisation blanche à la civilisation jaune.
Cependant, un vaste champ d'observation s'ouvrait à lui : la colonisation hollandaise aux Indes néerlandaises, celle des Espagnols aux Philippines.
Karl Marx néglige visiblement l'aspect économique et social des colonies tropicales et il s'en tient à l'exemple schématique le plus simple de l'Européen qui s'installe sur une terre vacante.
Il laisse de côté les causes et le mécanisme de l'exploitation capitaliste dans les colonies, prenant comme exemple les pays neufs de l'Amérique. Il montre que la production capitaliste est le produit de l'exploitation des salariés. Etudiant spécialement les territoires de l'ouest américain, il indique que le marché des travailleurs est toujours insuffisamment fourni, il explique cette situation par la prompte disparition des salariés qui ne tardent guère à devenir cultivateurs ou artisans indépendants et à travailler ainsi pour leur propre compte.
L'extrême rareté de la main-d'œuvre dans les colonies sans indigènes, mais particulièrement dans l'ouest américain, conduit à un taux de salaires toujours élevé. La cause véritable de la rareté de la main-d'œuvre dans ces pays vient de la nécessité d'appliquer au sol une quantité de travail extrêmement importante. Une colonie naissante n'a jamais assez de bras.
Karl Marx critique l'écrivain Wakfield qui déplore le changement trop rapide de situation des salariés dans les pays neufs et appelle ce phénomène le système barbare de la disparition des producteurs, Marx critique aussi ses méthodes, en vertu desquelles, pour maintenir l'abondance sur le marché de la main-d'œuvre, il demande que les terres vierges soient vendues très cher, ainsi, le salarié se trouvera dans l'obligation de travailler longtemps comme tel, avant d'accéder à la propriété.
Marx estime d'ailleurs qu'il ne doit pas s'occuper de la situation des colonies : "la seule chose qui nous intéresse, dit-il, est le secret que les économistes du vieux monde ont découvert dans le nouveau monde." Le mode capitaliste de production et d'accumulation dans la propriété privée a comme condition l'anéantissement indiscutable, c'est-à-dire expropriation de l'ouvrier.
Comment pourrait-on expliquer la négligence de Marx, à l'égard des questions coloniales ?
A l'époque où il écrivait, l'opinion publique s'intéressait assez peu à l'occupation et à la mise en valeur des contrées extra-européennes.

Collection Jean Jaurès

Quand Marx se permet une simple allusion à la colonisation, il cherche un argument contre le régime capitaliste.
Qu'il nous soit donc permis de dire qu'il serait vain de vouloir parler de position marxiste, en se référant à Karl Marx lui-même, sur les problèmes coloniaux.
Le Congrès Socialiste de Marseille de 1879, le premier après la Commune, garda le silence sur la colonisation, c'est seulement en 1900 que nous trouvons une critique des méthodes de cette colonisation.
Edouard Bernstein, marxiste dissident, donne au Socialisme une doctrine coloniale : "le Socialisme, dit-il, c'est avant tout l'égalité : égalité entre les hommes, égalité entre les races, il doit lutter contre l'exploitation réalisée par la violence et la conquête."
Bernstein s'appuie surtout sur la nécessité d'augmenter la population, c'est là qu'il voit le seul moyen de réaliser l'égalité entre les peuples.
Andler lui-même était à l'époque pro-colonial et les Socialistes allemands l'étaient aussi. Andler justifie la conquête par le besoin de l'humanité et l'avantage qu'elle procure aux ouvriers. Il ne faut pas que la colonisation, par un dépeuplement des pays d'occident, porte atteinte aux conditions de vie du peuple travailleur.
Pour arriver à une première condamnation de la colonisation, il faut arriver à 107. Déjà auparavant, Paul Louis et Jules Guesde avaient condamné l'expansion comme un effet fatal d'un capitalisme surproducteur.
En 1900, au Congrès Socialiste de Paris, Rosa Luxembourg avait fait voter la condamnation des expéditions, et sur le plan international, à ce même Congrès, le hollandais Van Kol faisait voter une résolution, en vue de combattre "par tous les moyens" l'impérialisme et le capitalisme, leurs "crimes" et leurs "hontes".
C'est en 1907, au Congrès de Stuttgart, que s'est fixée définitivement la doctrine marxiste. Une résolution fut proposée par Jules Guesde, pour le "refus de tout crédit pour la marine et les colonies". Dans le même Congrès, une résolution de Vaillant, soutenue par Jaurès, condamnait les "pirateries capitalistes et coloniales".
L'évolution du Socialisme est alors accomplie, c'est au cœur de cette année 1907 que Jaurès parlait des "libertés du peuple marocain", s'il s'indignait contre l'occupation, notamment dans le recueil de ses discours intitulé : "Le guêpier marocain", il n'osait pas aller jusqu'à condamner sans aucun recours la domination.
Au moment de la discussion du projet de loi portant approbation du traité de paix de Versailles du 28 juin 1919, Pierre Renaudel va préciser la doctrine du Parti devant les problèmes coloniaux, voici en quels termes il s'exprime :
"Au sujet des colonies, d'une façon générale, vous savez quelle est notre opinion. Nous pensons que, dans l'état actuel, les colonies ont trop souvent constitué de véritables œuvres de rapine par des nations qui invoquaient le droit de civiliser, mais qui n'ont pas regardé aux moyens par lesquels elles ont conquis les territoires, chose d'autant plus abominable qu'elles avaient affaire à de malheureux barbares, à des sauvages qui ne disposaient d'aucun moyen

Fondation Jean Jaurès

militaire moderne pour se défendre et que, par conséquent, la victoire était vraiment facile et sans gloire.
En tout cas, nous n'irons pas jusqu'à dire que la colonisation doit être repoussée. Au point ou en est l'humanité, il y a nécessité ou une utilité à ne pas laisser inexploitées des richesses aujourd'hui enfermées dans le sein du sol même lointain. Admettons donc cette colonisation comme un fait. Mais, nous voudrions au moins qu'elle se fît sur des garanties et pour nous il n'y en a pas de supérieures à l'internationalisation."
Et Renaudel en tirait comme conclusion la condamnation de ce qui était proposé par le traité de Versailles.
En 1928, en ce Conseil national auquel très souvent on se réfère, où se rassemblent les points principaux de la critique Socialiste et déjà s'annoncent les solutions du problème, une motion que beaucoup de vous connaissent, donne l'essentiel de ces solutions. La voici :
"Le Socialisme dit que seule une collaboration entre les individus de toutes races, collaboration fondée sur le principe d'une absolue égalité économique et sociale, peut préparer chez les peuples coloniaux la formation de l'unité d'une conscience supérieure, condition essentielle de leur véritable émancipation.
Par conséquent, le Socialisme condamne l'esprit de conquête et de domination. Il dénonce partout et toujours l'exploitation de l'homme par l'homme, d'un peuple par un autre peuple.
Puis, dépassant le stade de la simple critique du colonialisme, il s'enrichit peu à peu de la recherche patiente et méthodique des moyens de libérer et d'émanciper les peuples coloniaux.
Ne pouvant nier le fait colonial, le Socialisme entreprend, sur le plan de l'action, la lutte contre ce qu'il condamne, le combat pour libérer les populations d'Outremer de la triple oppression capitaliste, impérialiste et raciale, en leur assurant leur place légitime au sein de l'union française."
Et déjà, certains aspects de notre doctrine se prédisent.
Son aspect politique : la lutte contre l'exploitation coloniale ne saurait être séparée de la lutte pour la transformation de la société capitaliste et pour le développement de la démocratie. Les intérêts des travailleurs métropolitains et coloniaux sont solidaires. Ils doivent unir leurs efforts.
Son aspect économique : le Socialisme qui vise à l'exploitation et à la répartition équitable des richesses de l'univers, exhorte les peuples coloniaux à coordonner leurs efforts à ceux des travailleurs métropolitains.
Son aspect international : l'effort poursuivi en commun, en vue d'une collaboration ou d'une association, constitue une étape sur le chemin de la fédération mondiale des peuples.
En 1936, les Socialistes, au sein du gouvernement de Front Populaire, ont pour la première fois l'occasion d'entreprendre une œuvre nouvelle dans les territoires d'Outremer.
Et si notre but ici n'était limité à dégager notre doctrine et nos principes d'action, si nous voulions établir le bilan de l'action Socialiste, de l'action particulière de notre camarade Moutet dès 1936, nous verrions que le Parti peut

déjà être fier des résultats obtenus. Mais, la durée du gouvernement de Front Populaire fut trop courte et, malgré les efforts entrepris, à la veille de la guerre le problème colonial restait entièrement à résoudre.
La guerre et ses conséquences ont multiplié les difficultés et accru l'urgence d'entreprendre une politique neuve. Ce n'est pas la guerre qui a posé le problème colonial.
A la veille du conflit, la situation de l'empire français était alarmante.
Les différents territoires qui le constituaient, bien que jouissant de statuts variés (colonies, protectorats, territoires sous mandat, départements d'Outremer), tous étaient administrés selon un système colonial vétuste. Les populations coloniales étaient soumises à l'exploitation sous toutes ses formes : politique, économique et sociale.
Peu à peu, à des degrés divers mais d'une manière générale, s'éveillait chez les peuples colonisés la conscience de leur condition. Ils n'étaient pas sourds à l'écho de la lutte des classes laborieuses pour la conquête de leurs droits. Ils avaient appris à connaître les idées de liberté et d'émancipation issues des trois révolutions françaises. Celle de 1848 avait donné, ne l'oublions pas, la liberté à 500 000 noirs, par l'abolition de l'esclavage.
Arrive la seconde guerre mondiale. En 1940, pour la première fois, la métropole se trouve coupée et isolée. Une rupture brutale se produit, donnant à certaines colonies une liberté qu'elles n'avaient jamais connue, mais, en même temps, se manifeste chez la plupart d'entre elles le désir de s'unir aux nations démocratiques, pour gagner cette guerre de libération, en même temps que la volonté de rejeter le régime colonial traditionnel.
Les tentatives pour abolir le régime colonial passé se manifestent sous deux aspects :

- prise de position des nations en guerre,
- prise de conscience des populations colonisées.

Mais, nous reviendrons dans quelques instants sur les répercussions de la guerre.
Terminons ce tour d'horizon sur les diverses occasions où des Socialistes ont exprimé la pensée du Parti, sur la problème de la FOM. La dernière en date est l'adoption de la Constitution de la 4ème République.
Il faudrait pouvoir rappeler les remarquables interventions de nos camarades, devant la première et la deuxième constituantes. Le peu de temps dont nous disposons me l'interdit, mais, qu'il me soit seulement permis de rappeler que c'est parce qu'elles étaient animées par les Socialistes Philip, Senghor, Lamine Gueye et d'autres encore, que les deux Commissions ont étudié, élaboré et finalement fait adopter un projet de Constitution de l'union française qui souleva l'enthousiasme et l'espoir des populations d'Outremer.
La domination de fait doit faire place à une collaboration librement consentie.
Mais, l'œuvre ainsi définie est à peine ébauchée. La tâche à accomplir ou plutôt à continuer est immense et de longue haleine, la conjoncture actuelle la rend en outre extrêmement complexe. Il faut désarmer les haines et les colères, arrêter les tueries fratricides. Il faut éliminer les divergences de vue, faire cesser les rivalités de mauvais augure, car "il est des heures où l'on ne joue plus avec les

peuples". Il faut enfin rétablir une économie libérée et asseoir les institutions de l'union française.
Telles sont, camarades, rapidement exposées, bien que cela ait pu vous paraître long, les positions directrices qui ont été affirmées par des Socialistes sur les problèmes coloniaux, sur le problème dit aujourd'hui de la France d'Outremer.
Où en sommes-nous ? Quels sont les événements nouveaux ?
Fidèles à la doctrine de Karl Marx, nous savons que la mission historique du Socialisme est de comprendre le réel et d'agir sur le réel.
Il nous faut d'abord analyser la situation réelle actuelle et étudier les facteurs nouveaux qui ont créé cette situation.
D'abord, la transformation économique a amené un nombre sans cesse croissant de nos frères d'Outremer à prendre conscience, eux aussi, de leur volonté d'émancipation.
En même temps, profitant par là même de notre œuvre émancipatrice, les populations ont vu se préciser leurs aspirations politiques et sociales et, même s'il n'y avait pas eu la guerre, les problèmes qui se posent à nous se seraient posés de toutes façons, avec simplement un peu plus de retard.
Enfin, il est bien certain que l'attitude adoptée par les autres nations n'est pas sans influencer les populations de nos territoires d'Outremer.
Mais, il est évident, que la guerre dont nous sortons a été l'élément, sinon moteur, du moins accélérateur de la situation actuelle.
Les aspirations des peuples se sont précisées. La prise de conscience des peuples d'Outremer est la conséquence directe de la guerre. Ce phénomène s'était déjà produit après la guerre de 1914-1918. (Il faut remarquer qu'après la guerre de 1914-1918, l'éveil des nationalités s'est fait surtout sentir sur le plan européen) Mais, s'il a pris de l'ampleur, c'est en raison de la défaite de la France, en 1940.
La dictature de Vichy a provoqué un sentiment de désaffection sur le plan métropolitain, à la suite des mesures prises par Pétain contre les coloniaux, la réaction politique s'exerçant dans les faits plus que dans les textes, ce qui était la méthode habituelle de Vichy. Elle s'est manifestée, cette dictature, par des mesures de discrimination raciale, multipliant les humiliations. Le système du travail forcé a été renforcé et même pratiqué sur des territoires où il n'existait pas. Des contributions de tous genres ont été imposées, affamant et ruinant les populations.
C'est en Indochine que le gouvernement de Vichy a été le plus loin. L'amiral Decoux pactise avec les Japonais, il conclut avec eux un accord militaire et un accord économique, il fait interner ou déporter 80 000 Annamites, c'est l'amiral Robert aux Antilles, l'amiral Abriat puis le gouverneur Chatel en Algérie, c'est l'amiral Esteva en Tunisie, le gouverneur Boisson en AOF.
Alors, se manifestent des réactions qui ont été de trois sortes. D'abord, le désespoir, puis la désaffection, parfois enfin la résistance. Deux des plus grands chefs africains se suicident, en signe de protestation solennelle contre la politique de Vichy. On assiste à la naissance et à la répression de mouvements plus ou moins nationaliste s et séparatistes, suscités par une réaction de désaffection ou d'hostilité. L'attraction vers les nations alliées et vers la France

combattante engendre un mouvement de résistance. (Remarquons bien, à ce propos, que seuls des noirs furent, en Afrique, fusillés comme gaullistes) Il se produit une émigration constante des populations africaines vers les colonies anglaises, des antillais vers les Etats-Unis.
La propagande japonaise, de son côté, s'emploie à détacher les masses indochinoises de la France, en prêchant la constitution d'un rassemblement des peuples orientaux, dans la cadre de la grande Asie.
Après la libération, la situation s'aggrave par suite des erreurs qu'accumulèrent le gouvernement provisoire et ses représentants Outremer. Les déclarations des alliés et de la France combattante avaient fait naître de grands espoirs vite déçus. Trop souvent, on conserve les vieilles méthodes de la 3ème République. On promet sans tenir. On laisse en place les fonctionnaires de Vichy et en liberté les collaborateurs.
La conférence d Brazzaville (janvier 1944) se contente d'être réformiste. Elle déçoit les Africains.
Sur le plan économique, mêmes constatations. C'est le règne de l'inégalité et de la domination.
Sur le plan local, se manifeste une disproportion énorme entre les travailleurs et les possédants.
Sur le plan des relations avec la métropole, c'est le régime du pacte colonial qui continue.
Le capitalisme s'est opposé à tout progrès pour conserver ses immenses privilèges (économie primaire, pas d'industrie, bas salaires, pas de technique d'exploitation ou de travail).
Or, en 1940, la France demande à ses colonies un effort de guerre qui les appauvrit. Les denrées et produits d'origine européenne se raréfient, d'où la hausse des prix et l'apparition du marché noir. On pratique un système de réquisitions et de distribution de rations, mais ces rations sont insuffisantes, c'est le dénuement, c'est la famine.
A coté de cela, on voit apparaître de nouveaux riches, accapareurs, ce qui accentue encore le déséquilibre économique. On délaisse certaines productions qui alimentaient le marché mondial, pour en improviser d'autres, indispensables aux besoins immédiats, c'est ainsi qu'aux Antilles, on arrache des cannes à sucre pour les remplacer par des cultures vivrières. Des cultures doivent être abandonnées faute d'écoulement, en particulier celle ces bananes.
Il est vraiment lamentable de voir que tant de possibilités ont été négligées, simplement parce que les blancs ne songent qu'aux profits qu'ils tireront de l'exportation, sans avoir le moindre souci des nécessités locales les plus urgentes.
(Applaudissements)
Les méthodes d'exploitation et de travail restent archaïques, il n'y a que peu ou pas d'industrie, la production conserve son caractère traditionnel, portant sur les produits dits exotiques. La domination des trusts s'exerce sans frein et sans contrôle, et on peut dire que l'Afrique tout entière est sous la coupe du plus grand trust mondial, Unilever.

Collection Jean-Lacroix

Au point, de vue commercial, les courants commerciaux se sont détournés pendant la guerre, au profit des Anglo-saxons. La part de l'Angleterre, dans le commerce extérieur des territoires d'Outremer, a triplé. Celle des Etats-Unis a quadruplé.
En ce qui concerne la commerce intérieur, la guerre a accentué l'insuffisance de la production en face des besoins. C'est le régime de la sous-consommation, générateur de misère, de mortalité et de mécontentement.
Il est à peine besoin de dire quelles ont été les répercussions de cette situation sur le plan social.
La condition sociale est fonction du système économique, de son développement et de son fonctionnement. Jusqu'à la constitution de l'union française, on peut assurer que, d'une manière générale, la condition des travailleurs demeurait le fait exclusif de l'administration. Celle-ci considérait la main-d'œuvre comme un simple instrument de "mise en valeur".
Quant à la réglementation du travail, elle résulte du Code de l'indigénat et comporte des textes qui sont spéciaux à chaque territoire. Les rapports entre salariés et employeurs sont fondés uniquement sur le contrat de droit commun.
La médecine et l'école ont été en régression sous Vichy, ce qui s'est traduit par le développement des maladies et de la mortalité et par la politique du numerus clausus qui chasse des écoles certaines catégories d'enfants.
Enfin, la guerre a précisé et accéléré le processus de transformation ou de liquidation des empires coloniaux, à cause des relations et de la politique internationale.
On assiste, en effet, à une prise de position de toutes les grandes nations.
Celles qui, comme l'Angleterre ou les Pays-Bas, ont été amenées à affirmer par des réalisations concrètes leur position nouvelle.
Celles encore, comme les Etats-Unis ou l'URSS, qui n'avaient pas d'empire colonial et affirmaient, avec une aisance pas toujours désintéressée, des positions de principe.
L'Angleterre, fidèle à une vieille tradition, essaie de devancer les événements. Je ne citerai que les récentes décisions concernant l'Inde ou la Birmanie, par ailleurs, elle sait orchestrer la propagande sur ses réalisations, je n'en veux pour preuve que les déclarations du colonel Staley, ministre des Colonies, en mars et en juillet 1943, les lois sur le développement et la prospérité des colonies, de 1940 et 1945, et la tolérance qu'elle a manifestée à l'égard du mouvement du West african secretariat, qui demande la formation d'un Etat fédéral de l'Ouest Africain.
Les Pays-Bas se trouvent sensiblement dans la même situation que nous.
L'URSS proclame le droit à l'indépendance totale de tous les peuples d'Outremer, et ce serait là une belle position théorique, encore que cette indépendance puisse constituer et constitue souvent, dans la réalité, une régression sociale. Mais, cette théorie elle-même, la Russie ne l'applique pas, et on la trouve, quand elle est en cause, surtout préoccupée de s'opposer aux mouvements de sécession. N'en prenons comme exemple que la répression de la tentative de sécession de la Géorgie.

Quant aux Etats-Unis, il nous faut bien aussi faire quelques réserves sur le caractère désintéressé de leurs affirmations de principe. Certes, la charte de l'Atlantique proclame le "respect du droit qu'ont les peuples de choisir la forme de gouvernement sous lequel ils veulent vivre", et les syndicats américains prennent position contre le colonialisme.
Wendel Wilkie se rend en extrême orient et publie, au retour, un écrit retentissant, par lequel il lance l'idée de l'indépendance des peuples d' extrême orient. Les Etats-Unis ont les yeux fixés sur l'Indochine. Ils accordent, en 1946, l'indépendance aux Philippines.
En réalité, Ils se moquent bien de leur influence politique. Ce qui les intéresse, c'est de maintenir les liens de sujétion économique. Leur forme d'impérialisme est économique.
Mais, désintéressée ou non, ces prises de position des uns et des autres ont des retentissements profonds sur les sentiments qui agitent les populations des territoires d'Outremer.
Tels sont, camarades, les éléments essentiels de la situation actuelle.
Sans doutes, ce tour d'horizon, pourtant trop long, est-il incomplet encore, mais il peut servir de base à une étude tendant à fixer la position actuelle du Parti sur ces problèmes.
Telle était donc la situation des territoires d'Outremer au sortir de la guerre, et nous allons voir maintenant quelle a été notre attitude depuis la libération.
Les Socialistes, dès la libération de l'Afrique du Nord, proposent des réformes de structure, en des projets déposés à l'assemblée consultative d'Alger.
A chaque Congrès Socialiste (Congrès Socialistes nord-africaine de 1945 et 1946, Congrès Socialistes métropolitains) l'abolition du régime colonial est réclamé et des solutions sont proposées.
Je l'ai déjà rappelé : aux deux assemblées constituantes, l'action Socialiste en faveur de l'organisation de l'union française s'est affirmée.
Les représentants Socialistes ont été les seuls à défendre la thèse du "collège unique", appliqué à tous les territoires de l'union.
La groupe Socialiste a proposé à l'Assemblée constituante un projet de Constitution de la République et de l'union française. Pour la première fois étaient reconnus à des populations qui n'en avaient jamais joui, des droits politiques, économiques et sociaux égaux à ceux des citoyens de la métropole.
Ce projet apporte :
1 - Une définition essentiellement conforme aux principes Socialistes. L'union française sera :
"Une union de peuples libres qui, rejetant toute exploitation de l'homme par l'homme, réalisent la liberté et l'égalité devant la loi de tout être humain, sans distinctions de sexe, de couleur, de religion ou d'opinion."
2 - L'affirmation du principe de libre détermination et la création d'institutions autonomes :
"Le peuple français n'a à l'égard des peuples formant avec lui l'union française, d'autre dessein que celui d'une coopération fraternelle, en vue de leur évolution vers la pleine autonomie culturelle, économique et politique."

Mais, la Constitution, où d'ailleurs n'était entré, malgré nos efforts, qu'une partie seulement du projet Socialiste, fut repoussée en mai 1946. Le MRP et le RGR firent pression sur le gouvernement Bidault qui imposa, en fin de compte, à l'assemblée, le principe de la "charte octroyée", le double collège dans certains cas et certains territoires, enfin la mutilation des attributions des assemblées locales.
Quoi qu'il en soit, le vote de cette Constitution a assuré la victoire des forces démocratiques sur la réaction. Et cette victoire est le garant, pour les peuples de l'union, de leurs libertés et de leurs possibilités d'émancipation.
Mais, l'œuvre entière est à entreprendre. Le Socialisme seul en a les moyens. Il repose sur des principes valables pour notre société et pour les sociétés en formation. C'est pourquoi notre Parti qui a été à la base de la Constitution, se doit d'en poursuivre l'application concrète dans tous les territoires de l'union.
Dans ce but, il nous faut donc affirmer une ligne directrice et présenter notre programme.
Ici, quelques affirmations de
Ligne du Parti. Ici quelques affirmations de principe :

- Poursuivre la lutte contre l'exploitation colonialiste et défendre les intérêts de tous les travailleurs de l'union.
- Exploiter et distribuer toutes les richesses de l'union, dans le seul intérêt des masses laborieuses et dans la plus large coopération.
- Poursuivre jusqu'à leur pleine autonomie l'émancipation des peuples de l'union, dans le cadre d'une communauté fraternelle.
- Promouvoir les principes de liberté, d'égalité et de fraternité :

De liberté, en donnant comme but ultime à nos efforts l'émancipation des populations indigènes, émancipation qu'elles trouveront dans une union toujours plus intime avec la France démocratique et Socialiste.
D'égalité, en s'opposant aux doctrines imbéciles et abominables du racisme, en considérant les hommes d'après leur seule valeur et non d'après la couleur de leur peau.
De fraternité, en unissant tous les hommes, sans distinction d'origine ou de croyance, dans le respect des mœurs, des coutumes et de la religion de chacun.
Et, la ligne ainsi définie, nous en arrivons à essayer de dégager un programme. Je crois possible d'en définir ainsi les grandes lignes :

- Politique d'association des peuples.
- Emancipation sociale des populations d'Outremer.
- Emancipation économique de ces territoires.

(Applaudissements)
Sur le plan politique, nous pensons que l'association des peuples dans une communauté fraternelle est la meilleure garantie de leur liberté et de leur émancipation. Nous ne voulons pas l'imposer, mais la rendre désirable. Il nous appartient de les mettre en garde contre le séparatisme et contre la convoitise des grands impérialismes.
Rappelons la formule de quelqu'un qui n'est pas des nôtres, Ferrat Abbas : "ni tutelle, ni nouveaux maîtres, ni séparatisme."

Fondation Jean-Jaurès

Si l'on analyse le phénomène du séparatisme, on découvre qu'il est un réflexe de défense contre une politique de tutelle et qu'il ne constitue pas un moyen de libération véritable. Le monde actuel ne peut plus s'accommoder d'un morcellement de pays désarmés qui risquent de devenir la proie des grandes puissances impérialistes.
Au contraire, les Socialistes veulent un système fédéral dans lequel des pouvoirs de plus en plus étendus seront attribués aux assemblées locales.
C'est par leur truchement que les populations feront leur apprentissage de la démocratie politique et feront connaître leurs revendications et leurs aspirations.
En retour, les populations de l'union doivent apporter à la France toute leur aide dans la poursuite d'une politique démocratique et sociale et la lutte contre la réaction et le fascisme.
La grande réalité de l'heure actuelle est l'interdépendance des intérêts et des besoins.
Il faut donc penser à satisfaire les besoins, besoins économiques, besoins sociaux et besoins culturels.
Sur le plan économique, notre programme est de faire l'économie planifiée de l'union.
Rompant avec le régime du pacte colonial, cette économie sera planifiée et coordonnée, en vue de la meilleure utilisation de toutes les richesses du sol et du sous-sol. Elle renoncera à la conception romantique de la production exotique et créera dans les territoires de l'union la grande industrie qui exige un équipement moderne et un appareil technique.
De plus, pour être efficace, ce plan exige :

- Une réforme agraire, avec retour à la collectivité des grands domaines de la colonisation, et en premier lieu ceux des grandes compagnies concessionnaires.
- La socialisation des entreprises d'intérêt public et des monopoles de fait.
- L'organisation du crédit par la socialisation de toutes les institutions de crédit colonial et la création de banques nationales et fédérales.
- L'octroi aux populations de tous les moyens qui leur permettront de participer à l'économie de leur pays, par des écoles techniques, des usines modèles, un outillage moderne, sur tous les plans de la gestion, et non plus à titre de main-d'œuvre.
- Enfin, nous attachons la plus grande importance à la création de coopératives qui soustrairont les travailleurs à l'emprise des trusts, et leur donneront le goût du travail, la persévérance, la confiance dans l'œuvre qu'ils accomplissent.

Sur le plan social, la condition de l'émancipation des masses populaires et du développement économique de l'union est la libération des trois fléaux : la misère, la maladie, l'ignorance.
Application de la législation du travail de la métropole à tous les territoires sans distinction, et reconnaissance du droit syndical.
Le problème sanitaire. L'émancipation ne pourra se réaliser tant que les populations ne se développeront pas sainement, et il faut signaler à cet égard

Collection Jean Jaurès

que, dans le Cameroun, il y a 90% de syphilitiques, alors que la maladie du sommeil est partout en progrès.
Il faut améliorer les conditions d'hygiène à la maison, au travail et à l'école.
Il faut que le service médical dépiste les maladies endémiques, par la création d'une médecine à caractère collectif et itinérant, la création de carnets sanitaires individuels, la formation de groupes mobiles de médecins prospecteurs.
Au point de vue éducatif, multiplier les écoles tant pour l'enseignement général que pour l'enseignement technique, l'éducation physique et les sports.
Sur le plan culturel, le problème doit être dominé par le souci de respecter la personnalité ethnique et culturelle des divers groupements humains. Nous préférons à la thèse de l'assimilation qu'utilisent dangereusement les réactionnaires, celle du progrès interne, doctrine de Félix Eboué, qui assure l'émancipation dans le respect de la personnalité originale des peuples.
Il ne s'agit pas d'aller dans le sens du conservatisme social, mais de poursuivre une politique de tolérance et de discrimination des valeurs humaines.
Sur le plan culturel, cette politique fera s'épanouir, chez les différents peuples, les arts majeurs et mineurs, au lieu de les étioler en imposant les goûts et les productions de l'ancien et du nouveau monde.
Enfin, ne l'oublions pas, bien qu'il faille faire preuve dans ce domaine de mesure et de patience, il faudra envisager aussi l'émancipation de la femme. Cela fait partie de la lutte contre tous les préjugés, toutes les croyances, tous les fanatismes qui divisent.
(Applaudissements)
En conséquence, nous luttons contre tout ce qui nous sépare des populations de l'union et contre tout ce qui les divise entre elles.
Cette œuvre ne sera complète et féconde qu'à deux conditions :

- Que les populations s'efforcent elles-mêmes d'y parvenir et y participant dans tous les domaines, par une accession à toutes les fonctions. C'est le principe du cadre unique.
- Que toutes les garanties de liberté et de démocratie sociale soient exigées, dans le cadre des institutions.
- Que l'on mette en fonction, du bas en haut de l'échelle administrative, des hommes nouveaux, conscients de la mission qu'ils ont à remplir et dont l'esprit républicain et social rendra plus étroits et plus confiants les rapports entre tous les peuples de l'union française.

(Applaudissements.)
Telles sont, camarades, les conclusions auxquelles notre Commission s'est arrêtée.
Conscients du réel, mais inlassablement tendus vers l'idéal, nous aiderons nos frères d'Outremer à nous rattraper sur la route commune, pour œuvrer ensuite avec eux à créer cette vaste fédération des peuples universelle, fraternelle et Socialiste.
(Applaudissements prolongés)

Coll. Fondation Jean Jaurès

Le président - La discussion est ouverte, sur les conclusions du rapport que vient de présenter notre camarade Guy Mollet.
Je répète qu'il ne s'agit pas pour l'instant des questions particulières qui peuvent intéresser tel ou tel des territoires d'Outremer, mais simplement du point de vue général que vient d'exposer le rapporteur. Un rapport spécial sera fait, pour l'Indochine et les autres territoires d'Outremer.

Paul Valentino - Je demande que le rapport de Guy Mollet soit publié sous forme de brochure.

Léon Boutbien (Seine)

Camarades, je prends la parole sur cette question de la doctrine Socialiste concernant les territoires d'Outremer, non en tant que membre du Comité directeur, mais au nom de la fédération Socialiste de la Seine unanime qui a tenu, au moment où j'étais l'objet de violentes attaques de la part de la réaction, à me déléguer, pour parler de ce problème devant le Conseil national.
Je n'aborderai pas l'aspect politique de la question. Je voudrais simplement essayer de dégager une doctrine Socialiste, doctrine qui, vous le savez, a évolué, en matière de territoires d'Outremer.
Lorsqu'on se réfère au passé, notre camarade Guy Mollet le disait tout à l'heure, on ne trouve pas de discussion sérieuse, sur le plan doctrinal, tout au moins sur les aspects pratiques du problème, au cours de nos précédents Congrès, et il est indispensable, pour la compréhension même des aspects particuliers de questions, sur lesquelles d'ailleurs je me réserve de revenir, de dégager une doctrine d'ensemble, une doctrine cohérente.
Il est évident que, le Socialisme étant une doctrine internationale, cela signifie que la réalisation du Socialisme comporte la participation de tous les peuples, indépendamment des questions de races ou de couleurs et que c'est là une condition indispensable à son succès.
Le fait d'affirmer ainsi le caractère international du Socialisme, le fait d'affirmer que le Socialisme est inséparable de la liberté, aussi bien des nations que des individus, constitue à lui seul une doctrine fondamentale, sur laquelle il ne peut y avoir entre nous aucune discussion. Mais il est évident que nous devons, pour réaliser cette conception d'ensemble, tenir compte de la dialectique de l'histoire, tenir compte des obligations qui nous sont faites par l'histoire et essayer de dégager originalement toutes les positions du Socialisme.
Nous avons toujours dénoncé le colonialisme. Je ne reviendrai pas sur cette dénonciation qui n'est pas l'objet de mon exposé. Mais, il faut comprendre qu'il y a eu deux tendances contradictoires dans le développement de l'impérialisme. La première phase de l'impérialisme a été marquée par une sorte de mouvement d'indépendance nationale, l'indépendance nationale étant alors la condition même du développement de l'impérialisme. Puis, dans une seconde phase, l'impérialisme atteignant sa période de maturité, était obligé de briser ses cadres nationaux exposés à la concentration de la vie économique du monde qui faisait

Fondation Jean Jaurès

obstacle à son développement. Nous sommes dans cette seconde phase qui pose pour nous des problèmes graves et immédiats.
D'abord, l'impérialisme n'a jamais pu concevoir association qu'à travers la conquête, et lorsqu'il proposait un exutoire au sentiment national, il le proposait à travers l'assimilation. Or, les Socialistes pensent que l'assimilation n'est pas une formule qui convient, car en définitive personne ne peut prétendre qu'il y ait une race élue, pas plus que personne ne peut prétendre qu'il y ait une civilisation supérieure à toutes les autres. Nous pouvons donc condamner cette assimilation, en tant que moyen d'affranchissement colonial, telle qu'elle nous est proposée par la bourgeoisie.
Et alors, nous arrivons, au jour du Congrès, à travers cette seconde guerre mondiale qui a coupé pendant plus d'un lustre la métropole des territoires d'Outremer, à nous apercevoir que notre pacte colonial, vieux de plus de trois cents ans, a été rompu par les événements eux-mêmes.
A partir du moment où les territoires d'Outremer ont eu accès au marché mondial, à partir du moment où le fait colonial s'est ainsi transformé, automatiquement s'est créée une politique qui a été l'aliment de l'action d'émancipation coloniale que nous voyons dans tous les pays du monde.
C'est là un événement extrêmement emportant qui mérite d'être retenu, car c'est précisément la guerre mondiale qui a inauguré le processus de décomposition de l'impérialisme.
Aujourd'hui, nous avons à choisir entre l'alternative suivante : ou bien, essayer de rétablir le statu quo antérieur, c'est-à-dire le colonialisme par la force et la reconquête, ou bien essayer de jeter les bases d'une nouvelle association.
Devant cette alternative, les Socialistes n'hésitent pas : il est nécessaire de trouver une formule nouvelle d'association qui puisse remplacer définitivement l'ancien pacte colonial.
Mais alors, se pose pour nous un problème tactique : est-ce que la libération des populations doit être une libération totale immédiate, susceptible d'aboutir à une association, ou au contraire est-ce que cette libération doit se faire d'une façon progressive, avec l'aide des peuples d'Outremer et de la démocratie française ? C'est dans cette alternative que nous sommes placés en ce moment.
Des théoriciens se sont penchés sur ces questions, spécialement des théoriciens marxistes, je dirai même que les grandes études qui ont été faites sur le problème colonial ont été l'œuvre de Lénine. Mais, ces grandes études sont aujourd'hui dépassées. Elles sont dépassées car, en définitive, ce que demandai Lénine, c'était en quelque sorte d'instaurer un mouvement de sécession dans chaque colonie, un mouvement de séparatisme. Il considérait, en effet, que le séparatisme colonial, dans la mesure où il affaiblissait l'impérialisme, était un facteur révolutionnaire.
Or, aujourd'hui, nous sommes dans une circonstance nouvelle, nous sommes placés devait de nouveaux problèmes.
Ces problèmes, quels sont-ils? D'abord, la grande illusion que constitue la souveraineté nationale. A un moment de l'histoire où la notion de souveraineté nationale a été remplacée par la notion de puissance, à un moment où le fait

d'accéder à l'indépendance ne signifie pas accéder à la souveraineté nationale, du fait de la puissance internationale, il est bien évident que pousser dans le sens du séparatisme, pousser dans le sens de la sécession, n'atteindrait pas le but que le Socialisme nous propose.
Cette liberté serait peut-être la liberté de choisir d'autres maîtres, ce ne serait pas la liberté que le Socialisme entend apporter aux peuples d'Outremer.
(Applaudissements)
Ce qui nous préoccupe, c'est évidemment le problème tactique. Lorsque nous examinerons tout à l'heure les cas particuliers aux différents peuples d'Outremer, nous serons obligés de revenir à ces considérations doctrinales qui peuvent vous paraître abstraites, mais qui serrent la réalité de très près, car, si nous n'avions pas des conceptions théoriques, nous pourrions craindre que des conflits s'opposent à nous.
Je pense donc que nous devons dépasser le stade du séparatisme pur et simple, dans l'intérêt même des peuples coloniaux.
Il s'agit maintenant d'établir un contrat librement accepté, une association entre les territoires d'Outremer et la métropole.
Mais, le fait d'accéder à cette notion du contrat librement consenti implique nécessairement de la part du peuple de la métropole la reconnaissance au droit de libre acceptations des peuples coloniaux, de même qu'il constitue pour ces peuples le refus d'une libre union. S'il n'en était pas ainsi, si on ne reconnaissait pas aux peuples coloniaux le droit de se séparer de la métropole, de même qu'on leur reconnaît le droit de se rattacher à la métropole, il ne pourrait pas être question de libre contrat entre nous. Ce serait le renouvellement de ce qu'on a appelé la collaboration sous l'occupation allemande, la kollaboration avec un k, où en définitive les initiatives partaient d'un seul coté.
(A ce moment, Léon Blum fait son entrée dans la salle du Conseil national, salué des applaudissements répétés des membres du Conseil.)
Camarades, je suis heureux, comme vous, de saluer la présence de notre cher ami Léon Blum.
Je continue l'exposé un peu aride, un peu doctrinal de cette question, en m'excusant de cette aridité que je crois indispensable à la compréhension des cas particuliers qui viendront tout à l'heure en discussion.
Comme je l'ai indiqué, je n'aborde pas l'aspect politique du problème, mais seulement l'aspect doctrinal.
Je disais donc que, pour qu'un contrat puisse librement s'établir entre les territoires d'Outremer et la métropole, il est indispensable - ceci peut sembler contradictoire en apparence, mais en fait correspond à la réalité - il est indispensable que pays métropolitain reconnaisse la liberté de séparation aux peuples coloniaux, en même temps que les peuples coloniaux reconnaissent la nécessité d'une liberté d'union avec la métropole, et c'est là précisément que se trouve la tâche particulière au Socialisme. C'est dans la mesure où cette notion sera admise qu'une association pourra conduire les peuples à une véritable liberté, à une véritable indépendance, et c'est la tâche particulière de notre Parti de faire comprendre aux peuples d'Outremer qu'un mouvement de sécession

n'aboutirait pas pour eux à une véritable libération, mais tout au plus, dans les cas les plus favorables, à déplacer l'injustice en faveur des catégories privilégiées des territoires coloniaux ou même en faveur de nationalismes étrangers. Ils n'arriveraient, dans le monde moderne, qu'à changer de maîtres, à une exploitation dont le caractère fondamental ne serait pas modifié.

Notre parti, en même temps qu'il reconnaît cette liberté essentielle des aspirations des peuples d'Outremer, doit démontrer que, dans les circonstances présentes, en fonction de la conjoncture économique, ce n'est pas dans la voie de la sécession que les peuples d'Outremer peuvent trouver leur véritable libération, mais au contraire dans la voie d'une association librement et démocratiquement consentie.

(Applaudissements)

Mais, vous sentez bien que cette association ne doit pas être une illusion, que nous ne devons pas nous contenter de grandes formules, et encore faut-il donner une réalité concrètes à ces formules. Il ne s'agit pas pour nous de rétablir le pacte colonial d'une façon ou d'une autre, et pour ne pas rétablir ce pacte colonial, il faut que nous acceptions cette idée fondamentale que la métropole n'a pas à jouir d'un régime économique favorisé ou privilégié dans les territoires d'Outremer.

Si nous reconnaissions pour la métropole le droit à un régime privilégié dans les territoires d'Outremer, nous sommes assez marxistes pour savoir que nous obtiendrions des privilèges précisément au détriment de la liberté de ces territoires. Et c'est là que se trouve la césure, nette et radicale, entre les éléments d'interprétation des doctrines de la bourgeoisie et le marxisme Socialiste. C'est que le fait de l'association n'implique pas un régime favorisé, un régime de priorité à l'avantage de la métropole. Ce que nous pouvons obtenir, c'est la faculté de nous procurer les marchandises dont nous avons besoin, mais nous devons aussi permettre aux territoires d'Outremer le libre accès au marché mondial.

Je pense donc que, là encore, nous envisageons d'une certaine manière le pacte colonial et que nous n'avons pas à répudier la notion d'autonomie.

J'entends bien que le fonctionnement démocratique des Etats doit être introduit par échelons, et que la démocratie exige un certain apprentissage. L'autonomie serait précisément l'occasion d'organiser cet apprentissage.

Il faut que toutes les questions se règlent pacifiquement et que ce soient les populations des territoires d'Outremer qui décident de leur sort. Il ne faut pas instituer ou maintenir des rapports de subordination. Mais, entre autonomie et indépendance, il y a un large fossé et autant je suis pour l'autonomie, autant je suis contre l'indépendance.

En effet, l'indépendance supprime ce lien indispensable qui doit associer chaque territoire d'Outremer à la métropole. Non pas pour tous les problèmes, mais pour les problèmes qui sont du ressort de la confédération que nous appelons l'union française.

Il est évident qu'élargir la notion d'autonomie jusqu'à la politique locale est chose nécessaire. Mais, d'un autre côté, on ne peut pas demander à ces

Fondation Jean Jaurès

territoires d'Outremer de régler les grands problèmes de la défense commune, de la politique internationale ou même de la représentation extérieure.
Il y a donc une nuance, une césure, et nous devons avoir la clairvoyance de le démontrer.
Par ailleurs, il est évident que la nature du contrat d'association qui doit réunir la métropole aux différents territoires d'Outremer doit tenir compte du développement technique, culturel et de la civilisation de chacun de ces territoires. Il est évident que ce contrat doit être différent, suivant qu'il s'adresse aux pygmées de l'Afrique ou aux Vietnamiens.
C'est pourquoi il serait possible, dans une fédération tenant compte de ces notions, de former une union française, dans laquelle la métropole aurait à arbitrer l'ensemble.
Voilà quelle est la conception vers laquelle nous voulons tendre, en tant que Socialistes, pour marquer notre originalité dans le problème.
Mais, il est évident qu'au fur et à mesure de l'évolution interne de chaque fédération, ce contrat devrait être modifié, de même qu'au fur et à mesure du progrès du Socialisme dans le monde, nous modifions l'ensemble du problème, puisque nous allons vers la forme nouvelle d'une fédération mondiale.
Voilà, camarades, les quelques observations d'ordre doctrinal que je m'excuse de vous avoir présentées d'une façon un peu didactique, un peu aride. Je tenais à le faire, parce que j'estime que, dans le problème qui nous préoccupe, nous ne devons pas seulement nous attacher à la solution des problèmes immédiats, mais nous devons encore et davantage savoir quelle est la doctrine de notre Parti, et nous devons aussi avoir le courage de dire à nos camarades d'Outremer qu'ils se trompent, lorsqu'ils croient trouver la liberté et l'indépendance par la sécession, alors qu'ils trouveront, dans une autonomie démocratique une base féconde.
C'est pourquoi, à l'intention du Conseil national, j'ai rédigé un texte qui a reçu l'approbation de la fédération de la Seine et qui pourrait faire l'objet d'une résolution sur le problème d'ensemble. Je vous demande de la retenir, pour la rédaction d'un texte commun.
(Boutbien donne lecture de son texte)
Voilà, camarades, le texte que je propose aux discussions de la Commission des résolutions. Vous verrez que nous avons essayé de nous dégager de la phraséologie classique, pour nous efforcer de toucher de près le concret et le réel. Il y a des faits dont on dit qu'ils sont périmés. Il fallait en tenir compte dans une résolution Socialiste. Je pense que nous pouvons marquer notre originalité et notre effort.
(Applaudissements)

Gaston Defferre (Bouches-du-Rhône)

Camarades, après l'exposé que vous venez d'entendre, je vais descendre à un examen plus réaliste des choses. Ce n'est pas du tout dans l'intention de critiquer Boutbien, j'approuve, au contraire, tout ce qu'il vient de dire et je le

Fondation Jean Jaurès

félicite du discours qu'il vient de faire, mais, c'est parce que nous allons avoir à mettre en œuvre les principes qu'il vient de définir.
Nous aurons à les mettre en œuvre, parce que, si l'union française existe sur le papier, si elle a été définie, elle n'a pas encore été créée dans la vie. Ce qu'il faut, c'est maintenant la créer, la faire fonctionner, mettre en mouvement ses différents organismes. Cette tâche a une importance considérable, car elle est une œuvre humaine, une œuvre qui doit édifier une construction, qui doit se situer dans la vie, une œuvre dans laquelle nous aurons à tenir compte de tous les éléments humains.
Nous serons obligés d'en tenir compte à chaque instant des discussions qui vont se dérouler et des décisions qu'il faudra prendre, et, je voudrais attirer l'attention du Conseil national sur quelques-uns des problèmes qui vont se poser à nous, problèmes sur lesquels il sera bon que le Conseil national se prononce.
Avant toute chose, il faut que nous connaissions la position du Parti sur l'organisme de base de l'union française, sur les assemblées locales.
Tout à l'heure, Boutbien vous disait que nous devons donner l'autonomie aux territoires d'Outremer. Je suis d'accord avec lui sur ce principe et c'est précisément dans la précision que nous apporterons sur la compétence et le fonctionnement des assemblées locales que nous allons pouvoir mesurer quelle autonomie nous voulons réellement donner aux territoires d'Outremer.
Pour ma part, je pense que nous devons donner à ces assemblées locales une très large compétence et que notamment nous devons leur laisser le pouvoir de statuer en matière financière, c'est, concernant les budgets locaux, une des revendications de nos camarades des territoires d'Outremer, et je pense que si on ne leur donnait pas cette compétence, elles n'auraient en réalité aucun pouvoir, car si elles ne pourraient voter leur propre budget, il ne saurait plus être question d'une véritable autonomie locale.
Je sais et notre ami Marius Moutet sait mieux que personne quelle révolution il va falloir, accomplir car à partir du moment où les élus des territoires. d'Outremer vont avoir à discuter leur budget, il est certain que beaucoup de critiques seront formulées, beaucoup de réserves seront apportées, beaucoup de changements devront intervenir. Mais, si nous ne voulons pas, à l'avance, accepter ces critiques, ces réserves et même ces changements, il est inutile de parler d'un pouvoir à donner à ces assemblées locales.
(Applaudissements)
Dans ce domaine, il m'est personnellement agréable de rendre hommage à l'attitude de notre camarade Marius Moutet. La législation en vigueur permettait au ministre de la France d'Outremer de statuer en la matière par voie de décret. Cette disposition législative qui pourtant avait été votée par une large majorité de l'assemblée, avait soulevé une certaine émotion parmi nos collègues représentant les territoires d'Outremer. Moutet, sans même attendre d'être saisi d'une demande de la Commission de la France d'Outremer, nous a fait savoir qu'il déposerait sur le bureau de l'assemblée un projet de loi, de façon que les représentants élus de l'union française puissent se prononcer sur la façon dont seraient organisées les assemblées locales.

En agissant ainsi, Marius Moutet s'est conformé aux principes et à la doctrine de notre Parti, et ces derniers temps il a été attaqué par certains hommes qui ont prétendu soit que cette politique serait néfaste aux intérêts de la France parce que trop libérale, soit au contraire que le Socialisme était rétrograde en cette matière, Moutet a prouvé que, quand nous faisions des promesses, nous étions capables de les tenir.

(Applaudissements)

Je n'en dirai pas davantage à ce sujet, et je vais maintenant aborder la deuxième partie de mon exposé, pour dire quelques mots des questions économiques.

Boutbien vous a dit qu'il fallait rompre avec l'ancien pacte colonial. Il a eu raison d'insister sur ce point, mais, il faut ajouter qu'il y a là encore une sorte de contradiction entre la liberté que nous avons affirmée et que nous sommes en train de donner aux territoires d'Outremer, et la situation économique dans laquelle nous trouvons, par rapport à ces territoires.

En effet, s'il s'est produit une large évolution en matière politique, la même évolution ne s'est pas manifestée en matière économique. A l'heure actuelle, bien que le pacte colonial ait été politiquement répudié, on peut dire que, dans son essence principale et en tout cas mais ses manifestations les plus importantes, il subsiste encore. Si on étudie, par exemple, les régimes douaniers, on s'aperçoit que la France est à peu près le seul fournisseur possible pour les territoires d'Outremer, et que les produits de ces territoires ne peuvent être dirigés pratiquement que vers la métropole;, on s'aperçoit aussi, chose plus grave encore, que ces produits sont dans la plupart des cas exportés, c'est-à-dire qu'ils servent à procurer des devises à la métropole, sans que les territoires d'Outremer soient eux-mêmes autorisés à exporter directement, et qui leur permettrait d'obtenir des devises qu'ils emploieraient à leur rééquipement. On arrive ainsi à une injustice économique que nous devons réparer.

Nous devons la réparer d'abord en révisant une fois pour toutes les principes du pacte colonial. Nous devons la réparer ensuite en tenant compte plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent de l'existence des richesses des territoires d'Outremer, dans l'établissement du plan. Il existe actuellement un plan de la métropole et un plan des territoires d'Outremer. Je dois dire que le plan des territoires d'Outremer qui devrait pourtant occuper dans l'ensemble une place importante, est en réalité considéré comme le parent pauvre et qu'on n'y a pas encore suffisamment inscrit dans les faits l'importance des territoires qu'il intéresse ni le rôle qu'ils doivent jouer dans ce qui devrait être le plan d'ensemble de l'union française.

(Applaudissements)

Au point de vue social, de larges réformes ont déjà été réalisées par notre ami Marius Moutet. Je n'ai pas insisté tout à l'heure sur le travail qu'il a fourni pour essayer d'apporter une amélioration; mais nos camarades savent que le travail s'est poursuivi, que certaines juridictions spéciales ont été supprimées notamment, et qu'ainsi, ce qui restait de l'esclavage - le mot n'est pas trop fort - dans les territoires d'Outremer, a été supprimé.

Mais, Camarades, ce n'est pas suffisant. Il est nécessaire que les lois sociales, que la législature du travail, que l'ensemble des mesures dont bénéficient les travailleurs de la métropole soient appliquées dans les territoires d'Outremer. Je sais qu'il n'est pas possible d'appliquer l'ensemble de cette législation sociale à tous les territoires d'Outremer d'un seul coup, je sais qu'il faudra une adaptation progressive. Mais nous devons, après la position qu'a adoptée la CGT, nous efforcer de faire appliquer la législation sociale métropolitaine dans les territoires d'Outremer.

Voilà, camarades, ce que je voulais vous dire. Vous le voyez, mes explications ne sont pas très longues. Elles ont pour objet de vous faire toucher du doigt les difficultés pratiques que nous allons rencontrer et le problème que nous allons avoir à résoudre au Parlement, dans les jours ou dans les semaines qui vont venir. Je voudrais demander au Conseil national de nous donner à ce sujet des directives aussi précises que possible, je voudrais demander au Parti de prendre une position aussi nette qu'il le pourra, pour que non seulement au Parlement mais aussi dans notre propagande nous puissions faire état des décisions qu'il aura arrêtées.

Je crois que c'est particulièrement important pour le Parti socialiste, car qu'il s'agisse de Félix Eboué ou de Marius Moutet, sans parler de Léon Blum, on peut dire que c'est le Parti Socialiste qui est à la base de la création de l'union française, on peut dire que c'est le Parti Socialiste qui jouit, dans l'union française, du plus grand crédit. Nous avons suscité un espoir immense, nous avons fait lever, à travers les territoires d'Outremer, non seulement une véritable espérance, mais l'espérance de réalisations précises. Si demain nous ne tenions pas nos promesses, sachons bien que dans l'esprit des populations, la déception serait telle que nous retomberions beaucoup plus bas que le point d'où nous sommes partis, sachons bien qu'on nous attend aux actes. Je suis sûr que notre Parti, après avoir défini sa doctrine, saura se montrer digne de cette doctrine et la faire entrer véritablement dans les faits.

(Applaudissements)

Paul Valentino (Guadeloupe)

Camarades, ce qui vient d'être dit par Guy Mollet, Boutbien et Defferre montre bien que, pour nous, le problème est de réaliser la parfaite égalité des hommes. Et je dirai que c'est précisément parce que le Parti Socialiste a proposé aux populations d'Outremer une doctrine d'égalité que ce parti a servi la cause de la France.

Aujourd'hui que notre Parti n'est plus dans l'opposition, le problème qu'il doit résoudre consiste à traduire dans les décisions gouvernementales les principes que nous avons toujours admis et proposés à la nation française.

Depuis que je siège au Parlement, je me rends compte de la difficulté qu'on peut rencontrer, parce que, dans un régime démocratique comme celui de la France, le gouvernement ne peut pas agir contre le sentiment de l'opinion publique : il a besoin du consentement de la nation. Mais, ce que je regrette, c'est que le Parti

ne fasse pas tous les efforts qui seraient nécessaires pour entraîner l'adhésion de la France à la traduction dans ses lois des principes de notre Parti. A mon sens, c'est avant tout un problème de propagande qui se pose pour nous, et quand je dis pour nous, j'entends pour le Parti Socialiste et aussi pour la France.
Tant que nous n'aurons pas fait admettre par la masse de la nation française que le système actuel ne peut pas se continuer sans que la France soit condamnée à la reconquête des pays d'Outremer, il nous sera absolument impossible de faire une politique qui corresponde à nos sentiments intimes et qui concilie la propagande que les hommes du Parti Socialiste font dans les pays d'Outremer avec la nécessité dans laquelle ils se trouvent de défendre la politique qu'est obligé de défendre le gouvernement au sein duquel se trouvent des ministres Socialistes.
Comment réaliser cette conciliation ? Il n'y a qu'à rester fidèles à notre doctrine et à la développer. En effet, notre doctrine, qu'est-ce que c'est ? C'est la lutte contre l'exploitation de l'homme par l'homme, la lutte contre l'exploitation de l'homme par le capitalisme, la lutte contre le capitalisme. Et, nous avons suffisamment fait sentir au peuple de France le fondement de notre doctrine pour que, déduisant toutes les conséquences de cette doctrine, nous obtenions son adhésion, en matière coloniale, au plan que Marius Moutet entend certainement réaliser dans les pays d'Outremer.
A l'heure actuelle, la France a perdu une carte. Lorsque notre Parti était dans l'opposition, les peuples d'Outremer entendaient la propagande qu'il menait contre l'exploitation capitaliste et contre l'impérialisme colonial qui était assimilé à cette exploitation capitaliste. Aujourd'hui, cette propagande ne se fait plus et notre politique semble maintenir, dans les pays d'Outremer, l'exploitation capitaliste. Il n'y a pas de communauté possible sans une idéologie commune. Si nous voulons construire l'union française, il faut que, par une idéologie qui soit commune à la métropole et aux peuples d'Outremer, nous groupions toutes les populations vivant sous le drapeau de la France.
Notre doctrine aurait cette vertu, si nous ne donnions pas en même temps dans les pays d'Outremer l'impression qu'étant au gouvernement, il nous est impossible de la pratiquer et de la traduire dans les faits.
Je crois que la difficulté vient de ce que l'opinion française n'est pas suffisamment instruite des problèmes coloniaux. Cependant, s'il est un peuple dont l'éducation soit facile en cette matière, c'est bien le peuple français. Dans beaucoup de pays, comme en Angleterre ou aux Etats-Unis, ce sont les gouvernements qui prennent des initiatives hardies sur le plan colonial, et très souvent, il faut que ces gouvernements se battent pour entraîner l'adhésion de leurs peuples. Le Français, au contraire, adopte une position sentimentale en faveur des populations coloniales, et quand on parle de préjugés, s'il en existe dans certains pays qui soient défavorables aux peuples de couleur, ils sont au contraire, en France, ces préjugés, favorables aux populations coloniales.
(Applaudissements)
Mais, malgré tout cela, nous sentons que l'empire se disloque, nous sentons que l'union française est sur le point de devenir un rêve d'utopie. Eh bien, je crois

qu'à l'occasion de l'élaboration des lois organiques prévues par la Constitution, nous aurons la possibilité, en tenant compte des principes formulés dans la Constitution, de soutenir nos idées et de nous battre. Car il est des moments où il faut se battre.
Je sais bien qu'à parler comme je le fais en ce moment, en des circonstances où le sort de la République est engagé, j'ai l'air de ne pas tenir un compte suffisant de ces circonstances. Mais, il est des moments où un gouvernement doit engager sa propre existence sur des problèmes fondamentaux, et le problème de l'union française est précisément un problème fondamental de l'avenir de la France.
(Applaudissements)
Un des grands problèmes auxquels ma fédération s'est attachée et sur lesquels je suis quelquefois en désaccord avec des camarades du groupe parlementaire, c'est celui de la transposition de la politique des nationalisations dans les territoires d'Outremer.
Jusqu'à présent, nous avons défini la nationalisation : le transfert à l'état de la propriété. Or, le Socialisme a toujours eu comme position l'amenuisement de la puissance de l'Etat, on pourrait presque dire l'absorption de la puissance de l'Etat par la collectivité humaine. Jusqu'à présent, l'Etat s'est opposé à la collectivité humaine, tout ce que nous avons voulu jusqu'à présent, c'est que l'Etat ne soit pas un pouvoir qui heurte en quelque sorte la collectivité humaine. Et quand nous voulons faire de l'Etat le propriétaire de tous les biens, je dis : oui, c'est une étape nécessaire, mais, si nous disons que l'Etat français doit devenir propriétaire des entreprises que l'on prétend nationaliser dans les territoires d'Outremer, on va rendre plus aiguë la lutte entre les populations d'Outremer et la métropole.
Car, en définitive, la nationalisation ne fait pas disparaître le profit capitaliste, elle ne fait que le transiter par les caisses de l'Etat.
(Applaudissements)
Lorsque les entreprises sont gérées par un Etat qui est l'expression d'une collectivité humaine déterminée, la répartition du profit aboutit à une diminution des impôts qu'il faut exiger de la part de la nation. Mais, lorsqu'il s'agit de populations coloniales, de populations d'Outremer, la nationalisation telle qu'on l'a conçue jusqu'à présent n'est que la continuation du capitalisme et ne résout nullement le problème pour les peuples coloniaux.
Voilà à quoi il nous faut penser, voilà sur quoi il faut fixer notre attention dans les jours qui viennent. Et si nous faisons l'effort nécessaire pour appliquer nos principes et notre doctrine, l'union française pourra être réalisée.
(Applaudissements)

Léopold Sédar Senghor (Sénégal)

Camarades, je veux m'en tenir strictement au programme. Dans cette première partie, il est question d'une discussion générale sur les principes mêmes de l'union française, c'est pourquoi je ne parlerai pas du problème des assemblées locales qui nous tient tant à cœur, à nous Socialistes de l'Afrique noire.

Notre Secrétaire général l'a dit et c'est vrai, Marx ne s'est pas penché sur le problème colonial, et pour ma part je m'en félicite, car si Marx avait écrit quelques pages sur ce problème, ces pages auraient été dépassées, c'est qu'en effet Marx nous a donné pour comprendre le réel un instrument qui est essentiellement mouvant. N'oublions pas en effet, que le marxisme est méthodique et non pas idéologique.
(Applaudissements)
C'est pour n'avoir pas voulu appliquer la méthode marxiste aux problèmes actuels que la conférence de Brazzaville s'est soldée en partie par un échec et que là-bas la Constitution ne nous satisfait pas complètement. En effet, la conférence de Brazzaville et la 2ème Constituante ont négligé de tenir compte d'un fait nouveau, cet esprit de conscience ethnique des peuples d'Outremer. Ce qui nous a choqués, c'est qu'à la conférence de Brazzaville il a été dit que la France n'envisagerait jamais un gouvernement autonome pour les peuples d'Outremer, et d'autre part, nous n'avons pas accepté de la 2ème constituante, c'est qu'elle ait supprimé le principe de l'union librement consentie. C'était tourner le dos à la réalité, vouloir ignorer la réalité, c'était se mettre en retard d'une réforme, ce qui n'est pas très marxiste.
Notre Secrétaire général l'a bien dit, il y a un monde nouveau, il s'est fait une révolution psychologique dans l'âme des peuples d'Outremer, et cette révolution morale, comme il l'a bien expliqué, résulte de la guerre, plus que de la guerre de la défaite, plus que de la défaite de l'occupation et de Vichy.
Or, sans doute les peuples d'Outremer ont souffert dans leur corps, mais ils ont surtout souffert dans leur âme, car nous avons vu Vichy traduite en pays noir, particulièrement dans les vieux territoires comme le Sénégal, les méthodes de ségrégation de l'Amérique. Il faut partir de là pour comprendre cet esprit de conscience ethnique, et nous devons aujourd'hui ne pas faire fi de cette réalité, nous devons marquer notre prise de position en proclamant très clairement et très fermement notre volonté d'accorder aux peuples d'Outremer leur autonomie. •
Sans doute, quelques camarades s'effraient de ce mot d'autonomie. Je les prie de considérer la question avec calme, sans compter qu'autonomie ne veut pas dire indépendance, comme l'a très bien expliqué Boutbien. Je les prie de ne pas céder, je ne dis pas au nationalisme, mais à cette susceptibilité nationale devenue si chatouilleuse depuis l'affaiblissement de la France, affaiblissement qui, je l'espère, n'est que temporaire.
(Applaudissements)
Je les supplie de considérer le problème en marxistes, car ce problème est éternel, il n'est pas d'aujourd'hui et les circonstances n'ont fait que le rendre plus aigu. Ils conviendront avec moi qu'un peuple (je ne dis pas une race) est une réalité géographique, historique, biologique, et de fait les peuples qui ont une géographie semblable, une histoire semblable, ont également un régime économique semblable et des institutions politiques semblables. Le professeur Gouraud dont je suis loin d'accepter par ailleurs le jugement nous a donné une

éclatante démonstration de cette vérité dans son livre "Le pays africain", je vous recommande la lecture de cet ouvrage.
Qu'un peuple soit le résultat de la géographie et de l'histoire, je n'en veux pour preuve que l'ethnologie des peuples d'Afrique.
Vous comprendrez dès lors l'instinct qui porte les peuples colonisés, assujettis, à réagir contre un système d'Etat qui n'est pas le sien. Et vous devinez combien cette réaction des peuples colonisés peut devenir révolte, dans un système d'exploitation capitaliste comme était le régime de l'indigénat.
Cette révolte de l'indigène, c'est la révolte même de la classe prolétarienne, révolte à laquelle celle-ci est poussée, selon les propres termes de Marx, par la contradiction entre sa nature humaine et sa vie réelle.
Encore une fois, même dans un système démocratique comme celui de la Constitution de la 4ème République, l'instinct de l'autonomie est une réaction naturelle et j'ajouterai salutaire.
Aussi bien, les formes particulières de la démocratie doivent-elles être le résultat des conditions locales, surtout si elles ont pour but de modifier celles-ci. Or, qui peut le mieux connaître les conditions locales des territoires d'Outremer, sinon les hommes qui les habitent, les travailleurs d'Outremer eux-mêmes ?
C'est pourquoi nous devons, nous Socialistes, être partisans d'une autonomie rapidement progressive dont les formes seront conditionnées par l'organisation économique et sociale des populations et par leur degré d'évolution démographique, je ne dis pas leur degré de civilisation, et là-dessus je ne suis pas d'accord avec notre camarade Boutbien, car pour moi il y a les civilisations à machines et les civilisations sans machines, et les Pygmées dont il parlait tout à l'heure sont l'un des peuples du monde qui ont la poésie la plus admirable.
Nous devons être, nous Socialistes, pour l'autonomie des peuples d'Outremer. Mais, comme j'ai eu l'occasion de le dire, tout en réclamant l'autonomie, nous ne sommes pas des autonomistes. Et pourquoi ne sommes-nous pas des autonomistes ? Etre autonomiste, c'est prendre le moyen pour la fin. Nous pensons que notre peuple ne sera libéré que par la disparition des classes de la civilisation européenne et des classes de la civilisation africaine.
(Applaudissements)
D'un point de vue similaire, nous condamnons, nous devons condamner aussi bien le racisme africain, le racisme noir, que le racisme européen, le racisme blanc.
(Applaudissements)
Cela m'amène à dire que, si la volonté d'autonomie correspond à une réalité géographique, géologique et historique, par contre la volonté d'indépendance totale - là je suis bien d'accord avec Boutbien - la volonté d'indépendance totale n'est qu'un masque qui reflète la tendance à la révolte naturelle contre les impérialismes, j'en conviens, mais n'en laisse pas moins subsister cette réalité profonde du 20ème siècle en matière d'indépendance des peuples. Quel peuple est-il indépendant ? La Russie elle-même est-elle indépendante ? Le discours du Président Truman semble indiquer qu'elle ne l'est pas.

Oui, la thèse de Lénine est dépassée. Avant la guerre de 1914, le nationalisme des peuples coloniaux était peut-être une réaction salutaire contre l'impérialisme capitaliste. Mais aujourd'hui, les pays tropicaux sont des pays pauvres, leur agriculture est pauvre, ce sont des pays de population peu dense, dont les richesses ne sont pas exploitées. Ces peuples ont besoin de développer leur agriculture, d'accroître leur population, de créer leur équipement technique, pour mettre en valeur leur sous-sol.

Un peuple indépendant serait obligé de faire appel à des capitaux étrangers, l'Ethiopie qui vient d'obtenir l'indépendance nous en donne l'exemple. Sans doute, les Anglais ont libéré politiquement l'Ethiopie, mais tout de suite ils l'ont remise sous leur dépendance économique et le Négus a eu beau dénoncer l'accord draconien conclu avec les Anglais, s'il ne s'adresse pas aux Anglais, il sera obligé de s adresser aux Américains.

Ce sont là des vérités dont doit se pénétrer tout Socialiste, des vérités dont doivent se pénétrer nos camarades d'Outremer. Il ne faut pas avoir peur, des mots, et quand nos camarades communisants nous reprochent d'obéir à un esprit métropolitain, nous devons là d'abord leur faire remarquer que le Parti Socialiste n'est après tout que la Section française de l'internationale.

(Applaudissements.)

Nous pouvons leur faire remarquer d'autre part que nous sommes beaucoup plus indépendants à l'égard de notre Parti et même de nos ministres, qu'ils ne le sont à l'égard du Parti Communiste et de Jacques Duclos, bien qu'ils ne soient qu'apparentés.

(Applaudissements)

Enfin, il faut leur faire remarquer que ce n'est là qu'une illusion et qu'ils ne sont pas plus libres à l'égard du Parti Communiste qu'Haïti n'est libre à l'égard de l'Amérique. Dans la réalité d'aujourd'hui, ce n'est pas l'indépendance, c'est l'entière dépendance.

Le monde s'achemine vers la constitution de grandes zones d'influence, ou si vous préférez une expression différente, vers la constitution de grandes fédérations. Et voilà ce qui m'amène à notre Constitution.

La Constitution, vous le savez très bien, est d'inspiration Socialiste. C'est pourquoi, dans la Constitution, nous trouvons le reflet de notre doctrine même. Que dit la Constitution ? La Constitution prévoit, à côté de la République française, des Etats associés, la Constitution prévoit, dans la République française, des territoires d'Outremer. Et la Constitution prévoit que, sans modification de la Constitution, chacun de ces territoires d'Outremer pourra être érigé un jour en Etat autonome.

Il faut le dire clairement, nous sommes aujourd'hui partisans de rester encore dans la République française, jusqu'à ce que nous ayons les cadres ethniques nécessaires. Mais, quand nous aurons ces cadres, notre but doit être l'érection de chaque groupes de territoires en République associée à la République française.

(Applaudissements)

Evidemment, ce progrès dans l'autonomie suppose l'organisation des territoires d'Outremer, et organiser les territoires d'Outremer, cela suppose la création de

Fondation Jean Jaurès

syndicats ouvriers et de coopératives agricoles de production et de vente. (J'insiste sur la nécessité de créer des coopératives agricoles, dans des pays qui sont avant tout agricoles.) Cela suppose l'organisation sociale de la médecine. Cela suppose surtout l'organisation démocratique et l'enseignement.
Grâce à l'autonomie ainsi rendue à chaque territoire, il faudra diminuer les crédits aux services qui deviendront les moins utiles, par exemple : les services dits de commandement, il faudra d'une part, grâce à une assimilation réciproque (car, comme j'aime à le répéter, la question qui se pose pour chacun des membres de l'union française, c'est d'assimiler la valeur des autres membres et non pas de subir l'assimilation), une organisation de l'enseignement qui soit calquée sur celle de la métropole. Il faut que nous arrivions très vite à organiser l'enseignement obligatoire au stade du premier degré, il faut que très vite nous transformions nos écoles primaires supérieures qui ne correspondent plus à rien en collèges modernes et surtout techniques. Car, on peut faire des humanités sans avoir fait du grec et du latin.
Cela m'amène à dire que si le cadre de l'enseignement dans les territoires d'Outremer doit être calqué sur le cadre de l'enseignement de la métropole, on devra employer d'autres méthodes et même enseigner d'autres matières, et j'indique à ce propos qu'il faudra garder une très large place aux langues indigènes.
Je ne veux pas vous faire un cours de linguistique. Mais, pour ceux qui connaissent ces langues, ce sont des langues extrêmement travaillées, extrêmement subtiles.
Voyez-vous, là encore nous pratiquerons la bonne formule de l'autonomie. Il faut qu'à côté du Français nous enseignions aux indigènes leurs propres langues, parce que ces langues-là constituent des valeurs spirituelles.
Entre vous et nous, entre vous d'Europe et nous d'Outremer, il y a des échanges à faire. Tous nous avons à donner et à recevoir. Vous avez à nous donner votre technique, non seulement votre technique matérielle, mais aussi votre technique de l'esprit, vous avez à nous donner votre admirable raison française. Et nous, nous avons à vous donner nos images, nous avons à vous donner notre sensibilité.
Quel est le but du Socialisme ? Vous savez très bien que la révolution économique, comme le disait admirablement notre camarade Léon Blum, vous savez que la révolution économique et sociale n'est qu'un moyen. Il s'agit d'organiser une vie plus belle, une vie meilleure. Et déjà nous voyons, depuis l'arrivée des Européens, que l'Afrique a changé. Mais, ce qui me frappe en Europe, c'est de voir combien votre style de vie a été modifié pas les apports d'Outremer. Et ce qui m'amuse, c'est de voir très souvent le soldat blanc américain et le soldat noir américain, ayant la même démarche, danser les mêmes danses, aimer la même musique : ils ont fait l'association culturelle.
(Vifs applaudissements)
Il faut que nous fassions, nous, l'association dans l'affection et dans la fraternité. Nous ferons cette association dans l'autonomie des peuples, dans l'égalité des individus, dans la fraternité de tous les membres de l'union française.

(Vifs applaudissements prolongés)

Ousmane Socé (Sénégal)

Camarades, pour la première fois que j'ai l'honneur de prendre la parole devant le Conseil national, permettez-moi de rendre hommage à tous les hommes, à toutes les femmes Socialistes qui ont milité pour l'égalité et la liberté des populations d'Outremer, pour l'égalité sociale, pour cette liberté que nous retrouvons dans la charte politique qu'est la Constitution du 20 octobre.

Je ferai un peu, comme Defferre tout à l'heure, je dépasserai le plan de la doctrine Socialiste pour parler de l'action parlementaire, toujours en ce qui concerne l'union française.

Les principes de l'union française ont été posés. Il s'agit, dans le domaine des réalisations pratiques, des réalisations économiques et sociales, de faire de l'union française une réalité vivante.

Un plan a été établi, compris dans le plan d'équipement et de modernisation générale, c'est le plan Monnet. Dans ce plan sont prévues des réalisations s'étendant sur dix années. Ces réalisations feront que par exemple la production des oléagineux passera de 210 000 à 350 000 tonnes, celle du coton, de 23 000 à 80 000 tonnes, la production forestière, de 250 000 à 800 000 tonnes, la production de l'or, de 8000 à 50 000 tonnes.

Il y a également un programme d'équipement social, un programme pour le développement de l'enseignement, pour l'organisation de la lutte contre les grands fléaux sociaux dans les territoires d'Outremer.

D'après le plan Monnet, la contribution métropolitaine a été située aux environs de 10 milliards. Il est de 40 milliards par an, dont 10 milliards fournis par la contribution métropolitaine, 10 milliards par des contributions publiques et privées, 10 milliards par les territoires intéressés. Ce qui m'intéresse, ce sont les 10 milliards fournis par la contribution métropolitaine pour le développement économique et social des territoires d'Outremer. Cela m'intéresse, car je regarde, en tant que parlementaire, par quoi se traduit cet investissement de 10 milliards.

Je vois qu'il y est inscrit, pour le fonds d'investissement, la somme de 2 509 800 000 francs. Il y a donc dès le départ, pour faire de l'union française une réalité, un fonds d'investissement qui va réduire des trois-quarts la contribution métropolitaine. Par conséquent, le programme, au lieu de dix ans, demandera quarante ans.

Les orateurs qui m'ont précédé à cette tribune ont dit qu'il ne fallait pas que le grand enthousiasme soulevé par la Constitution dans les territoires d'Outremer se transformât en une déception. Pour cela, il faut que les réalisations dans le délai prévu montrent que vraiment l'union française n'est pas lettre morte, que c'est une réalité pratique, et que cette révolution soit suivie d'une vie meilleure, dans un système économique et social qui fasse des territoires de l'union française des territoires entrant dans une fédération dont la France soit le centre, non pas d'une nébuleuse, comme le disait l'autre jour le Président Ramadier,

Fondation Jean-Jaurès

mais le centre d'une constellation, c'est-à-dire une fédération véritable, économique, sociale et politique.
Camarades, nous savons depuis trois mois que nous assistons aux débats du Conseil de la République, à quelles difficultés énormes la France doit faire face, pour son relèvement, pour l'équilibre de son budget, pour sa reconstruction. Si l'appel fait à la France pour la réalisation du programme d'équipement économique et social des territoires d'Outremer devait être considéré comme une libéralité extérieure, susceptible d'alourdir davantage ses charges, la pudeur nous eut empêchés de demander cette libéralité. Mais, nous considérons le développement économique et social des territoires d'Outremer comme des conditions indispensables du relèvement de la France, il est la réalisation même du programme de relèvement de la France.
Je suis sûr que le Parti Socialiste sera vigilant et fera tous ses efforts pour que les fonds nécessaires à la réalisation de ce programme nous soient accordés, et ainsi le grand enthousiasme que vous avez soulevé dans les territoires d'Outremer par la charte du 21 octobre ne se transformera ni en déception ni en incrédulité.
(Vifs applaudissements)

Arouna N'Goya (Cameroun)

Camarades, si j'ai demandé la parole, c'est pour vous présenter les vœux des peuples africains et pour vous dire que nous sommes avides d'instruction, vous, nos frères blancs, vous avez la connaissance, votre devoir est de nous l'apporter. Ce sera le meilleur titre à votre présence. Et de notre côté, nous apportons une collaboration sincère des peuples coloniaux à l'œuvre d'émancipation de la personne humaine que représente pour nous le Socialisme, avec la conviction profonde de trouver en France un terrain favorable à une entente entière et fraternelle.
(Vifs applaudissements)

Georges Gorse (Vendée)

Camarades, je ne comptais pas prendre la parole et je ne l'aurais pas prise, si je n'avais été un peu inquiété par l'exposé de Boutbien. Non pas, à vrai dire, par son exposé qui a été en tous points remarquable et sur les termes duquel nous pourrions tomber à peu près tous d'accord, mais par le texte qui lui faisait suite.
Je ne sais pas de quelle manière le Conseil national entend donner une conclusion à ce débat. Je pense qu'on désignera une Commission de résolution, une Commission d'étude. Je ne sais pas davantage si cette Commission prendra pour base de ses travaux le texte de Boutbien. Je voudrais toutefois lui signaler, si elle devait le faire, la contradiction qui me paraît exister à l'intérieur même de ce texte.
Boutbien proclame d'une part le droit à la séparation, puis, quelques paragraphes plus loin, il déclare que l'autonomie ne saurait aller jusqu'à l'indépendance.

Collection Jean Jaurès

Je soumets cette observation à l'examen de la Commission qui aura à décider du texte à soumettre au Conseil national.
Puisque j'ai la parole, je vais en profiter - excusez moi - pour ajouter une ou deux observations.
D'abord, je tiens à dire la satisfaction qu'un certain nombre d'entre nous éprouvent à voir ce débat, si émouvant à certains égards, se poursuivre sur le ton et de la manière qu'il revêt. J'avais très peur de n'entendre parler que de l'Indochine - c'est avec plaisir que j'entends nos camarades parler de l'ensemble du problème de l'union française. Il semble que depuis quelque temps nous ayons été un peu obsédés par les questions de l'Algérie et de l'Indochine. J'ai l'impression que les événements actuels auraient pu vicier dans sa forme le raisonnement que nous pouvons faire sur l'organisation même de l'union française, Voilà pourquoi je me réjouis de voir que ces questions seront abordées dans un deuxième temps.
Le problème de l'union française présente un double aspect : un aspect qui intéresse le Parti Socialiste et un aspect qui intéresse le gouvernement, où nous sommes d'ailleurs largement représentés et que préside un Socialiste.
Du poins de vue du Parti, je crois que tout a été dit ou à peu près. Ce qu'il faut ajouter, c'est que, dans notre propagande quotidienne, nous devons faire ressortir que nous sommes les seuls à pouvoir réaliser demain l'union française et en faire autre chose que ce qu'elle est aujourd'hui. Nous sommes les seuls. Cela est évident. A nôtre droite, en effet, on sera toujours soumis à la tentation d'un colonialisme plus ou moins dissimulé, et à notre gauche, on risquera toujours de céder à la tentation de la liquidation ou du démembrement. Nous sommes donc bien les seuls à être anti-nationalistes, c'est-à-dire hostiles au nationalisme français sous sa forme coloniale, au nationalisme bourgeois qui monte progressivement dans certains pays. Nous sommes les seuls à pouvoir affirmer ce qui est notre doctrine et, au nom de cette doctrine, à pouvoir nous opposer à la politique que semblent adopter certains nationalismes coloniaux. Nous sommes les seuls enfin à pouvoir trouver le lien qui est évidemment nécessaire à l'union française.
On a dit que l'URSS n'avais pas de colonies. Ella a ses colories, à l'intérieur même de ses territoires, et elle dispose pour les tenir d'un lien extrêmement puissant, le Parti unique. Nous n'avons pas cette double ressource.
On dira que l'Angleterre a adopté une politique plus libérale, sans doute. Seulement, il y a entre l'Angleterre et les Dominions un lien particulier qui est le lien du sang, sans ce lien du sang on pourrait se demander ce que deviendrait le Commonwealth britannique.
Nous sommes donc les seuls à pouvoir fournir ce lien qui est la base sociale, qui est le mouvement Socialiste. Et je crois que cela, vous devrez le mettre en évidence.
Seulement, pour le faire, il faut que nous adoptions une ligne de conduite continue et que nous marquions très nettement notre unité.
C'est pour cela que j'insistais sur le caractère de notre de notre résolution. Nous devons nous couper de certaines tentatives trop faciles. Je lançais tout à l'heure

une flèche à Boutbien, je ne lui en décocherai pas d'autres. Je ne voudrais pas rappeler aux jeunesses Socialistes qu'elles ont mis l'autre jour Daniel Mayer dans une situation difficile.
D'autre part, nous devons nous méfier, en sens inverse, d'une certaine réapparition du colonialisme qu'on peut observer dans certaines manifestations de certains membres, même du Parti Socialiste. Vous voyez à quels faits je peux faire allusion.
Je sais aussi que les efforts de Marius Moutet risquent de ne pas trouver toujours des conditions favorables, parce qu'il y a, au ministère de la France d'Outremer, des fonctionnaires coloniaux qui ne sont pas tout à fait pénétrés de l'efficacité de son programme. Je n'ai pas besoin non plus d'insister sur ce point.
Ce que je veux dire simplement, c'est qu'il nous faut penser toutes ces questions très sérieusement, peut-être en recommencer l'étude. Nous sommes très libres à cet égard, puisque, comme on le disait, nous ne sommes pas liés par des textes des pères de l'église, nous sommes seuls, en présence du problème qu'il nous faut résoudre. Dieu merci, nous sommes tout à fait seule, cela ne peut que nous donner un certain courage.
Ce que je veux dire aussi. c'est que nous ne devons pas nous faire beaucoup d'illusions à certains égards. Nous ne devons pas nous payer de mots. L'union française, à l'heure actuelle, cela n'existe pas. Et chaque fois que l'on parle de l'union française, on se heurte, dans un certain nombre de territoires, à cette question : "qu'est-ce que l'union française ? Dites-nous d'abord ce qu'est l'union française. Nous vous dirons ensuite si nous pouvons nous y intéresser ou non."
Jusqu'ici, l'union française est un mot. Il ne faudrait pas qu'on pût nous dire, comme on l'a déjà fait, que l'union française est admirable, à condition qu'on se garde de la définir.
Je ne vois pas trop bien comment on va pouvoir concilier la position générale de l'union française, avec le statut qui a été donné à tel ou tel territoire de la France d'Outremer.
Qu'est-ce que c'est que la France d'Outremer ? Ce sont des départements. Il y aura une adaptation assez compliquée à opérer. Il y a… (inaudible)… qui peut être considéré comme s'intégrant à la République et qui serait fondé à s'inquiéter d'une formule susceptible de la rejeter en dehors de la République. Il y a l'Algérie dont les Socialistes ne semblent pas savoir encore s'ils veulent aller dans la voie du fédéralisme ou dans celle de l'assimilation, et vous savez que je fais allusion à un projet de statut récent. Il y a surtout1 la pierre d'achoppement des protectorats. Ne vous faites pas d'illusion en ce qui concerne les protectorats : la Tunisie ne se considère absolument pas comme faisant partie de l'union française.
La plus grosse des tâches auxquelles nous aurons à faire face sera le statut des Etats associés, j'ai l'impression que cette notion n'a pas encore été pensée d'une manière suffisante Il va falloir le faire.
Nous devons travailler pour obtenir que les protectorats, le Maroc en particulier, se considèrent comme faisant partie de l'union française, et on nous voit venir

dans certains milieux comme si nous avions un tapis à vendre. Il est toujours difficile de vendre un tapis en Europe. Mais, quelquefois, croyez-moi, c'est le Français qui finit par acheter le tapis.
Voilà les remarques que je voulais brièvement soumettre au Conseil national, je pense qu'elles seront développées par nos amis. J'ajoute simplement que nous ne pouvons pas esquiver les responsabilités du gouvernement à l'heure actuelle. Du fait que nous le présidons, nous sommes responsables de tout ce qui se fait, peut-être même, dans le domaine des affaires étrangères, de ce qui ne se fait pas.
(Applaudissements)

Léon Boutbien

Je n'ai pas voulu interrompre notre camarade Gorse, au moment où il me décochait cette flèche. Mais, cette flèche est émoussée, car je ne veux pas lui faire l'injure de dire qu'elle est empoisonnée. Car si, dans ces discussions au sein du Conseil national, on doit rester dans le domaine des idées, Gorse peut également descendre dans les faits concrets. Dans le mariage, contrat de libre association, le divorce est un droit reconnu : il n'y a pas contradiction entre divorce et mariage. Je fais la même remarque, en ce qui concerne notre association avec les territoires d'Outremer. Si vous parlez de contrat librement accepté, implicitement vous reconnaissez pour tous la liberté de séparation qui appartiendrait aux territoires d'Outremer, s'ils jugeaient que l'association ne servirait pas leurs intérêts. La contradiction que notre camarade Gorse signalait dans le texte n'est donc pas une contradiction, et je prie nos camarades de faire état de ce texte.
(Applaudissements)

Le président - La discussion est close sur la première partie de ce point de l'ordre du jour. La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Camarades, je voudrais tirer les conclusions du débat. Il semble bien, après les interventions que nous venons d'entendre, que les conclusions de la Commission au nom de laquelle j'ai rapporté n'ont été discutées par personne, mais ont au contraire trouvé des confirmations dans ces interventions.
Certains camarades sont venus nous demander, comme Defferre, comme Socé, de penser davantage les solutions concrètes. Nous sommes d'accord. Seulement, nous sommes d'accord aussi, absolument d'accord pour dire ensemble que ce sera là un travail à accomplir par nos élus au Parlement et par nos gouvernants, que ce qui nous importait davantage aujourd'hui, c'était de donner aux uns et aux autres des directives précises et de figer les lignes générales de la politique du Parti.
Il y a des points sur lesquels l'unanimité s'est faite. J'ai entendu condamner l'exploitation de l'homme par l'homme, condamner le colonialisme, sous une

Fondation Jean Jaurès

forme qui a été applaudie par le Conseil national tout entier , celle de notre ami Senghor, j'ai entendu condamner le séparatisme par tous, avec des arguments différents, j'ai entendu rejeter aussi tout ce qui pouvait nous ramener aux méthodes d'assimilation.
Mais, après avoir réglé ce côté négatif de la question, qui ne comporterait que la critique de ce qui a été ou de ce qui est, il nous faut maintenant tenter de faire quelque chose de constructif. C'est ainsi que presque tous les orateurs se sont ralliés à une politique d'association et de coopération entre les peuples d'Outremer et la métropole, d'émancipation sociale complète et progressive des populations d'Outremer, d'émancipation économique aussi, tel doit être, je pense, le thème de la résolution qui sortira de nos débats.
Mais, ce qui est important, ce dont nous devons nous féliciter, c'est avant tout de la tenue de ces débats. Certes, il a été émouvant, d'entendre nos camarades des territoires d'Outremer apporter le salut de ces territoires aux Socialistes de la métropole, et nous les en remercions. Mais il a été plus impressionnant encore de constater que nos camarades tombaient en fait d'accord sur les grandes lignes de la position du Parti.
Je vous propose qu'une Commission soit dès maintenant désignée, sans attendre même que nous ayons les résultats de nos travaux, car les conclusions en sont déjà connues : nous savons que nous sommes d'accord et que l'unité du Parti sera une fois de plus démontrée, lorsque un grand problème lui est posé, nous savons que cette résolution sera, pour les peuples d'Outremer, l'annonce de demains différents des hier, nous savons enfin que ce sera pour nous tous la preuve que le Parti Socialiste n'a pas changé, qu'il sait en toutes questions, quels que soient les problèmes qui lui sont posés, quelle que soit même la grave acuité de certains de ces problèmes, faire face aux difficultés de l'heure.
(Applaudissements)
Je vous demande donc de désigner nos camarades qui feront partie de la Commission des résolutions.
(Sont désignés : Senghor, Defferre, Gorse, Bruno (?)
J' invite ces camarades à se réunir.
Nous allons maintenant aborder la deuxième partie de ce débat.

Le président - Nous abordons maintenant le problème des peuples d'Outremer vu dans certains de ses aspects particuliers, en commençant par l'Indochine.

Guy Mollet - Il est évident que notre premier débat doit être celui qui intéresse l'Indochine. Mais il est entendu que, si des camarades le désirent, après la conclusion du débat sur l'Indochine, de la même façon un débat pourra s'instituer sur l'Afrique du Nord ou sur toute autre région de l'union française.

Un délégué - Il faut un débat sur l'Afrique du Nord qui ne doit pas devenir une seconde Indochine.

Fondation Jean Jaurès

Guy Mollet - Nous sonnes d'accord, nous pourrons en parler dès que nous en aurons fini avec l'Indochine.
Vous avez décidé que le rapport sur l'Indochine serait notre camarade Labrouquère. Je vous demande de l'entendre.

André Labrouquère (Rapporteur)

Camarades, depuis dix-huit mois, le drame de l'Indochine passionne la conscience française. Il est logique que le Parti Socialiste, représenté au gouvernement par un des siens au ministère de la France d'Outremer, il est logique que le Parti Socialiste qui a toujours pris position sur le problème même de la France d'Outremer, dans un sens libéral, sous le règne de l'égalité des races, dise aujourd'hui son sentiment que ce drame angoissant qui fait qu'à l'heure actuelle nous avons là-bas un corps expéditionnaire et que des Français tombent tous les jours.
Je voudrais vous exposer le climat psychologique de 1945 en Indochine, au moment même des événements qui sont là-bas la "libération" du Vietnam, pour vous montrer, avec les vicissitudes qui ont suivi en 1946, l'état actuel de la question, telle que nous pouvons l'envisager.
L'Indochine en 1945, au moment du coup de force des Japonais du 9 mars, comprenait cinq sortes de territoires : le Cambodge, le Laos, liée à la France par des traités de protectorat, le Tonkin, avec un statut juridique sui generis, la Cochinchine, colonie française depuis 1862, l'Annam, lié également par un traité de protectorat.
Le Cambodge et le Laos sont tournés vers l'est, en raison même de leur civilisation indienne e t bouddhique.
Le Tonkin, l'Annan et la Cochinchine qui constituent le Vietnam sont tournés vers la Chine, vers la civilisation confucéenne.
Ce qui liait tous ces peuples et leur donnait une certaine cohésion, c'est précisément la présence de la France, d'abord par des traités, puis, en 1898, par la décision du gouverneur général qui créait un organisme coordonnateur de la fédération Indochinoise.
En 1945, le 3 septembre, au moment où nous assistons au mouvement d'indépendance et de libération du Vietnam, nous constatons un mouvement très net contre la France.
Pourquoi ce mouvement de l'ensemble des populations vietnamiennes contre la France ? C'est parce que justement un certain nombre de fautes ont été commises par les Français en Indochine.
Je sais bien qu'il est facile d'attaquer la politique colonialiste de la France avant 1939. Il y a eu des critiques et elles doivent lui être adressées. Il faut reconnaître néanmoins que, sur certains points, notamment sur les questions d'éducation, l'œuvre de la France a été admirable en Indochine, également, l'œuvre sanitaire dans les hôpitaux que nous avions édifiés.

Collection Jean Jaurès

Il faut penser également que, dans la période de 1936 à 1938, grâce à Léon Blum et à Marius Moutet, des réalisations heureuses avaient fait que les peuples du Vietnam étaient plus heureux qu'auparavant.
Mais, il y a eu, de 1940 à 1945, un régime de fer qui véritablement a déconcerté les consciences vietnamiennes et a amené contre la France un mouvement de réaction extrêmement vif. Je parle de la politique de Vichy. C'est Vichy qui, avec l'amiral Decoux, de 1940 à 1944, a instauré une dictature de fait.
Car ce que nous reprochent les Vietnamiens de 1945, c'est que nous Français, qui avions dans nos textes admis que nous protégerions le Vietnam contre une agression étrangère (nous l'avions écrit dans notre traité avec l'Annam), non seulement nous n'avons pas réagi devant l'attaque japonaise de 1940, mais encore nous, France de Vichy, avons organisé avec les japonais une défense commune de l'Indochine contre les alliés, nous avons édifié des fortifications communes, aligné des troupes communes, françaises et japonaises.
A ce moment-là, le Vietnam était fondé à nous reprocher d'avoir trahi notre mission qui était, pour les peuples d'Indochine, une mission de protection.
Egalement, nous voyons dans la politique de Vichy un régime de terrorisme, à la fois contre les Français qui étaient des gaullistes et qui furent enterrés pendant de longues années, et contre les Annamites qui n'étaient pas de stricte obédience, et tous les chefs du Vietnam de 1945 et connu la dure captivité des bagnes de Poulo-Condor ou de…
En même temps, les méthodes d'économie dirigée donnaient un privilège exclusif à certaines maisons françaises qui ont pu faire des bénéfices scandaleux, grâce à un monopole qui excluait les Annamites et les Vietnamiens.
C'est la source du divorce qui oppose les Vietnamiens et les Français.
(Applaudissements)
Et puis, camarades, en 1945, le 2 septembre 1945, nous voyons la proclamation de l'indépendance du Vietnam. A la suite de la capitulation japonaise, nous assistons à ce fait qui est unique dans l'histoire même des relations entre les peuples métropolitains et les peuples d'Outremer : la proclamation de l'indépendance, sans la présence même de la nation qui était autrefois protectrice.
Depuis la révolution de l'Amérique latine contre l'Espagne et l' insurrection des Philippines en 1898, nous avons toujours maintenu la présence d'une armée et d'une administration métropolitaine. Entre le 9 mars 1945 et la fin de 1945 qui a marqué la retour des Français, Il n'y a eu aucune présence de la France. Les Vietnamiens ont donc proclamé leur Indépendance qui, pour eux, était une indépendance totale. Ils n'ont pas conscience, dans un moment aussi difficile, de ce qu'a de relative l'indépendance qu'ils peuvent obtenir, ils ne pensent pas à l'indépendante dans un cadre fédéral, collaboration avec la France. Dans un lendemain d'exaltation, ils veulent la libération totale de leur pays.
Alors, se dressent des hommes qui représentent pour eux l'indépendance et la libération, c'est d'abord Hô Chi Minh qui a passé presque toute sa vie loin de son pays, vivant uniquement pour une idée, l'idée de l'indépendance et de la libération. Il a connu la prison, il a été traqué en France et dans d'autres pays. Il

revient dans son pays, et voilà ce qui conditionne les évènements actuels, voilà l'état d'esprit du Vietnam en décembre 1945.
Quelle est la contrepartie, de la part du gouvernement de Gaulle ? D'abord, la déclaration de Brazzaville sur la politique coloniale des grands pays. A la suite de la conférence de Postdam et de celle de San Francisco, nous affirmons que l'Indochine sans le Vietnam aura un statut nouveau beaucoup plus libéral. Et nous envoyons en Indochine l'amiral Thierry d'Argenlieu. Il arrive en Indochine au début d'octobre 1945, avec des pouvoirs exceptionnels qui lui sont donnés par de Gaulle. Ces pouvoirs n'ont jamais été publiés dans les journaux officiels, mais, ils ont été signés. Ils disent textuellement que, jusqu'au retour de la souveraineté française en Indochine, l'amiral Thierry d'Argenlieu aura des pouvoirs exceptionnels qui lui permettront, par des ordonnances fédérales, de devenir le véritable législateur de l'Indochine. Il ne relèvera pas du ministre de la France d'Outremer, mais seulement du Conseil des ministres, par l'intermédiaire du Comité interministériel de l'Indochine. Il aura des pouvoirs spéciaux qui lui permettront de communiquer directement avec le grand état-major français et de prendre sous sa responsabilité et à son initiative certaines décisions. Et les Français qui vont débarquer en Indochine sont des hommes qui veulent restaurer l'ancien gouvernement général, au sens ancien.
L'amiral Thierry d'Argenlieu débarque donc en Indochine, et nous assistons à cette situation extrêmement délicate que, à la suite des conférences internationales pour la capitulation du Japon, l'Indochine est divisée en deux zones : la zone sud, sous le contrôle de l'amiral... et la sone nord, au-dessus de Tourane, sous le contrôle du général américain commandant en chef.
Dans le sud, le gouvernement qui est celui du Vietnam, souvent dépassé par ses troupes, va se heurter aux troupes anglaises et aux troupes françaises, et la libération de la Cochinchine se fera par les armes, nous arriverons en somme à reprendre les grands centres de la Cochinchine du sud.
Dans le nord, la situation est différente. Il y a l'occupation chinoise, occupation un peu mystérieuse, car on ne sait pas exactement quels sont les desseins du général chinois qui commande.
Nous devons rendre hommage aux efforts de notre camarade Marius Moutet. Grâce à ses relations personnelles avec les dirigeants chinois, il obtient le 28 février 1946 l'évacuation du Tonkin du nord par les troupes chinoises, permettant ainsi une situation beaucoup plus claire de s'affirmer et de se réaliser.
Nous ferons, en vertu d'accords internationaux, désarmer les japonais qui se trouvent au Tonkin et en Annam, alors qu'il y a un gouvernement révolutionnaire, le gouvernant d'Hô Chi Minh.
A la tête de ce gouvernement sont des hommes sincères et dévoués à la cause révolutionnaire. Mais, vous comprenez bien que, dans un pays comme le Vietnam, qui pendant des années a été sous le règne de l'empereur d'Annam et sous le contrôle français, on ne peut pas demander du jour au lendemain à ce gouvernement d'avoir des cadres, Et alors, à côté du gouvernement qui siège

dans un grand centre, il y a dans les petits centres, des comités révolutionnaires, à la tête desquels se trouvent des hommes qui exercent une certaine autorité, mais commettent aussi des excès.
Nous arrivons maintenant à la politique des accords du 6 mars 1946.
L'armée française va débarquer au Tonkin. Grâce, depuis le 26 janvier, à la présence de nos camarades Félix Gouin et Marius Moutet au gouvernement français, un climat nouveau est né, climat qui trouve son prolongement dans l'action de nos camarades Socialistes du Tonkin dont certains sont présents ici, dans cette salle. Ce sont ces camarades qui, en liaison constante avec nos camarades Socialistes qui étaient ministres, arrivent à la signature de ces accords du 8 mars.
Voilà donc les progrès qui ont été faits. Le 2 septembre 1945, le Vietnam veut l'indépendance absolue, c'est un mouvement anti-français complet… Le 6 mars 1946 nous arrivons à une politique d'accord qui permet le rétablissement de la puissance économique et culturelle de la France. Nous passons un accord dans lequel nous disons que le Vietnam est un pays libre dans le cadre de l'union française, ayant son armée, ses finances, son administration. Certains points restent en litige, ces points doivent être résolus dans une conférence ultérieure qui sera la conférence de Dalat, du 6 avril 1946.
Nous arrivons à Hanoi et nous entretenons de très bonnes relations avec Hô Chi Minh et ses ministres.
Seulement, si nous envisageons maintenant cette période extrêmement importante qui va de la signature des accords du 6 mars 1946 au moment où se produit l'état d'hostilités avec le Vietnam, il faut voir d'une façon objective, d'une façon sérieuse, quelles sont les responsabilités.
Y a-t-il des responsabilités vietnamiennes ? Y a-t-il des responsabilités françaises ?
Nous voyons que, s'il y a à Paris une politique favorable aux accords et à leur exécution intégrale, dans l'esprit de la collaboration envisagée le 6 mars, il existe un divorce entre cette politique de Paris et celle qui est instaurée en Indochine par l'amiral Thierry d'Argenlieu. Pourquoi ? C'est évidemment en raison de la situation qui résulte des pouvoirs spéciaux donnés à l'amiral Thierry d'Argenlieu par le général de Gaulle. Des décisions sont prises unilatéralement qui mettent le gouvernement français devant le fait accompli, et c'est ainsi qu'est créé à Saigon un gouvernement de la Cochinchine.
Ce qui va opposer le Vietnam à la France, c est le retour à l'état d'esprit de 1945 qui revient à la surface. Nous sommes d'accord sur certains points particuliers, mais le Vietnam se place sur le plan du droit international public, alors que nous nous plaçons dans le cadre du plan interne de l'union française.
Les Vietnamiens ont admis, dans les accords du 6 mars 1946, qu'ils étaient membres de l'union française. Mais, en France, nous ne savions pas à ce moment là exactement, ce qu'était l'union française. Les Vietnamiens, lorsqu'ils ont signé, lorsqu'ils ont voulu discuter dans la cadre de l'union française nous ont toujours posé cette question : "qu'est-ce que c'est exactement que l'union française?" Hô Chi Minh le disait, ses collaborateurs le disaient également :

Fondation Jean Jaurès

"l'union française, pour nous, c'est peut-être quelque chose comme l'union panaméricaine, c'est peut-être l'union latine, c'est peut-être l'union de la petite entente, c'est peut-être un simple traité d'amitié avec la France".
Voilà quel est l'état d'esprit sur le plan international, sur le plan des relations diplomatiques, qui oppose Vietnamiens et Français, à la conférence de Fontainebleau.
Puis, il y a un second point qui nous oppose et qui fait que les négociations de Fontainebleau ont échoué. C'est la question des trois pays : le Tonkin, l'Annam et la Cochinchine.
Les Vietnamiens soutiennent que la Cochinchine est terre vietnamienne. Nous avions admis, dans les accorda du 6 mars, qu'il y aurait pour la Cochinchine un referendum.
Je sais bien que c'est une question extrêmement délicate, au point de vue historique comme au point de vue ethnologique de savoir s'il y a des différenciations fondamentales entre la Cochinchine d'une part, le Tonkin et l'Annam d'autre part. Mais le fait, c'est que, par la force des choses, il y a une séparation profonde dans un mouvement qui est d'essence révolutionnaire de 1945, c'est l'apparition de la liberté, il y a là un mouvement de solidarité profond entre le peuple cochinchinois, le peuple de l'Annam et le peuple du Tonkin.
Il faut connaître également, pour être impartial, qu'en raison du fait que la Cochinchine a été toujours française depuis 1862, en raison du fait que l'organisation est bien différente (il y a en Cochinchine des gros propriétaires qui n'existent pas au nord, la Cochinchine est un pays extrêmement riche, alors que l'Annam est beaucoup plus pauvre), il y a chez beaucoup de Cochinchinois un sentiment d'autonomie, dans le cadre vietnamien, par rapport au Tonkin et à l'Annam.
La conférence de Fontainebleau va échouer sur ce problème de la Cochinchine.
Hô Chi Minh est en France. Il va revenir sans avoir signé les accords avec la France.
C'est alors que nous assistons à l'opération du 14 septembre 1946.
La conférence de Fontainebleau ayant échoué, Marius Moutet, par des négociations personnelles avec Hô Chi Minh, va obtenir de ce dernier un traité d'amitié qui va préparer un climat favorable pour les négociations ultérieures, préparation d'un climat favorable qui doit permettre à l'institut Pasteur de fonctionner à Hanoi et organise la préparation à un statut qui sera précisé par des accords ultérieurs, c'est ainsi qu'on admet que les… (illisible)… seront des douanes fédérales, c'est-à-dire les mêmes pour tous les pays indochinois.
Voilà le résultat de ce modus vivendi.
Je n'entre pas dans le détail de ces négociations. Je veux simplement exprimer ici les grandes tendances, pour que vous soyez éclairés sur ce problème.
Hô Chi Minh va rentrer dans son pays au mois d'octobre, après la signature de ce modus vivendi et va se trouver, au gouvernement vietnamien, devant des hommes qui peut-être à ce moment n'ont plus la même mentalité qu'ils avaient auparavant.

Fondation Jean Jaurès

Si nous envisageons ce qui s'est passé du retour d'Hô Chi Minh en octobre 1946 jusqu'aux attentats du 19 décembre 1946, qu'est-ce que nous verrons ? Nous verrons que le modus vivendi a été mis en application avec une mauvaise volonté qui s'est manifestée de part et d'autre, tant de la part du gouvernement vietnamien que de la part des autorités françaises. Il est difficile de savoir quel est celui qui le premier a manifesté cette mauvaise volonté, mais, nous voyons que, pour un certain nombre de réalisations des accords antérieurs, notamment au point, de vue militaire, les Vietnamiens n'ont pas exécuté leurs engagements. Nous voyons également, de la part du haut commissariat, que des articles qui étaient dans le modus vivendi n'ont pas été exécutés. On avait précisé par exemple dans les accords qu'il y aurait un délégué du Vietnam auprès du haut commissaire, l'amiral Thierry d'Argenlieu. Le Vietnam avait désigné un avocat de Cochinchine qui avait été mon élève et qui avait été également l'élève de Philip, en 1932, à la faculté de droit de Lyon. Cet avocat était le chef du maquis du Vietnam de Cochinchine. Il ne fut jamais accepté par le haut commissaire : première infraction au modus vivendi du 14 septembre 1946.

Une Commission douanière devait être en place, pour étudier le statut fédéral entre le Vietnam et la France. Cette Commission mixte n'a jamais été mise en place, n'a jamais fonctionné.

D'un côté, les Vietnamiens disaient que l'application du modus vivendi était une question qui relevait du Vietnam et du haut commissariat. L'amiral d'Argenlieu répondait que c'était une question fédérale qui intéressait l'ensemble du pays. On ne s'est pas entendu pour le siège et le lieu de la conférence.

Le 10 novembre 1946, avant la signature du modus vivendi, le haut commissariat en Indochine avait institué à Haiphong - et ceci est très important - un système de contrôle des exportations et des importations, pour éviter la contrebande des armes, pour éviter l'évasion des capitaux vers la Chine. Les Vietnamiens ne pouvaient pas accepter et protestaient contre cette organisation. Ils disaient que ce contrôle au Tonkin des exportations et des importations allait contre les accords, contre les propositions même du Vietnam au point de vue douanier.

Ce contrôle aboutit, le 20 novembre 1946, à l'arraisonnement d'une jonque chinoise qui transportait de la contrebande. Cette jonque est arraisonnée par un navire de guerre français. Des coups de feu sont échangés entre les Vietnamiens et le navire français.

Cet incident aurait pu se localiser. Mais, à ce moment-là, nous devons reconnaître qu'il y a des instructions du général Valluy qui dit qu'il est nécessaire de donner une leçon aux Vietnamiens et, qu'il faut reprendre par la force le port d'Haiphong.

A ce moment-là, un incident grave se produit. D'après certains rapports, il y a des menaces de mort, enfin, il y a du coté des Vietnamiens et également des Français un nombre considérable de tués.

Par conséquent, si nous envisageons impartialement les événements des 20 et 21 novembre, nous pouvons dire qu'il y a des responsabilités partagées :

responsabilités de la part des autorités françaises, responsabilités également de la part des Vietnamiens.
Ces événements d'Haiphong auront des échos jusqu'au Tonkin.
Le 19 décembre, les journaux en ont parlé et vous connaissez ces événements, une agression vietnamienne se produit contre les troupes françaises.
Le général Morlière qui commandait à Hanoi a fait l'impossible pour créer un climat de détente. Mais, il faut reconnaître que si des renseignements confidentiels n'étaient pas parvenus aux autorités françaises, le 19 décembre 1946, presque tous les Français d'Hanoi, militaires et civils, auraient été massacrés.
Vous voyez, camarades, le déroulement des événements d'Indochine depuis 1945 jusqu'à 1946. Vous voyez d'abord le mouvement de libération et d'indépendance du Vietnam qui, par la suite, grâce à la présence de nos camarades Socialistes vietnamiens, arrive à une politique bien plus compréhensive dans le cadre de l'union française, car ils conviennent qu'il n'y a pas d'indépendance totale pour les pays à économie agricole, et qu'il est nécessaire d'adopter une politique d'entente, vous voyez par la suite, après une période qui dure six mois, une solution qui est celle de la force et le drame des hostilités.
Ceci apportait pour les consciences Socialistes beaucoup de préoccupations. Mais je crois, camarades, qu'à l'heure actuelle nous devions nous préoccuper de l'avenir, plutôt que du passé.
Nous nous sommes trouvés devant ce mouvement vietnamien, devant ces hommes dont certains ont des soucis très généraux, dont d'autres sont dépassés par les événements ou par des hommes plus révolutionnaires qu'eux-mêmes.
Nous voyons que des fautes ont été commises à l'échelon local, fautes qui ont vicié le climat entre Vietnamiens et Français. Nous savons que ces fautes ne peuvent plus se produire, grâce à l'action de Léon Blum, lorsqu'il était Président du conseil en décembre 1946. Le Comité interministériel de l'Indochine n'existe plus, le haut commissariat de l'Indochine est aux ordres du gouvernement, plus spécialement aux ordres du ministre de la France d'Outremer qui est responsable des actes et de la politique de la France en Indochine, alors qu'auparavant on ne savait pas quelles étaient ses responsabilités.
Le climat est donc transformé, il est nécessaire, non pas de regarder le passé pour rechercher si des fautes ont été commises, mais de donner aux peuples vietnamiens l'impression que nous sommes un parti uni sur le problème de l'Indochine, que nous concevons en fonction de notre doctrine et de notre idéal. Je crois à l'action du Parti Socialiste pour résoudre le problème vietnamien. Des militants Socialistes vietnamiens actuellement sont des ministres d'Hô Chi Minh en Cochinchine ou à Hanoi, et cela nous permet de mesurer le prestige et le crédit du Parti Socialiste. Le Parti Socialiste représentait une grande tradition pour les Vietnamiens, parce que, pour eux, le Parti Socialiste s'est toujours montré favorable aux aspirations des peuples d'Outremer, le Parti Socialiste, pour les Vietnamiens, c'est Karl Marx, c'est Jaurès qui réclamait la libération des peuples d'Outremer, c'est le discours de Renaudel, le 26 septembre 1919,

plaçant, à propos du traité de Versailles, le problème colonial sur le plan humain et sur le plan international, le Parti Socialiste, c'est surtout pour les Vietnamiens la politique humaine, libérale qu'ont mené, en Indochine, en 1936, 1937, 1938 Léon Blum et Marius Moutet. Et c'est la raison pour laquelle je crois que le Parti Socialiste qui a à se prononcer sur le problème vietnamien, lançant un message de paix et de réconciliation au Vietnam, exercera une influence très favorable, susceptible peut-être d'entraîner cette paix, et cette compréhension que nous souhaitons totale, c'est la raison pour laquelle je crois très fermement à l'excellence de notre décision d'aujourd'hui qui sortira de ce Conseil national, pour placer les relations franco-vietnamiennes sous le signe de notre idéal Socialiste fait de justice, de paix et de liberté.
(Applaudissements.)

Le président - Camarades, je signale la présence dans la salle notre camarade Ramadier.
(Vifs applaudissements)
La discussion générale est ouverte sur la question que vient de rapporter Labrouquère.

Léon Boutbien

Camarades, je pense que le problème qui vient d'être évoqué et qui a soulevé tant de passions dans l'opinion publique française et spécialement dans nos consciences de Socialistes, mérite un large débat, une large confrontation des idées, de façon que notre Parti arrive unanime à une solution.
Je pense pour ma part que, lorsqu'on interroge les camarades et qu'on parle avec eux, on rencontre d'une façon générale un étonnement, une incompréhension sur ce fait qu'à Hanoi, le 19 décembre 1946 à 8 heures du soir, au huitième coup de l'horloge, simultanément dans plusieurs villes du Tonkin, les Vietnamiens soient passés à l'attaque. Il y a là, en effet, un élément d'incompréhension, de rupture avec le passé, quelque chose qu'il est difficile de comprendre, et c est précisément à l'analyse de ce fait et de ses causes que je vais consacrer la première partie de cet exposé, me réservant bien entendu d'aborder ensuite les conclusions pratiques qu'il faut en tirer.
Tout à l'heure, notre camarade Labrouquère nous a fait un excellent aperçu historique de la question. Peut-être n'a-t-il pas suffisamment insisté sur l'importance et la signification d'une date qui est essentielle dans nos rapports avec le Vietnam. Cette date, ce n'est pas celle du 6 mars 1946, date des accords, ce n'est pas davantage celle du 10 décembre. Cette date essentielle et fondamentale est celle du 9 mars 1945, jour du coup de force japonais.
En effet, ce pays qui, depuis plus de quatre-vingts ans est sous la dépendance française, vient de connaître, à travers notre défaite de 1940, une situation toute nouvelle et toute particulière.
En 1940, la politique de Vichy a été tout d'abord de céder la place aux japonais, de leur permettre des communications à travers le pays. Qu'il y ait eu

Collection Jean-Jaurès

collaboration entre fonctionnaires français et japonais, c'est certain, que cette collaboration ait été réticente, c'est probable. Mais, là n'est pas le problème. Le fait est que, dès l'arrivée des japonais sur le territoire, les patriotes annamites se groupent dans une ligue pour l'indépendance du Vietnam.
Cette ligue est constituée dès 1941. Elle englobe non seulement Communistes et Socialistes, mais, j'insiste sur ce point, les trotskistes et les nationalistes réunis dans les formations spéciales à ce pays. C'était une espèce de vaste association comparable, dans son contenu politique, à ces vastes associations qui ont réuni sur le territoire français l'ensemble des partis politiques, unis et, solidaires, dans la lutte contre l'envahisseur.
Il faut comprendre que cette lutte, ils l'ont menée, et il faut regretter qu'elle n'ait pas été poursuivie en concordance d'action avec les éléments français qui se trouvaient sur place - il n'y a pas eu de contacts humains, et nous en sentons actuellement les effets, entre la résistance française contre l'occupant japonais, et la résistance vietnamienne contre le même occupant. Il y a déjà eu une petite césure sur ce point.
D'autre part, lorsque, le 9 mars 1945, les Japonais, rompant avec leur politique traditionnelle, recourent délibérément à la force, c'est à ce moment-là une page essentielle qui a été tournée dans l'histoire de nos rapports avec le Vietnam.
En effet, en quelques jours, malgré la résistance héroïque de nos troupes, les Japonais s'emparent rapidement de l'ensemble du pays et chassent les troupes françaises. Et, chassant les troupes françaises, ils rétablissent l'empereur Boa Dai, proclament l'unité des 3 pays et dénoncent le protectorat qui les lie avec la France.
Quelle est l'attitude de la ligue pour l'indépendance de l'Annam ? Elle ne suit pas le mouvement. Certes, le départ des Français a une signification particulière, mais le Viet Minh n'a pas suivi à cette époque les Japonais, il est parti en exil.
Il faut comprendre cela, c'est un point essentiel, surtout lorsqu'il s'agit de l'Asie.
Répondant aux préoccupations de notre camarade Senghor qui tout à l'heure nous disait : "ce mot nouveau, cette espèce de révolution psychologique dans les peuples et cet esprit, de conscience ethnique, essayons de le matérialiser à travers ce problème concret du Vietnam et essayons de le voir en fonction du moment, faisons cet effort de déplacement qui nous permettra de nous placer dans la peau des autres et de réaliser le problème non plus en fonction de nous-mêmes qui sommes à 16 000 kilomètres de distance, mais comme eux-mêmes ont pu l'apprécier.
Tout d'abord, considérons cette mentalité asiatique que l'on considère avec beaucoup trop de facilité comme une mentalité statique, préparée par l'histoire, cette longue histoire séculaire, de la Chine, avec ses dynasties qui n'en finissent plus, ses faits qui se répètent. On a vu cette Chine éternelle, avec sa civilisation qui dépasse de loin notre ère, et on a pu penser qu'il y avait là-bas une espèce de civilisation statique, il n'en est rien, les modes elles-mêmes changent, et si par modes, il faut entendre non seulement les caprices que peuvent, légitimer les goûts de l'opinion, mais aussi les transformations profondes et radicales des

coutumes, la façon de s'exprimer, les rapports dans les familles. Autrement dit, cette âme que l'on considère comme statique ne présente pas ce caractère. Et ce pays, le 9 mars 1945, lorsqu'il a vu partir la France, a tourné la page et l'a tournée avec d'autant plus de facilité que la propagande de Vichy avait permis de tourner la page en Indochine.

Car il y a eu la propagande de Vichy. Elle a porté d'abord sur Pétain dont on vantait la sagesse, et les Annamites se demandaient pourquoi, puisqu'ils avaient parmi eux un sage aussi grand que les plus grands sages, ils se demandaient pourquoi ils avaient besoin de la venue de Pétain, pour leur apporter la sagesse. Lorsqu'on leur parlait de la sagesse de Pétain, qu'on le comparait à Jeanne d'Arc et qu'on leur disait que Jeanne d'Arc était une sainte parce qu'elle avait mis les Anglais hors de France et qu'à sa mort un pigeon était sorti de sa bouche, vous sentez bien que cela ne pouvait pas être pris au sérieux.

Comment avait-on représenté, aux yeux de ce peuple annamite, la France libre ? On la présentait comme une bande d'aventuriers, d'incapables qui ne réussiraient pas, qui en définitive n'étaient qu'à la solde de l'impérialisme. Le jour où ces hommes ont vu se tourner cette page du 9 mars 1945, ils ont cru que la France avait terminé son œuvre là-bas.

C'est un point important, car il faut se placer quelquefois dans l'ambiance du problème, pour le mieux comprendre.

D'autre part, les Japonais, en arrivant sur le pays, ont ouvert les bagnes de Poulo-Condor, où il y avait encore, en 1945, 13 000 détenus politiques, et ces 13 000 détenus politiques, lâchés dans la nature, ayant fait la dure école du bagne, n'allaient pas, vous le pensez bien, rester inactifs. Ils ont formé l'armature du mouvement vietnamien, mouvement qui n'a pas participé à une action de collaboration avec les Japonais, mais était favorable à la Chine. C'est là un point essentiel pour la compréhension du problème.

Quand est survenue la défaite du Japon, ce ne sont les Français qui ont libéré le pays, ce sont les troupes chinoises et américaines dans le nord, les troupes anglaises dans le sud. Lorsque les Chinois sont arrivés dans le pays, qu'apportaient-ils avec eux ? Ils apportaient précisément aux représentants du mouvement vietnamien leur participation qu'ils voulaient inscrire dans l'histoire. L'empereur qui avait collaboré à la révolution d'août 1945 était chassé et une République démocratique était installée au Vietnam.

Comprenez cela. Voilà des hommes jeunes, qui arrivent pleins d'enthousiasme, pleins de volonté de réalisation, qui ont mûri dans les bagnes l'espérance de l'action révolutionnaire, qui l'intelligence aussi fine que la notre, à tel point qu'on pourrait faire la comparaison suivante : supposez que, dans le monde antique, un Grec rencontre un autre Grec. Que pouvaient-ils penser ?

La République du Vietnam était constituée, la France était partie, si elle était partie, c'était pour toujours. Ces hommes étaient attachés à la liberté de leur pays qui allait garder son régime social nouveau. Et ils allaient mener, dans les pays d'Outremer, une action parallèle, simultanément à la lutte pour l'indépendance, en vue d'obtenir aussi l'indépendance sociale.

Je vous renvoie aux textes qui posent les bases politiques du mouvement vietnamien, je vous renvoie à ces textes, je n'ai pas l'intention de les reprendre un par un, je vais simplement dans une vue d'ensemble placer le problème et essayer de le comprendre.
Ces hommes n'étaient pas hostiles à la France, mais, pour eux, la France était déjà le passé. La page était tournée.
Comment avons-nous repris pied là-bas ? Nous avons repris pied avec le mandat exprès de conduire ce pays à son indépendance. nous avons pu débarquer à Saigon, grâce à l'effort de nos camarades anglais qui ont permis ce débarquement. Mais, lorsque nous sommes arrivés à Saigon, nous n'avons pas trouvé les difficultés actuelles sur le séparatisme cochinchinois : nous avons trouvé un gouvernement qui n'était peut-être pas différent en Cochinchine de celui du Nord.
C'est là où il faut comprendre le problème, en face de la différence des réactions des ennemis et de nous-mêmes. En voici deux exemples : … d'une part qui s'est enfui et a profité de l'aide des ennemis pour s'enfuir, et quelque temps plus tard, lorsque… a été parachuté sur place, il s'est trouvé aux prises avec toute l'hostilité de la population.
Ce brusque changement ne serait pas contestable, si nous n'étions pas en Asie, et si nous n'étions pas présents, nous devrions dire qu'une mutation s'est opérée, que la page a été tournée et qu'en définitive la puissance française n'a plus de chance de se maintenir, dans les formes où elle s'était maintenue jusqu'alors.
Ce point étant établi, il faut dire aussi que nous n'avons pas été les libérateurs de l'Indochine. C'est à la suite de négociations avec l'armée chinoise que nous avons pu reprendre pied au Tonkin, et c'est grâce aux accords du 6 mars 1946 que nous avons pu joindre Haiphong et Hanoi, sans aucun incident, à part les incidents avec les Chinois.
Mais, à ce moment-là, les Vietnamiens étaient convaincus que nous reconnaissions implicitement leur autonomie, ils ne voulaient pas se libérer de la métropole, à laquelle les liaient des liens très profonds. Mais, il fallait exprimer ce droit élémentaire dès l'amnistie, leur dire que le moment était venu de parler en leur nom, d'écrire leur propre histoire, par leurs propres faits.
C'est cela, le premier point important.
Nous arrivons aux origines du conflit actuel.
Est-ce que ce conflit était inévitable ? Actuellement, on répète partout que le conflit qui secoue le Vietnam était inévitable qu'il aurait éclaté tôt ou tard. C'est là une interprétation facile des événements.
Je suis convaincu pour ma part qu'il n'aurait jamais éclaté, si nous avions su, des 1946, pratiquer là-bas une politique conséquente, tenant compte de cette mutation profonde qui s'était effectuée. Nous ne l'avons pas fait. Revenir sur les responsabilités serait fastidieux.
Dans les grandes lignes, notre action a suscité le séparatisme cochinchinois. Nous avions renversé le gouvernement local pour le remplacer par un gouvernement général nommé, et avons mis en avant cette question de

Fondation Jean Jaurès

l'indépendance de la Cochinchine. C'est nous qui avons fourni tous les arguments, c'est nous qui avons engagé la campagne cochinchinoise.
Il est évident qu'il y a de subtiles différences entre la Cochinchine et le Tonkin. Nous le savons. Mais, à coté de ces différences, il y a une chose qu'il ne faut pas oublier, c'est qu'il existe un sentiment d'unité nationale entre les trois qui sont tout de même majeurs.
Nous avons conclu des traités, nous avons conclu les accords du 6 mars 1946, complétés par ceux du 3 avril 1946. Dans ces accords, nous avons cherché à rattraper par la diplomatie ce que nous venions de perdre par notre défaite de 1940. Nous avons tout fait pour récupérer les positions perdues. Nous avons étendu nos dispositifs, pour reprendre en main la totalité du pays.
Le problème qui se posait, particulièrement important pour nous, nous l'aurions résolu plus directement et plus facilement, si nous avions eu en face de nous non pas un gouvernement représentant le pays, mais une espèce de combinaison des mandarins ou des anciens notables. Avec des hommes qui représentent des intérêts particuliers, on peut plus facilement s'entendre qu'avec un peuple tout entier qui décide ses droits.
Quant au régime militaire, il a été l'occasion, au Tonkin, d'incidents multiples. Mais, en Cochinchine, dont on ne parle pas, savez-vous que nous avons eu plus de pertes humaines qu'au Tonkin ? Et si nous avons eu plus de pertes humaines en Cochinchine, si Saigon est aujourd'hui une ville assiégée, cela prouve qu'il y à là un aspect du problème politique qui n'a pas été réglé.
La situation actuelle. Elle mérite aussi une explication politique, quant à l'évolution du mouvement Viet Minh lui-même.
Le Viet Minh n'est pas resté fidèle à lui-même. Depuis sa formation, datant de 1941, il a subi des transformations profondes.
D'abord, ce mouvement populaire s'est peu à peu précisé, il a pris peu à peu un contenu social, un contenu de classe. D'abord, il y a eu comme partout cette élimination des éléments trotskistes qui a été faite à l'instigation des éléments Communistes du mouvement. C'est l'assassinat de Ta Tu Tro qui marque un des épisodes les plus sanglants de cette affaire, c'est l'élimination des nationalistes, élimination qui a été difficile, mais qui a été réalisée, nationalistes réunis en deux formations prochinoises qui allaient à l'encontre des perspectives sociales du mouvement vietnamien.
Bien entendu, au fur et à mesure, les éléments modérés du Vietnam étaient éliminés, et c'est le sens du remaniement de novembre 1946 dans le ministère. C'est la dialectique de l'histoire. L'histoire pousse les groupes qui expriment à un moment donné ce que la masse considère comme son intérêt. D'autre part, les extrémistes, essayons de les analyser un peu, essayons de voir quel est le contenu social et politique que nous pouvons donner à leur extrémisme.
D'abord, il est évident que, parmi les militants révolutionnaires qui se situent dans cet extrémisme, il y a la déformation léniniste qui se manifeste à la base. Ils ont été inspirés de la thèse léniniste, en ce qui concerne le problème colonial, pour eux, il n'y a pas de solution en dehors du séparatisme. Ensuite, ils seront libres de conclure des accords particuliers, mais il n'y a rien qui dépasse le

séparatisme lui-même. Ils sont essentiellement séparatistes. Ils sont xénophobes. Les Français n'aiment pas qu'on dise que l'Indochine est xénophobe. Il faut voir le problème dans sa réalité, je pense que vous avez tous lu le livre de Viollis sur l'Indochine. Vous savez, je pense, comment ont été traités les soldats indigènes, mais cela ne concerne pas seulement les soldats, les indigènes qui arrivent avec des diplômes sont placés dans des situations inférieures, par rapport aux fonctionnaires français qui n'ont pas leur qualification. Cela a suscité une haine qui, vous le pensez bien, ne s'adresse pas au peuple, à la France populaire démocratique, mais qui, à 16 000 kilomètres de distance, s'adresse à la France qui paye des responsabilités dans leur totalité, sans pour autant les avoir voulus.
De même, nous avons trop tendance à oublier notre passé récent. Nous sommes sortis de la résistance, nous sommes sortis des bagnes, nous pensons que nous reconstruisons là une France nouvelle et délibérément nous rejetons tout le passé de collaboration et de trahison. Mais, à 16 000 kilomètres, ils ne peuvent pas faire la même distinction, et vous le comprenez. Je voudrais dire qu'ils sont à la fois excusables et qu'il y a des raisons.
Si Nguyên Giap n'aime pas les Français, c'est que sa femme et sa sœur ont été torturées dans les locaux de la prison de Saigon et n'en sont pas sorties vivantes. Si votre femme et votre sœur avaient été enlevées et avaient succombé sous les tortures, peut-être auriez-vous tout autre chose que des sentiments d'humanité et d'affection pour les gens qui les auraient ainsi traitées.
Le problème est là. Ce problème des tortures, des exactions politique, des viols, des assassinats, des massacres, on n'a pas le droit de le cacher, quand on est Socialiste, car nous n'avons pas à soutenir la politique des colonialistes.
(Vifs applaudissements)
Léninistes et xénophobes, ils sont aussi maximalistes. Maximalistes, en ce sens qu'ils ont les imperfections de la jeunesse. Ils ne sont pas de vieux disciples désabusés :, ils considèrent peut-être que le Vietnam est le centre du monde. C'est un phénomène compréhensible et normal. Ils viennent de créer leur République, ils pensent que tous les yeux du monde sont braqués sur eux, ils pensent que l'univers gravite autour d'eux. Ils ne cherchent même plus à engager des négociations habiles, ils ne cherchent même plus la solution des conflits, ils sont maximalistes, dans la mesure où ils se croient forts, ils déclenchent des conflits dans la mesure où ils pensent que cela leur donnera peut-être des satisfactions.
Voilà un point essentiel qui correspond à leur état d'esprit : ils sont maximalistes.
Mais, ils ne sont pas seuls, il n'y a pas qu'eux. Il y a aussi des éléments modérés. Nous avons eu, dans un Congrès national, un de ces Socialistes, il n'était pas extrémiste, il est resté jusqu'au dernier jour fermement attaché à une politique d'accord, il était suivi par Nam et d'autres ministres.
Mais, au fur et à mesure des échecs de la politique d'accord, au fur et à mesure que s'accumulaient les erreurs de la métropole, les extrémistes prenaient le pas. Et le président Hô Chi Minh lui-même.

Collection Jean Jaurès

Hô Chi Minh qui, dans le passé, s'appelait Nguyen Aï Quoc est une belle figure révolutionnaire.
Hô Chi Minh est un homme qui, pendant plus de quarante années, a passé le meilleur de sa vie dans les maquis, pour lutter pour la cause de l'indépendance de son pays. Qu'il ait été inspiré des doctrines bolcheviques, c'est une preuve que le Socialisme apporte aux peuples exploités la solution de l'histoire. Cet homme est de formation Communiste, c'est incontestable. Mais, vous sentez bien que cet homme qui avait voyagé, qui avait connu la France et les problèmes internationaux, ne pouvait pas réaliser le problème du Vietnam de la même manière que les extrémistes. Cet homme comprenait très bien que seule la politique d'accord était de nature à apporter au Vietnam la liberté, dans le cadre de l'union française. Il savait que l'âme française était de nature à permettre un épanouissement réel à la République du Vietnam.
Mais, il était porté par le peuple, c'est là un fait incontestable. Il est encore aujourd'hui le symbole vivant, dans toute la Cochinchine comme dans tout le Tonkin, de cette volonté d'émancipation et de lutte. C'est là un fait que tous les gens qui connaissent l'Indochine reconnaîtront objectivement.
Cet homme ne pouvait pas, au moment même où les extrémistes l'entraînaient vers une solution de force, reculer, sans lui-même se déjuger et trahir. Il était donc pris dans un piège, et ce piège, je crois que Marius Moutet le lui avait signalé, en lui demandant de se débarrasser d'un certain nombre d'éléments séditieux. Il fit, en effet, la suppression, mais il ne la fit pas par les éléments extrémistes, il la fit par les éléments modérés qui furent exclus.
Pourquoi ? Parce que, en fait, il était lui-même dépassé par les événements.
La preuve : le 11 novembre 1946, une manifestation en commun de l'armée française et de l'armée vietnamienne est décidée, afin de commémorer la fin victorieuse de la première guerre mondiale. Hô Chi Minh prend part à l'organisation de cette manifestation. La veille, le comité exécutif interdit la manifestation, alors qu'il avait pris des engagements formels que la manifestation aurait lieu.
Cela prouve que cet homme se trouvait dépassé par les éléments extrémistes et par l'évolution qu'ils entraînaient, il était leur prisonnier.
Mais alors, comment le pays réagit-il ? Dans le pays, la civilisation française n'a pas tellement développé la culture, il y a plus de 80% d'analphabètes, et on peut dire qu'il y a 90% de la population qui n'est pas avertie des problèmes politiques. En fait, toute la question politique est menée par une minorité jeune, dont la plupart de ses membres ont fait leurs études en France, pénétrant nos doctrines sociales, nos doctrines humanitaires et le Parti où nous luttons. Ce sont eux qui mènent le mouvement.
Seulement aujourd'hui, lorsque vous engagez la bataille contre le Viet Minh, ne croyez pas que vous l'engagez contre le Viet Minh seul. Derrière lui, il y a par attachement sentimental l'ensemble du pays, et ce serait une erreur de séparer aujourd'hui le Viet Minh du pays tout entier.
Ce pays lui-même qui est plein de subtilité et d'intelligence, était lui-même conquis par la République du Viet Minh, il avait mis tout son espoir en cette

République, et lorsque l'armée vietnamienne défilait, il se groupait pour l'accueillir. Mais, l'armée restait pour eux l'armée française, l'armée symbolisait leur mode de lutte pour l'indépendance. C'était une armée populaire démocratique qui était faite pour la défense de leur territoire.
Cette armée, comme toutes les armées du monde, pousse aux solutions extrêmes. C'est un peu la cause du drame du 19 décembre.
Et alors, quant à l'analyse même du recours à la force du 19 décembre, vous êtes-vous posé la question de savoir pourquoi, le 19 décembre, le Vietnam s'est décidé à recourir à cette action ? C'est une question précise.
Il faut, d'abord tenir compte du climat qui avait été créé de toutes pièces par les responsables français.
Si, à Haiphong, le 21 décembre, lorsque la fusillade était terminée par suite d'une négociation, le colonel Herkel s'étant entremis avec le gouvernement vietnamien, si un télégramme incendiaire n'avait pas donné l'ordre de canonner la ville de Haiphong, canonnade qui a duré du 23 au 29 novembre, détruisant les trois quarts de la ville et ayant fait 20 000 victimes, la situation eut été toute différente, et vous comprenez quel a pu être le sentiment des vietnamiens à ce moment-là.
On tait cela, on n'insiste pas sur cette réaction de pure indépendance, à tel point que même les initiatives heureuses faites pour détendre le climat étaient interprétées comme une menace et comme une réaction.
Le dispositif de la ville d'Hanoi, on peut dire qu'il avait une signification défensive, comme une signification offensive.
D'autre part, il est bien évident que les extrémistes ont pu penser aussi que les difficultés financières de la France leur permettrait peut-être ce recours à la force, que la France ne réagirait pas. Peut-être espéraient-ils aussi en une marche des événements qui ferait que le Vietnam serait pris en charge par la Russie.
Tout cela est possible. Mais, pour ma part, j'ai vu dans cet acte du 19 décembre avant tout une manifestation de désespoir. Et cela, c'est grave. C'est précisément parce que, le 19 décembre a été une manifestation de désespoir que nous n'avons pas le droit de la juger sans tenir compte du contexte.
Le 19 mars 1947, la phase de sécurité militaire est terminée. Toutes les garnisons ont été successivement débloquées, les grandes communications sont rétablies, il reste encore un petit passage, mais en fait aujourd'hui, le programme dit de sécurité militaire qui avait pour objectif de débloquer nos garnisons, nous pouvons dire qu'il est réalisé.
Alors, il faut choisir.
Une guerre de reconquête ? Vous savez ce que cela signifie : 400 à 500 000 hommes, il faut lever deux classes, on aura beau envoyer, comme on le fait aujourd'hui, des Marocains et des Sénégalais là-bas, vous sentez bien qu'il n'y a pas de solution militaire actuellement possible. Car il faut mobiliser deux classes en France, et je demande à Ramadier s'il y est décidé pour faire sa politique.
D'autre part, non seulement il faut lever 400 000 à 500 000 hommes, mais il faut les armer, les équiper, les ravitailler. Or, nous avons converti nos productions de guerre, avant qu'elles puissent retravailler à des productions de guerre et fournir

Collection Jean Jaurès

du matériel, il faudrait deux ans. Eu attendant, il faudrait acheter des armes en Amérique. Est-ce que nous n'avons pas un usage plus utile à faire de nos devises ?
(Applaudissements)
D'autre part, il faut armer ces troupes et les équiper, mais il faut aussi les transporter. Nos disponibilités de transports ne nous permettent pas d'acheminer dans le délai exigé les troupes nécessaires. Et si cela se faisait, cela se ferait au détriment du ravitaillement du pays. Allons-nous sacrifier le ravitaillement du pays pour continuer la guerre en Indochine ?
Et quand nos troupes seront sur place, au début de la saison chaude, ces troupes constituées de jeunes gens de 18 à 20 ans seront décimées par le climat, alors que nous n'avons pas un service de santé militaire qui soit à la hauteur des exigences d'une guerre en extrême orient.
Une solution militaire est impossible et aucun Socialiste ne peut l'envisager.
Mais, vous sentez bien qu'il faudra qu'un jour finisse la guerre de sécurité pour que commence la guerre de reconquête.
Or, c'est précisément à partir du moment où l'essentiel de nos garnisons est dégagé et où nos communications sont rétablies que nous pouvons dire que la phase de sécurité militaire est terminée.
Si d'ailleurs nous voyons le problème sous son véritable aspect, nous pouvons dire que les troupes françaises ont remporté un succès militaire incontestable. Elles ont fait échouer la tentative des extrémistes qui croyaient pouvoir opérer dans les 24 ou les 48 heures une main mise totale. Or, la preuve en est administrée que la solution militaire ne leur apporte aucune solution. Nous avons sur eux une supériorité matérielle et tactique indiscutable, supériorité qui nous permet de dire qu'à aucun moment les positions conquises ne pourront être reprises par les Vietnamiens.
Mais aujourd'hui que l'essentiel est acquis, comment continuerions-nous la guerre ? Est-ce que nous voulons reprendre tous les territoires ? Qu'allons-nous faire des 4 à 5 millions de personnes qui sont dans le triangle Hanoi/Haiphong/Hung Yen ? Est-ce que nous voulons faire une guerre totale, alors qu'il appartenait à la politique de la terminer ? Voulons-nous régner sur des ruines ?•
C'est précisément parce que nous ne voulons pas régner sur ces ruines, c'est parce qu'il ne sort plus de charbon ou de ciment de ces régions, qu'il faudra reconstruire et réinvestir, parce que la guerre n'est pas une solution et que, sur le plan humain, nous n'avons pas le droit de le faire, et c'est pourquoi nous disons qu'il est indispensable d'engager immédiatement des négociations.
(Applaudissements)
Engager des négociations. Il y a une façon ironique de poser le problème, c'est celle qui consiste à dire : "nous voulons bien engager les négociations, mais nous voulons tout d'abord trouver l'homme avec qui nous allons négocier".
Je dis que c'est une façon inexacte de raisonner et de poser le problème, car on risque fort d'attendre longtemps avant d'avoir trouvé l'homme idoine.

Collection Jean Jaurès

Je dis qu il y a une première décision qui s'impose, c'est d'arrêter toutes les opérations. Nos troupes restent sur place et ne bougent plus. Il n'est pas question de porter la guerre jusqu'aux frontières. Cela consisterait à arrêter immédiatement toutes les opérations offensives.
Et puis, négocier. C'est peut-être la difficulté, mais, sentez-vous les répercussions que vont avoir sur le Vietnam les récentes décisions qui viennent d'être prises ? M. Bollaert, civil, remplace l'amiral d'Argenlieu, militaire. Peut-être Bollaert aura-t-il plus de mal avec les Français d'Indochine qu'avec les Vietnamiens.
L'armée vietnamienne est extrémiste. Votre décision placera le gouvernement vietnamien, extrémiste lui aussi, dans une impasse. Elle est coupée de ses principales bases de ravitaillement, elle est dans une situation telle qu'elle ne peut plus assurer de façon normale et régulière le ravitaillement des populations placées sous son contrôle.
Si nous arrivons là-bas avec la volonté de négocier, si nous arrêtons les opérations offensives, il peux se faire une évolution politique sérieuse, à l'intérieur du gouvernement vietnamien lui-même.
D'autre part, si nous sommes bien convaincus qu'il faut négocier, nous n'avons pas la naïveté de penser qu'il faut négocier avec des amis, c'est-à-dire avec des hommes qui, par tendance, sont d'accord avec nous. Nous négocions avec des gens qui nous sont hostiles, c'est en négociant avec eux que nous devons obtenir la solution du conflit. Cela exclut toute espèce de compromission avec le gouvernement Hoach de Cochinchine.
Pourquoi ? Pour des raisons qui sont très simples. Je n'en veux pas particulièrement à M. Hoach, mais, le gouvernement actuel de Cochinchine est constitué par de gros propriétaires fonciers, par souci démocratique, on leur a adjoint un ouvrier de l'arsenal. Mais, quelle est la pitoyable solution au problème, proposée par ce gouvernement ? C'est la réforme agraire en Cochinchine.
Que voulez-vous que soit une réforme agraire inspirée par un gouvernement qui est l'expression de la féodalité terrienne ? C'est impossible !
D'autre part, manœuvre savante qui satisfait certains intérêts, mais va à l'encontre du sentiment d'unité nationale, on s'est dit : Pourquoi ne pas agir par le sud, au lieu au nord ? Et on cherche maintenant non seulement, à élargir les pouvoirs du gouvernement Hoach en ce qui concerne la Cochinchine, mais à élargir la composition même du gouvernement.
Et si on n'a pas fait appel à l'empereur, parce qu'il est un peu trop compromis, on fait maintenant des avances à son fils, en même temps qu'on fait des ouvertures auprès de certains nationalistes anti-vietnamiens.
On cherche à mettre en avant des hommes qui en définitive ne soient qu'un paravent à la puissance française, aggravée encore sur 1939, car l'Etat fédéral créé par... est bien une aggravation des pouvoirs du résident général de 1939.
En définitive, parler d'autonomie de ce pays, dans le cadre de cet Etat fédéral, c'est nourrir une dangereuse illusion.

Je dois dire que, si nous voulons chercher également au Tonkin d'autres nationalistes quelconques pour composer ce gouvernement, nous pouvons certainement les trouver. Il y a toujours, dans tous les pays, des hommes à vendre. Nous le savons, nous en avons fait en France la triste expérience. Mais, ce n'est pas cela qui compte.

Tout à l'heure, j'ai essayé, pour l'intelligence du problème, de vous donner la signification profonde des luttes pour l'indépendance vietnamienne qui s'étaient produites là-bas, au moment du départ des Français, le 9 mars 1945. il ne sera pas possible de nous maintenir en Indochine contre tout un peuple, et les Socialistes ont le devoir de ne pas s'associer une politique qui serait dirigée contre un peuple.

(Applaudissements)

Nous avons donc à nous mettre en rapport avec les représentants autorisés et qualifiés de la République démocratique du Vietnam et pas avec d'autres, afin de négocier.

Jusqu'à plus ample informé, le président Hô Chi Minh reste le symbole vivant le plus qualifié pour représenter effectivement son pays dans ces négociations.

Aujourd'hui, ne pas vouloir le reconnaître, c'est prolonger le conflit, et prolonger le conflit, je voudrais maintenant vous dire en quelques mots les conséquences que cela peut avoir.

Cela peut avoir des conséquences internationales très sérieuses, et vous sentez bien vous-mêmes que le récent discours de M. Truman illustre un peu les incertitudes collectives.

Aujourd'hui, le monde est un vaste rassemblement d'inquiétudes, et peut-être que dans ce conflit qui nous oppose aux Vietnamiens, nous ne sommes que les marionnettes d'un conflit beaucoup plus puissant.

Le problème qui est posé est en réalité celui de la recherche de débouchés sur le Pacifique. D'un coté, il y a l'aspect soviétique, de l'autre, l'aspect américain. Il y a la Chine, et Tchang Kaï-chek a son mot à dire. Il l'a d'ailleurs dit, puisqu'il essaye de promouvoir un gouvernement nationaliste qui sera à sa solde. Il y a l'Amérique qui a armé le Vietnam et l'a poussé dans la voie de la sécession ou l'a tout au moins encouragé. Et il y a l'Union soviétique qui n'a pas utilisé les mêmes armes mais qu'il ne faut pas oublier. L'expansionnisme de la Russie et des Etats-Unis se manifeste de façon très précise. Les Russes n'ont pas besoin que leur présence soit réelle, ils peuvent apparaître par leur idéologie, mais n'empêche que leur cause est servie.

Sur le plan international, je voudrais dire également que nous n'avons pas jusqu'ici que le problème du Vietnam, mais qu'il y a aussi le problème du Laos et du Cambodge, et qu' il y a peut-être à prévoir la réalisation d'un grand royaume qui grouperait tous ces pays.

Je crois à la difficulté du problème. Mais, pour l'instant, quelle que soit la difficulté, quelles que soient les nuances, quelle que soit la pensée avec laquelle on entend engager des négociations, il est indispensable de négocier, et le plus rapidement possible.

Fondation Jean-Jaurès

Voilà ce que je voulais vous dire sur cette question. Je pense que nous allons nous compter sur cette proposition, car les Socialistes ne peuvent pas refuser à un homme comme le président Hô Chi Minh le droit de représenter le Vietnam.
En définitive, la seule façon d'appliquer l'indépendance dont l'affirmation du droit est dans l'union française, la seule façon est précisément de prouver aux vietnamiens que notre volonté de paix ne s'adresse pas à des groupements d'hommes, mais que nous ferions la paix même avec le diable si c'était nécessaire, parce qu'il faut d'abord faire la paix.
Et ensuite, en ce qui concerne les problèmes particuliers, il faudra procéder le plus rapidement possible à une consultation démocratique dans ces pays, de façon qu'ils expriment démocratiquement leur volonté et fixent leur sort.
Je crois qu'étant donné la position que la France a prise, dans la question du referendum en Cochinchine, ce referendum avant la signification non pas du rattachement de la Cochinchine aux trois Ky, mais pour ou contre la France, je crois que les… de la France pourraient être singulièrement trompés.
C'est pourquoi, étant donné l'état actuel des choses, revendiquer une consultation démocratique dans ces pays, leur permettre de s'exprimer, ce serait déjà jeter les bases d'un accord solide.
Nous posons les conditions nécessaires de la solution. Oui, il est évident que la politique française devra se modifier. Ce qui fait le plus de mal à la France dans les colonies, c'est peut-être le gros capitalisme, c'est aussi la femme du sous-officier qui, parce qu'elle a quatre ou cinq indigènes à sa disposition et qu'elle les traite comme des êtres inférieurs, ne contribue pas à la bonne représentation de la France.
Il y a aussi le corps des fonctionnaires à modifier. Il faut dire que nous avons souvent fait passer des intérêts particuliers avant l'intérêt général du pays.
Il y a le problème de la banque d'Indochine. Il faudrait peut-être supprimer le privilège d'émission dont elle jouit.
Il faudrait restreindre l'activité des missions catholiques au Vietnam, dont le seul but a été de spéculer sur le goût de lucre de l'indigène et tirer les ficelles d'une politique nationale qui faisait des représentants de ce pays les serviteurs de leur politique.
Il faudra bien aborder le problème des mines du Tonkin et des intérêts économiques français là-bas.
Il est certain que nous ne pouvons pas exiger indéfiniment que ce soit des capitaux français et des ressortissants français qui puissent bénéficier du travail des indigènes. Cela posera nécessairement le problème de la nationalisation de ces usines, de ces mines, nationalisation qui pourra se faire soit au profit de la fédération indochinoise, soit par une Commission franco-vietnamienne.
Tous ces problèmes, nous les aborderons au fur et à mesure que les événements l'exigeront. Mais, pour l'instant, l'ensemble du Parti doit se mettre d'accord sur l'arrêt immédiat de toutes les opérations militaires, sur l'ouverture immédiate des négociations, sur la prise de contact le plus rapidement possible avec le Président Hô Chi Minh lui-même.

Collection Jean Lacouture

Ensuite, conformément à nos grandes décisions doctrinales des débuts, par notre action Socialiste internationale, par notre vigilance, nous apporterons à ces territoires d'Outremer notre foi rayonnante dans le Socialisme libérateur.
(Vifs applaudissements)

Jugain (Tonkin)

Ce qui caractérise les problèmes indochinois, c'est leur extrême complexité, due à la diversité des peuples qui vivent en ces terres lointaines, et à la diversité de leurs aspirations, due aussi à la situation de l'Indochine dans le monde oriental, à ses richesses, aux convoitises qu'elles ont fait naître dans le capitalisme américain qui, non sans raison, considère en outre l'Indochine du nord comme la porte donnant accès au grand marché des provinces du sud et de l'ouest chinois.
C'est sur ces problèmes que les Socialistes de l'Indochine du nord se sont penchés, dès la défaite japonaise. Dès la fin d'août 1945, ils sont entrés en contact avec les révolutionnaires vietnamiens, Ils ont entendu leurs doléances, discuté avec eux des solutions à apporter et établi une suite de suggestions à présenter au Parti. Je remercie donc le Comité directeur d'avoir permis que soient présentés au Conseil national, par mon intermédiaire, les résultats de leurs investigations et de leurs discussions.
Ces camarades du Tonkin, au nombre d'une centaine, aujourd'hui dispersés aux quatre coins de la France, ont constaté que les membres des sections métropolitaines étaient bien mal informés sur les problèmes indochinois. Ils ne les connaissent que superficiellement, et, pour les uns adoptent les conclusions vieillies d'un Socialisme anti-colonial trop idéaliste qui ne tient pas compte des faits, pour les autres s'en tiennent aux suggestions données par les journaux, conclusions plus souvent partisanes qu'objectives.
Je ne ferai pas ici la critique des exposés qui ont été fait sur la situation en Indochine, par certains journaux favorables à nos idées, comme Franc Tireur et même le Populaire, ou par des camarades ayant une influence prépondérante dans le Parti. Il y aurait trop à dire là-dessus. Au surplus, nous avons à nous préoccuper ici de l'avenir et non du passé.
Un fait existe pour nous : l'Indochine est dans une situation catastrophique, le mal est fait, il faut le réparer et le réparer au plus vite. Pour cela, nous continuons à condamner l'emploi de la force et nous n'acceptons qu'une politique d'accords. Mais, la force est déchaînée. Nous devons donc nous poser la question et y répondre : comment arrêter le déchaînement de la force ?
Par des accords. Mais, avec qui signer des accords ? Et quels accords doit-on signer ?
Avec qui ? Affirmons tout de suite que le temps est révolu où la France démocratique et républicaine pourrait accepter de traiter avec les rois. Elle a été assez trompée par les empereurs d'Annam, par le dernier surtout, enfant chéri du colonialisme français avant de devenir admirateur sans réserve de l'impérialisme japonais, pour ne donner aujourd'hui sa confiance qu'aux forces démocratiques

du pays et non plus à ses seigneurs de tradition. Pas de Bao Daï, pas de Bao Long !
Reste le Viet Minh que l'on représente comme le groupement des forces démocratiques de Vietnam.
Je ne ferai pas ici l'historique de ce groupement : il faut attendre. Il était à l'origine une sorte de Front Populaire vietnamien, avec comme noyau agissant le PCI, il a bientôt perdu ce caractère. Il l'a perdu au lendemain du 15 août, c'est-à-dire dès sa prise de pouvoir sur le gouvernement nationaliste de Bao Daï.
Je veux en apporter des preuves. Dès le 15 août, il s'est révélé Impérialiste. On a pu voir alors, sur les murs d'Hanoi, une affiche représentant la carte de l'Indochine en rouge, avec le drapeau vietnamien planté au milieu et englobant ainsi non seulement les territoires des minorités ethniques de l'ancien empire de l'Annam, mais les territoires khmers du Cambodge et Hiai du Laos.
A ce moment, les troupes vietnamiennes guerroyaient au Laos et - je cite leur communiqué - "ramenaient prisonniers des Laotiens traîtres à leur patrie". Elles guerroyaient en pays indonésiens et malaisiens, comme une information très partielle du Populaire le signalait encore le 12 octobre dernier. Des panneaux peints, exposée à la maison d'information vietnamienne de Hanoi annexaient les populations Thaï de la haute région.
Enfin, tout récemment encore, le 17 janvier dernier, dans une réponse écrite à des questions posées par l'agence United Press, Hô Chi Minh déclarait que "la lutte continuerait jusqu'à ce que la France ait reconnu l'indépendance totale de l'Indochine."
Pour lui, il ne s'agit pas du Vietnam, mais bien de l'Indochine. Et pour qui connaît la manière dont les Annamites ont traité dans le passé, dans un passé récent, les habitants de Champa et de Khmer, de Cochinchine, tombés sous leur dépendance, et la façon dont de nos jours encore sous les yeux de capitalistes français complaisants, ils traitent les peuples moins évolués de la haute région, on peut imaginer ce que serait l'indépendance des Khmers du Cambodge, des Hiai du Laos qui pourtant ont bien eux aussi le droit de vivre libres.
Je m'en tiendrai à ces quelques exemples entre tant d'autres. Ils suffisent à montrer que le gouvernement vietnamien est en réalité à tendance impérialiste.
Les Socialistes français peuvent-ils se faire les complices de cet impérialisme ?
Et qu'on ne me dise pas, comme je l'ai entendu de la part de certains camarades, que les Vietnamiens, trop à l'étroit sur leur territoire, ont besoin de s'expatrier et de peupler les terres vierges des pays voisins, cela ressemble un peu trop à l'espace vital cher au fascisme européen.
C'est aussi un faux prétexte, car chacun sait que l'Annamite, rebelle à la vie en moyennes et hautes régions, s'installe sur les terres riches des plaines, celles-là même qu'occupent les autochtones, sans cesse refoulés vers les terres pauvres des plateaux.
Et puis, pourquoi ces autochtones supporteraient-ils les effets de la fureur génésique, de l'hystérie à la reproduction d'un peuple qui, en moins de vingt ans, est passé de 14 millions à 18 ou 19 millions d'habitants ?

Car le vrai problème des revendications vietnamiennes est comme celui de l'expansion allemande, de l'expansion italienne, de l'expansion japonaise, en ces cinquante dernières années, un problème de surpopulation, un problème de natalité, Qu'on ne saurait discuter ici, et le camarade Moutet avait raison d'affirmer l'autre jour que les solutions apportées à ce problème ne pourraient être que provisoires.

Mais, je crois pouvoir affirmer que le gouvernement à tendance vietnamienne était aussi à tendance totalitaire.

Nous avons vu, à Hanoi, les corps des balillas défiler fusil de bois sur l'épaule, parfois aussi avec de vraies mitraillettes, nous avons connu les enrôlements obligatoires dans l'armée, malgré leurs protestations, de nos domestiques, nous avons lu la terreur s'exerçant sur eux, une terreur qui n'hésitait pas devant le châtiment suprême, nous avons vu les élections forcées, à la manière hitlérienne, nous avons connu Bao Daï, le nationaliste intégral, devenu le conseiller d'Hô Chi Minh.

Mais, plus grave encore fut le caractère xénophobe du mouvement. Je ne m'arrêterai pas aux assassinats de vieillards inoffensifs, aux internements de femmes et d'enfants qui n'avaient d'autre tare que d'être des blancs. Mais, que dire de l'occupation, puis de la destruction de l'institut Pasteur de Hanoi, organisme international ? Que dire de cette insulte à l'image du grand savant ? Que dire de cette réflexion de Hô Chi Minh, la veille de son départ pour la France , à la délégation des camarades Socialistes qui étaient allés attirer son attention sur les excès d'un nationalisme débordant : "n'oubliez pas que quatre-vingts ans de haine nous séparent des Français !" La haine, c'était là le mot d'un camarade Communiste à des camarades Socialistes !

Mais, ceux qui comme moi ont vécu de longues années dans ce pays savent bien que cela sonnait faux, car jamais le peuple annamite - j'entends la grande masse paysanne qui souffre les pieds dans l'eau et la tête sous le feu et constitue 80% de la population vietnamienne, jamais ce peuple n'a eu de haine pour les Français, malgré des années d'excitation à cette haine par les Japonais et par les nationalistes locaux qui jugeaient l'occasion bonne.

Jusqu'au 9 mars 1945, j'ai pu, pour des travaux personnels, alors dans les coins les plus reculés de la campagne tonkinoise et celle du nord Annam , seul et sans armes, sans jamais rencontrer le moindre regard hostile.

A Hanoi même, nos serviteurs qui vivaient près de nous nous sont restés dévoués pour la plupart malgré la surveillance étroite dont ils étaient l'objet.

Le 15 août dernier, lorsque le train qui transportait à Haiphong quelques centaines d'entre nous traversait des villages annamites, sur aucun visage n'est apparu le sourire ironique que nous pouvions attendre ou supposer, mais seulement ces regards surpris.

La seule chose que je puisse dire de cette haine affirmée par Hô Chi Minh, c'est cette parole de mon domestique qui pleurait en me quittant : "mais, si vous partez tous, vous les français, qu'allons-nous devenir?"

Et pourtant, quelle campagne d'excitation contre nous n'avait-elle pas été menée par les Vietnamiens, y compris ceux du Viet Minh, campagne perfide, faite

d’exagérations et de mensonges, comme le rejet total sur les Français de cette famine épouvantable de 1945, alors que, avant la guerre, le propre directeur de l’Education nationale d’Hô Chi Minh reconnaissait cette famine comme fatale, par suite d’un accroissement trop rapide de la population sur un sol sursaturé.
Je relisais ces jours derniers les procès-verbaux du groupe d’entente Socialiste/Communiste de Hanoi, créé dans la clandestinité. Ils signalent que presque chaque semaine, pendant la période qui a suivi le 15 août, une délégation du groupement allait protester auprès des membres du gouvernement Hô Chi Minh et de Hô Chi Minh lui-même, contre les excès de cette campagne d’excitation à la haine des Français.
Mais, ces protestations restèrent toujours vaines, car un des points essentiels du programme du gouvernement de Hô Chi Minh était précisément de faire naître et de développer une haine qui n’existait pas.
Il devait réussir seulement dans les centres où la population était le plus facile à toucher. On ne peut nier que, dans les grands centres, intellectuels, ouvriers, commerçants, les trois-quarts de la population, nous haïssaient d’une haine artificielle. Mais, cette arme empoisonnée n’avait pas encore touché la campagne.
Pourtant, il faut reconnaître que les nationalistes vietnamiens avaient de beaux atouts dans leur jeu, pour mener leur campagne de dénigrement systématique de l’œuvre de la France en Indochine. Car, que de fautes n’avions-nous pas commises dans ce pays... Pour traiter ce sujet, il me faudrait vous prendre trop de temps. Mais, il est nécessaire de le dire bien haut et de le répéter entre nous : l’action coloniale française en Indochine fut néfaste au bon renom de la civilisation française. Nous avons été de lamentables guides, pour ces peuples jaunes qui ne demandaient qu’à s’élever et à nous suivre.
Avant la guerre, la fédération Socialiste de l’Indochine du Nord, dans la revue "La tribune républicaine" et dans son hebdomadaire "Demain", comme dans ses lettres à la Commission coloniale du Parti, n’a cessé de dénoncer les erreurs graves que nous commettions. En contact constant avec les Socialistes vietnamiens, étudiant et discutant leurs réactions, nous étions bien placés pour donner au Parti des renseignements précieux. Mais, le Parti ne nous a pas entendus. Il a sa part de responsabilité dans les erreurs qui ont été commises, car, à partir de 1936, à une heure où il était grand temps de réagir, le gouvernement à direction Socialiste n’a rien fait de sérieux pour modifier une situation qui devenait critique. On nous a envoyé Brévié comme gouverneur général, Brévié qui attend aujourd’hui sa comparution devant la cour de justice, on a conservé en activité, malgré nos protestations, le fasciste Grandjean qui trahissait en faveur du Japon, alors que les hommes de gauche, les Socialistes en particulier, étaient plus suspects que jamais.
Il ne faut pas avoir peur de l’affirmer, les Vietnamiens sont suffisamment évolués pour se diriger eux-mêmes dans la politique, dans l’administratif, comme dans l’économique. Et si nous devions exprimer un regret, ce serait de constater que la France ne leur ait pas accordé l’indépendance beaucoup plus tôt.

On peut objecter que c'est là une aspiration chère seulement à la classe évoluée et aux ouvriers des villes, et que les grandes masses paysannes restent indifférentes à un problème qui les dépasse.
Mais, il est d'abord difficile de se faire une opinion de ce que pense une masse au milieu de laquelle nous ne pouvons pas pénétrer. Mais, cela serait-il, nous savons que le peuple annamite compte suffisamment d'éléments de toute nature pour pouvoir assumer la direction de ses propres affaires, dans tous les domaines. Sans doute aura-t-il besoin de conseils, de guides, de techniciens étrangers, mais, non seulement il ne les refuse pas, il les appelle à son aide. Déjà, dans sa revendication pour l'indépendance, les Vietnamiens ont fait appel à la France et lui ont demandé le conseil de ses techniciens. La France démocratique ne refusera pas cette aide.
Ainsi, la 4ème République aura réparé l'erreur, doublée d'une injustice, commise par la 3ème République, à l'égard du peuple vietnamien.
Mais, il ne s'agit pas de prononcer le mot indépendance sans préciser ce qu'il veut dire, car ce sont les interprétations données à ce mot ou l'étendue de ce qu'il représente qui peuvent devenir la cause de nouveaux heurts.
Il est bien entendu tout d'abord que, pour nous Socialistes, indépendance du Vietnam signifie indépendance des terres vietnamiennes, que le mot ne doit contenir aucune espèce d'impérialisme. Car si les Vietnamiens ont le droit de vivre libre et de disposer d'eux-mêmes, les autres peuples Indochinois ont aussi le même droit et ne doivent être soumis à aucune contrainte qui les engloberait dans un groupement ethnique avec lequel ils n'ont rien de commun.
D'autre part, nous savons qu'aujourd'hui aucun peuple, pas même le peuple français, n'est parfaitement indépendant. Au principe de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes se superpose maintenant, parfois avec âpreté, celui de l'interdépendance des peuples. Or, en Indochine, pour le moment du moins, cette interdépendance est puissante. La France impérialiste et colonialiste a créé en extrême orient le bloc artificiel de l'Indochine française, devenue un tout politique et économique. Peut-on brutalement détacher de ce tout la partie la plus importante, sans qu'il y ait danger pour l'existence même des quatre parties ? Car si les Vietnamiens ont le droit de vivre libres, les Cambodgiens et les Laotiens ont le droit de vivre tout court. Or le Vietnam, de par l'étendue en longueur de son territoire de Moncay aux bouches du Mékong englobe toute la côte, tous les ports, toutes les têtes des voies de pénétration de l'ancienne Indochine française. Ne pensez-vous pas qu'un Vietnam totalement indépendant pourrait, surtout sous un gouvernement totalitaire, mettre en danger la vie même des autres peuples voisins qui étoufferaient sans la bouffée d'air du large ?
Je ne veux pas m'étendre plus longuement sur ce fait, mais, c'est après avoir étudié le problème avec le plus grand soin que la fédération Socialiste de l'Indochine du nord a préconisé, dès le mois de décembre 1945, une indépendance à terme des pays vietnamiens : indépendance politique et administrative du Vietnam, dans le cadre de la fédération Indochinoise, à laquelle il resterait lié pendant un certain temps, avec possibilité de se dégager, ce temps écoulé. Ce délai permettrait aux autres peuples de la fédération de

s'organiser, an tenant compte du fait que, dans ce temps très court, les Vietnamiens n'auraient plus avec eux que les liens qu'ils jugeraient utile d'établir.
N'est-ce pas d'ailleurs ce que contiennent implicitement les accords du 6 mars 1946 qui stipulaient que le Vietnam était reconnu par la France comme un Etat libre, faisant partie de la fédération indochinoise et de l'union française ?
Revenons donc aux accords du 9 mars dans ce qu'ils avalent de précis. N'oublions pas qu'ils ont été imposés par les faits du moment. Il fallait à tout prix que la France et le gouvernement provisoire du Vietnam arrivassent à un accord. Il le fallait pour la sécurité de 20 000 Français, dont un nombre considérable de femmes et d'enfants, il le fallait pour mettre fin à l'occupation chinoise minant l'économie du pays et devenue odieuse au peuple vietnamien, car elle lui rappelait les six siècles durant lesquels il ne fut que le vassal de son grand voisin.
Mais, évitons les erreurs de ces accords qui ne furent jamais acceptés par les Vietnamiens. Je ne sais si, du coté français, on les a pris au sérieux, mais comment prendre au sérieux un texte dont tant de mots sont vides de sens. Le Vietnam était déclaré un Etat libre, mais on oubliait de définir le Vietnam. Et aussitôt se posaient la question des plateaux et de la Cochinchine. Un Etat libre, faisant partie de la fédération indochinoise et de l'union française ? Mais, aujourd'hui encore, on ne sait pas ce que seront la fédération indochinoise et l'union française. Et aussitôt, le gouvernement Hô Chi Minh, se dressait contre la seconde conférence de Dalat qui, a-t-on dit, devait amener l'échec de la conférence de Fontainebleau, personnellement, je ne le crois pas, car je suis persuadé que jamais le gouvernement Hô Chi Minh n'a pris au sérieux les accords du 6 mars. Ils n'étaient pour lui qu'une étape vers l'indépendance totale, qu'il ne cessait de réclamer sans se soucier de la fédération indochinoise, ne retenant - et je ne saurais dire jusqu'à quel degré de sincérité - le terme d'union française que comme une étape nécessaire pour le débarrasser du péril chinois, bien plus grave à ses yeux que celui d'une France lointaine qu'il savait foncièrement démocratique et bien moins mauvaise qu'il ne le criait.
A nos yeux de Socialistes, ces accords contenaient en outre une plaie qui devait s'étendre jusqu'à les détruire.
On y prévoyait l'existence d'une armée nationale vietnamienne. Mais, étant donné l'esprit qui animait alors les gouvernants du Vietnam, il était fatal que cette armée nationale devînt une armée nationaliste. Et de fait, dès le lendemain du 6 mars, les accords n'étaient déjà plus respectés, car l'armée vietnamienne s'enflait par une conscription qui s'étalait aux yeux de tous jusqu'à dépasser largement les effectifs prévus, d'autant plus facilement que les accords nous interdisaient tout contrôle dans les camps d'entraînement de l'intérieur.
Ainsi, les accords du 6 mars contenaient en eux-mêmes les causes de l'échec de la conférence de Fontainebleau, de la violation du modus vivendi et des terribles événements de Hanoi du 19 décembre dernier.

Les faits auraient-ils pu se dérouler autrement ? Est-il exact, comme on l'a affirmé, comme on l'a crié chez nous et à côté de chez nous, que notre politique en Indochine depuis le 6 mars ait été une politique de provocation ?
Il est certes exact que la politique de l'amiral d'Argenlieu a été extrêmement maladroite et qu'elle a ainsi apporté une aide efficace aux revendications vietnamiennes, des fautes graves ont été commises, qui ont creusé davantage encore le fossé, entre les Français et les Vietnamiens de bonne volonté, qui ont par conséquent grossi les rangs des Vietnamiens intransigeants et rendu impossible la conclusion d'un accord définitif sérieux.
Au premier rang de ces fautes, je mettrai d'abord la politique de non épuration. Il est bien évident que les Vietnamiens attendaient de la France nouvelle un esprit nouveau, ils pensaient que le premier acte de la 4ème République serait de rappeler tous ces "coloniaux à la trique", pour qui tout indigène n'est qu'un sale niakoué, à l'égard duquel on ne professe que le plus profond mépris.
L'épuration en Indochine ne consistait donc pas uniquement à "retirer de la circulation" les collaborateurs et les vichystes. C'était évidemment une tâche indispensable, ce n'était pas la plus urgente, puisque le gouvernement Hô Chi Minh utilisait lui-même les pires collaborateurs des japonais, Baô Daï entre autres. Mais il y avait tous ceux qui se donnaient en Indochine des airs de conquérants, qui n'étaient allés là-bas que par amour de la piastre, qui ne comprenaient pas que le rôle de la France était d'abord un rôle éducateur et émancipateur. Rien dans ce domaine n'a été fait. Les amis des nippons sont restés en fonctions, souvent même ont obtenu des postes plus avantageux, et aucun tri n'a été fait dans le corps des fonctionnaires, les colons, les pires d'entre eux, sont toujours là-bas, attendant que l'heure vienne de reprendre leurs fiefs et leurs serfs. J'ai eu moi-même la pénible surprise de constater, au cours d'un séjour à Saigon en juillet dernier, qu'il suffisait que le danger s'éloigne pour que la triste mentalité des colonialistes réapparaisse chez certains. Ces gens-là n'ont rien compris, parce qu'ils ne peuvent rien comprendre, et dès lors, pourquoi les garder dans un pays où leur présence est indésirable ?
Une autre faute l'amiral d'Argenlieu a été la formation en Cochinchine de gouvernements fantoches, comme celui du Dr Thinh et celui du Dr Hoach. Je n'affirmerai pas, comme on le fait parfois avec une assurance qui me démonte un peu, qu'il n'y a pas de séparatisme cochinchinois. Personnellement, j'ai mené à Saigon, pendant une quinzaine de jours, une enquête à ce sujet, et, malgré toute la conscience que j'ai apporté à cette enquête, je suis demeuré dans le doute le plus complet.
Bien sûr, si on s'adresse à tous ceux qu'a pu toucher la propagande Viet Minh, à la classe intellectuelle, à la classe ouvrière des villes, on arrive à une imposante majorité en faveur du bloc vietnamien. Mais, cette majorité ne représente qu'une minorité médiocre auprès de la masse paysanne qu'on ne peut guère consulter, parce qu'il est très difficile de l'approcher.
Aux affirmations sentimentales, j'opposerai des données plus scientifiques. Certes, nous ne suivons pas d'Argenlieu quand il déclare que la Cochinchine doit être une République autonome dans le cadre de la fédération indochinoise.

Nous savons que c'est là une affirmation maladroite d'un colonialiste français. Nous ne l'acceptons pas. Sachant que la Cochinchine est vietnamienne en sa majeure partie, nous Socialistes ne pouvons séparer cette partie du Vietnam, mais, étant donné certaines tendances séparatistes qui sont légitimes pour des raisons historiques, géographiques, économiques et même ethnographiques, nous ne suivrons pas aveuglément les Vietnamiens du Nord. Nous pensons que, jusqu'à consultation des gens intéressés, la Cochinchine peut très bien former une République autonome. Seulement, cette République devra se placer dans le cadre de la République fédérale vietnamienne et non dans le cadre de la fédération indochinoise. Il s'agit donc, par rapport au Vietnam, d'une autonomie relative et non d'une autonomie absolue. C'est là une solution parfaitement Socialiste. Le tort de Thierry à'Argenlieu a donc été de ne pas proclamer que la Cochinchine était une partie intégrante du Vietnam, mais qu'elle formait dans le Vietnam une République autonome, jusqu'à consultation des populations qui décideront de la forme fédérale de la République vietnamienne ou de sa forme unitaire. Mais le plus grand tort de Thierry d'Argenlieu sur cette question fut de favoriser la formation, à la tête de cette République, d'un gouvernement capitaliste. Seul, un gouvernement démocratique pouvait donner confiance aux Cochinchinois et les assurer des intentions désintéressées de la France.

Je passerai sans même les rappeler sur d'autres fautes qu'on eût pu éviter. Certes, ces fautes ont tendu une situation qui ne l'était déjà que trop, mais elles n'expliquent pas à elles seules la détermination des Vietnamiens au pouvoir de recourir à la force pour obtenir gain de cause. A mon sens, elles ont surtout été des prétextes, des occasions de manifester une mauvaise humeur, de tâter l'opinion française, de préparer en les excusant par avance des événements déjà décidés. Elles ont servi la cause vietnamienne, mais n'ont pas déterminé un plan de résistance, je reste persuadé que, depuis la chute du Japon, les dirigeants vietnamiens étaient bien décidés à recourir à la force. On ne monte pas une armée comme celle qu'ils ont montée, en l'espace de quelques mois, si on n'a pas l'intention de s'en servir. Non pas qu'ils comptaient évincer la France par la force, mais ils espéraient des succès suffisamment nets pour en imposer à l'opinion française et, même à l'opinion internationale, et obliger ainsi le gouvernement français aux concessions qu'ils auraient exigés.

Or, nous Socialistes, nous avons assez condamné le recours à la force de la part de la France pour avoir le droit de le condamner aussi de la part des Vietnamiens. Qu'on ne nous parle donc pas d'un geste de désespoir. Les accords du 6 mars, la première conférence de Dalat, la conférence de Fontainebleau, le modus vivendi ont assez montré la volonté de la France de régler pacifiquement les problèmes indochinois. La France est allée très loin dans la voie de la patience, mais il le fallait. L'acte de force du 19 décembre a été avant tout un acte de méfiance. Or, l'action locale d'un d'Argenlieu ne saurait conduire le marxiste Hô Chi Minh à douter de la bonne foi de notre camarade Moutet et du gouvernement français qui était alors celui de notre camarade Léon Blum, de douter du Socialisme en qui la démocratie française venait de mettre sa confiance.

Voilà pourquoi, camarades, la section de Hanoi déclare formellement aujourd'hui qu'on ne peut plus considérer le mouvement vietnamien comme un groupement démocratique avec lequel nous puissions traiter. Il ne s'agit pas bien entendu de jeter l'exclusive sur Hô Chi Minh qui reste pour les Vietnamiens un symbole vivant de ses aspirations légitimes à l'indépendance, mais il faut dire à Hô Chi Minh, s'il est encore vivant, qu'il doit changer son équipe, se débarrasser ce tous les éléments troubles qui défigurent le mouvement vietnamien, qu'il doit s'entourer, puisqu'il est marxiste, d'éléments qui sauront s'élever au-dessus des conceptions égoïstes des nationalismes étroits, pour en arriver, avec nous, à une mutuelle compréhension.
Et si Hô Chi Minh n'est plus là, il est d'autres éléments sincères du mouvement vietnamien, comme Hoang Minh, fils de notre ancien camarade de la section de Hanoi, comme Phan Tu Nghia, secrétaire de la section vietnamienne Socialiste, à qui nous pouvons tenir le même langage, sans qu'il soit question de gouvernement fantoche, c'est-à-dire d'éléments à la disposition du nationalisme français.
Et alors, ayant trouvé avec qui traiter, quels accords pouvons-nous signer ? Nous ne pouvons pas signer n'importe quels accords, non, ne pouvons donner satisfaction qu'aux aspirations légitimes du peuple vietnamien, nous nous refuserons à nous faire les serviteurs d'un nationalisme étroit, d'une idéologie totalitaire à forme parfois fasciste qui pour n'être pas européenne, n'en est pas moins coupable. Nous nous refuserons à signer des accords qui pourraient être le Munich de l'armée française.
Revenir alors aux accords du 6 mars ? Oui, sans ce qu'ils ont de précis, à savoir la reconnaissance de l'indépendance au Vietnam que nous devons accepter sans arrières-pensée aucune car il n'est rien de plus légitime que l'aspiration d'un peuple à l'indépendance.
Voilà, pourquoi nous n'acceptons pas l'acte de force du 16 décembre. Je suis persuadé qu'il existe à Hanoi, des hommes de bonne volonté, tout prêts à s'entendre avec les hommes de bonne volonté de chez nous, il faut leur dire ce que nous voulons et pourquoi nous le voulons. Il faut que la France leur apparaisse comme entièrement délivré de l'impérialisme colonial et comme n'ayant que le seul souci d'accomplir là-bas sa mission de civilisation et d'émancipation. C'est une preuve belle, camarades, et aussi profondément Socialiste.
(Applaudissements)

Andrée Viénot (Ardennes)

Voici ce que m'écrit un camarade qui appartient à la légion étrangère :
"Longtemps, j'ai remis de vous écrire, mais j'ai hâte de vous dire des choses qui ne peuvent souffrir aucun retard.
Il serait temps d'élimine r de la légion étrangère des éléments qui auraient leur place sur les bancs de la cour de Nuremberg.

Confédération Jean Jaurès

Les recrues engagées en 1945... se décomposent approximativement ainsi : éléments hongrois, des camps de prisonniers de guerre : 65%.
J'ai posé la question à Le Troquer qui m'a dit que, dans l'ensemble il n'y en avait que 36%.
Miliciens : 22%, Français condamnés de droit commun : 10%, officiers allemands ou coupables de crimes de guerre : 3%".
Vous voyez, camarades, les répercussions que peut avoir un tel recrutement sur les événements d'Indochine. Et quand nous recherchons au Vietnam les éléments qui ont trahi ou collaboré, il est désagréable de penser que, dans les rangs de notre armée, il y a des gens comme ceux-là
Nous ne demanderons pas le vote d'une motion, si nos camarades du gouvernement veulent bien prendre cette question en considération.

Albert Aubry (Ille-et-Vilaine)

Je m'excuse d'intervenir dans ce débat, à une heure où, à la Chambre, nous devrions entendre M. Robert Schumann. Cependant, je voudrais dire au Conseil national ce qu'un monsieur qui a vécu quelque cinq années en Indochine peut apporter de clair sur la question, car dans les débats qui se sont déroulés devant l'Assemblée Nationale, il m'a semblé que beaucoup de gens parlaient de l'Indochine sans la connaître absolument en rien.
La question de l'Indochine a ses sources dans le passé, peut-être que, pour l'avenir, il faudrait que nous déclarions, nous Socialistes, ce que nous voulons véritablement faire dans ce pays.
J'ai entendu, hier, les débats sur l'Indochine au Parlement, j'ai entendu les déclarations de notre camarade Moutet. On lui a reproché de certain côté de n'avoir pas su dire exactement, ce qu'il voulait. Eh bien, nous allons essayer de demander au Parti Socialiste de dire ce que sera sa politique de demain, vis-à-vis non seulement de l'Indochine, mais de l'ensemble des territoires d'Outremer.
Ce qui se passe en Indochine, c'est le résultat d'une politique qui n'est pas la nôtre, mais qui est tout de même celle de la France : on a fait, en Indochine, du colonialisme et on a amené le Vietnam à ce qu'il est aujourd'hui.
Au lendemain de la guerre de 1914-1918, nous avions, aux yeux des populations d'Outremer, une auréole remarquable, c'était la France victorieuse, c'était la France toute puissante : sur les populations des territoires à'Outremer, cela portait.
Au lendemain de la défaite de 1940, nous avons eu, aux yeux des mêmes populations, la figure d'une nation à peu près perdue, déliquescente, car on ne pouvait pas savoir exactement quels avaient été réellement les efforts de la résistance en France, entre 1940 et 1945.
Il faut que vous sachiez que l'Indochine a été mise au premier rang des préoccupations internationales, par suite du rôle qu elle a joué dans la dernière guerre mondiale, et qu'aujourd'hui elle est un pôle qui exerce quelque attirance non seulement du coté de la Russie, mais aussi de l'Angleterre et de l'Amérique.

Collection Jean-Jaurès

L'Indochine a, dans la dernière guerre, marqué sa place que j'ai appelée devant le groupe parlementaire la plaque tournante de l'extrême orient, et aujourd'hui nous avons contre nous là Russie, l'Angleterre et l'Amérique, et, naturellement le Vietnam qui est peut-être l'instrument plus ou moins inconscient, de l'une ou de l'autre de ces trois grandes puissances.
Au lendemain de la défaite du Japon, l'Indochine a été occupée par les Chinois, jusqu'au 7ème parallèle au nord, par les Anglais, au sud. La France était absente, pour les Indochinois, en 1939, la France passait pour une puissance de second ordre, et c'est ainsi que le Vietnam a pensé qu'il pourrait chasser les Français, pour être le maître de l'Indochine.
J'ai connu moi même la première révolte du Vietnam, en 1929. J'ai vu comment, à ce moment-là, on voulait chasser les Français, pour une politique qui n'était que celle du "ôte-toi de là que je m'y mette".
Le problème Indochinois est beaucoup plus complexe que certains ne le pensent. Je sais bien que Moutet nous disait hier que l'Indochine n'est pas une nation absolument unie, qu'il y a cinq nations différentes dans l'union indochinoise, nations que divisent les races, les questions dynastiques et les questions ethniques. Je voudrais éclairer le Conseil national sur des choses dont certains parlent sans les connaître. Je crois connaître l'Indochine pour y avoir vécu cinq ans, pour en avoir été chassé comme président de l'union des fonctionnaires indochinois, pour avoir été indésirable au Tonkin, en Annam et en Cochinchine, que l'on dit maintenant être les trois provinces vietnamiennes, pour avoir été indésirable aussi au Cambodge et au Laos, parce que j'étais président de l'union des fonctionnaires adhérents à la CGT qui, à ce moment-là, n'était pas inféodée au Parti Communiste.
Si tous les mouvements qui se sont produits en Indochine ont pu se dérouler, c'est qu'on n'a pas su, avant 1940, faire ce qu'il fallait, les quelques réformes qui auraient permis aux Français d'être informés en montrant la France telle qu'elle doit être, républicaine et démocratique.
On a introduit là-bas les trusts, avec tout leur sectarisme - je ne pense pas que Moutet me démentira - quand on a passé par exemple le monopole de l'alcool à M. Fontaine, le monopole de l'opium à…
Nous payons aujourd'hui cette politique regrettable, une politique colonisatrice contre laquelle s'élevait Léon Blum dans un discours que peu de gens ont compris et auquel il faudrait se référer aujourd'hui.
Daniel Mayer a dit avec raison devant l'Assemblée Nationale qu'il ne fallait ni reconquête ni colonisation. Mais, il y a eu la colonisation hier, et c'est cela que nous payons aujourd'hui. Je te dis, Daniel, que tu as eu raison de le dire… Un peu tard, peut-être. Tu as parlé de l'Indochine, Daniel, et tu n'y a jamais mis les pieds.

Daniel Mayer (riant) - Je m'excuse !

Albert Aubry - Je suis un peu comme le paysan du Danube, mais je parle de choses que je connais bien.

Tout de même, il faut dire que tout ce qui est arrivé a eu pour origine ce que j'avais moi-même signalé à Varenne, lorsqu'il était gouverneur général de l'Indochine.
On refuse aux bouilleurs de cru les litres d'alcool auxquels ils prétendent. Or, vous savez bien qu'en Indochine la question de l'alcool est primordiale, parce que c'est tout simplement une question religieuse. Il faut à l'indigène l'alcool de sa terre et non un autre, pour la célébration de la fête du Têt, pour l'Annamite, c'est une nécessité.
On a refusé cela et, par les douanes intérieures, on a poussé les Annamites contre nous. Ils ont été contre nous, parce qu'on n'a pas su faire les réformes nécessaires, parce qu'on a donné l'alcool et l'opium, comme tout ce qui était d'ordre financier, aux missions.
Voilà ce qui a été fait et que nous payons aujourd'hui.
Est-ce à dire que nous allons quitter l'Indochine, parce que d'autres pays désirent mettre la main sur lez richesses indochinoises ? Nous avons fait là-bas de grands efforts, tant au point de vue de l'enseignement qu'au point de vue médical et de l'hygiène. Allons-nous laisser tout cela pour permettre à d'autres de prendre notre place ? Non. Je pense que vous êtes bien d'accord avec moi pour dire que nous devons rester en Indochine jusqu'à ce que les Indochinois soient assez éclairés pour se diriger eux-mêmes.
Cependant, il faut vous dire que nous n'avons pas procédé d'une façon très intelligente, depuis que nous avons pu nous mettre en relations avec le Vietnam.
Il y a eu les accords du 6 mars avec Hô Chi Minh. Vous savez bien, Moutet sait mieux que personne que ces accords contiennent des conditions qui auraient dû être soumises au Parlement : elles ne l'ont jamais été.
Les accords du 6 mars, on a demandé qu'ils soient mis en application par la conférence de Fontainebleau. Qui avez-vous envoyé à cette conférence, pour représenter la France ? Je pose cette question : Qui donc représentait la France ? C'est le général de Gaulle, par personne interposée, c'est-à-dire l'amiral d'Argenlieu. Celui qui menait les discussions à Fontainebleau, c'était de Gaulle, par l'intermédiaire de d'Argenlieu, contre vous et contre nous. Voilà ce qu'il faut dire.
Et pendant ce temps, sans que vous vous en doutiez, se faisait le coup de Dalat.
Je sais très bien que la Cochinchine est absolument différente du Tonkin, je sais que, si on consultait les Cochinchinois et s'ils pouvaient répondre librement, ils se prononceraient en très grande majorité en faveur de la France, contre le Tonkin. Entre la Cochinchine et le Tonkin, il y a un fossé très profond, autant qu'entre le Laos et le Tonkin, entre le Laos et le Cambodge. Mais, vous avez permis à d'Argenlieu, autre capucin botté, de faire une politique que vous ne vouliez pas et qu'il faisait contre vous, vous n'avez jamais eu le courage de le chasser, lorsqu'il manquait aux promesses que vous aviez faites aux Vietnamiens.
Je n'irai pas plus loin. Je me reporterai simplement à ce qui a été dit hier, à ce que Daniel Mayer demandait hier en notre nom à l'Assemblée Nationale : comprendre le point de vue de toutes les parties.

Fondation Jean Jaurès

Il ne viendrait pas je pense à l'idée d'un Français, à l'idée d'un Socialiste d'abandonner l'Indochine. Mais, il faudra que vous déclariez nettement ce que vous entendez faire, l'Indochine entrant demain dans le cadre de l'union française. Il faudra que vous déclariez que tout de même ce ne seront pas les missions qui seront les maîtresses de l'Indochine.
Il faudra bien déclarer aussi très nettement que vous ne laisserez pas les richesses de la colonie à la disposition des trusts, comme le monopole de l'alcool ou de l'opium.
Il faudra déclarer que la 4ème République fera des travailleurs indochinois des travailleurs et non des serfs, fera des travailleurs français.
Hô Chi Minh, je l'ai vu, il m'a fait appeler, j'ai téléphoné à Moutet pour lui dire que Hô Chi Minh me demandait d'aller le voir, j'ai même demandé à Moutet de me recevoir pour lui dire quels auraient été les résultats de la conversation. Je regrette de dire que le ministre des Colonies ne m'a jamais demandé quels avaient été les résultats de cette rencontre.
Hô Chi Minh qui me croyait bien naïf, m'a déclaré qu'en Indochine il n'y avait plus de Parti Communiste, parce qu'il s'était dissout tout seul. Comment pourrait-on concevoir que le Parti Communiste ait ainsi disparu sans laisser de traces ? Il est bien évident que le Parti Communiste est encore là, derrière le Vietnam. Il n'est peut-être pas tout à fait derrière Hô Chi Minh, qui est dépassé aujourd'hui, mais que vous n'avez pas su retenir, lorsqu'il était en France, pour agir avec vous. Vous l'aviez laissé dans une maison misérable, où je suis allé le voir. Quand il est revenu, vous l'avez logé dans un hôtel luxueux, c'était un changement un peu tardif. Vous avez cru le chambrer. Pendant ce temps, ceux qui étalent derrière lui, le Parti Communiste soi-disant disparu, ont agi, et quand vous vous êtes retrouvés en Indochine, la situation n'était pas celle que vous attendiez.
Vous aviez d'Argenlieu que vous avez soutenu un peu trop longtemps. Je regrette que vous n'ayez pas envoyé plus tôt M. Bollaert. Je regrette aussi que vous n'envoyiez peut-être pas encore en Indochine des gens qui connaissent bien la situation. Vous y envoyez des gens qui n'y ont jamais mis les pieds. C'est mon ami Boutbien qui est allé en Indochine qui a déclaré qu'il avait contacté le Viet Minh, qu'il avait vu les représentants du sud à Saigon. Ce n'est pas en passant quinze jours en Indochine qu'on peut déclarer qu'on connaît le pays.
Vous avez là-bas un pays dont les 9/10 de la population sont en faveur de la France, mais de la France démocratique et républicaine.
J'ai passé dans les villages ennemis, j'ai vu des gosses, à la lueur d'une lampe pigeon (car cela s'est propagé jusque là) apprendre le français dans la déclaration des Droits de l'homme, qu'ils connaissaient mieux que beaucoup de Français. J'ai vu cela.
Eh bien, allez là-bas et dites que vous ne voulez pas traiter avec Hô Chi Minh qui n'est plus maintenant qu'une façade, mais avec des gens qui puissent réellement représenter le Vietnam.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

J’entends dire que nous sommes en guerre. Eh bien, non, ce n’est pas possible. Il n’est pas possible que nous soyons en guerre avec des gens qui pensent comme nous et qui veulent être français. Il y a eu un mal entendu, des fautes ont été commises des deux côtés peut-être. Mais, il n’est que de dissiper les malentendus pour faire rapidement la paix. La paix d’abord. Et faites surtout que la France de demain, la France de la 4ème République paraisse en Indochine comme une France digne de la révolution de 1789 et de 1793.
(Applaudissements)

Guy Mollet - Un simple mot, camarades, sur l’ordre des travaux.
Nous sommes déjà en retard sur l’horaire, je propose que nous suspendions la séance pour la reprendre à 21 heures très précises.

Daniel Mayer - Il serait difficile de demander à Moutet de parler au début de la séance de nuit.

Guy Mollet - C’est exact. Mais il faut prévoir aussi un débat sur l’Afrique du Nord. Il faut que le Parti soit capable de faire un effort, car nous avons quelques dettes à payer à nos camarades d’Afrique du Nord.
(Applaudissements)
Nous allons donc essayer de terminer le débat sur l’Indochine, si c’est possible, mais je demande que le temps de suspension entre les deux séances soit aussi réduit que possible.
(Marques d’approbation)

Jean Rous (Comité directeur)

Camarades, nous avons entendu un certain nombre d’exposés extrêmement substantiels, je ne vais pas les répéter. Je voudrais simplement présenter le débat à un point de vue particulier : quelques minutes me suffiront.
Il s’agit en réalité non seulement du problème théorique de l’union française dans ses principes et du problème indochinois proprement dit, mais aussi, pour nous, d’un problème qui intéresse le Parti Socialiste, qui intéresse notre propagande et qui est au premier chef un problème capital, en ce qui concerne notre réputation et notre figure de parti, devant les masses françaises comme devant les masses de l’union française.
Je ne me flatte pas d’être allé sur place, mais je suis allé récemment dans ces territoires de l’union française, en Afrique du Nord, et j’ai rencontré des chefs musulmans. Ils m’ont tous dit ceci : "le Parti Socialiste fait des déclarations, il présente des programmes magnifiques. Malheureusement, ces programmes et ces déclarations ne se traduisent pas dans les actes".
(Applaudissements)
Ce qui nous préoccupe, c’est d’essayer de combler ce fossé, Ce qui nous préoccupé, c’est la mise en œuvre de cette volonté démocratique, tant de fois affirmée, ce qui nous préoccupe, c’est de conclure ce débat de façon qu’on ne

Fondation Jean-Jaurès

nous dise pas que nous sommes un parti qui fait des déclarations anticolonialistes et qui poursuit en même temps une politique colonialiste.
Actuellement, on serait fondé à nous le dire, parce qu'il dépend de nous de négocier ou de ne pas négocier. Nous sommes saisis de propositions. Il y en a eu cinq ou six depuis la fin de décembre jusqu'à maintenant. Ces propositions émanent d'Hô Chi Minh. Tantôt nous déclarons qu'il ne les a pas signées, tantôt nous disons quand il les renouvelle à la radio, et après avoir laissé passer quelques jours, qu'il est mort, qu'on ne peut pas négocier avec un mort.
Je dis qu'il n'est nullement démontré que Hô Chi Minh a été assassiné par les extrémistes, parce qu'il ne cessait de nous adresser des propositions de négocier sur la base de l'autonomie dans l'union française. Je dis que le Parti Socialiste devrait déclarer : "nous ne connaissons pas les propositions en détail, nous ne savons pas si nous pourrons les accepter, mais nous sommes prêts à négocier, nous acceptons de négocier avec les représentants de la République démocratique du Vietnam".
Sans quoi, nous ferons une fois de plus le jeu des Communistes, sous prétexte de ne pas négocier avec des Communistes.
Pourquoi les Communistes ont-ils jugé habile de s'abstenir ? Parce qu'ils veulent être d'accord avec les meilleurs éléments de l'opinion française, qui ne veulent pas d'une guerre coloniale qui mettrait notre budget en déficit considérable, qui compromettrait notre ravitaillement et qui peut-être provoquerait demain une insurrection en Afrique noire ou en Afrique du Nord. Les Communistes ont donc eu cette habileté de dire : "nous voulons bien négocier avec Hô Chi Minh." Et nous qui avons déjà traité avec Hô Chi Minh, qui avons signé avec lui des accords, nous disons que nous ne voulons pas négocier avec Hô Chi Minh !
Pourquoi ne voulons-nous pas ? Tantôt parce qu'il est mort, tantôt parce qu'il est un extrémiste. Eh bien, il faut que le Parti Socialiste conforme ses actes à ses déclarations.
En effet, je dis que le Parti Socialiste a au Vietnam un groupe Socialiste puissant. Mais, pour l'instant, où sont les Socialistes de la section vietnamienne ? Ils sont dans le gouvernement Hô Chi Minh.
De sorte que le meilleur moyen de renverser la vapeur, c'est de négocier avec Hô Chi Minh, avec comme objectif de créer une puissante section Socialiste vietnamienne, à l'intérieur de la République vietnamienne. Il n'y a pas d'autre solution.
Nous n'avons plus une minute à perdre. Les éléments les plus modérés, certains éléments comme les journaux Le Monde, Combat et l'organe conservateur le Times nous ont dit : "nous ne comprenons pas votre réserve, vous avez en Hô Chi Minh un partenaire modéré que vous pouviez prendre au mot et dans une certaine mesure compromettre, vous n'avez pas accepté ses propositions."
Mais, pourquoi ne les a-t-on pas acceptées ? Il faut le dire. Je constate que tout le monde est d'accord pour faire du Vietnam un pays heureux. Mais, il y a un certain M. Bernard, représentant de la banque d'Indochine, qui a déposé un document : il veut bien l'indépendance de l'Indochine, cet homme, mais il ne

Collection Jean-Jaurès

veut pas d'un gouvernement populaire, il lui faut un gouvernement fasciste qui lui permette de continuer à contrôler et à dominer le pays.
Je dis que des Socialistes ont le devoir de ne pas s'associer à de telles visées et qu'aujourd'hui le respect des principes Socialistes et républicains, affirmés tout à l'heure dans notre exposé doctrinal, doit nous amener à exclure certains colonialistes.
Je conclus donc en répétant qu'il faut aujourd'hui négocier avec Hô Chi Minh, que c'est les seul moyen de sortir de l'impasse, de faire la paix et de servir les principes Socialistes.
(Applaudissements)

Marius Moutet

Camarades, les décisions que vous avez à prendre vont orienter la politique du Parti et celle des camarades qui vous représentent au gouvernement.
Si vous avez le sentiment que les actes ne suivent pas les paroles, vous le direz. Les camarades qui vous représentent au gouvernement sauront en tirer les conséquences légitimes et nécessaires. Mais, s'entendre dire, comme je me l'entends dire depuis déjà un certain temps, lire sur les murs ou dans des journaux, même Socialistes, que nous défendons, que nous faisons une politique colonialiste, que nous voulons faire la même politique que M. Bernard dont on rappelait tout à l'heure, argument que je trouvais encore hier dans la bouche de M. Duclos, entendre dire que nous cherchons une solution de force, par une expédition militaire, et qu'en tout cas nous y sommes entraînés par la politique que nous faisons, c'est évidemment mettre notre patience à une certaine épreuve, et c'est permettre à certains camarades de remporter peut-être des succès faciles, sans se soucier du fondement des affirmations apportées dans cette difficile affaire d'Indochine quant à la politique même qui a été suivie par nous.
A quel moment avons-nous refusé de négocier ? Qui est-ce qui a fait, qui est-ce qui a ratifié pour la première fois la politique des accords ? C'étaient des accords imparfaits, ceux du 6 mars, on peut évidemment les critiquer dans leurs termes, et en réalité ils ont démontré dans leur insuffisance qu'ils n'étaient pas une garantie pour empêcher le conflit de renaître, néanmoins, il convient de dire que nous les avons faits.
Ils contenaient, de par et d'autre, un certain nombre d'engagements. La France reconnaissait le gouvernement libre, elle traitait avec le gouvernement du Vietnam. Et le gouvernement du Vietnam s'engageait de son côté à s'intégrer dans une fédération indochinoise, qu'il restait à définir, et dans une union française qui n'était encore qu'un mot, qui n'existe pas encore, mais qui devait évidemment comporter des obligations réciproques.
Par la suite, nous nous sommes prêtés à toutes les demandes qui ont été formulées. Cela n'a pas réussi. Les gens du Vietnam ont dit : "en France, dans une atmosphère plus apaisée, cela réussirait mieux, nous allons aller à Fontainebleau". Nous avons accepté qu'on aille à Fontainebleau. On nous a dit : "si le président Hô Chi Minh était là-bas, il arriverait bien à convaincre les gens

Collection Jean Jaurès

du Viet Minh." Nous avons reçu le président Hô Chi Minh et nous lui avons fait une réception dont la dignité ne saurait, je crois, être critiquée. Et puis, quand la conférence de Fontainebleau a échoué, nous nous sommes efforcés de réaliser au moins un minimum d'accord, comme le disait tout à l'heure un orateur qui avait pour but de mettre fin aux actes de guerre et aux propagandes hostiles. C'était le point essentiel. Il s'agissait de créer un climat de confiance et de réunir des Commissions qui statueraient sur des points sur lesquels on était déjà presque d'accord, à savoir que certains biens français seraient restitués. Il s'agissait de l'institut Pasteur, de l'école française d'extrême orient et d'autres propriétés qui avalent été saisies.

Et puis, la Commission qui devait avoir pour but d'établir des missions de liaison, dont le rôle serait d'empêcher les incidents entre soldats français et soldats vietnamiens, de traiter la question des douanes et la question de la monnaie - des douanes pour lesquelles il était indispensable que l'on prît, des précautions, afin d'éviter l'effroyable spectacle qui s'est produit au détriment de la population laborieuse qui voyait exporter son riz pour l'échanger contre des armes, et cela au bénéfice de spéculateurs - les Commissions ne purent pas être formées. Il y avait sans doute, parmi certains gens du Vietnam, car tous n'étaient pas des apôtres, un certain nombre d'individus qui profitaient largement de la situation, et les Commissions ne purent être mises en œuvre.

J'ai eu sous les yeux toutes les correspondances, dans lesquelles on s'est efforcé d'arriver à réunir ces Commissions. Il est bien évident qu'on s'est heurté à une force d'inertie qui était calculée, dont le but était de gagner indéfiniment du temps, soit pour arriver à nous lasser, soit peut-être dans l'esprit de certains pour permettre la préparation d'actes analogues à ceux du 19 décembre.

En ce qui concerne les hostilités, les actes de provocation, nous avons vu ce que certains des nôtres ont fait pour les empêcher, pour les éviter. Il faut tout de même penser que, dans une mission de liaison qui était constituée d'officiers français et d'officiers vietnamiens, tous les officiers français ont été tués ou blessés, et je ne sache pas qu'un seul des officiers vietnamiens ait jamais été inquiété.

Hier, à l'Assemblée Nationale, reprenant les faits depuis le début, j'ai montré que, depuis le 8 mars, soit par des déclarations d'Hô Chi Minh lui-même soit par des commentaires émanant du Comité central du Vietnam - ce sont des choses qui ont été publiées, qui ne sont pas restées occultes - on disait : "l'accord du 8 mars (écoutez bien), c'est un armistice. Mais nous continuerons la lutte, pour l'instant, nous allons combattre les Français dans une bataille politique et diplomatique."

Cela laisse donc penser que, comment dirai-je, la bonne foi n'était pas totale.

Mais, je ne demande pas de la bonne foi, en ce sens que personne ne s'est jamais fait d'illusion sur le but poursuivi qui est d'obtenir le plus rapidement possible l'indépendance totale des trois pays dits vietnamiens, peut-être d'avantage.

Car si vous avez écouté notre camarade Jugain qui vivait au Tonkin depuis longtemps, il vous a montré qu'alors que le pays annamite, en admettant que la totalité des Annamites soient d'accord, ne représente que les deux tiers de la

population du pays, il y a toute une série d'autres minorités qui dans aucun cas ne veulent subir les dictatures ni la conquête des Annamites. Je dois le dire parce que c'est la vérité, ces peuples demandent à être protégés contre les annamites, ce qui est un fait caractéristique.
Tout à l'heure, un camarade du Cambodge me disait : "vous avez lu hier un document qui a du être rédigé par quelque Français." c'est possible. Mais, ce que je dois affirmer, c'est que le jeune docteur en médecine qui l'a lu devant moi et devant l'ensemble des chefs des pays montagnards a été assassiné quinze jours après par les Tonkinois.
Et voyez : on dit que nous ne cherchons pas à négocier ! Les négociations ont été poursuivies jour après jour, et dans le même temps on recevait tous les renseignements que la politique terroriste poursuivie en Cochinchine, par tous les moyens dont le moindre était l'assassinat, et cela pour des centaines de personnes.
Lorsqu'on a soi-même pendant des jours et des semaines essayé d'aboutir, en se disant que, si on n'aboutit pas à un accord, c'est le déchaînement des hostilités, on a tout de même le droit de penser qu'il y a quelque injustice de la part de ceux qui nous reprochent de n'avoir pas suffisamment négocié. Car c'est bien toute la question.
Et si pour ma part j'ai eu des trésors de patience que je ne me connaissais pas, pour arriver à un résultat, c'est parce que je savais bien que, si je n'y arrivais pas, ce n'est pas en décembre que les événements auraient éclaté, mais en octobre.
On nous, dit qu'il y a eu des erreurs, qu'il y a eu des fautes graves qui ont été commises. Bien sûr ! Je n'en doute pas une minute, et je comprends très bien que certains de nos camarades critiquent les opérations de ceux qui ont eu à agir là-bas ou de ceux qui ont eu à faire face aux difficultés qui se présentaient.
Peut-être avez-vous oublié dans quelles conditions nous travaillons. Dans des gouvernements qui n'étaient pas homogènes, dans lesquels il fallait se mettre d'accord quand on devait envoyer des instructions impératives, dans ces gouvernements, héritiers de ceux du passé, il était souvent difficile de faire retomber les responsabilités sur ceux qui les avaient, encourues. Un comité interministériel avait été formé. Quand il y a eu un gouvernement homogène, nous avons décidé que ce comité serait supprimé, qu'il n'y aurait qu'un ministre responsable et que ce ministre aurait l'autorité.
Vous pensez bien que, dès ce moment, il y a eu quelques changements, parce que nous savions bien que certaines de nos directives n'avaient pas été suivies.
Mais, quand nous avons vu que la situation s'aggravait, nous à qui on reproche de ne pas vouloir négocier et de poursuivre je ne sais quelle politique belliciste, quelle a été notre première décision ?
Des erreurs ont été commises, des malentendus peuvent subsister. Eh bien, il faut partir immédiatement. La décision est prise le 18, elle est connue en Indochine le 19. Nous savons d'une façon certaine, je me suis fait préciser hier par les personnes qui nous ont reçu, les déclarations de ceux-là même qui l'avaient communiquée au gouvernement du Vietnam.

Et quand j'arrive le 23, qu'est-ce que je trouve ? Est-ce que c'est une situation qui me permette de remplir ma mission, mission d'entente, mission d'accord, pour dissiper les malentendus ? Non. Le 19 à 20 heures, les hostilités ont été déclenchées, et dans des conditions sur lesquelles il n'est peut-être pas utile que je revienne en ce moment, mais pour lesquelles une longue préméditation est une certitude, résultant de l'ensemble des faits et de l'ensemble des pièces. L'épreuve de force, j'affirme qu'elle a été voulue par le Vietnam. Quelque erreur, quelque faute qui puissent être reprochées à notre politique, je suis convaincu, qu'elles ne sont pas liées à cette épreuve de force.

Combien de fois, que ce soit avec le général Valluy ou avec l'amiral d'Argenlieu, avons-nous eu à discuter le problème dont Rous vous exposait tout à l'heure les termes !

Est-ce que vous croyez que c'est aujourd'hui que nous avons attendu pour nous rendre compte de ce que pouvait être là-bas une expédition coloniale, de ce qu'elle pouvait coûter au pays de dépenses, du retard qu'elle pouvait apporter dans son relèvement ? La politique des accords avait été pour nous un grand succès international, elle avait eu des résultats substantiels dont l'un qui n'est pas le moindre était, avec l'aide des Américains qui avaient été complètement retournés par notre politique, la restitution des trois provinces que le gouverneur Decoux, sous la protection des japonais, avait cédées au Vietnam et que nous avons fait, nous, les défenseurs du collaborationnisme et de l'impérialisme, restituer au Cambodge et au Laos, alors que c'est la France elle-même qui les avait reçues en restitution, par la force de notre droit, par la façon dont nous avons mené les négociations qui ont pu convaincre ceux qui étaient en face de nous.

Les hostilités ont éclaté. On nous dit : "des propositions de paix vous ont été faites, vous ne les avez pas écoutées et vous invoquez toute une série d'arguties pour vous dérober."

Voyons. Quand j'étais dans Hanoi bombardé, au moment de la visite de l'hôpital, nous avons vu des gens tirer des coups de fusil sur notre groupe, nous avons vu aussi des gens jeter des grenades devant notre jeep, et lorsque nous passions devant les tombes des soldats français qui avaient été tués et martyrisés, nous n'avions pas l'esprit très porté à la conciliation. Et cependant, dès ce moment, on s'efforçait de s'élever au-dessus de ces sentiments, en songeant qu'on avait la garde de l'avenir. J'avais avec moi des camarades, dont Boutbien et d'autres. Les ai-je empêchés de voir quiconque, d'établir n'importe quelle base, à la condition qu'ils ne compromettent pas le gouvernement français, et que dans un moment où nous avions encore plusieurs garnisons encerclées, leurs démarches ne soient pas de nature à porter atteinte au moral de ceux qui étaient en train de se battre dans ces conditions difficiles ? Ai-je refusé de recevoir qui que ce soit ? Si on voulait venir à moi, est-ce que la porte était fermée ? Est-ce que vous croyez, que, lorsque j'ai reçu cette association qui s'appelle l'association française Vietnam, il n'y avait pas parmi les membres de cette délégation un certain nombre de ceux qui étaient des correspondants directs du gouvernement du Vietnam ?

Bien sûr, nous avons cherché à nous renseigner, à savoir, à nous rendre compte, à ne pas perdre le contact. Et, qui vous dit que ce n'est pas encore ce que nous cherchons ? Est-ce que vous pensez que, lorsqu'on a entrevu une solution à un problème aussi difficile que celui-là, il faut rejeter les propositions qui sont faites, affirmer sa politique et dire avec qui on entend négocier ? Vous pensez que c'est comme cela que les choses se passent dans ces pays d'extrême orient ? Mais, à partir du moment où cette déclaration est faite, ne vous rendez-vous pas compte que le triste bénéfice de cette opération sera précisément de compromettre complètement notre position ? Vous ne voyez pas ce que tout de suite l'opposition dira : "ah, les Français ne sont donc pas dans une situation tellement sûre, puisque c'est eux qui commencent à faire des avances, puisqu'ils cherchent ceux avec qui ils pourraient traiter".

C'est peut-être par d'autres moyens qu'il faut essayer d'engager des négociations Ce qui ne veut pas dire que nous ne recherchons pas chaque occasion de mettre fin au conflit, à un conflit que nous n'avons pas voulu et dont nous serions fous, nous qui sommes au gouvernement, avec les responsabilités dont nous avons la charge, de désirer la continuation et de ne pas provoquer la fin le plus tôt possible. Car nous serions fous, si nous laissions échapper la moindre occasion de négociation. Vous croyez que, pour les amorcer, il suffit de répondre sur les ondes, lorsque Hô Chi Minh me dit : "bonjour à votre fils Gustave." Mon fils Gustave est avec moi, mais moi, je suis le représentant de la France et j'ai la responsabilité des intérêts du pays.

J'ai été présent. Est-ce que j'ai mis une exclusive contre qui que ce soit ? Je demande à Boutbien et à n'importe lequel de ceux qui étaient là-bas combien de fois j'ai été sommé de dire que je ne traiterais pas avec Hô Chi Minh ? Quand on m'a demandé : "négocierez-vous avec Hô Chi Minh ?" J'ai répondu en Normand ou en Aveyronnais. J'ai dit : "il arrive qu'on passe des traités avec ceux qui vous ont déclaré la guerre, il arrive aussi qu'on en passe avec d'autres". Voilà ce que j'ai répondu, mais je n'ai jamais dit ni celui-ci ni celui-là. Et je n'admets pas qu'on vienne me dire : "vous ne parlerez pas avec celui-là, comme l'a fait tout à l'heure Boutbien en disant : "jamais avec le Dr Hoach, qui est le représentant du gouvernement fantoche."

Vous savez... la légalité des gouvernements qui se succèdent là-bas, il ne faut pas la creuser trop profondément, avec notre esprit de logiciens démocratiques, les méthodes selon lesquelles les uns ou les autres accèdent au pouvoir sont ce qu'elles sont, n'en faisons pas des instruments d'ostracisme contre les uns ou contre les autres. Nous avions négocié dans le nord avec qui nous avons trouvé. C'était Hô Chi Minh. On a négocié avec lui. Dans le sud, la situation a été la suivante : tout le monde sait bien que j'ai fait l'impossible pour empêcher la constitution, au moment où elle a été proposée, du gouvernement du sud, parce que je considérais que c'était une maladresse. Il a été établi dans des conditions d'ailleurs lamentables. Il fallait ou désavouer ou accepter. On a accepté, parce que désavouer cela voulait dire que la Cochinchine n'avait pas le droit d'avoir un gouvernement, alors que le droit avait été expressément réservé à la Cochinchine de disposer de son sort.

Fondation Jean Jaurès

Tout le monde sait bien que le problème de la Cochinchine est un problème essentiel et le plus difficile à résoudre. Eh bien, à ce moment, qu'est-ce que je dis ? Le gouvernement doit avoir une base populaire, non seulement une base populaire, mais une attitude, des actes qui démontrent qu'il possède cette base, pas de gouvernement, de gros propriétaires, et si on fait la politique d'un gouvernement, qu'on lui reconnaisse au moins les mêmes droits qu'au gouvernement du Nord.

On nous parle d'un gouvernement Quisling. Je proteste. La France est en Cochinchine depuis quatre-vingts ans, elle y a rendu quelques services, elle y a donc acquis quelques droits, de larges droits, elle y a fait quelques amis, et ceux-là ne sont pas des gouvernements de trahison, et les gouvernements Quisling sont des gouvernements de trahison. Il y a là-bas des hommes qui ne veulent pas la victoire du Viet Minh et ceux-là ne sont pas pour autant des anti-démocrates.

La première tentative du Dr Hoach a été d'essayer d'obtenir un gouvernement tout entier nommé par la Cochinchine. Il n'y est pas parvenu. Mais, s'il n'y est pas parvenu hier, je ne suis pas sûr qu'il n'y parvienne pas demain.

Alors, voilà l'alternative dans laquelle se trouvent les hommes qui ont la responsabilité des événements, ils se disent : il est consenti chaque jour des sacrifices, par quelles méthodes arriverons-nous à les réduire au minimum ou à les faire disparaître ?

Parce que, quelle que soit la solution, une expérience trop longue, hélas, me montre que la méthode, quelle qu'elle soit, sera nécessairement coûteuse.

La situation actuelle se traduit chaque jour par la mort d'un certain nombre de pauvres gens, et je sais bien qu'en pareil cas c'est la masse qui supporte le poids pitoyable des événements, comme je sais bien qu'à côté de la mort de tant de pauvres gens il y en a d'autres qui, dans cette guerre, souffrent pitoyablement de la faim, de la ruine, de la perte de leur maison, pauvre humanité douloureuse supportant toujours les conséquences des erreurs ou de la folie des autres. Et vous pensez qu'avec ce sentiment là dans le cœur, nous risquerons de faire durer la guerre une heure de plus, quand nous trouverons le moyen de l'arrêter ?

Vous direz avec Rous : "vous avez reçu des papiers, on vous a soumis des conditions, vous n'avez qu'à les accepter." Eh bien, les conditions... C'est d'abord un long mémoire pour établir la préméditation et la provocation de la France, mémoire préparé jour après jour et depuis longtemps, dans un but de propagande et de justification qui prouve à lui seul que la provocation est précisément chez ses auteurs. Et puis quelques mots : il n'y à qu'à en revenir où on était au 19 décembre.

Naturellement ! Et puis, si on accepte, il ne restera plus qu'à recommencer !

Il faut tout de même savoir où l'on va et dans quelles conditions on parle. Les hostilités ont été déclenchées le 19 décembre. Par qui ? Pas par nous. Il faut mettre fin à ces hostilités. Mais, de gouvernement à gouvernement, il y a des règles pour y mettre fin. Cela s'appelle l'armistice. L'armistice permet de prendre des mesures militaires nécessaires pour que ce ne soit pas une trahison qui mette en état d'infériorité les hommes qui combattent.

Collection Jean Daniel

On nous dit : "vous avez atteint tous vos buts." Oui, nous avons délivré les garnisons encerclées, oui, nous entendons ne pas poursuivre de grandes opérations offensives. Il peut y avoir, s'il se produit des rassemblements de groupe, quelques opérations partielles, mais les hostilités se réduisent à cela. Mais, ce sont tout de même chaque jour des hommes qui sont tués.

Si vraiment la demande de paix est autre chose qu'une manœuvre de propagande, pour faire croire que c'est nous qui refusons la paix, quelle difficulté y a-t-il à solliciter un armistice ? Nous l'avons toujours dit, à tous les moments, et je l'ai rejeté, en interrompant M. Duclos hier à la chambre je l'ai redit encore : une décision militaire n'est jamais une solution, surtout dans une situation comme celle-là, il n'y a de solution que politique.

Je l'ai dit le 13 janvier, dans une interview : est-ce que nous avons changé depuis ? Non. Mais, nous sommes bien obligés de dire que nous cherchons encore le moyen et la méthode. Et Ils ne sont pas faciles à trouver, quand on nous dit : "on vous demande la paix, on vous fait des conditions, il faut les accepter."

La politique que nous entendons suivre doit ramener la paix le plus rapidement possible. Nous envoyons un haut commissaire qui est un civil et nous lui donnons un certain nombre d'instructions.

C'est lui qui, sur place, sera capable de voir et de dire avec qui, comment et dans quelles conditions il est possible d'entrer en pourparlers. Et moi je pense - c'est une chose curieuse dont j'ai eu confirmation - que, du nord au sud, entre ces hommes dont on dit qu'ils sont des fantoches, nous verrons avec l'affirmation de notre suprématie la population se rapprocher chaque jour davantage, et déjà il y a des conversations. Parmi ceux-là, ne doutez pas qu'il en est qui touchent de très près au gouvernement du Vietnam.

Il est des choses qu'on ne peut tout de même pas trop dire sur la place publique, on peut cependant indiquer que le problème des négociations ne nous échappe pas, pas plus que nous ne désirons voir échapper une seule occasion de le faire aboutir, en indiquant que les accords du 6 mars restent à la base.

Maintenant, nous savons ce que c'est que l'union française, nous savons ce que peut être la fédération. Ramadier l'a cette nuit à l'assemblée. L'union française, ce n'est pas simplement un coup de chapeau que des pays associés donnent à la France, c'est l'obligation de mettre en commun leurs ressources pour la défense de l'union française, en particulier son armée nationale.

Lorsque tout à l'heure notre camarade nous a parlé des conditions dans lesquelles avait été formée l'armée du Tonkin, vous avez pu peut-être vous rendre compte ce que c'était que de dresser une armée d'une centaine de milliers d'hommes, dont la moitié était armée et encadrée et le reste sans cadres ni discipline.

Mettre en commun ses forces, cela veut dire s'organiser ensemble et non pas se dresser les uns contre les autres. Cela veut dire ce que je disais récemment : que la France reste. Et si elle ne reste pas avec une certaine force militaire, il vaut mieux qu'elle s'en aille immédiatement.

Collection Jean Jaurès

Donc, constituer l'union française, cela veut aire que la République française dirige une représentation à l'étranger, dans laquelle doivent s'intégrer un certain nombre de représentants des Etats associés.
Quels Etats associés ? L'idée de fédération, nous ne pouvons pas la prendre dans son sens juridique, parce que nous ne croyons pas que des Etats ayant des gouvernements libres puissent trouver dans la France l'intermédiaire d'une fédération. Celle-ci ne peut être qu'une sorte de syndicat aux intérêts communs, gérés en commun, pour que ces intérêts qui sont dans les besoins de tous soient placés sous la direction de la France qui sera plutôt, une sorte d'arbitre auprès des divers Etats associés.
Mais, dit-on, des Etats associés veulent être unis entre eux. Personne n'a jamais dit le contraire. L'union des trois Ky, qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut-il dire une union directe et intime ? Pas du tout. Cela peut parfaitement se comprendre sous forme d'une union dans laquelle chaque pays, en particulier la Cochinchine, conserve une autonomie suffisante pour ne pas apparaître comme menaçant pour l'ensemble de ses voisins.
Et par conséquent, cette formule, ce sera aux ennemis de la négocier entre eux, sauf ensuite à la soumettre à un referendum.
Je ne vous parle pas des conditions dans lesquelles je me suis opposé à ce que le referendum ait lieu. Je n'admets pas un referendum quand chaque fois qu'on essaye de proposer une consultation, des hommes sont immédiatement assassinés pour empêcher cette consultation de se faire. Mais, je suis convaincu que les négociations qui se poursuivent entre eux n'étant que des sortes d'ouvertures, elles ne se poursuivront pas contre nous, et par conséquent chacun d'eux défendra ses intérêts et une autonomie qui est d'ailleurs la seule forme sous laquelle peut se réaliser l'union des trois pays.
Nous donnerons, bien sûr, des instructions. Croyez-vous qu'au point de vue économique nous avons l'intention de laisser tranquilles un certain nombre de ces collaborationnistes qui n'ont jamais cultivé quoi que ce soit, mais qui ont ces grandes maisons ayant poursuivi au contact des Japonais une collaboration économique particulièrement fructueuse pour eux et qui aujourd'hui encore, nous le savons bien, pèsent lourdement sur l'économie du pays ?
Nous pensons que nous aurons les moyens de les écarter de la distribution des produits dans les divers pays, que ce soit la Cochinchine, le Tonkin, le Cambodge ou le Laos. Ce sont là des points de détail qui entreront dans les instructions que nous donnerons et sur lesquels je n'ai pas besoin d'insister ici.
Quelles conclusions allons-nous tirer ? Notre volonté commune, affirmée par tous que la présence de la France en Indochine ne doit pas cesser. En second lieu, c'est que le problème ne peut pas être tranché par la force et par une guerre de reconquête, et que par conséquent il faut aussitôt que possible mettre fin aux hostilités. La troisième conclusion, c'est qu'il ne faut jeter l'exclusive contre qui que ce soit, au sujet des négociations et sans tenir compte des pressions morales, de quelque coté quelles viennent.

Fondation Jean Moulin

C’est là que les Communistes ont trouvé prétexte à s’abstenir et à marquer une opposition dont peut-être ils espèrent retrouver dans le pays un crédit accru. Pour ma part, je ne le crois pas.
La quatrième conclusion c’est que, si nous arrivons à donner à chacun des Etats associés un gouvernement qui se sente libre dans l’union française et dans l’organisme de gestion des intérêts communs, je suis sûr que nous aurons donné assez de satisfaction à cette légitime aspiration vers l’indépendance, sans que nous ayons à nous opposer à l’unité dans les conditions que je vous ai indiquées tout à l’heure.
En dehors de cela, je ne vois que risque et aventure. Et comme un an de négociations acharnées nous a appris à la fois la patience et la prudence, je ne pense pas qu’on puisse nous demander de définir autrement que cela notre politique, mais que nous avons le droit de demander qu’on ait assez, de confiance en nous pour nous permettre de la mettre en pratique.
(Applaudissements)

Guy Mollet

Camarades, s’il est une chose dont nous puissions ensemble nous féliciter, c’est du caractère de gravité et de sérieux de ce débat. Alors qu’à en croire nos adversaires nous étions divisés et prêts à nous battre-, le débat de cet après-midi a revêtu un caractère particulièrement sérieux.
Ce soir, je voudrais non pas faire une intervention personnelle, mais essayer de dégager les points communs que j’ai cru trouver dans les divers exposés.
Il est apparu que personne, je dis bien personne n’a proposé et même semble-t-il n’a pensé à envisager l’abandon par la France de sa position en Indochine. Et cela, pour des raisons qui ressortent des débats de cet après-midi : parce que nous savons bien que cette soi-disant indépendance se traduirait par l’arrêt du mouvement d’émancipation sociale en Indochine, et presque certainement par l’apparition d’un autre impérialisme.
Inversement, personne n’a non plus proposé et j’en suis sûr de la même façon n’a pensé à la reconquête par la force ni au rétablissement d’un régime colonial.
C’est sans doute parce que nous sommes tous d’accord sur ces points qu’on n’y a pas mis l’accent. Mais ce sont des points essentiels, puisque conformes à la ligne que nous avions, cet après-midi, essayé de définir.
Il s’agit donc de maintenir en Indochine la présence de la France. Mais ici, les deux problèmes qui se posent sont les suivants : s’y maintenir pour quoi ? S’y maintenir comment ?
Pourquoi nous maintenir en Indochine ? J’ai encore eu la même impression d’unanimité : pour faire disparaître les vieilles formes du colonialisme. Nous avons trouvé sur les lèvres de Moutet presque la même condamnation de l’attitude des colons et des trusts.
Réaliser entre les peuples indochinois et nous une libre association : propos tenu par tous.

Fondation Jean-Jaurès

Supprimer les différences, non seulement qui les opposent à nous, mais même celles qui les divisent entre eux : même affirmation faite par tous.
Telles sont, si j'ai bien compris ce qui a été exposé dans l'après-midi, les raisons pour lesquelles nous entendons maintenir la présence de la France là-bas.
Mais, comment s'y maintenir ? C'est là un problème essentiel, je dirai presque que c'est pour nous le problème unique.
Les intentions de tous les camarades du Parti sont les mêmes : il n'y a aucun désaccord sur les principes, les divergences d'opinion ne portent que sur les méthodes. C'est qu'en fait, aux yeux de certains d'entre nous, il ne faudrait pas que les intentions de nos gouvernements successifs soient trahies par ceux qui, là-bas, prétendent agir en leur nom ou au nom de la France. Il ne faut pas, en particulier, en Indochine, qu'à la phase de sécurité qui n'a été contestée par personne dans les opérations militaires, certains puissent aspirer à voir succéder à une phase offensive et une reconquête militaire.
Qu'il ne soit dans l'intention d'aucun d'entre nous de faire cela, c'est certain, mais que cela entre dans les vues de nos adversaires là-bas, c'est indéniable. Or, cette reconquête, la démonstration en a été faite par plusieurs camarades, est chose impossible. Et je dirai qu'elle est plus qu'impossible pour des Socialistes : elle est impensable.
C'est donc dans la négociation que doit être recherchée la solution.
Il importe, chacun l'a dit, qu'il soit mis fin aux hostilités et qu'une politique d'accords, conforme aux principes démocratiques, soit immédiatement reprise avec les représentants qualifiés du Vietnam.
Or, je suis convaincu que, pour exiger l'arrêt immédiat des opérations offensives, il y a unanimité dans le Conseil national et il doit y avoir unanimité dans le Parti.
Même unanimité pour affirmer la nécessité des négociations. Ç'est Moutet qui disait, il y a un instant, qu'il faudrait être fou pour ne pas saisir la moindre occasion qui s offrirait.
Où commence alors la difficulté ? Où le différend gît-il ? C'est lorsque se pose la question : avec qui négocier ?
Je ne sais si je vais être l'interprète de vos impressions, mais j'ai eu l'impression que les divers camarades qui sont venus pour répondre à cette question ont les uns et les autres refait l'historique des événements, établi les responsabilités de certains hommes, dénoncé les fautes, les erreurs et les crimes qui ont été commis par les uns et les autres.
Permettez-moi de dire, camarades, que la question des responsabilités n'est pas le problème essentiel qui se pose pour nous actuellement. Le problème que nous avons à résoudre n'est plus de savoir ce qui a été fait hier, mais ce que nous avons à faire demain et même aujourd'hui.
Je ne veux pas revenir sur les responsabilités françaises. Je vous avoue d'ailleurs que j'ai quelque mal à entendre parler de responsabilités françaises. Je sais bien que c'est comme cela qu'elles sont vues de là-bas et de l'étranger, mais c'est un drame que nous ayons été amenés là par des hommes qui ne sont pas les nôtres et que nous ayons à supporter des responsabilités qui, pour les gens de là-bas,

sont les responsabilités françaises, mais qui incombent en réalité à ceux qui ont trahi sous Vichy et que nous avons considéré comme indignes d'être des Français. Ces responsabilités, elles ne sont pas en réalité celles de la France mais des traîtres et des capitalistes qui n'ont cherché que le profit, sans chercher à représenter la France. Le drame, pour nous, c'est que nous sommes les gérants d'une faillite qui est celle des autres.
(Applaudissements)
Alors, il n'est pas vraiment de responsabilité française, il est une responsabilité des impérialistes, des colonialistes. Mais il ne faut pas, parce que nous sommes aujourd'hui à des postes de responsabilité, nous reprocher les fautes qui ont été commises par les autres.
De la même façon, alors qu'il est impossible de nier que des responsabilités graves aient été encourues, il est impossible et personne n'a l'intention de méconnaître les responsabilités du Vietnam.
Qu'il ait cessé d'être ce qu'il était, qu'il soit devenu entièrement xénophobe, c'est possible. Je me souviens encore du premier exposé de Boutbien au Comité directeur que les camarades du Comité directeur ont considéré comme étant d'une objectivité parfaite, où il dénonçait lui-même comment ce mouvement, qui au départ était autre chose, en était arrivé à des excès inévitables. Qu'il soit dirigé par des extrémistes et se soit livré à des excès monstrueux, qui donc le nie ? Personne ne l'a nié, personne ne peut le nier. Que ces extrémistes aient commis assez d'erreurs pour être battus sur leur propre terrain, qui peut le nier encore ? Qui peut nier que dans le gouvernement nous comptions d'assez nombreux membres démocrates et Socialistes, des amis décidés à rendre leur confiance à la France ? Mais, dans un conflit, c'est toujours avec des adversaires que l'on traite. C'est pourquoi ce serait une folie que de faire que nous nous refusions à négocier avec Hô Chi Minh.
La vérité, c'est que, dans un conflit, on doit traiter avec des éléments responsables. Moutet disait à l'instant qu'il faut discuter de gouvernement à gouvernement. C'est pourquoi il ne saurait être maintenant d'autre solution que la sécurité et la présence de la France. Et maintenant que la tentative violente des extrémistes a échoué, il ne saurait être d'autre solution que de traiter avec le seul gouvernement représentatif du Vietnam.
(Applaudissements)
Voilà quelques observations que j'ai cru pouvoir dégager de ce débat. Nous n'avons pas à prononcer un jugement sur le passé. Nous risquerions d'ailleurs d'être parfaitement injustes. Nous ne tiendrions pas un compte suffisant ni des difficultés rencontrées, ni des efforts accomplis, ni des résultats déjà obtenus. Ce que nous avons à faire, c'est à fixer pour demain la politique du Parti et affirmer en même temps notre confiance à ceux de nos militants qui auront à faire entrer cette politique dans les faits. Nous aurons ainsi complété le cycle normal de notre travail. D'abord, fixer les principes généraux de ce Parti, étudier leur application dans les cas particuliers, donner mandat à ceux qui demain feront de nos propositions une réalité vivante. C'est cela la méthode de travail que nous

avons suivie, et c'est pourquoi, dans nos conclusions, nous devons nous féliciter des débats de cet après-midi.
Et maintenant, il nous reste à sanctionner ces débats. Je vous propose qu'une Commission nous rapporte demain un projet de résolution. Je propose que cette Commission soit la même que celle qui a étudié le problème de la France d'Outremer, avec simplement l'adjonction de nos camarades Rous et Marius Moutet, et, le rapporteur bien entendu.
(Applaudissements)

Le président - Il n'y a aucune opposition à la proposition de notre camarade Guy Mollet ?... aucune observation ?... Cette proposition est adoptée.
La Commission de cet après-midi était composée de nos camarades Boutbien, Gorse, Jugain, Lefèvre, Pineau et Guy Mollet. Nous ajoutons : le rapporteur Labrouquère, Marius Moutet et Rous.
Nous proposons, pour le bureau de la séance de nuit : président Colin (Oran), assesseurs : Comte (Lot-et-Garonne) et Rachel Lempereur (Nord).
(Adopté)
La séance est levée.

(La séance est levée à 20 heures 30)

Parti Socialiste SFIO
Conseil national
19 et 20 mars 1947

Séance du mercredi 19 mars (nuit)

La séance est reprise à 22 h 15, sous la présidence de Colin (Oran), assisté de Comte (Lot-et-Garonne) et Rachel Lemprereur (Nord)

Le président (Colin)

Nous continuons le débat sur la France d'Outremer, et les problèmes particuliers de l'union française. Je sais saisi d'une motion d'ordre de la part d'un camarade de la Gironde. Je lui donne la parole.

Le délégué de la Gironde - Est-ce que le bureau pense que la question de la politique intérieure pourra être traitée ce soir ?

Le président - Nous avons donné toute liberté aux orateurs de s'expliquer, au cours des deux séances de la journée. Certains camarades de l'Afrique du Nord notamment qui désiraient prendre la parole cet après-midi n'ont pas pu le faire. Nous devons les entendre. Il ne nous est pas possible de savoir à quelle heure se

Fondation Jean Jaurès

terminera le débat sur la France d'Outremer et par conséquent de dire si nous prendrons le débat sur la politique générale.

Gauthier (Maroc)

Camarades, avant d'exposer les conditions générales de la situation du Maroc, je voudrais revenir sur certains points. Des orateurs ont exposé cet après-midi, éloquemment et longuement, les principes du Parti sur la question de la France d'Outremer. Cependant, après plusieurs heures de discussion, il a fallu que le camarade Gorse intervienne pour rappeler qu'on avait simplement omis de parler des peuples associés. Comme d'habitude - cela devient une règle - les peuples de la Tunisie et du Maroc ont été oubliés dans ces explications. On a parlé des conditions dans lesquelles l'union française serait appliquée dans les pays d'Outremer, mais on n'a rien dit sur les possibilités d'application dans les pays associés. Cependant, on aurait du en parler, car l'union française, appliquée au Maroc, pose un problème absolument particulier et soulève des difficultés qui ne paraissent pas avoir été prises en considérations par les orateurs qui ont pris la parole.

Si j'ai bien compris, l'union française implique l'accord des deux parties, c'est-à-dire celui de la France et celui du pays qui contracte avec la France. Or, en ce qui concerne le Maroc, pour le moment tout au moins, le sultan et ses ministres sont absolument opposés à toute association avec la France qui porterait la moindre atteinte à l'autorité religieuse et temporelle du sultan.

Dans ces conditions, il ne semble pas que l'union française soit applicable au Maroc.

Il faudra donc négocier et négocier d'une façon assez serrée pour arriver à obtenir du makhzen central son accord volontaire. C'est, je crois, un fait qui est particulier au Maroc et qui est très important. Nous aurons sans doute l'occasion d'y revenir.

Il y a un peu plus d'un an, dans cette même salle, à l'occasion du Conseil national de février 1946, j'ai déjà eu l'occasion, au nom de la fédération du Maroc, d'appeler l'attention du Parti et du gouvernement, sur la situation au Maroc et l'urgence qu'il y avait déjà à cette époque à prendre certaines mesures qui s'imposaient. Mais, ce que j'ai essayé surtout, c'est de faire comprendre ici l'extrême importance de cette question. Et si j'en juge aujourd'hui, je suis bien obligé de constater que mon appel est resté à peu près sans écho. Comme il fallait, s'y attendre, la situation s'est aggravée tous les jours un peu plus. Elle est maintenant extrêmement délicate. Chaque jour qui passe rend la solution plus difficile, et ce qui nous afflige, nous Socialistes du Maroc, c'est qu'en France on ne paraisse pas s'en soucier ni se faire la moindre idée, pas plus au gouvernement que dans la population.

Nous en voyons une preuve de plus dans certaines déclarations pour le moins étonnantes, faites par des personnalités de passage au Maroc, à quelque parti du reste qu'elles appartiennent… qui montrent leur méconnaissance totale du pays,

de la mentalité de ses habitants et de sa situation aussi bien politique qu'économique et sociale, comme de ses besoins et de ses aspirations.
Je saisis cette occasion pour m'élever avec force contre la décision toute récente du directeur du ravitaillement d'envoyer une mission au Maroc pour y acheter 550 000 moutons. Cette annonce a révélé à la population de façon éclatante l'incompréhension dont certains fonctionnaires font preuve tous les jours au sujet du Maroc. Si le directeur du ravitaillement avait la moindre idée de ce qu'est la situation au Maroc, s'il savait que les Marocains, par centaines de mille, vivent dans un état de sous-alimentation continuel, s'il se doutait de l'effet moral et des réactions politiques que sa décision inconsidérée va produire au Maroc, il est probable et je veux le croire, qu'il rechercherait un autre champ de prospection.
Je profite aussi de l'occasion pour vous signaler en passant comment a été accueillie la mission de la camarade Germaine Degrond qui, je crois, est au Maroc pour la radio officielle de la résistance. Nous avons eu le plaisir d'accueillir ces jours derniers parmi nous la camarade Germaine Degrond. Elle nous a expliqué le but de son voyage et nous le lui avons facilité autant que nous l'avons pu. Mais, les journalistes lui ont prêté certaines déclarations qu'elle se défend d'avoir faites et qu'elle n'a sûrement pas faites. Il n'en est pas moins vrai que cette interprétation de la presse a déformé le but de son voyage, et le lendemain de son arrivée, à l'heure où le commentateur officiel de la radio officielle du Maroc a fait son commentaire, nous avons été assez péniblement surpris d'entendre quelques phrases à peu près dans ce genre : "nous recevons au Maroc une Commission du ravitaillement. Cette Commission vient ici faire des achats pour la métropole, car il paraît que nous avons, du moins si on en juge par les déclarations de la présidente de cette Commission (déclarations qu'elle se défend d'avoir faites, je le répète) il paraît que nous avons au Maroc un nombre considérable de moutons dont nous ne savons que faire. Nous sommes heureux de l'apprendre, nous en sommes très heureux, nous sommes même très surpris de ne pas connaître les ressources de notre pays. Mais, si nous ne connaissons pas les ressources du Maroc et si nous devons admettre que les parlementaires français les connaissent mieux que nous ne les connaissons nous-mêmes, il ne nous resterait plus qu'à envoyer une Commission du Maroc en France, pour ravitailler le Maroc."
Voilà ce que le commentateur de la radio marocaine a dit, le lendemain de l'arrivée de Germaine Degrond. Je livre ce commentaire à votre appréciation, sans y ajouter un mot.
La fédération du Maroc, émue de cet état de choses, vient de consacrer deux Congrès exclusivement à l'étude des questions marocaines : questions économiques, financières, de l'enseignement de politique marocaine proprement dite. Ces quatre questions sont d'ailleurs intimement liées et aucune d'elles ne peut être traitée à l'exclusion des trois autres.
Ces études ont mis en évidence trois points principaux :

- La nécessité absolue et urgente de réformes de structure profondes.

- Le problème de réforme économique, en particulier les réformes économiques à rendement immédiat.
- La nécessité du maintien de la souveraineté de la France, sous un régime de protectorat largement assoupli, tendant à permettre progressivement au peuple marocain de se gouverner lui-même d'une manière démocratique et dans le cadre de l'union française.

Tels sont les trois principes qui sont à la base de notre position et qui sont développés dans la motion que je déposerai tout à l'heure sur le bureau.

Ce travail accompli, nous avons demandé à M... au cours d'une audience qu'il a bien voulu nous accorder avant-hier lundi, de nous dire nettement s'il était dans ses intentions de retenir nos suggestions. De cette audience, nous sommes sortis profondément déçus et inquiets : aucun apaisement ne nous a été donné, aucune promesse ferme ne nous a été faite, nous nous sommes vu opposer des raisons d'opportunité, sur certains points, des impossibilités matérielles sur d'autres. Sur ces derniers, l'ambassadeur a nettement souligné que le problème le dépassait et a ajouté avec beaucoup d'ironie que nombre de ministres étant Socialistes, il nous appartenait de tenter de les intéresser à la question et qu'il souhaitait vivement que nous y réussissions mieux que lui.

Concernant la politique générale, l'ambassadeur nous a immédiatement fixés. Il nous a déclaré simplement qu'il ne savait pas du tout de quoi demain serait fait. Sa politique est une politique d'opportunité. Traduisez cela comme vous voudrez, c'est là ce qui est grave, c'est là que réside le malaise actuel du Maroc. Il n'est de secret pour personne que le mouvement nationaliste au Maroc, bien que ne groupant qu'une infime minorité, trouve son appui moral et matériel le plus total en la personne de SM le sultan lui-même. Chaque jour et chaque jour davantage, le sultan méconnaît les règles qui ont présidé jusqu'à ce jour aux rapports du makhzen central et de l'administration française. Comme nous signalions cette situation à l'ambassadeur, il nous a fait cette réponse que je livre aussi à votre appréciation : "le mot protectorat est un mot qu'il faut se garder de prononcer." Et comme nous lui faisions observer que l'union française était maintenant entrée dans les faits, il nous a répondu qu'il ne savait pas si elle était entrée dans les faits, mais qu'elle pourrait en sortir plus vite qu'elle n'y est entrée.

Voilà où nous en sommes au Maroc, c'est la confusion la plus totale. Et pendant ce temps, à la faveur de cette confusion, de très nombreux Marocains, appartenant à toutes les classes sociales et qui nous sont très sincèrement attachés, ne comprennent plus. Ils ne savent pas de quoi demain sera fait, ils se demandent avec anxiété s'ils doivent désespérer de la France, si la France ne va pas les abandonner à un sort trop facile à prévoir, s'ils peuvent ou s'ils ne peuvent plus compter sur nous. Et dans le doute, ils en arrivent à penser que leur sécurité et celle de leurs biens exige qu'ils se rapprochent des éléments nationalistes et du sultan.

Dans cette confusion qui met en évidence notre impuissance totale là-bas, la fermentation sociale et politique trouve son meilleur aliment et son meilleur encouragement. Elle s'organise et agit au grand jour, se livre à une propagande

active et tendancieuse, si de notre coté, rien n'est fait pour contrebalancer cette propagande, rétablir l'exactitude des faits par la simple vérité. Et lorsque nous tentons, par notre journal, de suppléer à cette inexplicable carence, c'est par la censure qu'on nous fait taire, comme en témoigne notre dernier numéro, dans lequel des paragraphes entiers ont été supprimés : 72 lignes du compte rendu de notre dernier Congrès.
Pendant ce temps, tous les autres journaux du pays, qu'ils soient nationalistes ou Communistes, peuvent, à loisir écrire ce qu'ils veulent, non seulement ils ne sont pas inquiétés, mais des extraits de leurs articles sont reproduits dans le bulletin officiel de presse du protectorat, alors que pas une seule fois nos études ou nos remarques n'ont été mentionnées.

Le président - Camarades, je crois me faire l'interprète du Conseil national en saluant la présence parmi nous du vétéran qu'est notre ami Bracke.
(Vifs applaudissements)

Gauthier (Maroc) - Il n'est plus certain aujourd'hui qu'il soit encore possible de redresser cette situation. En tout cas, il n'est plus certain que ce soit sans dommage.
La grande masse des marocains attend encore de nous une action efficace et précise, une politique cohérente, claire, nette, publiquement affirmée et immédiatement réalisée. L'équivoque actuelle ne peut plus durer. Le gouvernement français doit se saisir de la question de toute urgence. Il se doit de faire connaître sans détour s'il entend maintenir ou non la présence française dans ce pays. Et si, comme nous le croyons, il opte pour le maintien de cette présence, il faut qu'il sache qu'il ne saurait être question de l'imposer, pas plus au Maroc qu'ailleurs la souveraineté française ne peut s'imposer, elle se justifie.
Mais alors, il faut immédiatement reconsidérer la question marocaine. Il ne se peut plus que le Maroc soit traité économiquement et politiquement comme un quelconque département français. Il faut de toute urgence faire l'inventaire de ses besoins, établir une hiérarchie de ses besoins, lui apporter, dans le domaine économique et celui du ravitaillement l'aide substantielle, sans mesquin marchandage, qu'il est en droit d'attendre. Quels que soient les efforts et même les sacrifices que la métropole doive s'imposer, elle doit faire face à ces devoirs.
Il ne peut être question de faire ici la nomenclature des besoins du Maroc. Mais, la fédération marocaine qui compte des militants particulièrement compétents et dévoués, se tient à la disposition du Parti et des ministres Socialistes pour leur apporter des renseignements et des suggestions qui seront de nature à les aider dans leur difficile tâche.
En gros, nous diviserons ces besoins en deux catégories principales, équipement et consommation.
Dans la catégorie de l'équipement, nous placerons le fer, le ciment, les transports, les machines outils, les machines agricoles, les biens de consommation, nous comprendrons les cotonnades (le Maroc est en retard de 100 millions de mètres de cotonnades, il lui en faudrait immédiatement 25

millions de mètres, pour vêtir les malheureux qui errent dans le bled à peu près nus, par certaines de milliers), le sucre, les produits coloniaux, les corps gras, le café, le thé. Tout cela fait défaut. Actuellement, le Maroc qui était avant 1940 un pays sans grandes ressources et sans possibilités réelles de production locale exportables, ne reçoit de la métropole que de très faibles ressources en devises, des allocations en produits ou matériel à peine supérieures à celles de nos départements français. En temps ordinaire, cette répartition serait déjà insuffisante. Actuellement, pour rétablir la position française dans ce pays et justifier les prérogatives politiques que nous détenons encore et qui sont tellement attaquées, il est indispensable que nous reprenions une influence économique déterminante.

Le gouvernement français doit donc se persuader que, dans un avenir peu lointain, dans un avenir qui est peut-être très proche, il devra opter entre la force pure et simple ou l'abandon du protectorat, s'il ne consent pas, comme le suggère la fédération du Maroc, un effort massif et rapide pour les besoins d'équipement et de consommation dont le pays est cruellement dépourvu.

En me chargeant d'apporter à cette tribune les motifs de ses graves préoccupations, la fédération Socialiste du Maroc a le sentiment d'avoir accompli son devoir vis-à-vis du pays et du gouvernement. Elle a entendu mettre l'un et l'autre en face de leurs responsabilités. Quant à elle, elle a pris les siennes et si demain, par une monstrueuse carence, rien n'était fait, il faudrait bien nous reconnaître au moins le mérite d'avoir jeté le cri d'alarme.

En terminant, je vous demande seulement de tourner vos regards vers le drame de l'Indochine. Peut-être saisirez-vous plus parfaitement ce que j'ai essayé de vous faire comprendre.

(Applaudissements)

Je vais maintenant vous donner lecture des, résolutions que nous avons adoptées, concernant la politique générale marocaine et les questions économiques.

(Gauthier donne lecture des résolutions présentées par la fédération Socialiste marocaine)

Voici, camarade, les propositions de la fédération Socialiste marocaine. Elles me semblent répondre à l'esprit des explications qui ont été données cet après-midi au Conseil national, en particulier par Guy Mollet, sur la conception que nous avons de l'union française, nous croyons aussi, au Maroc, que c'est la seule façon de mettre un terme au grave malaise qui pèse actuellement sur le Maroc, malaise dont on ne sortira pas si nous continuons de nous désintéresser aussi légèrement de cette question et si on ne prend pas immédiatement les mesures que nous préconisons.

(Applaudissements)

Collection Jean Daniel

Colin (Oran)

Camarades, notre Congrès national de l'an dernier avait bien précisé que la précédente Assemblée constituante ne devait pas se séparer sans avoir voté la loi de sécurité sociale à l'Algérie et surtout son statut particulier.

A cet effet, nous avions, au nom des trois fédérations algériennes, fait adopter par le Congrès, à l'unanimité, des motions en ce sens, et nos camarades Ravier et Dorât avaient déposé, quelques jours après, un projet de statut, au nom du groupe parlementaire.

Malheureusement, ni le gouvernement ni la constituante n'ont pu ou n'ont voulu en discuter.

Nous avions mis en garde notre Parti contre la gravité de la situation algérienne, nous avions souligné l'urgence qu'il y avait à lui apporter une solution avant les élections générales. On ne nous a pas écoutés. Ainsi que nous pouvions le croire, la situation a évolué et aujourd'hui, alors qu'il en est temps encore, nous revenons, aussi persévérants et aussi décidés, pour faire admettre par le Conseil national les solutions que les trois fédérations algériennes, plus à même que quiconque de juger en toute objectivité, vous proposent d'adopter.

Nous ne vous cachons pas qu'au lendemain de l'Assemblée constituante, nous avons rencontré chez les musulmans algériens une grande déception et, à l'égard de notre Parti, une amère désillusion, en raison de certaines attitudes du groupe parlementaire et de certains ce nos ministres. C'est tellement vrai que les trois fédérations algériennes se sont abstenues de présenter des listes dans le deuxième collège musulman, aux élections générales de novembre, pour ne pas aller à un échec lamentable qui nous eut été très préjudiciable pour l'avenir. C'est si vrai que les électeurs musulmans du deuxième collège ont voté pour les Communistes, afin de bien marquer leur désapprobation de l'attitude de notre Parti.

Depuis, nos militants s'efforcent de retrouver l'audience des milieux musulmans, car dans ce pays où 8 millions d'indigènes vivent à coté d'un million d'européens, il sil agit de construire une Algérie où nécessairement ces éléments ethniques, en nombre si disproportionné, doivent collaborer en commun, sans que l'un des deux groupes impose à l'autre soit la loi du nombre soit la loi de la force. Sinon, ce serait l'aventure, au bout de laquelle les uns et les autres perdraient ensemble, au profit d'impérialismes étrangers, la présence française et la réalisation d'une indépendance qui, pour longtemps, ne servirait que d'occasion à un nouvel impérialisme.

Conscients de notre responsabilité, fidèles à une objectivité toujours en éveil, nous vous demandons d'approuver ce que nous allons vous proposer. Mais, nous ne voulons pas surprendre le Conseil national à la faveur d'éléments superficiels, c'est pourquoi nous nous faisons un devoir de vous expliquer notre position.

Il est exact que l'Algérie, depuis les événements tragiques de mai 1946, a retrouvé un climat de paix, du à la politique d'apaisement du gouverneur général Chataigneau qui, mettant fin aux attaques violentes et criminelles de

réactionnaires déchaînés, a poursuivi une politique sociale et vraiment humaine, apaisement du aussi à la compréhension des chefs musulmans qui ont la confiance de la grande majorité de leurs coreligionnaires, il est du enfin à notre vigilance et à la vigilance de tous les républicains et de tous les démocrates algériens qui savent s'unir, quand les circonstances l'exigent.

Mais, l'apaisement n'est pas en lui-même une solution. Il n'est que l'atmosphère indispensable et favorable, pour mieux dire le climat de confiance réciproque qui doit permettre l'établissement d'un statut qui donnera à la fois satisfaction aux aspirations du monde musulman et à celles des Européens de bonne volonté qui veulent en finir avec le régime rétrograde d'un colonialisme révolu et avec le régime provisoire qui n'a que trop duré et n'a permis que des velléités, des hésitations et des confusions.

Pour les uns comme pour les autres, il ne s'agit même pas de se séparer de la France. Bien mieux, il s'agit, dans le cadre indiscuté de l'union française, de comprendre le coté original de la vie algérienne, dans le domaine de l'évolution humaine, d'en constater les effets et de permettre à l'Algérie de se séparer du régime colonialiste.

S'il, faut de l'audace pour y arriver, il appartient au Parti Socialiste d'avoir cette audace. Pour notre part, nous avons cette audace, sûrs que nous sommes d'avoir raison et de servir les intérêts de notre pays en servant notre idéal.

Examinons maintenant la position des différents groupements ou partis européens ou musulmans, devant cette question.

Commençons par la réaction, car en Algérie plus peut-être encore qu'en France, PRL, MRP et Parti Radical agissent de même façon. Ils ne veulent aucune réforme profonde permettant une véritable démocratisation de l'Algérie. Ils représentent les grands propriétaires fonciers et leur clientèle industrielle, les Européens jaloux de leurs privilèges et orgueilleux de leur soi-disant supériorité de race. Spéculant sur une fausse défense humaine et primaire, ils s'unissent dans le dédain de l'autochtone, leurs dirigeants, avoués ou clandestins, soutiennent un système qui a permis, en exploitant à la fois les travailleurs venus dans le pays et les travailleurs indigènes, de maintenir, sous le prétexte de ce qu'ils appellent la souveraineté française, les injustices, les inégalités dont aucun homme de bonne foi ne pourrait dire que les classes laborieuses, quelles qu'elles soient, n'en sont pas les victimes.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire les hebdomadaires algériens, aux mains des privilégiés dont je parlais il y a un instant, qui rivalisent d'abjection.

Les réactionnaires ont préparé un statut donc la seule originalité est de revenir au vote par ordres, comme avant 1789. Le MRP est un des auteurs de ce statut, persuadé, dans son jésuitisme paternaliste, que les collègues européens, par arabophobie, suivront la logique réactionnaire, toujours pour préserver la fameuse prépondérance française.

D'ailleurs, ils multiplient leurs efforts pour amnistier les condamnés des chambres civiques d'Algérie. A cet égard, nous mettons en garde nos camarades du groupe parlementaire contre trop de générosité. La conséquence en serai l'absolution donnée, même si l'Algérie n'a pas connu l'occupation allemande, à

Fondation Jean Jaurès

ceux qui ont clamé leur dévouement à Hitler, qui ont envoyé ces éloges à Franco, qui avaient accepté que le pays fût livré à ceux qui maltraitaient les juifs et les républicains dans la rue, les hommes des délégations financières que notre ami Tixier a supprimées, où les gros colons étaient les maîtres incontestés de la politique et de l'économie du pays. Ce sont ceux-là qui ont fait échouer la politique d'assimilation, car si cette politique avait été loyalement appliquée, nous ne serions pas obligés de repenser le problème algérien. Il n'y a qu'à se reporter à 1936, époque à laquelle la tentative de Léon Blum a échoué contre la coalition ses gros propriétaires. Pourtant, c'est avec enthousiasme que les musulmans acceptaient à cette époque le modeste mais audacieux projet Blum-Violette. Aujourd'hui, par contre, la doctrine d'assimilation est rejetée par la grande masse des habitants, soit européens soit musulmans.

Notre devoir, à nous Socialistes, c'est de nous dire que, si la France, sous la pression intéressée et égoïste de cette réaction, ne voulait pas entendre notre avertissement, nous entrerions dans une ère de déception, de mécontentement et d'excitation dont nous n'osons pas mesurer les conséquences, pour les uns comme pour les autres.

Les Communistes demandent, dans le cadre de l'union française, la constitution d'une République algérienne, avec gouvernement algérien élu, avec assemblée locale souveraine.

Tout de suite, nous disons que cette solution est prématurée, d'abord parce que les liens avec la métropole seraient trop fragiles et insuffisants, mais, ce qui nous importe davantage, c'est de connaître ce que désirent les populations musulmanes. Les consultations successives qui ont eu lieu montrent que les musulmans n'accordent leur confiance qu'à des partis vraiment musulmans, il ne faut pas se leurrer, à ce sujet. Pour l'instant, deux groupements se partagent l'influence : d'abord, le Parti populaire algérien, le PPA, qui est pour l'indépendance totale, il ne semble pas qu'il possède la majorité, bien qu'il représente l'élément nettement prolétarien, avec des chefs dont l'éducation a été faite par l'éveil nord-africain, à Paris. Ensuite, il y a l'UDMA qui possède une influence certaine parmi les électeurs du premier collège, ses cadres sont formés d'une élite intellectuelle et d'une demi-bourgeoisie musulmane, éduquée dans les écoles françaises. Ce groupement demande à être délivré de l'étranger, des misères et de l'injustice, et pour cela, la participation aux affaires. Les dirigeants de l'UDMA ne se font aucune illusion sur la conduite des Communistes, mais ils doivent reconnaître qu'ils sont de leur côté pour leurs revendications immédiates. Ils précisent que les Socialistes se montrent plus audacieux pour les autres territoires d'Outremer que pour l'Algérie elle-même, mais, ils ne désespèrent pas de voir le Parti Socialiste comprendre mieux les réalités de leur pays. Ce sont eux qui représentent la dernière carte à jouer pour éviter le pire, car si les espoirs de ces hommes étaient déçus, si leurs revendications n'étaient pas entendues, la désillusion viendrait d'elle-même et c'est le nationalisme avec ses conséquences qui, sous l'égide du PPA, en recueillerait les fruits.

Ils escomptent que les républicains, soutenus dans le programme du manifeste, d'essence Socialiste disent-ils, pourra marquer une nouvelle étape vers plus de

justice et de bonheur, non seulement pour les musulmans, mais pour les Européens qui prêchent en Algérie le développement de la démocratie.
Que les Socialistes nous comprennent bien, nous ont-ils déclaré, nous avons été élevés par des instituteurs et des professeurs Socialistes, nombre d'entre-nous ont fait leur éducation politique dans le Socialisme, nos amis intimes sont des Socialistes, et nous proposons des solutions Socialistes. Nous sommes navrés de constater que ceux qui ont fait de nous ce que nous sommes se méfient de nous. C'est une question de bonne foi entre nous, il n'y a aucun moyen de vérifier cette bonne foi, mais pensez aux promesses faites depuis 116 ans. Promesses qui n'ont pas toutes été tenues, il ne s agit pas pour nous de nous séparer de la France, nous demandons à la France de ne plus nous imposer un régime dont les gens ne veulent plus.
Eh bien, camarades, devons-nous rester sourds à cet appel jeté vers la France et vers le Socialisme ? Nous disons non. C'est pourquoi nous vous demandons d'autoriser le groupe parlementaire à présenter ou à soutenir des propositions qui seraient faites dans un sens plus démocratique que le projet déposé le 4 février par ce groupe.
Depuis quelques mois, la situation a évolué. Nous avons pu confronter nos positions avec les responsables autochtones, nous connaissons le déchaînement de passions que soulèvent certaines incompréhensions, nous connaissons les répercussions douloureuses des événements d'Indochine dans les masses musulmanes, dont certains soldats sont envoyés au combat contre le Vietnam. Nous souffrons nous-mêmes de déceptions multiples. Les lois sociales ne sont pas applicables à l'Algérie, nous vivons sous la coupe de hautes administrations toutes puissantes et rétrogrades, nous venons d'en avoir la dernière preuve, l'application du décret du 9 février 1947 ne prévoit pour l'Algérie ni des comités d'assainissement ni des magasins témoins. Bien mieux, en pleine campagne de baisse, après trois semaines d'application des 5%, le fret maritime et aérien, les transports, le gaz, l'électricité, les tramways, le sucre ont augmenté brutalement.
Ces hausses auraient été inévitables depuis novembre, elles n'ont pas été appliquées. On les applique maintenant, et on profite pour cela de l'absence de M. Chataigneau, en voyage à Paris.
N'a-t-on pas le droit de parler de sabotage ?
Enfin, pour tout dire, nous voulons que cela change, et c'est pour cela que nous avons été amenés à modifier sensiblement le projet qui a été déposé.
Si l'exposé des motifs reflète assez exactement ces conceptions et les décisions de notre Congrès inter-fédéral d'Alger de juillet, les mesures envisagées dans les articles sont nettement insuffisantes pour appliquer les principes énoncés. Ils ne marquent pas suffisamment de différence avec le statu quo. La publication du statut a provoqué une immense déception, aussi bien chez nos camarades que chez les démocrates européens et musulmans, que nous avons dû réagir immédiatement.
Si vous n'acceptez pas de modifier ce projet, nous pouvons vous dire que notre Parti va vers une désaffection totale en Algérie, et que notre pays lui-même en souffrira

Le grand mal dont souffre l'Algérie est l'omnipotence des bureaux dont nous voulons absolument qu'elle soit contrôlée par les élus du peuple. Si l'administration, comme nous disons là-bas, n'est pas dirigée sous une forme ou sous une autre par l'assemblée algérienne, nous pouvons avoir la certitude qu'aucun progrès décisif ne sera fait.
Aussi demandons-nous que le préfet soit directement subordonné au ministre de l'Algérie qui remplacera le gouverneur général.
Nous ne voulons pas que le représentant du gouvernement ait une attitude contraire à celle du représentant de la France.
Voici un exemple. M. Chataigneau avait ordonné aux préfets algériens de ne se mêler des élections du 2ème collège, il n'a pas été tenu compte de ces instructions.
Nous avons voulu que les membres de l'assemblée algérienne possèdent une certaine immunité et perçoivent un traitement qui leur assurerait l'indépendance politique et matérielle digne d'élus du peuple appelés à exercer une mission importante. L'assemblée pourrait ainsi ne pas être un simple organisme d'enregistrement, comme les délégations financières actuelles.
Mais, le plus important, c'est qu'afin de contrôler cette administration, nous voulons donner à l'assemblée le droit de présenter, sous forme de lois algériennes, devant l'Assemblée Nationale, une motion de désaveu à l'encontre du ministre de l'Algérie.
Tout cela a l'air d'être très simple et n'était pas prévu dans le projet de statut du groupe parlementaire. Si celui-ci lui est cependant un peu supérieur, il ne représente qu'un contre projet.
Elargi et complété comme nous le proposons, le projet donnerait satisfaction aux éléments démocratiques et progressistes musulmans et européens, à condition que l'expérience soit faite loyalement, d'un coté comme de l'autre.
Ce projet, tel que nous l'avons amendé, aura contre lui les réactionnaires et tous les privilégiés et les racistes. Ce sera sa justification et ce sera l'honneur du Parti Socialiste que de l'avoir présenté.
Nous effacerons ainsi une mauvaise impression que semblent avoir les travailleurs algériens. Car, comme je le disais plus haut, les lois sociales ne sont pas encore appliquées en Algérie, nous n'avons pas d'assurances sociales, les allocations familiales ne sont pas accordées à toutes les catégories de travailleurs, nous ne connaissons pas la retraite des vieux et il n'est pas payé d'allocation pour les femmes en couches.
Mais, ce qui est plus grave, c'est que l'on cherche à rejeter cette carence sur certains de nos camarades. Pourtant, il ne faut pas oublier que notre regretté Tixier, en 1943, avait fait opérer par les organisations syndicales un redressement véritable de la politique sociale dans ce pays. Il voulait imposer le salaire minimum vital, il voulait aussi préparer l'application des assurances sociales et du plan de sécurité.
Mais, cela ne se réalisera pas après sa mort, son successeur au ministère de l'Intérieur s'y étant opposé. Nous avons le regret de le dire, mais c'est ainsi. Et nous ne sommes pas fiers, lorsque nous lisons dans le rapport moral du 31

décembre 1946 que la Confédération générale du commerce et de l'industrie, qui est l'organe du grand patronat, s'est opposé à ces mesures.
Depuis, Depreux et notre ministre du Travail n'ont pu apporter à l'Algérie ces lois, il faut s'y atteler.
De même, je dois dire à notre camarade Tanguy-Prigent que la CGA d'Algérie ne ressemble en rien à la CGA de la métropole, elle est dirigée par de gros propriétaires.
Il y a malheureusement d'autres sujets de mécontentement. Nous avons tous ressenti une certaine inquiétude quand la presse s'est fait l'écho d'un éventuel limogeage du gouverneur général Chataigneau, qui a la confiance non seulement des Socialistes, mais aussi de l'immense masse des populations européennes et musulmanes.
(Applaudissements)
Son limogeage ne pourrait que réjouir les réactionnaires. Il serait d'autant plus regrettable et produirait un effet d'autant plus mauvais qu'il serait opéré par un gouvernement Socialiste.
Je dois reconnaître que nous avons rencontré, auprès de notre camarade Depreux, le soutien nécessaire, pour maintenir à son poste le gouverneur général Chataigneau.
(Nouveaux applaudissements)
Que croyez-vous que nous puissions faire, quand on voit les préfets continuer leurs combinaisons et manifester la plus grande désinvolture, alors que depuis la libération le ministre de l'Intérieur a toujours été un Socialiste et que le Président du conseil' l'est lui-même en ce moment ?
Pourtant, camarade Depreux, vous possédez un dossier complet et circonstancié. Si vous n'étiez pas intervenu, le gouvernement général était changé et nous ne pouvons même pas obtenir le déplacement d'un préfet !
Notre camarade Le Troquer avait été saisi, il n'a pas voulu changer notre préfet, et cependant ce préfet a continué son action, puisqu'il a fait battre un Communiste aux élections, mais pas à notre profit, au profit de la réaction, puisqu'il a fait une véritable coalition des droites. Camarade Depreux, vous ne saviez peut-être pas cela, vous le savez maintenant. Nous avons multiplié nos démarches, nous avons alerté le Comité directeur, et devant votre carence, nous avons été dans l'obligation de déclencher une campagne de presse.
Croyez-nous, ce ne sont pas des partisans qui vous parlent, pour l'honneur de la France et de la République en Algérie, il n'est plus possible de conserver ce préfet d'Oran.
Représentant et mandataire de notre Parti d'Algérie, je demande au gouvernement de faire preuve d'un minimum d'énergie Socialiste, nous sommes las de constater qu'à Paris on ne veut pas nous entendre. Sachez bien que nous livrons là-bas un combat peut-être plus dur que celui que vous soutenez ici. Si nous ne sommes pas épaulés par nos responsables, nous finirons par perdre l'espoir.
Camarades, il y va de l'avenir de notre Parti, il y va surtout, de l'avenir de l'Algérie. Si le Socialisme sait montrer son vrai visage, s'il se fait réellement le

défenseur des faibles et des opprimés, s'il sait être partout le même, nous aurons des lendemains meilleurs.
Mais si, contre toute attente, vous vous taisiez, pour des prétextes d'opportunité ou de prudence excessive, nous vous disons que vous encourriez une responsabilité terrible, devant le Socialisme et devant l'histoire.
Mais, nous avons confiance, et ce sera ma conclusion. Nous sortirons de cette réunion plus unis, plus confiants les uns dans les autres, car nous nous serons retrempés dans un même idéal et dans un même combat. Nous avons peut-être le moyen de retourner auprès de nos camarades pour leur dire que nous ne pouvons pas nous laisser envahir par le découragement, car, ainsi que l'écrivait Jaurès, l'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches, et la lenteur de leur aboutissement, mais elle justifie aussi les plus grands espoirs.
(Applaudissements)

Raoul Borra (Algérie)

Camarades, je ne veux pas faire un discours, mais simplement prendre mes responsabilités, dans la question du statut de l'Algérie.
Il y a quelques mois, devant l'Assemblée Nationale constituante, nous avons élaboré le plus démocratiquement du monde, en réunissant tous les villages algériens en un Congrès, nous avons élaboré un compromis dont nous sommes les premiers à savoir qu'il n'est pas parfait, mais que nous pensions bien avoir l'occasion de l'enrichir.
A ce moment-là, les fédérations algériennes n'ont émis aucune critique, de sorte que nous étions convaincus que nous avions traduit les aspirations de nos camarades.
Les élections générales sont arrivées, le statut a été défendu par les orateurs du Parti, dans plus de 100 réunions publiques, et nous n'avons pas caché que le statut demandait une mise au point.
Mais, les événements vont vite, et récemment, lorsque le même statut a été repris devant l'Assemblée Nationale, il y a eu en effet une grosse émotion en Algérie. Je crois qu'on a exagéré les choses. Mais, le Conseil national va nous mettre à l'aise, et nous avons entendu nos camarades.
Hier s'est réuni le Comité inter-fédéral des trois fédérations, où un accord s'est fait sur le statut. Je n'ai pas qualité pour engager le group parlementaire, mais je crois bien que nos camarades nous suivrons, si nous leur demandons de reprendre notre ancien statut et de déposer un projet plus conforme à nos aspirations.
Nous-voulons une assemblée algérienne, une assemblée composée en quelque sorte de parlementaires, ayant une indemnité qui leur permettrait de se consacrer exclusivement à leur mission. Nous voulons, à la tête de cette assemblée algérienne, un ministre résident qui aurait plus d'autorité qu'un gouverneur général qui, si qualifié soit-il, est un haut fonctionnaire obligé d'obtempérer aux ordres de Paris.
Voilà ce que veulent nos camarades.

Fondation Jean-Jaurès

Nous n'avons pas d'amour-propre d'auteur, puisque le projet de statut a été présenté dans tous les villages nord-africains. Je crois donc que nous pourrions dire à nos camarades d'Algérie, si le Conseil national nous y autorisait, que notre projet de statut sera déposé, ce qui serait une amélioration de l'ancien projet.
Voilà, camarades, ce que je voulais vous dire, pour vous demander votre aide en faveur de l'Algérie, au nom des délégués algériens.
(Applaudissements)

Guy Mollet - Je voudrais annoncer que notre camarade Lussy me disait il y a un instant que le groupe parlementaire est absolument d'accord pour que le projet soit modifié, afin de tenir compte des revendications des fédérations nord-africaines. Si bien qu'il suffit que le Conseil national entérine purement et simplement les décisions du groupe parlementaire sur ce point. Je ne pense pas qu'il y ait la moindre difficulté.

Charles Lussy

Je voudrais préciser d'un mot que, lorsque le projet a été déposé, il avait été étudié par le groupe parlementaire et que le dépôt a été fait par les représentants de l'Algérie. Nous n'avions donc aucune raison de supposer que ce projet ne correspondait pas exactement aux sentiments, aux intentions et aux revendications des fédérations Socialistes d'Algérie.
Tout à l'heure, notre camarade Colin se plaignait de ce que le projet n'ait pas été déposé plus tôt. C'est peut-être une bonne chose, puisqu'il ne correspond plus aux réalités, du moment. Je demande en tout cas à nos camarades algériens de croire que, si le dépôt n'a pas été adopté tout de suite, on ne peut pas en faire grief au groupe parlementaire, seulement, ce qu'il faut dire, c'est qu'on ne peut pas faire adopter tous les projets dont on voudrait voir l'aboutissement.
En tout cas, dès que j'ai été saisi par la fédération d'Alger - et, par elle seule - il y a dix jours des observations qu'elle faisait sur ce projet, dès que j'ai pu joindre Borra, je n'ai pas attendu plus longtemps et j'ai avisé le bureau que j'étais saisi d'une sorte de protestation.
Du moment que les fédérations d'Algérie, dans leur Congrès, s'étaient mises d'accord dans le sens des révisions dont j'étais saisi et en demandaient le remaniement, j'ai demandé, personnellement, avec Rabier et avec les autres délégués nord-africains de procéder à ce remaniement.
Je donne ces précisions pour que les camarades d'Algérie sachent que le groupe parlementaire n'est pas du tout indifférent à ce qui se passe en Afrique du Nord. Il serait d'ailleurs bien extraordinaire qu'il en fût autrement, alors que le président du groupe parlementaire était, il y a trente-cinq ans, secrétaire de la fédération Socialiste de l'Afrique du Nord.
(Applaudissements)

Collection Jean-Jaurès

Guy Mollet

Il était bon que les camarades d'Algérie sachent qu'ils peuvent compter sur l'appui du groupe parlementaire. Mais, je tiens à les assurer qu'il n'y a pas que le groupe parlementaire à se trouver dans ces dispositions. Nous savons tous quelle est la situation en Algérie. Depuis quelques mois, les événements se sont précipités, l'offensive s'est accentuée et s'est concentrée sur Chataigneau. Eh bien, ce n'est pas une individualité qui a défendu Chataigneau, c'est l'ensemble du Parti. Depreux se souvient des démarches qu'ensemble, lui parce que ministre de l'Intérieur, moi parce que Secrétaire général du Parti, nous avons faites pour empêcher la réussite d'une manœuvre qui était pourtant bien montée. Nous l'avons empêchée, nous l'empêcherons demain : que nos camarades d'Algérie soient à ce sujet rassurés.
S'il n'a pas été possible de donner une entière satisfaction à nos camarades d'Algérie, ils savent qu'ils ont déjà eu partiellement satisfaction, ils savent aussi que la volonté des camarades qui sont aux postes de confiance est exactement conforme à la leur : qu'ils leur fassent confiance.
Ce qu'il faut surtout, c'est que nos camarades d'Algérie, rentrés chez eux, puissent affirmer que le Parti tout entier, tant ses parlementaires que son Comité directeur, est en parfait accord avec les fédérations d'Algérie et bien décidé à les appuyer.
(Applaudissements)

Un délégué du Maroc - Guy Mollet donne-t-il les mêmes assurances pour le Maroc ?

Guy Mollet - Assurément ! Je regrette de ne pas l'avoir dit, mais je donne les mêmes assurances pour le Maroc.

André Bidet (Tunisie)

Camarades, il est dit que le représentant de la Tunisie ne peut trouver audience devant le Parti que sur le coup de minuit. C'est à minuit que j'ai parlé au dernier Congrès, c'est encore à minuit qu'arrive ce soir mon tour de prendre la parole. Je sais quelle doit être votre fatigue, j'en aurai pitié, pardonnez-moi donc aussi la mienne.
(Applaudissements)
J'aurais pu renoncer à la parole, je ne peux pas le faire, parce que je crois que j'ai le devoir de vous parler de la Tunisie les rares fois que la possibilité m'en est donnée. Il y a, en France, sur les choses tunisiennes, une ignorance qu'il importe de dissiper. Il faut la dissiper jusque dans le Parti Socialiste, parce que là aussi on ignore trop ce qui concerne la Tunisie, je vais établir cette ignorance par quelques faits qui sont autant d'erreurs commises par le Parti Socialiste en ces derniers mois.

Fondation Jean Jaurès

Je rappellerai un fait que certains de nos camarades ministres connaissent. Le ministre intéressé n'est pas présent, je le regrette. Il s'agit de la nomination de 71 instituteurs français en Tunisie. La chose s'est produite l'an dernier. La Tunisie avait demandé 71 instituteurs français. Mais, il s'est trouvé que le budget tunisien qui est payé intégralement par la Tunisie, est soumis à la vérification des finances, et le directeur du budget, d'un coup de plume, a supprimé la nomination des 71 instituteurs.

Pour vous, cela n'a peut-être pas une grande importance, en Tunisie, cette décision a soulevé un véritable tollé. Les Tunisiens ont dit : "la France veut bien nous connaître pour nous exploiter, mais elle refuse de nous donner ce qu'elle nous a promis."

Cette décision a été d'autant plus déplorable pour nous qu'il s'agissait en l'occurrence de deux ministres Socialistes. Et depuis l'an dernier, je traîne cette affaire comme un boulet.

Autre affaire : la question des journaux. En Tunisie, il n'y a pas eu d'épuration de la presse. L'an dernier, nous avons réuni un dossier, alors qu'un camarade Socialiste était à l'Information. Je ne sais pas ce qu'il a fait de ce dossier, mais, ce qui est sûr, c'est que la presse pétainiste a obtenu son blanchiment et que le seul journal qui soit aujourd'hui en difficulté est aussi le seul qui se soit sabordé en 1940, notre quotidien officiel Tunis Socialiste.

Troisième affaire, celle des élections au Conseil de la République. C'est tout un poème. Vous savez que les Français vivant en Tunisie avaient à désigner deux représentants à l'Assemblée Nationale. La fédération Socialiste a désigné son candidat. Le Parti a ratifié la désignation. La candidature Socialiste semblait devoir l'emporter. L'élection est venue en fin de journée. Le Secrétaire général du Parti avait fait ce qu'il devait, le président du groupe parlementaire également, mais, les parlementaires étaient fatigués, au moment du vote, ils étaient à la buvette, au restaurant ou chez eux. Si bien que le candidat de la fédération de Tunisie, saboté par les siens, a été battu.

Je vous demande, camarades si de pareilles méthodes peuvent être tolérées, s'il est admissible que des parlementaires oublient, à ce point leur devoir. Je demande au Conseil national, au nom de la fédération de Tunisie, de voter un rappel à l'ordre. Sans quoi, nous saurons ce qu'il nous reste à faire.

Vous jugez de l'importance de cet échec, car les Tunisiens étaient braqués sur cette élection, et c'est cela qui est grave. Ils savaient qu'ils avaient la possibilité d'avoir au parlement un homme qui ferait entendre un autre langage que celui du représentant de la réaction. Votre candidat Socialiste n'était pas seulement le représentant des Français vivant en Tunisie, il était aussi celui de 3 millions de Tunisiens qui surveillaient l'élection et qui maintenant disent avec amertume qu'ils savent maintenant que la France est colonialiste, la 4ème République a désigné deux représentants de la réaction. "Inutile de nous parler d'union française : nous savons ce que c'est et nous n'en voulons pas."

Si vous croyez que vous nous rendez la tâche facile ! Et si vous voulez abandonner la Tunisie, dites-le nous et nous bouclerons notre valise. Mais, nous qui nous sacrifions à la tâche Socialiste et qui nous dévouons à la cause de la

France, nous avons le devoir de vous demander de prendre conscience de vos responsabilités.
(Applaudissements)
Si nous avions eu un représentant au Conseil de la République, il aurait pu y faire entendre un certain langage. Or, qui envoyez-vous ? Un représentant de la pestilence réactionnaire ! Je ne sais pas si vous avez conscience de ce que représente pour nous le ministère des Affaires étrangères, nous y sentons, pour notre part, des relents de l'époque de Louis XV. C'est de là que partent tous les mots d'ordre qui rendent impossible toute politique démocratique dans les pays d'Afrique du Nord, comme le Maroc et la Tunisie.
Jusqu'à maintenant, nous avions lutté contre notre résident général. Nous venons de nous rendre compte que nous avions mal dirigé nos coups qui doivent porter désormais sur le Quai d'Orsay.
Sous le ministère homogène, vous aviez trouvé le moyen de freiner quelque peu la politique néfaste du ministère des Affaires étrangères, vous aviez créé le secrétariat des affaires musulmanes. C'était très bien. Je ne sais pas quelles ont été les répercussions de cette création au Maroc, mais je puis dire qu'en Tunisie, l'impression a été énorme. C'est dire que la déception a été profonde, au moment où cet organisme a été supprimé. Comment avez-vous laissé disparaître cette réalisation Socialiste dont nous avions le droit d'être fiers ? C'était la démonstration de l'intérêt que la France porte aux musulmans. Et vous avez permis que cela soit anéanti !
Et puis, il y a eu l'affaire de la nomination de notre résident général, je ne veux pas mettre des hommes en cause, et puis, je présume que celui qui a été la grande victime de cette affaire ne tient pas tellement à ce qu'on parle de lui. Mais enfin, il faut voir les choses dans leur réalité. En face, vous faites de la théorie, tandis que nous vivons dans la réalité qui est maintenant assez douloureuse et assez inquiétante. Mast a été r appelé, c'était très bien, ce rappel fait par le ministère homogène. Restait à régler la question du remplaçant. Vous savez qu'un remplaçant a été désigné au dernier conseil des ministres et que la désignation a été rendue publique. C'est là qu'a commencé la mauvaise plaisanterie. On ne vit jamais venir le personnage qui avait été désigné, nous l'avons attendu pendant trente-cinq jours, pendant trente-cinq jours, les Socialistes de Tunisie ont essuyé les quolibets de la réaction, pendant trente-cinq jours, les journaux de Tunisie ont ridiculisé les Socialistes, et je dois dire qu'ils avaient raison, car nous étions bien dans une situation ridicule. On allait jusqu'à parier sur les différents noms qui étaient lancés les uns après les autres ! A la fin, j'ai écrit à Guy Mollet, pour lui dire : "mettez donc les noms dans un chapeau, et tirez au sort". Un cafetier avait organisé un pari mutuel, avec une cote, des paris ont été engagés sur les noms des candidats. Et si un gouvernement autre que Socialiste avait fait pareille chose, quel raffut nous aurions mené ! Mais, nous étions bien obligés de nous taire, puisque c'étaient les nôtres qui donnaient ce spectacle navrant.
Nous avons, à cette occasion, échappé à un grand péril. A un certain moment, il fut question de nous donner comme résident général M. Bollaert. Je n'ai rien à

dire contre la personnalité de M. Bollaert. On dit que c'est un grand monsieur... Je m'incline devant sa grandeur. Mais, je sais que c'est un monsieur qui appartient au même groupe que M. Colona, représentant de la prépondérance française. De sorte que la désignation de M. Bollaert eût été un défi à l'opinion publique musulmane, et nous aurions pu en redouter le pire. Voyez à quel danger nous avons échappé ! Et je ne comprends pas que, l'on puisse ainsi prononcer des noms, sans jamais avoir ce petit souci élémentaire qui consisterait à dire : "Mais, si nous demandions l'avis de la fédération... Peut-être serait-elle de bon conseil."

Mais, il semble que, dans le Parti, les fédérations n'aient d'autre rôle que de faire nombre. Nous prêtons nos épaules, d'autres y montent dessus ou oublient bien vite ceux oui sont dessous. Il ne faudrait tout de même pas que le Parti se divisât en deux secteurs : d'un coté, le secteur des ministres et des ministrables, de l'autre côté, celui des militants.

(Applaudissements)

Devant ce danger, j'ai fait une chose que je n'avais jamais faite de ma vie : j'ai écrit à Léon Blum pour lui crier : "Gare! Attention !" Je ne sais pas si c'est l'effet de ma lettre, je ne suis pas assez présomptueux pour le croire, mais, nous avons évité Bollaert et on nous a envoyé M. Mons.

Je dois à la vérité de reconnaître qu'il a fait une excellente impression auprès des milieux musulmans, et c'est ce qui compte.

Ce que je redoute, c'est qu'il ne puisse pas grand chose, jugulé comme il le sera par le fameux ministère des Affaires étrangères.

Et pourtant, ce qu'il faudrait maintenant, après le changement de personne, c'est un changement de politique.

Peu nous importe l'homme qui est perdu dans sa résidence générale. Ce qui nous préoccupe, c'est la politique qu il va pratiquer. Quelques mots à ce sujet, sur la question tunisienne.

Je vous en ai déjà tant dit, à deux reprises, que pour trouver quelque chose de neuf il faudrait que je racle un peu les fonds de tiroirs, inutile de me fatiguer et de vous fatiguer.

Il y a maintenant trente-six ans que la fédération Socialiste de Tunisie a proclamé le principe que vous affirmez, vous, seulement aujourd'hui. Je remercie Guy Mollet d'avoir en quelque sorte confirmé nos positions. Mais, c'est en 1911 que la fédération Socialiste de Tunisie a affirmé que, dans ce pays, la grande mission de la France était, une mission d'émancipation du peuple et d'affranchissement humain. Il y a trente-six ans que la fédération de Tunis le répète que le rôle de la France là-bas c'est de faire du peuple tunisien un peuple majeur, maître de ses destinées. Il y a trente-six ans que nous redisons inlassablement que le rôle des Socialistes en Tunisie est la défense de la cause de l'homme, parce que l'homme est la commune mesure des peuples, des nations et du monde. Cela, vous l'avez dit seulement aujourd'hui, solennellement, à propos de l'union française. J'en éprouve quelque joie et quelque fierté. Mais, je puis vous déclarer que les affirmations verbales, ne suffisent plus. Nous ne sommes plus en 1881, mais en 1947. Prenez conscience

de ce fait. Nous nous trouvons, au lendemain de la guerre des démocraties, sur cette terre de Tunisie, dont tant de ses enfants ont versé leur sang au coude à coude avec les Français, sur tant de champs de bataille. Consultez, la liste des morts de ces batailles, vous y trouverez en foule les noms des Tunisiens, prenez conscience aussi que nous sommes au lendemain de la signature par la France de la charte de l'Atlantique et qu'il serait temps de faire honneur à cette signature.
Union française ? Je veux bien. Mais, à une condition, c'est que vous disiez une fois pour toutes ce que vous mettez sous cette formule. J'ai l'impression un peu pénible qu'après l'avoir inventée, vous ne savez plus trop qu'en faire. Les Tunisiens disent même que la formule vous gène. On en est encore à adopter une méthode, à définir le système. D'abord, c'était un pacte, on a pensé aussi à mettre le système debout, quitte à le définir ensuite, c'était un procédé à rebours, mais il aurait eu au moins le mérite d'exister. En réalité, nous sommes dans l'expectative et ce ne sont pas les débats qui viennent de se dérouler à l'Assemblée Nationale qui vont trancher la problème.
Je puis vous dire en tout cas que les Tunisiens me disaient, au moment où ils venaient me serrer la main au départ de l'avion : "dis bien aux camarades que ce n'est pas par des pugilats de couloirs qu'ils résoudront le problème tunisien".
(Applaudissements)
Union française, je veux bien. J'ai lu la Constitution de très près, quelques questions restent à résoudre et même à poser.
Voyons. Cette union française, allez-vous l'imposer ou la réaliser avec l'accord de ce que vous appelez les pays associés ? Est-ce que vous allez demander aux tunisiens s'ils sont d'accord pour faire partie de l'union française ? Je vous avoue que j'éprouverais quelque honte, si la réalisation de l'union française n'était pas librement acceptée par les tunisiens. Il ne s'agit pas d'être libéral seulement dans les mots, il faut l'être dans les actes. Ou alors, on perd quelque peu la face.
Vous dites que la France est un pays généreux. Mais, quand vous parlez de générosité, les Tunisiens vous répondent que ce qu'ils veulent, c'est la justice. Le mot de générosité les choque, ils demandent la justice. J'ai le devoir de vous dire ces vérités. Et s'ils parlent ainsi, après tout, nous avons le droit d'en ressentir quelque orgueil, c'est la preuve même que la présence de la France a porté ses fruits. Nous avons apporté là-bas la liberté, l'égalité et la fraternité. Il faut que nous ayons conscience qu'en Tunisie nous travaillons nous-mêmes à rendre notre présente inutile, mais, du même coup, à nous y rendre indispensables.
Ce que nous devons arracher aux Tunisiens, c'est le droit à la reconnaissance et à l'affection. Il n'y a pas d'autre manière de nous maintenir là-bas. Il n'y a pas de place pour le colonialisme. Si vous ne gagnez pas les cœurs et les consciences, vous n'aurez rien gagné du tout.
(Applaudissements)
Je vois un peu l'union française comme une section de l'ONU, sans droit de veto. En tout cas, il faut que, par des faits tangibles, vous donniez immédiatement une forme à l'union française.

On a parlé aux Tunisiens de liberté, c'est très bien ! Mais, l'erreur a été que, dans le temps même où l'on parlait de liberté, on maintenait en Tunisie l'état de siège, on y maintien encore l'état de siège et la censure. Et je vous dis : "prenez garde ! le cœur du bâillonné ne bat point pour qui a mis le bâillon".
On a parlé en Tunisie de l'égalité. Mais, dans le temps même où ce mot était prononcé, on faisait des distinctions racistes, entre Tunisiens et Français, alors qu'ils combattaient côte à côte sur les mêmes champs de bataille, ,comme s'il y a avait des différences à faire dans la souffrance et la mort des hommes.
On a parlé aux Tunisiens de la fraternité, et en vérité c'est la fraternité qui aurait dû nous conduire, c'est par la fraternité que la France aurait pu s'imposer, la fraternité aurait dû présider à tout, c'est elle qui aurait dû créer l'égalité, mais, il n'y a pas égalité et cela a rendu la fraternité impossible. Aussi, les Tunisiens se refusent-ils à prendre au sérieux des propos sur l'égalité.
Il faut que nous ayons le courage de pratiquer une politique résolument détachée de tous les préjugés de race, il faut que les Français qui viennent en Tunisie cessent enfin de se considérer comme les représentants d'une race élue. Ce qui est vrai pour l'Indochine, le Maroc et l'Algérie est également vrai pour la Tunisie. Les pires adversaires d'une politique libérale en Tunisie, ce sont surtout les Français qui vivent en Tunisie et qui, à force de s'entendre traiter de protecteurs, s'imaginent que vraiment ils ont des droits sur ceux eut vivent à côté d'eux.
En Tunisie, deux grands problèmes s'imposent aujourd'hui : le problème des élites et le problème du peuple lui-même. Il y a en Tunisie, plus que dans le reste de l'Afrique du Nord, une élite intellectuelle et sociale qui s'est formée dans nos lycées et dans nos facultés. A cette élite, nous n'avons pas donné la moindre place. Si bien que maintenant ces gens-là sont aigris, c'était fatal. Ils revendiquent des emplois, il faut les leur donner et il faut qu'à égalité de titres et de mérites les Tunisiens obtiennent des emplois administratifs ou même gouvernementaux. Sans cela, nous verrons grossir les rangs d'un parti politique qui a constitué sa marge de manœuvre par l'adhésion des travailleurs de Tunisie.
De même, il y a le problème du peuple, et sur ce chapitre, la France a pratiqué une politique absurde elle s'est attachée à gagner seulement quelques familles, elle a cru suffisant de s'attacher quelques familles, et bien entendu a perdu l'audience de la masse populaire. Il faut gagner le peuple, par une politique économique et sociale. Cela, c'est le travail du syndicalisme et de l'école, c'est le travail qui peut se faire dans une mairie, mais là-bas il n'y a pas de mairies, bien entendu.
Je pourrais vous présenter tout un programme que nous avons mis minutieusement au point.
Ce que je veux encore vous signaler, et cela seul justifierait mon voyage à Paris, c'est qu'il règne en ce moment en Tunisie, dans le centre et le sud, une misère pitoyable, consécutive à cinq années de sécheresse. Il y a, dans le centre et dans le sud, des gens qui sont nus, nus, nus. Nus et affamés. J'invite ceux d'entre vous qui le pourraient à venir sur place, se rendre compte de la situation et voir ce spectacle de désolation et de mort. Ce que je demande au gouvernement

Fondation Jean Jaurès

présidé par un Socialiste, c'est de faire l'effort pécuniaire indispensable pour venir en aide à ces déshérités. Cela aussi sera une façon de concrétiser l'union française.
Prenez-y garde, l'année dernière les Tunisiens parlaient d'autonomie : cette année, ils parlent d'indépendance. Je ne sais pas s'ils s'en tiendront longtemps à des discours. Ce qui est sûr, c'est que leur patience commence à se lasser. On a déjà signalé quelques mouvements de foules.
Moi aussi, comme mon camarade Gauthier, je viens vous dire de prendre vos responsabilités. Vous ferez ce que vous voudrez des renseignements que je vous apporte et des appels que je vous adresse. Les Tunisiens disent que la France ne connaît les pays qui s'associent à elle qu'à l'heure où elle envoie ses chars d'assaut et ses mitrailleuses pour s'imposer par la force. Je voudrais bien ne plus avoir à entendre longtemps de pareils propos. Je vous demande, à vous qui êtes, des Socialistes, de comprendre notre devoir qui est d'imposer au gouvernement français une politique ardemment audacieuse, c'est par la démocratie Socialiste que vous gagnerez l'affection et l'estime du peuple de Tunisie. Je pense quant à mol que c'est aux Socialistes qu'il appartient de concrétiser et de rendre vivante l'union française.
(Applaudissements prolongés)

Léopold Sédar Senghor (Sénégal)

Camarades, je vais tâcher d'être bref, j'ai voulu cependant vous dire quelques mots sur l'organisation concrète et pratique des institutions publiques en pays noir, car n'oubliez pas que l'Afrique noire contient 25 millions d'habitants.
Oh, je sais bien que, parlant de l'Afrique noire, on a l'air de s'écarter de l'actualité, tant est répandue cette opinion que cette partie de l'union française ne pose pas de problèmes. Le colonel Bernard dit qu'il s'agit simplement de nourrir les gens, et j'ajoute, ce qu'il ne dit pas : "comme des vaches laitières."
Nous sommes modestes? Nous ne vous demandons pas d'être un Etat associé, nous ne sommes pas autonomistes, nous voulons bien pendant de longues années rester dans la République française. Seulement, nous pensons qu'il faut que nos conseils généraux soient dotés de larges attributions.
Dans le rapport du 4 février 1879, le ministre de la Marine et des colonies parlait déjà d'autonomie, je lis en effet dans ce rapport qui accompagnait un décret : "la conséquence de ce décret qui appelle les populations à prendre la part la plus large à la gestion de leurs propres affaires, nécessite le remaniement du conseil d'administration."
Pratiquement, que désire la population de l'Afrique noire ? Nous voulons que le groupe Socialiste défende les aspirations qu il a défendues lors du vote des lois des 9 et 10 mai 1946, sur les assemblées locales.
Deux questions se posent, au sujet des conseils généraux de l'Afrique noire : la question des dépenses obligatoires et la question du collège unique.
Le gouvernement Georges Bidault nous a imposé une longue liste de dépenses obligatoires, de telle sorte que nous avons, pour certains services, 70 et même

80% de dépenses de personnel. Dans des pays pauvres, dans des pays faiblement peuplés, quand on a consacré 80% du budget aux dépenses de personnel, comme il faut bien consacrer 10 à 15% à l'entretien des bâtiments et du matériel, que peut-il rester pour l'équipement, pour le service de santé, pour l'enseignement ?
Ce que nous demandons, c'est qu'on en revienne à la loi du 9 mai qui ne prévoyait comme dépenses obligatoires que le traitement de base des fonctionnaires nommés par décret. Cela ne veut pas dire que le conseil général pourrait diminuer le traitement de tel ou tel fonctionnaire, mais nous pourrons diminuer le nombre des fonctionnaires, en particulier le nombre des administrateurs qui, au dire du directeur des affaires politiques de Dakar, sont trop nombreux de 50%.
D' autre part, nous voulons que l'on ne puisse accorder des concessions, surtout de concessions minières sans le consentement, ou du moins, sans avoir pris l'avis motivé du conseil général.
On nous oppose des nécessités de défense nationale, mais alors, c'est toujours le pacte colonial qui continue, on veut que nos richesses minières soient exploitées par la métropole et à son profit. Nous demandons simplement que nous ayons un mot à dire en la matière.
Et puis, la question du collège unique. Vouloir le double collège, c'est violer la charte ce l'Atlantique que la France a signée. Car dans cette charte de l'Atlantique, au chapitre 12, on pose le problème des intérêts des habitants des territoires d'Outremer. Et d'autre part, le préambule de la Constitution définit l'union française : "une union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs." Ah l'égalité des devoirs, nous la connaissons, au pays noir ! Nous connaissons le travail forcé et nous connaissons le service militaire : en ce moment, je sais que deux bataillons sénégalais partent pour l'Indochine. Il y a des Sénégalais en Afrique du Nord, il y en a aussi à Madagascar, il y en a partout ! A tel point que nous soulevons contre nous une haine des autres peuples colonisés. N'avons-nous pas le droit de demander qu'on nous traite comme des hommes ?
(Applaudissements)
Car enfin, que signifie le double collège ? Cela signifie que, suivant l'origine, la voix d'un citoyen a vingt fois la valeur de la voix d'un autre. Est-ce que c'est permis ? En Afrique, au Soudan et au Niger, il y a 3000 Européens à coté de 6 millions d'indigènes. Est-il bien conforme à la charte de l'Atlantique que les 3000 élisent 20 conseillers généraux, alors que les 6 millions, n'en élisent que 30 ? Voilà le problème.
On nous parle des intérêts français. Est-ce que les citoyens d'Afrique ne sont pas des Français ? Est-ce que leurs intérêts ne sont pas des intérêts français ? Et puis, va-t-on donner la gestion du pays à des gens qui, après tout, ne font qu'y passer ? Car, vous le savez, les européens ne restent que quelques années dans le pays.
Et de quels éléments le groupe d'origine européenne est-il composé ? De hauts fonctionnaires qui ont intérêt à maintenir leurs privilèges, de colons dont les méthodes n'ont fait qu'épuiser le sol, et faire du nord du Sénégal un désert, et surtout de grandes firmes commerciales dont la plupart des intérêts sont anglo-saxons. Et vous savez qu'un trust demandait le contrôle de l'Afrique noire, c'est

le trust Unilever dont la plupart des capitaux sont américains. Voilà. ce qu'on appelle les intérêts français.
En réalité, certains partis, comme le Rassemblement des gauches ou le MRP, ne pouvant compter sur l'adhésion des indigènes à leur programme, veulent se servir du truchement du double collège pour avoir quelques élus. Voilà tout le problème.
Vous avez vu, il y a des conseillers de la République, européens Socialistes, élus par des collèges autochtones. Au Sénégal par exemple, sur 50 conseillers, 14 ne sont pas sénégalais. Va-t-on dire que les Européens des partis ouvriers ne représentent pas les intérêts français ? Pour représenter les intérêts français, faut-il être l'employé d'une compagnie dont les capitaux ne sont pas français ?
Vous le voyez, camarades, la thèse du rassemblement des gauches et du MRP est indéfendable.
Il n'y a qu'un mode d'élection qui respecte la charte de l'Atlantique, qui respecte la Constitution, qui respecte l'égalité politique prônée par les Socialistes, c'est le collège unique.
C'est pourquoi, camarades, je vous prie de défendre le point de vue que les Socialistes ont défendu à la première constituante, et c'est ce que je voulais vous dire. En défendant ces positions, vous défendrez le Parti Socialiste, vous défendrez les véritables intérêts de la France, vous travaillerez à l'édification de l'union française, sur des bases solides.
Oui, l'Afrique noire est bonne fille. Oui, elle est habitée par des peuples primitifs. Mais, est-il anti-français de considérer ses habitants comme des hommes semblables aux autres ? Prenez garde, camarades, quand l'Afrique noire bougera, ce sera sérieux. Songez à l'exemple de Haïti. Napoléon envoie 35 000 hommes. 35 000 hommes, pour 400 000 habitants. Un an de lutte. La moitié des habitants de Haïti périrent, mais Haïti devint indépendant. Trop tôt, pour son grand malheur, et au grand dommage des intérêts français.
Il ne faut pas faire de l'Afrique noire une nouvelle Indochine. Ecoutez la voix que font entendre les représentants de notre Parti, la voix de la raison. Encore une fois, c'est ainsi que vous travaillerez pour l'intérêt du Parti, pour l'intérêt de la France, pour l'intérêt de l'Afrique, c'est-à-dire pour l'intérêt de l'union française.
(Vifs applaudissements)

Guy Mollet - Camarades, je vous propose de terminer maintenant la deuxième partie de l'ordre du jour sur l'union française, et de renvoyer à demain matin la suite de notre Conseil national.
Mais, je vous fais remarquer que nous avons déjà une séance de retard sur les prévisions de notre horaire, et qu'il faut que nous abordions demain le problème de la jeunesse.

Le président - Pour la séance de demain matin, le bureau suivant est proposé : président : René Peeters, assesseurs : Henri Barré et Marianne Rauze.
(Marques d'approbation)

Coll. Fondation Jean Jaurès

La séance est levée.

(La séance est levée à minuit et demi)

Parti Socialiste SFIO
Conseil national
19 et 20 mars 1947

Séance du jeudi 20 mars 1947 (matinée)

La séance est ouverte à 9 h 50 sous la présidence de René Peeters (Meurthe-et-Moselle), assisté de Marianne Rauze (Alpes-Maritimes) et Henri Barré (Seine).

Le président (René Peeters)

L'ordre du jour appelle la discussion sur la politique générale. La parole est à Guy Mollet.

Daniel Mayer

Je demande la parole sur l'ordre du jour.
Notre Secrétaire général va, au nom du Comité directeur, faire un vaste exposé d'ensemble sur la situation politique générale. Ma première observation consiste à dire que cet exposé vaut une assistance infiniment plus nombreuse que l'assistance extrêmement réduite et presque ridicule qui est celle de ce matin.
Deuxième observation est que, si nous en croyons les journaux, le Conseil des ministres de ce matin est appelé à étudier les virtualités de crise qui peuvent se faire jour. C'est dire que c'est seulement dans l'après-midi que nous aurons, sur ce point, des informations précises.
Pour ces deux raisons, je demande au secrétaire du Parti et au Conseil national s'ils ne croient pas qu'il serait plus sage de commencer ce matin la discussion sur les jeunesses, de manière à permettre à Guy Mollet de parler devant une assistance digne de son exposé, d'une part, et permettre au Conseil national, d'autre part, d'être informé des derniers événements de la journée lorsqu'il abordera le débat sur la politique générale, étant entendu que cela ne signifie pas, aux yeux des jeunes, que nous estimons que le débat les concernant soit d'un moindre intérêt. Il ne faudrait pas qu'ils l'interprètent ainsi. Mais, en tout état de cause, ce serait plus sage pour la bonne marche de nos travaux.

Le président - Sur la première observation, je crois que nous ne pourrons pas suivre notre ami Daniel Mayer, parce que c'est chaque fois la même chose. Ce sont les camarades qui sont présents à l'heure pour laquelle ils sont convoqués qui sont frustrés du travail du Conseil national. Il faudrait que les camarades soient exacts. Certains diront que l'on a étouffé le débat, qu'on n'a pas discuté la

Fondation Jean-Jaurès

question, alors qu'en réalité c'est de leur faute. Il faudrait, qu'une fois pour toutes, on se décide, quel que soit le nombre des présents, à commencer à l'heure fixée.
(Applaudissements)

Guy Mollet

En ce qui concerne la première observation, lorsque je suis monté à cette tribune, je m'étais bien promis d'en parler, mais pas maintenant.
Je le disais, il y a quelques instants, sous forme de boutade : ce n'est pas aux présents qu'il faut reprocher l'absence des autres. Mais je me propose, quand le Conseil national sera un peu plus complet, de dire à ceux de nos camarades qui sont encore absents, à ceux qui vont arriver au fur et à mesure des métros, des taxis ou en fonction de l'heure à laquelle ils se seront levés : c'est de cela que souffre le Parti.
(Très bien, applaudissements)
Avant toute autre chose, il faudrait peut-être que chacun accepte de faire un certain nombre de sacrifices, et particulièrement quand il est mandaté par sa fédération pour venir à Paris travailler dans un Conseil national. Seulement, cela, je le dirai quand ces camarades seront là. Ce n'est pas vous qu'il faut frustrer parce que les autres n'ont pas fait leur devoir.
Mais j'en reviens à la proposition de Daniel Mayer. Son premier argument - j'y suis sensible - est qu'effectivement il est grave que le secrétaire au Parti, parlant au nom du Comité directeur, ait une semblable audience, non pas par sa qualité, mais par sa quantité. Mais il faut habituer les camarades à être exacte, et ce sera là un moyen de les y habituer. Lorsqu'ils sauront que le rapport a été fait en leur absence, une autre fois ils arriveront un peu plus tôt.
Le deuxième argument est plus sérieux. C'est celui qui consiste à dire que la situation politique pourrait aujourd'hui évoluer très sensiblement. Je n'annonce probablement rien à chacun d'entre vous - vous avez lu la presse de ce matin - en disant qu'il y a une atmosphère de crise. Par là même la situation politique peut se trouver très sérieusement influencée par les événements qui se produiront dans le courant de la journée. Mais, malgré cela, je pense qu'il faut, dès ce matin, commencer le débat de politique générale. En effet, supposez même qu'il y ait annonce de crise à midi, je craindrais, dans ce cas, que le débat ne se limitât alors à la situation après la crise, alors que je pense qu'il est nécessaire de parler un peu de la situation depuis le dernier Conseil national jusqu'à aujourd'hui. Que l'essentiel de la discussion porte ensuite sur les répercussions de la crise, d'accord. Mais il me paraît nécessaire que le Conseil national ait connaissance des conditions dans lesquelles le Parti, le Comité directeur, le secrétariat, les groupes parlementaires, le gouvernement ont travaillé depuis le dernier Conseil national jusqu'à ce jour.
Nous pourrions ainsi, dès ce matin, épuiser cette partie de l'ordre du jour, sous réserve de continuer la discussion si de nouveaux événements nous mettent dans l'obligation de le faire.

Fondation Jean-Jaurès

Daniel Mayer - Et les jeunesses ?

Guy Mollet - On continuera par les jeunesses. Une séance de nuit est prévue.
D'ailleurs, si vraiment il y a des incidents tels qu'il y ait une crise politique, j'en suis à me demander si nous n'aurons pas à convoquer un nouveau Conseil national dans des jours très proches ou à prolonger celui-ci de vingt-quatre heures ou encore à étudier son retour la semaine prochaine. Attendons les événements pour en juger. Il nous est impossible à l'heure actuelle de suspendre nos travaux à des décisions qui ne seront peut-être pas intervenus ni à midi ni ce soir. Je vous propose de maintenir l'ordre du jour et, dès maintenant, d'écouter le rapport du Secrétaire général du Parti sur la situation politique et l'évolution des événements depuis le mois de décembre jusqu'à aujourd'hui.

Le président - Le Conseil national est-il d'accord ?

Théodore Staub (Loire-Inférieure) - J'ai l'impression très nette que les Communistes attendront, qu'ils ne déclencheront pas de crise avant la fin de notre Conseil national.

Le président - Je mets aux voix la proposition du Secrétaire général. Le Conseil national est-il d'accord pour entendre immédiatement le rapport sur la politique générale.
(Assentiment)
La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet - Quelques mots, d'abord, camarades pour vous dire dans quelles circonstances nous avons été amenés à mettre à l'ordre du jour du Conseil national cette question de la politique générale. Comment avons-nous établi l'ordre du jour du Conseil national ?
Lorsque nous avons eu à établir cet ordre du jour, nous nous sommes trouvés en face d'un nombre de questions impressionnant. Certaines des questions devaient être étudiées obligatoirement, parce que le mandat nous avait été donné par le dernier Congrès. Je rappelle que ce Congrès nous avait fait obligation d'étudier, dans un Conseil national ou dans des Conseils nationaux successifs, la question des jeunesses, en ayant même précisé ceux des problèmes qui devaient être traités par rapport aux jeunes, la question des femmes Socialistes, la réorganisation d'ensemble de la presse du Parti et les problèmes de la France d'Outremer. Telles étaient les quatre questions qui, obligatoirement, par une décision du Congrès, devaient être discutées dans un Conseil national.
D'autres questions semblaient s'imposer à une discussion, si le Comité directeur et le secrétariat voulaient remplir fidèlement le mandat qui nous avait déjà été donné de réorganiser l'appareil, la structure et les méthodes de travail du Parti.
Enfin, certains problèmes nous étaient imposés par l'actualité. C'est le cas de la loi électorale pour les élections municipales, c'est le cas de la situation politique

Fondation Jean-Jaurès

générale. Il nous fallait choisir entre toutes ces questions. Comme toujours en ce cas, il nous a fallu sacrifier quelques questions d'importance. C'est ainsi que celle de la réorganisation d'ensemble de la presse du Parti, qui pose actuellement des problèmes très graves, dans le Parti, a dû être renvoyée au prochain Conseil national, car, de toute façon, nous aurons encore un Conseil national avant le Congrès national. Il en a été de même pour les problèmes féminins. Celui de la réorganisation de la structure du Parti fera l'objet d'une communication du secrétariat au prochain Conseil national. Un rapport sera alors envoyé, après cette communication, dans toutes les fédérations, et ce sera le Congrès du mois d'août qui prendra souverainement les décisions appropriées.

Nous avions donc retenu l'étude de la loi électorale, les problèmes de la France d'Outremer et les problèmes de la jeunesse. Mais il nous est très vite apparu impossible de ne pas avoir un débat sur la situation politique et, malgré un ordre du jour déjà très chargé, nous avons ajouté cette question.

Il nous faut donc, ensemble, faire le point de la situation actuelle et, pour cela, procéder à un bref historique des événements de ces derniers mois. Nous n'allons pas remonter au-delà du dernier Conseil national, mais partir, de ce jour où vous nous aviez donné le mandat de ne participer aux responsabilités gouvernementales que sous certaines conditions touchant à la composition de la majorité, au programme et aux règles de solidarité ministérielle. Le même Conseil national, d'ailleurs, adoptait un programme d'action gouvernementale qui fut publié à la fois dans "le Populaire" et sous forme de brochure.

Notre Conseil national siégeait les 4 et 5 décembre. Les mêmes jours, les candidatures de Maurice Thorez, puis de Bidault étaient rejetées. Pendant la semaine qui suivit, ce furent les mêmes débats interminables et vains. Quand nous affirmions notre volonté de voir le gouvernement créé se comporter comme un gouvernement durable - ce qui était alors l'un des problèmes posés - les autres exigeaient que nous ne formions qu'une équipe provisoire, avec un programme limité. Sur ce programme même, l'accord se révélait presque impossible. Quant aux limites de la majorité, impossible d'arriver à une entente sur ce point.

C'est après avoir constaté ces diverses impossibilités que, le 11 décembre, il nous fallait avouer la vanité de nos efforts et les divers partis se tournaient alors vers nous. J'ai encore présente à l'esprit la lettre que Jacques Duclos m'envoyait au nom du Parti Communiste, et dans laquelle il nous demandait que le Parti Socialiste veuille bien désigner l'un des siens pour prendre les responsabilités gouvernementales. Ma conviction est que s'il avait su, à l'heure où il écrivait cette lettre, l'homme à qui nous irions, le lendemain, faire appel, il ne l'eût pas fait et qu'il a dû regretter ce qu'il voyait comme une astuce tactique et qui s'est révélé comme une erreur tactique.

En effet, le lendemain, vous vous en souvenez, quatre représentants du Comité directeur allaient trouver notre camarade Léon Blum. Léon Blum, vous le savez, était, physiquement las. Mais un argument qui n'a pas été employé et que nous n'employons que pour nous, à l'intérieur du Parti, c'est qu'à côté de sa lassitude,

Fondation Jean-Jaurès

de sa fatigue, il était aussi arrêté par ce scrupule qu'ayant été un des hommes marquants de la 3ème République, il avait voulu, depuis la libération, depuis son retour, se contenter d'être, dans la 4ème, un militant du Parti, sans rentrer dans l'arène politique. C'est un scrupule qui l'honore et qu'on regrette de ne pas avoir trouvé chez beaucoup d'autres.
(Applaudissements)
C'est alors que commence la tentative de Léon Blum. Tous ses essais pour associer les autres partis à l'immense effort nécessité par les circonstances se révélèrent vains. C'est qu'en effet les décisions à prendre s'annonçait lourdes. Il faut que vous rétablissiez dans vos esprits l'atmosphère d'alors si vous voulez juger sainement. Ceux qui allaient prendre ces responsabilités, ceux qui allaient présenter au Parlement et au pays les décisions nécessaires, savaient le risque d'impopularité qu'ils allaient courir. Certes, la Commission des finances avait été unanime pour affirmer la nécessité et l'urgence de certaines mesures. Mais quand on parle purement et simplement de suppression de subventions, nous savons ce par quoi, dans la vie, cela se traduit : c'est l'augmentation du prix du charbon, c'est l'augmentation du prix du pain. Car si cela n'a pas été réalisé ni pour le pain ni pour le lait, il faut que vous vous souveniez que c'était envisagé à la date dont je vous parle, à la mi-décembre. La suppression des subventions, c'est l'augmentation du lait, des transports, du gaz, de l'électricité. L'augmentation des recettes, c'est l'augmentation du prix du tabac, des timbres-poste, des impôts. Les compressions budgétaires, c'est aussi la création d'un certain nombre de mécontentements, car si tout le monde est d'accord quand, à la tribune de l'assemblée, on parle de la suppression des emplois inutiles, aussi bien des emplois militaires que civils, à partir du moment où il faut entrer dans l'application, ce ne sont plus que cris, grincements de dents, protestations et défense individuelle. Et l'on conçoit facilement que ceux qui proposeraient ces mesures allaient encourir très vite le risque d'une lourde impopularité.
Aussi l'enthousiasme n'était-il pas très grand chez tous nos voisins. Toutes les raisons, je dirais presque tous les prétextes, furent bons pour empêcher la formation d'un gouvernement de coalition. Le récit des tractations, des acceptations immédiatement suivies de refus, serait édifiant. Il est souvent pénible, parfois amusant, mais trop long pour avoir sa place dans le délai imparti à ce débat. Toujours est-il qu'à cause des exigences successives des Radicaux et des MRP, il fut interdit à Léon Blum de former un gouvernement de coalition. Et, le lundi 16 décembre, nous décidions, vous le savez, de former un gouvernement Socialiste homogène.
Certes, aujourd'hui, le Parti se félicite de la décision qui fut prise alors. Mais je voudrais que vous vous replaciez dans l'atmosphère de ce moment. Résigner le mandat qui avait été confié à notre camarade Léon Blum, c'était faire courir à la démocratie un risque immense. Souvenez-vous de l'impression d'alors dans le pays. Les diverses candidatures à la présidence ayant été écartées, notre camarade Léon Blum revenant devant le Parlement, avouant l'impossibilité de faire dégager dans ce Parlement une majorité parlementaire et de former, de faire fonctionner régulièrement les institutions parlementaires, c'était accentuer

le trouble qui régnait dans le pays, c'était permettre très vraisemblablement une crise grave pour les institutions.
Mais, à l'encontre, faire un gouvernement homogène, porter seul la responsabilité des mesures impopulaires, c'était jouer, pour le Parti, une carte terriblement dangereuse. Aujourd'hui, nous nous en félicitons tous. Mais, j'insiste, il faudrait que vous vous souveniez de ce qu'était votre état d'esprit alors, à vous-mêmes, lorsque vous vous rendiez compte des risques courus, alors que vous saviez les mesures impopulaires qu'il allait falloir prendre. Malgré l'accord donné par certains partis à la Commission des finances, dans les huit jours qui suivirent, ces mêmes partis commencèrent à vouloir nous faire supporter seuls et à attaquer dans la presse les mesures qu'eux-mêmes avaient envisagées et préconisées.
Cependant, nous décidâmes de le faire. De le faire en y engageant le Parti tout entier. La présence du Secrétaire général du Parti aux côtés de notre camarade Léon Blum lui assurant non pas seulement la présence, mais l'appui total du Parti engagé dans la même bagarre.
Nous avons réussi. C'est d'accord. Cette réussite a même dépassé tous les espoirs. Et ce ne sera pas le paradoxe le moins étrange de cette période elle-même étonnante que de voir un parti vaincu aux élections fort de cent parlementaires sur six cents, assumer seul les responsabilités gouvernementales, mais surtout de voir ce parti lever à son appel l'immense majorité de la nation et, enfin, pour avoir eu le courage de courir le risque de l'impopularité, d'en sortir plus populaire qu'aucun parti français ne l'ait jamais été pendant une période quelconque.
(Applaudissements)
Que l'on se souvienne, camarades - c'est important à l'heure même où, peut-être, la situation politique va être telle que de nouvelles responsabilités graves vont peser sur nous - de l'atmosphère au moment où fut créé le gouvernement homogène, de l'atmosphère nouvelle dans le pays dans les quelques jours qui précédèrent son départ.
Souvenez-vous du changement survenu au point de vue économique, changement déjà remarquable. On discute sur les statistiques. Certains affirment que la baisse ne fut que de 3%, d'autres de 1,8%. Certains, même, se contentent de dire qu'en réalité la baisse n'exista pas et qu'on se contenta d'une simple stabilisation des prix. C'est possible. Nous savons qu'en de nombreux endroits certains passèrent des nuits fébriles à changer des étiquettes en majorant les prix pour les réduire le lendemain. Mais même n'eût-on atteint que cette stabilisation des prix, c'eût été déjà un renversement total des valeurs au point de vue économique.
Quelque chose de beaucoup plus important que les résultats économiques, c'est le résultat obtenu sur le plan moral. Nous avons redonné à ce pays confiance en lui-même. L'immense majorité de nos concitoyens, qui ne croyaient plus à la solidarité, à l'effort accompli en commun, étaient prêts à nouveau à accepter un certain nombre de sacrifices. Seulement, souvenez-vous du changement. La notion de sacrifice, en France, est fort répandue. Vous avez tous,

vraisemblablement, les uns et les autres, employé cet argument : vous avec montré comment chacun accepte les sacrifices, à condition que ce soit les autres qui les fassent, et pas lui-même. Eh bien, pour la première fois, nous avons renversé la vapeur sur ce plan moral. Chacun commençait à accepter les sacrifices pour lui-même. C'était là le changement intervenu.
(Applaudissements)
Quand nous tenions, pendant la campagne électorale, ce langage de vérité, nous n'étions pas entendus. Noue étions approuvés, acclamés, mais l'égoïsme des individus l'emportait vite, au moment des décisions, sur la conscience du devoir et même de l'intérêt collectif. Nous avons continué à faire appel à la raison, à la confiance dans l'avenir, et c'est certainement l'un des plus beaux titres de gloire de notre Parti qu'au moment où nous savions que cet appel à la raison ne rendait pas, il ne s'est jamais levé de nos rangs un militant pour nous proposer de nous laisser aller, nous aussi, à une démagogie facile.
Et pour la première fois, à la suite de notre action, le pays tout entier comprenait. Ils comprenaient tous, nos concitoyens, que seule la compression des prix allait sauver leur monnaie. Toutes les victimes, tous les vieux, toutes les vieilles se rendaient compte que c'était pour eux le dernier espoir de les sauver d'une misère définitive. Industriels, commerçants, artisans, une partie importante même de la paysannerie se jetaient loyalement dans le même combat.
Quant aux salariés, qui vont poser dans les semaines à venir les problèmes les plus délicats à résoudre, ces salariés en lutte constante pour une amélioration réelle de leur condition, les expériences récentes leur avaient prouvé tout ce qu'avaient de transitoire, dans les circonstances actuelles, les augmentations générales et massives de leurs salaires. Pour eux, certes, le problème reste inchangé : assurer d'abord à chacun un minimum vital. Mais qu'il nous soit tout de même permis de rappeler au passage, dans ce Conseil national du Parti, que c'est le Parti Socialiste qui, le premier et longtemps avant tout autre et longtemps seul, a défendu cette revendication du minimum vital.
Défendant donc cette revendication, voulant ensuite réduire sans cesse pour chacun la plus-value prélevée sur son travail, il est évident que l'augmentation de salaire, si elle pouvait ne pas entraîner d'augmentation des prix, répondrait à cette double préoccupation. Mais, dans la période actuelle, où l'inflation menace, où le contrôle effectif de la distribution existe fort peu, où la rareté des produits sur le marché, ainsi que les possédants, vont faire sans cesse augmenter les prix, il a été très vite évident que les accroissements de salaires ou de traitements étaient suivis, accompagnés, souvent même précédés de telles hausses que les salariés se trouvaient rapidement plus malheureux que la veille. Il nous fallait donc renverser la vapeur en prenant le problème par l'autre bout, si l'on peut dire : agir sur les prix, les stabiliser, puis les comprimer. C'était cela la véritable, la seule possibilité actuelle de sauver la monnaie, de réduire les marges abusives et de garantir un pouvoir d'achat réel et non plus nominal à tous les travailleurs.

Le pays tout entier l'avait compris, et c'était la plus belle récompense que pouvait recevoir le gouvernement Socialiste homogène présidé par notre camarade Léon Blum.
Voilà où nous en étions à la mi-janvier. Où en sommes-nous maintenant ? La reconduction de ce gouvernement s'est révélée impossible. A vous, camarades des fédérations qui, nombreux, avez envoyé au secrétariat du Parti, à ce moment, des ordres du jour affirmant votre volonté de voir maintenir cette équipe gouvernementale, je voudrais, en quelques mots, répondre. Cette reconduction était souhaitée, me direz- vous, par l'immense majorité du pays. J'en suis, avec vous, convaincu. Le Parti entier la demandait et, parfois avec quelque véhémence, l'exigeait. C'est d'accord, j'en suis sûr. Mais, aujourd'hui, je voudrais que chacun de vous comprenne dans quelle situation nous étions et que cette situation était changée. Nous n'aurions pas eu, pour être reconduits, la même majorité politique dans l'assemblée que celle qui nous avait élus. Le Parti Communiste dans les semaines précédentes, avait déclaré, soit dans des discours, soit par des articles de l'Humanité, qu'il n'accepterait pas la reconduction...

Le président - Et par affiches...

Guy Mollet - Et même par affiches. Nous recevions chaque jour, au groupe parlementaire, au secrétariat du Parti, à la présidence du conseil, des ordres du jour de sections syndicales qui nous réclamaient trois choses : des indemnités pour les nouveaux frais de transport, le minimum vital et, en troisième lieu, probablement au nom de l'indépendance syndicale, la constitution d'un gouvernement largement démocratique.
Nous savions donc que cette majorité serait différente. Qu'allions-nous faire ? Que pouvions-noms faire ? Dire : nous avons conscience d'être les interprètes de l'opinion publique, nous sentons que le pays demande cette reconduction, en conséquence nous voulons être maintenus ? C'était possible. C'était possible, mais c'eût été terriblement grave, terriblement lourd de conséquences. Si nous l'avions fait, dans quelques semaines, peut-être, tout autre, à son tour, pourrait le faire et prétendre, lui aussi, former un gouvernement d'opinion, au besoin contre la volonté de l'opinion parlementaire.
Léon Blum a donc résigné son mandat. Le pays l'a regretté. Le Parti l'a regretté. Ne le regrettons pas trop, camarades. Ce sont de tels exemples qui font notre grandeur et qui, demain, feront nos succès.
Pour la suite, nous étions tenus par les décisions du Conseil national qui avait accepté la participation conditionnée, qui avait dit que nous ne prêterions nos hommes au gouvernement que si on y faisait une certaine politique, si on y respectait une certaine solidarité, une certaine homogénéité gouvernementale. C'est ce que nous sommes allé dire à notre camarade Vincent Auriol, devenu Président de la République, dont nous avons, hier matin, ensemble, célébré l'élection en disant ce que fut à la fois notre fierté et notre joie d'avoir donné à la 4ème République son premier Président. Nous sommes allés lui dire :

Contribution Jean Jaurès

gouvernement homogène ? Non, impossible, gouvernement de coalition ? Soit. Mais nous n'accepterons d'en être que si la politique économique commencée avec notre camarade Léon Blum par le gouvernement homogène y est continuée et, pour qu'elle soit continuée, il faut que la direction et l'ensemble des postes économiques nous reviennent. Sinon, que les autres fassent mieux et qu'ils prennent leurs responsabilités.
Mais les autres étaient beaucoup plus conciliants, cette fois-ci, qu'en décembre. La crainte de nous accentuer notre succès les avait rendu sages. Les difficultés, parfois, étaient de les trouver tellement conciliants qu'ils eussent renchéri les uns sur les autres. Il fut beaucoup plus facile de les convaincre, et c'est ainsi que fut formé l'actuel gouvernement.
Certes, ce gouvernement ne nous donne pas les mêmes satisfactions que le précédent. Mais pour que notre jugement soit indiscutable, il importe qu'il soit juste, qu'il soit serein. C'est pourquoi je voudrais souligner pour vous toutes les difficultés particulières du gouvernement Ramadier.
Il est toujours difficile de succéder à Léon Blum.
(Applaudissements)
Par ailleurs, pour un gouvernement homogène, pour l'équipe de Léon Blum, il était facile de prendre des décisions unanimes. Nous n'y avions pas grand mérite, puisque pensant de la même manière sur les problèmes essentiels. Parce que si, de temps à autre, nous avons des divergences sur certaine problèmes, si, demain, nous en aurons encore les uns et les autres, par contre, quand nous entrons dans l'action, c'est au coude à coude que nous y allons, et s'il est un bon souvenir pour l'équipe de Léon Blum, c'est d'y avoir travaillé d'un même cœur et d'un même élan.
(Applaudissements)
Ainsi donc, diriger un gouvernement qui n'est pas tripartite, mais quinquapartite aujourd'hui, et n'est pas facile. C'est là la raison principale des difficultés actuelles. C'est la raison pour laquelle je voudrais que, dans les heures à venir, dans la décision qui suivra, nous sachions nous montrer à la fois sévères et justes, conciliants et fermes, sages et vigilants.
En politique intérieure, les difficultés sont plus grandes qu'il y a deux mois. On croit beaucoup moins à la baisse dans le pays. Il y a même des milieux qui y croyaient il y a quelques mois et qui croient plus du tout. Et cependant, il faut que la baisse réussisse. Il faut qu'elle réussisse parce que c'est maintenant la seule manière de sortir de l'impasse, et que nous sommes en train de jouer une carte maîtresse, non pas pour des réalisations Socialistes, mais, probablement, pour la défense pure et simple des institutions démocratiques.

Léon Blum - Très bien, très bien.

Guy Mollet - Il faut que l'expérience réussisse, et elle ne peut réussir que par l'action persévérante de nos camarades Socialistes eux-mêmes. Ils sont les seuls qui l'aient vraiment à cœur.
(applaudissements)

Collection Jean-Jaurès

C’est à vous de vous imposer par votre action et votre présence. Il y va peut-être, disais-je il y a un instant, de la protection des institutions démocratiques. Je n’exagère pas. Je vais essayer de le montrer simplement et en pesant mes mots. Je sais qu’il est dans les intentions de notre camarade Depreux de vous en parler lui aussi. Je pense aussi qu’assez nombreux sont les camarades des fédérations qui pourront nous donner des indications sur la situation morale de ce pays. Il est des hommes dans ce pays qui rêvent pour les mois à venir d’un changement de régime, des hommes prêts à exploiter toutes les difficultés intérieures ou autres pour s’attaquer au système représentatif et parlementaire. Leurs tentatives seront camouflées, certes. Ce sera sous le couvert de l’anticommunisme qu’ils regrouperont les naïfs et les apeurés.

Nous sommes de ceux qui n’ont jamais hésité, qui n’hésiteront pas, demain, à dénoncer les fautes du Parti Communiste, à dire ce qui nous sépare d’eux, à nous défendre contre les dangers qu’eux-mêmes pourraient, éventuellement, faire courir à la démocratie. Nous l’avons dénoncé et nous le ferons parce que nous sommes les premiers à en supporter les coups et parce que nous avons aussi conscience que les crimes, ou les fautes, ou les erreurs commises par eux nuisent à la classe ouvrière.

Mais nous ne devons jamais oublier ce qui se cache derrière des organisations dites de défense anticommuniste. En particulier quand nous voyons, aux mêmes heures, ressurgir ces groupements dont certains sont armés - et nous pouvons apporter, hélas, quelques précisions pour certaines régions de France, pour la notre, par exemple - quand nous voyons ressurgir ces groupements soi-disant anticommunistes, quand nous voyons, en même temps, les murs de Paris se recouvrir de petits papillons où l’on refait de l’antisémitisme : "le palais Bourbon sera-t-il une synagogue ? La Ligue des Droits de l’homme un talmud et la France une colonie juive ?", quand, aux mêmes heures, certains journaux annoncent que le gouvernement actuel est un gouvernement à direction maçonnique et que notre camarade Ramadier occupe je ne sais quel titre dans un ordre maçonnique, quand on revoit ensemble et l’anticommunisme, et l’antisémitisme, et l’anti-maçonnerie, et l’agitation parlementaire et les provocations auxquelles répondent, hélas, des bêtises aussi graves. Quand nous revoyons cela, il nous est permis de nous demander si nous ne sommes pas revenus à janvier 1934.

(Applaudissements)

Les factieux s’agitent et se regroupent. Certes, leurs troupes sont disparates. A côté d’hommes d’action dangereux parce que courageux, nous trouvons nombre de vichystes ragaillardis soudainement parce qu’ils ne furent pas inquiétés. Pour ceux-là, nous savons par expérience ce que vaut leur courage. On trouvera aussi nombre de braves bougres trompés, entraînés par la peur. Mais la peur est parfois mauvaise conseillère. Et il suffirait que, demain, ils aient les uns ou les autres l’impression que les événements leur sont favorables, que l’opinion publique est suffisamment mécontente, pour que l’on fasse courir à la démocratie de ce pays un danger grave que, peut-être, elle n’a pas connu depuis de longues années. C’est pourquoi il nous faut, sans exagérer l’importance du

danger, non pas en hommes apeurés mais en hommes, vigilants, sans non plus minimiser l'importance de ce danger, savoir refuser aux factieux les occasions qu'ils attendent.
Il nous faut être vigilants, dis-je, en ce qui concerne la politique intérieure. Ces groupements, armés parfois, l'exploitation organisée du mécontentement, les provocations sur le plan parlementaire qui tendent à ridiculiser le régime, certains contacts de certains hommes avec l'étranger, l'annonce, même, de certains discours prochains dans diverses régions françaises ou de certains voyages, tout cela doit nous inciter à la plus grande vigilance. C'est à nous - car rien ne peut être tenté sans nous ou contre nous - c'est à nous, dis-je, d'être les champions de la liberté et de rapprocher de nous tous ceux qui, dans les circonstances actuelles, si différents que nous puissions nous retrouver le lendemain, si hostiles même que nous puissions nous retrouver le lendemain, tous ceux qui sont prêts à défendre la démocratie dans la liberté et par la liberté.
Vigilants aussi quant aux problèmes économiques. Une offensive nouvelle est lancée contre la politique préconisée par notre Parti. De nouveau, certains journaux et partis se font les champions d'un retour possible à je ne sais quel libéralisme ou quelle liberté des échanges. Notre camarade Philip, que je viens de voir entrer, est en butte aux attaques de toute la presse et aux difficultés intérieures, même parfois dans notre Parti. Il est nécessaire que cette position soit précisée.
Le Parti a choisi. Il l'a dit dans son dernier programme d'action. Il faut réaffirmer la position, et je pense condamnable que certains camarades à des postes de responsabilité puissent prendre des attitudes en opposition formelle avec les décisions du Parti.
(Vifs applaudissements)
Il faudra bien, le jour où l'on entreprendra la réorganisation du Parti, que l'on sache si ce sont des hommes qui imposent au Parti leur politique, ou si c'est le Parti qui impose la sienne.
(Vifs applaudissements)
Il faut nous montrer sages et vigilants sur les problèmes de la France d'Outremer. Les résolutions que nous vous présenterons dans un instant, et qui, je l'espère, donneront satisfaction à tous, prouveront que, sur ce terrain, nous n'avons pas modifié, non, nos positions, mais que nous avons aujourd'hui renoncé aussi bien aux tristes périodes d'un colonialisme à jamais dépassé qu'à celles d'un abandon dont nous avons déjà dit hier tout ce qu'il présentait de ridicule et de dangereux pour le Socialisme dans le monde.
Mais il nous faut aussi être vigilants dans les problèmes de politique extérieure, parce que nous avons conscience de l'importance des problèmes d'aujourd'hui, parce que nous nous rendons compte que les problèmes actuellement posés sont les plus graves que, non seulement la France, mais l'Europe et le monde aient eu à résoudre depuis de longues années.
Certes, je dis qu'il nous faut être vigilants, je dis qu'il nous faut être sages, et je vais l'être dans mes propres propos. Mais, cependant, nous savons que ceux qui parlent actuellement au nom de la France ne sont pas d'accord avec nous sur

certains des problèmes traités et certains discours récents sont loin de nous donner une entière satisfaction.
Je ne vous rappellerai pas ce qu'est la position traditionnelle du Parti. Je ne voudrais non plus rien dire qui puisse gêner dans leurs négociations ceux qui, actuellement, doivent parler au nom de la France entière, à la conférence de Moscou. Je ne voudrais pas le faire, mais je voudrais bien qu'ils parlent vraiment au nom de la France entière, nous y compris, et non pas au nom d'une politique personnelle à leur propre parti.
(Vifs applaudissements)
Cependant, si j'entends rester sage, il est des choses que je voudrais dire sous forme de regrets. Je regrette que, malgré la demande du groupe Socialiste de l'Assemblée Nationale, malgré la demande du Comité directeur unanime au Président du Conseil, la délégation à Moscou soit restée composée comme elle l'est. A savoir : le ministre des Affaires étrangères, quelques généraux et une délégation d'un certain nombre de membres du personnel du Quai d'Orsay. Je le dis - et ce n'est pas une simple boutade - la plupart des membres de ce personnel, aux noms à particule, ne sont pas tout à fait au courant de ce qu'est la position des hommes de gauche de ce pays sur les problèmes internationaux.
Qu'il me soit simplement permis, pour détendre un instant l'atmosphère de ce Conseil, de vous en donner la liste : Alphand, Couve de Murville, de Saint-Ardouin, Falaize, de La Tour du Pin, de Courcelles, de Leusse, de Carbonel, Offroy, Mlle de Miribel (il n'y manque que Charles lui-même !), de Liancourt, etc.
Voilà la délégation qui parle au nom de la France démocratique !
Nous avions souhaité - et nous regrettons qu'on ne nous ait pas écouté - que la délégation à Moscou, au moment où l'on parle des problèmes les plus importants pour la paix du monde, au moment où se tient l'une des conférences les plus importantes que l'histoire ait connue, que cette délégation fût plus représentative et qu'elle comportât, à coté du ministre des Affaires étrangères, dès représentants des autres partis politiques de l'Assemblée Nationale, y compris des membres de l'opposition, car c'est la France entière qui doit être représentée.
M'est-il permis d'ajouter que s'il y avait eu des membres de tous les partis politiques, la situation politique gouvernementale serait peut-être un peu moins difficile à l'heure qu'il est ?
J'aurai encore à exprimer un autre regret. Je fais allusion à un événement assez récent : la signature, à Dunkerque, du pacte d'alliance franco-britannique.
Quand on sait que, depuis la libération, ce pacte a été réclamé par le Parti Socialiste, quand on sait que, dans l'immédiat, c'est grâce à la démarche personnelle de notre camarade Léon Blum que cela a été possible… (applaudissements)… on peut même s'empêcher de trouver pour le moins regrettable - et je pèse encore mes mots - non seulement que Léon Blum n'ait pas été envoyé à Dunkerque, non seulement qu'un démenti malheureux du Quai d'Orsay ait mis l'accent sur cette absence, mais encore qu'au cours des allocutions prononcées par le ministre des Affaires étrangères, à Dunkerque

comme à l'Assemblée Nationale notre camarade Léon Blum n'ait pas été cité, et qu'il eût fallu que ce soit notre camarade Bevin, au nom du gouvernement travailliste, qui rendît à Léon Blum le juste hommage qu'il méritait.
(Vif applaudissements)
Ah, il faudra bien qu'un jour ces choses-là soient dites. Il faudra bien qu'on finisse par faire la politique extérieure de la France au nom de la France, y compris la France Socialiste, et même qu'on en vienne aux solutions Socialistes. Il faudra bien qu'on sache qui avait raison dès les premières heures. Espérons pour les intéressés qu'on ne s'en apercevra pas trop tard.
Camarades, j'en ai terminé sur ce point. En résumé, nous avons accepté de prendre les responsabilités gouvernementales à la condition d'une réelle solidarité ministérielle. Et malheureusement, les quelques faits que je viens de rapporter m'inclinent à penser que cette solidarité n'est pas totale.
Mais nous ne conserverions cette responsabilité ministérielle que dans la mesure où les conditions dans lesquelles nous avions formé le gouvernement seraient respectées. Il nous faut donc peser nos décisions, nous rendre un compte exact des difficultés et des dangers de l'heure. C'est seulement alors que nous pourrons prendre réellement nos responsabilités. C'est pourquoi je crois qu'il est nécessaire de connaître la situation politique actuelle en essayant, les uns et les autres, de nous replacer dans une atmosphère qui traduise vraiment la situation d'aujourd'hui.
Et si nous pensons que quelques hommes doivent rester au gouvernement il faudra - ce n'est pas contradictoire - que le Conseil national donne mandat, une fois de plus, à son Comité directeur et à son secrétariat de savoir exiger de ces hommes qu'ils soient fermes, eux aussi, qu'ils soient vigilants, eux aussi, qu'ils ne cèdent jamais en rien aux chantages de nos adversaires. Mais ceci dit et fait, il nous faudra alors savoir les soutenir plus et mieux qu'on ne l'a fait, il nous faudra alors à notre tour, non pas seulement appuyer le gouvernement, mais le porter, comme disait l'autre. Et la meilleure façon de le faire, c'est dans l'action quotidienne pour la propagande, l'éducation et le recrutement du Parti. Or, sur ce terrain, qui touche bien, lui aussi, à la situation politique, laissez-moi vous dire, camarades, que tout va bien et que le Parti, actuellement, est en flèche.
Ah, certes, pendant les quelques semaines qui ont suivi la disparition du gouvernement homogène, la baisse de température morale dans le pays s'était répercutée dans notre Parti, tant il est vrai, d'ailleurs, que notre Parti est vraiment l'image du pays. Mais tout repart de nouveau, la propagande s'intensifie dans tous les coins, les résultats sur le plan électoral s'annoncent excellents, toutes les élections partielles nous ont valu des succès depuis quelques semaines, et cela continue, et, vous le savez, continuera.
L'éducation s'intensifie, le succès de notre école a dépassé toutes nos espérances, l'école d'orateurs ne saurait plus, dans son état actuel, satisfaire toutes les demandes. La semaine d'études, qui n'est prévue que pour juillet, s'annonce déjà comme un véritable succès. Nos groupes Socialistes d'entreprises s'organisent partout - sur le plan syndical chacun d'entre vous pourrait nous en apporter confirmation - nombreux sont les endroits ou l'on

secoue avec des succès de plus en plus nets la tutelle politique de nos voisins Communistes. Quant au recrutement, vous le savez tous, il n'a jamais été aussi facile. De tous cotés des camarades nouveaux nous viennent, et, parfois, ce qui est mieux encore, nous reviennent.
En avant donc, camarades. Nous avions raison de croire en la puissance de la raison et de la vérité. Elles sont en marche. Si le chemin est parfois rude, si les difficultés sont dures à surmonter, si même des lendemains proches doivent nous valoir de dures batailles, pensons combien plus rude encore ce fut pour les pionniers du Socialisme !
Et c'est en pensant à eux, en nous inspirant de leurs efforts que nous recréerons en nous cette fois cet enthousiasme, cette volonté, cette assiduité sans lesquels il n'est rien, mais avec lesquels on fait les révolutions.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, la discussion sur le rapport de politique générale est ouverte. Les camarades qui désirent prendre la parole sont priés de se faire inscrire au bureau, en indiquant la fédération à laquelle ils appartiennent. Pour l'instant, deux orateurs, André Philip et Georges Gorse, sont inscrits.
La parole est à Philip.

André Philip

Camarades, je voudrais compléter le rapport qui a été fait par Guy Mollet en apportant quelques détails sur la situation économique actuelle, sur les problèmes graves de politique qu'elle pose et sur lesquels il est nécessaire que le Parti réaffirme clairement sa position.
Vous savez quelle était la situation quand le gouvernement de Léon Blum s'est constitué, au mois de décembre. Dans les six mois qui avaient précédé, les prix étaient montés de 40%, l'irrégularité de la production, l'instabilité des revenus et des prix avaient été des facteurs de désordre et de désorganisation. Par suite de la hausse des prix, le stockage des produits s'était généralisé partout et une proportion sans cesse décroissante de la production atteignait le consommateur. Enfin, par suite de la hausse des prix, nos prix étaient devenus, sur un grand nombre de points, supérieurs aux prix mondiaux et nos exportations, qui s'étaient développées dans le courant de l'année 1946, rencontraient des obstacles croissants, mettant en danger l'existence même de la monnaie. La réalité, c'est que, dans les six derniers mois de 1946, après l'effort que nous avions accompli au moment du gouvernement Gouin pour redresser la situation financière et économique, tout s'était à nouveau dégradé et la France était entrée dans la voie de l'inflation conduisant à la ruine totale et à la catastrophe économique et financière.
La décision de Léon Blum de renverser la vapeur et de s'engager dans une campagne de baisse des prix…

Fondation Jean Jaurès

Le président - J'ai une communication importante à faire aux membres de l'Assemblée Nationale. Ramadier les demande immédiatement au palais Bourbon où il va poser la question de confiance...

André Philip - ... Sur laquelle on votera après-demain matin.
Le gouvernement Blum a renversé la situation et, ce faisant, il a, d'une part, créé dans le pays une psychologie nouvelle et redonné confiance à un peuple qui l'avait perdue, d'autre part et surtout, redonné confiance à une administration qui, pour la première fois, s'est engagée véritablement avec discipline dans la lutte pour la nouvelle politique économique.
Nous avons eu un résultat, c'est que la hausse des prix des six derniers mois a été arrêtée, c'est que le mouvement a été renversé, c'est qu'on a eu véritablement le sentiment que la France ne marchait pas à l'abîme de façon automatique, mais que, par une action volontaire, elle était capable de donner une nouvelle orientation à notre vie économique.
Aujourd'hui, nous continuons. La deuxième baisse des prix s'est produite dans des conditions qui sont évidemment difficiles, qui créent pour un grand nombre d'entreprises une situation douloureuse et pénible, car - nous le constatons pour les entreprises nationalisées, je le constate tous les jours pour une série d'entreprises privées, devant toutes les délégations qui viennent me voir et n'exposer leur situation - il est certain que les diminutions de taux de marque que j'ai faites au cours des deux derniers mois, il est certain que l'application de la deuxième baisse met une série d'entreprises industrielles et commerciales dans une situation extrêmement difficile, conduisant à des réorganisations nécessaires, mais douloureuses et que, par conséquent, la poursuite de notre politique se heurte à des résistances, souvent à des incompréhensions, en tout cas à des difficultés qui sont réelles.
Je voudrais, ici, que nos camarades prennent véritablement conscience de la situation de la France et que, poursuivant notre politique de vérité et de franchise, ils fassent connaître cette situation au pays qui, jusqu'à présent, quoi qu'on lui ait dit, n'a pas voulu voir la vérité et a vécu dans le rêve d'une amélioration rapide de la situation économique et du retour à la facilité.
Notre situation au point de vue agricole n'est pas facile. Les gelées de cet hiver créent pour le blé, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, un problème d'une extrême gravité. Non seulement nous allons faire la soudure avec difficulté, mais les récoltes de l'année prochaine, de cet été, en France et dans toute l'Europe, seront insuffisantes. Nous allons avoir, pendant un an, un problème grave de blé en France et dans tous les pays d'Europe. Ce qui fait que nous ne sommes pas sûrs que les pays exportateurs auront tous les moyens de soutenir le niveau de consommation de l'Europe en pain au cours de l'hiver prochain.
Au point de vue industriel, après le développement de la production que nous avons connu au printemps de l'année dernière, nous sommes maintenant à un plafond et nous sommes et resterons à ce plafond si nous ne parvenons pas à

Fondation Jean-Jaurès

augmenter, et à augmenter d'une façon sensible, la quantité de charbon à mettre à la disposition de notre industrie.
La réalité, c'est que nous ne pouvons pas maintenant augmenter la production, c'est que, dans les répartitions de charbon et d'acier, je suis obligé de faire des réductions par rapport ai niveau qui avait été atteint en novembre et que si, à la conférence de Moscou, la France ne parvient pas à obtenir ce qui domine tout dans la politique internationale : le charbon - car c'est là condition de notre relèvement industriel et de notre progrès économique - si nous ne parvenons pas à obtenir une amélioration très sensible, nous allons rester encore à un niveau de production qui sera de 85 à 90% de celui d'avant-guerre.
Cela signifie que le plan Monnet ne pourra pas être réalisé et que la quantité de biens de consommation à mettre à la disposition du public français ne pourra pas être augmentée, mais sera, au contraire, diminuée.
Vous savez que dans l'opinion on a souvent lancé, ces derniers temps, l'idée qu'on exportait trop, qu'il vaudrait mieux restreindre nos exportations afin de mettre davantage de produits à la disposition des consommateurs. Je le voudrais bien. Seulement, cette année, en supposant que nos exportations dépassent le double en valeur de ce qu'elles étaient l'année dernière, nous aurions encore un déficit de la balance des comptes de l'ordre de 600 à 700 millions de dollars.
Nous escomptons, nous espérons - nous n'en sommes pas encore certains - obtenir de la banque internationale une avance de 500 millions de dollars. Même comme cela, nous aurons encore un déficit de 150 ou 200 millions de dollars. Nous ne savons pas où nous les trouverons. Nous serons peut-être obligés de prélever sur l'encaisse or de la banque de France pour assurer les règlements internationaux. Il faut nous dire que, dans les circonstances présentes, il n'y a pas possibilité d'obtenir des crédits à l'étranger, sauf des sommes peu importantes, uniquement en vue de l'équipement, en liaison étroite avec un développement de l'exportation, car nous n'obtiendrons des pays prêteurs des crédits que pour un but déterminé, en vue de fabriquer des produits que nous leur renverrons.
Donc, la balance des comptes française doit être équilibrée. Lorsque nous sommes obligés d'acheter plus de blé à l'étranger, cela veut dire qu'il faut lui vendre plus de fromage et, par conséquent, diminuer notre consommation de fromage. Si nous sommes obligés d'acheter plus de charbon, il nous faut vendre plus d'automobiles et, par conséquent, diminuer notre consommation d'essence à l'intérieur du pays et réduire des attributions de voitures déjà insuffisantes.
Nous avons encore devant nous au moins deux ans de pénurie totale, tant au point de vue agricole qu'au point de vue industriel. Deux ans pendant lesquels le problème pour nous, c'est de nous battre pour maintenir le niveau actuel de consommation et non point pour l'augmenter.
Il faut dire ouvertement au peuple français que ce n'est pas une amélioration de son niveau de vie, que ce n'est pas une amélioration de sa situation qui apparaît possible à brève échéance, mais uniquement une lutte dure, pénible, afin de renouveler le potentiel économique et industriel de notre pays, lutte dure et

pénible qui n'est possible qu'à condition d'accomplir pour cela des efforts qui sont véritablement des efforts surhumains.
Je n'entre pas dans le détail de ce qui n'est pas strictement, uniquement, la lutte que nous poursuivons actuellement au sein du gouvernement. Je vous garantis que cela représente des difficultés considérables pour réaliser les compressions indispensables au point de vue budgétaire, pour présenter un budget équilibré avec des économies importantes sur les services civils et des économies massives sur les dépenses militaires, sur toutes les dépenses militaires.
J'en viens à la question essentielle dont tout à l'heure Guy Mollet a dit quelques mots. Il ne faut pas que le pays vive dans l'illusion que l'on peut maintenant, sur un point quelconque, rétablir la liberté économique. Lorsque je dis cela, ce n'est pas que je sois atteint, comme l'écrivent certains journaux, de je ne sais quelle manie du dirigisme. Je crois qu'en temps normal il serait possible à une nation où l'Etat a en main les sources d'énergie nationalisées et les moyens de crédit nationalisés, de se contenter de cela pour orienter l'essentiel de la vie économique du pays. Mais an point où nous en sommes, dans l'état de pénurie générale, de pénurie agricole, de pénurie industrielle qui va encore subsister pendant au moins un ou deux ans, c'est une dure discipline qui doit être imposée à l'ensemble de la production française, c'est un contrôle des prix, si nous voulons réussir à réaliser la baisse, à la poursuivre et, ensuite, à stabiliser les prix. Cela suppose que l'on renforce, au contraire, partout, des moyens de contrôle qui ont été systématiquement détruits au cours de l'année dernière.
On nous parle de la liberté économique. Mais, pour le blé, pour lequel la collecte a été maintenue, les prix sont à l'indice 510. Pour les pommes de terre, dont la récolte a été meilleure, mais pour lesquelles les prix sont libres, l'indice a immédiatement monté à 700.
Pour les céréales secondaires, où le contrôle n'a pas pu être effectué, l'indice est trois fois plus élevé que pour le blé.
Pour les légumes secs, le jour où l'on a rendu la liberté au marché, l'indice a passé de 1300 à 1500.
Les œufs ont été rendus libres. L'indice a passé de 600 à 2000. Ils commencent seulement à baisser maintenant, pendant la période de ponte.
Le marché du bois, pour lequel j'avais, durant tout le printemps dernier, maintenu strictement le contrôle, a été lâché, au mois de juillet, par le gouvernement MRP. Cela a abouti au triplement du bois sur pied et à un dérèglement total du marché du bois.
Il faut le dire : nous sommes dans un état de pénurie tel que partout où on laisse les prix libres, le résultat, c'est la montée de ces prix, et leur montée à peu près indéfinie. Il nous faut, par conséquent, rétablir des contrôles stricts et l'organisation du marché.
Le problème de la viande ne sera pas résolu par des hausses successives de prix pour essayer d'attirer la viande dans les grands centres, hausses qui doivent se reproduire régulièrement tous les quinze jours si l'on veut continuer à faire des appels d'air, mais par la réorganisation du marché, par le, moyen de mutuelles obligatoires comme, enfin, le gouvernement vient d'en prendre la décision.

Demain, pour les céréales secondaires, il faudra également établir un système de collecte et de contrôle, comme pour le blé, si l'on veut obtenir des résultats efficaces.
Au point de vue industriel, nous payons aujourd'hui la destruction du ministère de la Production industrielle, telle qu'elle a été effectuée au cours de l'année 1946 par Marcel Paul.
Nous sommes en présence de moyens d'action qui ont été a peu près annihilés et qu'il est nécessaire de reconstruire, de rebâtir petit à petit. Nous sommes en présence d'administrations découragées, d'hommes qui sont sans cesse attaqués, calomniés, vilipendés, et à qui on dit sans arrêt que leur situation n'est que provisoire et que tous les moyens de contrôle seront bientôt supprimés. Ce qui fait que, véritablement, ils n'ont pas un grand courage pour travailler.
Il faut reconnaître et affirmer qu'il faut reconstituer aujourd'hui des moyens de répartition efficaces, des moyens de contrôle, des remontées de points textiles, de façon à être capables de fournir les industries sur les bases réelles de ce qu'ont été leurs ventes au cours des mois précédents. Nous ne pouvons assurer une direction de l'économie que si nous avons les moyens de diriger mis effectivement à la disposition de l'Etat, et il ne faut pas que l'on organise en même temps, comme cela a été fait au cours du deuxième semestre de 1946, le sabotage, la destruction systématique de tous les moyens techniques permettant à l'Etat de remplir son rôle.
Enfin - et c'est le dernier point sur lequel je voudrais attirer l'attention dû Conseil national - cet effort de réorganisation est indispensable à l'heure présente, car si nous ne réussissons pas, c'est la catastrophe économique et financière qui nous menace, comme au mois de décembre, c'est l'existence même du pays qui est en jeu. Et une catastrophe financière, nous savons très bien que ce serait la fin immédiate de la démocratie, que ce serait en même temps la catastrophe politique. Nous sommes en train, par cette politique de baisse, puis de stabilisation des prix, de jouer l'existence de la République, et il faut vraiment que chacun prenne conscience du problème et que l'on ne vive plus dans l'illusion de la facilité, dans l'illusion de liberté économique, de laisser-faire et laisser-passer, qui ne correspond absolument pas aux conditions de la vie économique et de la production d'aujourd'hui.
Il faut enfin que puisse s'affirmer sur tous ces points l'autorité de l'Etat républicain. Je ne veux pas du tout - et aucun d'entre nous ne le veut - je ne sais quelle bureaucratie étatique lourde. Nous estimons que le rôle de l'Etat, c'est de donner des directives générales et de faire appel à la conscience de l'ensemble de la nation, d'avoir un contact direct avec tous les organismes professionnels qui représentent la vie de la nation, d'entendre leurs avis, de demander, de susciter, leurs suggestions. Mais ensuite, lorsque tout a été entendu, c'est au gouvernement désigné par l'Assemblée Nationale, détentrice de la souveraineté populaire, à prendre les décisions, sans être soumis, de la part d'aucune organisation professionnelle, à aucune pression, à aucune revendication, à aucun ultimatum.

Je dois dire qu'il est nécessaire d'affirmer cela, car l'autorité de l'Etat, dans ces derniers temps, semble bien être tombée en quenouille. Nous trouvons des organisations agricoles, des organisations de commerçants, des organisations patronales, qui viennent, de temps en temps, en délégations, au ministère de l'Economie nationale, avec la menace à la bouche, avec le sentiment que ce sont autant de seigneurs féodaux traitant d'égal à égal avec l'Etat et à qui il est indispensable de rappeler qu'autant il est bon de les entendre avant que les décisions soient prises, autant, lorsque le gouvernement responsable a pris sa décision, ils n'ont plus qu'à obéir et à se plier à la loi républicaine.
(Applaudissements)
Pour y arriver, pour restaurer cette autorité de l'Etat démocratique au service des travailleurs, il faut que l'Etat lui-même puisse définir - et c'est ce que nous essayons de faire - une politique économique à longue échéance. Ce qui s'est passé depuis la libération, dans le provisoire et le transitoire où l'on a vécu, c'est que, sans cesse, on a pris des décisions jour après jour, en étant pris à la gorge par les problèmes.
Un jour, c'est le problème de la viande qui se pose. Pour le résoudre, pour avoir un avantage immédiat, on prend des décisions qui ont immédiatement leurs répercussions et qui rendent plus difficile la solution d'autres questions.
Puis surgit le problème du blé, posé lui-même en partie par les prix excessifs de la viande qui, eux, ont été le résultat de la hausse des prix des céréales secondaires. Et ainsi de suite.
Il ne s'agit plus maintenant de résoudre les problèmes les uns après les autres. Il est nécessaire de définir une politique économique couvrant l'ensemble des problèmes et, l'ayant définie, l'ayant pensée à longue échéance, au moins six ou huit mois a l'avance, de s'en tenir aux décisions que l'on a prises, malgré toutes les protestations, malgré toutes les pressions exercées de tous les cotés.
Toutes les difficultés que nous rencontrons maintenant proviennent justement de ce que, dans le passé, on a pris les décisions les unes après les autres et qu'on les a changées sous les pressions exercées par tel ou tel groupe professionnel.
Voilà les quelques points que je voulais simplement évoquer devant le Conseil national. Je désirais attirer votre attention sur la gravité des problèmes. Véritablement, la France est aujourd'hui en danger. Elle est en danger sur le plan économique et financier, comme elle a jadis été en danger sur le plan militaire. Nous sommes engagés dans une bataille pour l'existence du pays. Je demande à tous les camarades de se rendre compte de la responsabilité du Parti qui, sous la direction de Léon Blum, a pris tout seul l'initiative de retourner la vapeur, de s'engager dans une voie opposée à celles suivies jusque-là.
C'est à nous à la poursuivre jusqu'au bout, en disant au pays la vérité, en lui donnant toutes les explications, mais en ne lui cachant rien des difficultés sérieuses qui nous attendent.
Et c'est à nous d'exiger que la politique que nous avons définie soit réalisée dans le gouvernement et dans le Parlement.
(Applaudissements)

Le président - La parole est au camarade Piette, de Seine-et-Marne.

Jacques Piette (Seine-et-Marne)

La gravité avec laquelle Philip vient de poser devant vous le problème de l'économie actuelle de la France m'autorise à déclarer que lorsqu'il s'agit d'un combat comme celui-là, engagé par le Parti Socialiste tout entier, représenté par une formation homogène Socialiste à la tête du gouvernement, il faut d'abord savoir ce que représente l'Etat. Il faut d'abord savoir quels sont les moyens d'action de l'Etat et il faut, dans la mesure du possible, de même qu'à Vichy on ne mettait pas à la tête des divisions de l'époque - qui ne s'appelaient certainement pas divisions - mais des unités combattantes de l'époque, des hommes de l'ancien régime, encore conviendrait-il, lorsqu'on mène une politique au nom du Parti Socialiste, qu'elle fût menée sur l'ensemble du champ de bataille par des Socialistes.

Or, je prétends, connaissant les problèmes de l'Etat par nature, puisque je suis fonctionnaire, qu'il n'est pas possible de faire faire sur le plan économique, par un ministre, une besogne qu'il n'a pas le temps, réellement, d'exercer. Cela n'est peut-être pas par un simple réflexe Socialiste que, dans les statuts du Parti, il est prévu que les postes d'action auprès des ministres responsables seront détenus par des Socialistes. Je n'ai pas le sentiment que cette vérité statutaire et salutaire ait été entièrement respectée par les ministres Socialistes.

(Applaudissements)

Je sais combien il est difficile de trouver des points d'appui dans l'administration quand on y arrive. Mais enfin, nous avons une certaine expérience de l'administration française, car nous y sommes déjà depuis un certain temps. Nous savons déjà sur qui nous pouvons compter et aussi sur qui nous ne pouvons pas compter. Lorsque, aujourd'hui, on met en avant la technicité de certains hommes - et pourquoi ne pas le dire, j'ai été assez souvent taxé de technocratie par nos amis Communistes pour pouvoir, à mon tour, le reprocher à d'autres qui le méritent peut-être, ceux-là - en tout cas on ne s'appuie pas sur leur technique pour leur faire faire des besognes qui relèvent de la politique.

Je dis, par exemple, à Philip - il ne me démentira pas, certainement - que lorsqu'il croit être le maître de la répartition du charbon il n'en est pas le maître. Cette répartition est faite par des fonctionnaires irresponsables, et combien irresponsables ! Si j'osais reprendre sa formule, je dirais qu'ils ont tué tellement de ministres sous eux qu'ils peuvent bien encore en tuer un nouveau. Cela ne les gène pas. Ils ont une facilité d'assimilation qui va de Vichy au corporatisme en passant par le système libéral le plus abstrait.

La politique du charbon est actuellement définie sur un plan très général, et politiquement général, par les instructions qui viennent des cabinets ministériels. Supposons qu'ils soient Socialistes. A partir du moment où cette répartition du charbon descend sur le plan professionnel, je crois ne pas être mauvais prophète en disant que la politique économique présente est mauvaise en soi parce qu'elle

tend, malgré elle, à sauvegarder l'allure générale de l'économie française actuelle.
Je prétends que la masse de charbon à notre disposition, la masse de matières premières à notre disposition, plus encore la masse de main-d'œuvre à notre disposition, et précisément la main-d'œuvre qualifiée, tout cela exige que le gouvernement prononce des choix politiques. Il faut que le gouvernement sache s'il veut tuer demain l'industrie automobile, que je n'hésite pas à appeler "ce chancre de l'économie française". Je suis prêt à m'en expliquer politiquement et économiquement. Il faut qu'on sache si l'on veut tuer l'automobile pour sauver, par exemple, les industries chimiques ou la haute-couture.
Je prends un exemple récent, et je m'adresse au ministère de l'Economie nationale. Votre dotation en charbon est réduite du fait de l'insuffisance de la production. Quelle décision avez-vous prise ? Ce n'est d'ailleurs pas vous qui l'avez prise. C'est un rassemblement de directeurs irresponsables qui a décidé qu'on affecterait d'un coefficient de diminution de 18% les industries.
Je me permets de dire à Philip que c'est uniquement sur le plan arithmétique que l'opération s'est faite. Ce n'est pas encore grand chose quand il s'agit du plan national.

André Philip

Je crois que tu fais une confusion entre la répartition générale que je fais aux grosses industries et les répartitions particulières qui sont faites, à l'intérieur de chaque industriel par le ministère de la Production industrielle. Pour le charbon comme pour l'acier je puis te garantir que c'est moi qui fais les répartitions.
Je travaille en ce moment sur l'acier. Je soumets ensuite mes propositions au Comité économique interministériel. Il y a alors des discussions avec l'ensemble des ministres intéressés et des débats passionnés parce que chaque ministre demande que l'on diminue le contingent de tous les autres mais qu'on augmente le sien. C'est parfaitement légitime. Et le choix est fait non par des répartitions proportionnelles, mais, ayant reconnu qu'il faut une diminution proportionnelle, en faisant porter les réductions particulières sur certaines catégories d'industries et en faisant, au contraire, des réductions moindres, des maintiens ou même des augmentations, pour certaines autres catégories.
En ce qui concerne l'acier, je fais des réductions très importantes, en particulier pour les militaires, que j'ai fait passer de 360 000 à 120 000 tonnes, ce qui est tout à fait suffisant dans les conditions présentes.
Je continue à faire un effort de légère augmentation pour l'exportation et je diminue d'une façon particulière pour l'industrie automobile, comme tu l'as suggéré.

Jacques Piette

Cette précision de Philip a son importance en ce sens que, lorsque la répartition générale a été décidée en vertu d'un marchandage...

Collection Jean Bruhat

André Philip - Non ! en vertu d'un arbitrage.

Jacques Piette - Si tu veux. Il s'agit d'une défense, d'une foire d'empoigne où chacun prend ce qu'il peut, parce qu'il représente des intérêts légitimes. Il peut d'ailleurs en changer tous les six mois, mais il les représente au moment même où il les discute. En tout cas, le problème réel, à mon sens, commence à se poser pour l'activité économique quand la répartition atteint le chef d'entreprise. Quand celui-ci sait ce dont il peut disposer, comment le problème se pose-t-il ?
Je dois dire que c'est avec étonnement, avec stupéfaction, que j'ai vu le gouvernement laisser apposer sur les murs de la capitale une affiche signée par 2 500 000 chefs d'entreprises qui prétendent ne pas être responsables du désordre économique et que c'est le gouvernement qui, par ses allures tatillonnes, est responsable de la situation présente.
Je pense qu'il y a, dans cette affiche, de quoi boire et de quoi manger, au moins quelques-uns sont servis !
Je vais quitter le domaine concret de la répartition sur le plan de l'Etat pour en arriver au domaine général. Je dis qu'il faut savoir si on veut, dans la structure présente de l'économie française, aider telle forme d'industrie plutôt que telle autre. Il faut savoir si, par exemple, on cédera longtemps encore au chantage de la paysannerie, ou du petit commerce, ou de l'artisanat.
(Applaudissements)
Il faut se prononcer sur ce point-là, car tant qu'on ne l'aura pas fait, on continuera à répartir arithmétiquement les matières premières et on continuera dans la voie de la décadence où s'était engagé le corporatisme vichyssois.
Chaque fois qu'il s'est agi, en face de, l'Etat, de défendre des intérêts particuliers, toujours les intérêts ouvriers ont été conjoints aux intérêts patronaux contre l'intérêt général.
Le corporatisme qui préconise non pas le retour de la mine à la nation, mais la mine aux mineurs, est condamnable parce que les moyens dont l'Etat dispose dans son action quotidienne ne sont pas précisément ceux qu'un Etat vraiment populaire devrait avoir à sa disposition.
Je dis, à mon sens, que notre démocratie française aujourd'hui est faussée parce que les instruments d'action dont dispose le gouvernement ne sont pas à la mesure de sa volonté politique et de sa capacité politique.
(Applaudissements)
On ne peut pas faire faire la politique de la construction navale par l'ingénieur général Kahn - que je ne connais pas - parce qu'il a fait celle de 1939, celle de Vichy vraisemblablement - j'espère que non. Il me paraît impossible de continuer encore à faire tenir par des. fonctionnaires des rôles d'autorité qui sont ceux qui appartiennent aux ministres eux-mêmes. Je dis que, sur ce plan, je préfère, et de loin, les méthodes soviétiques et américaines.
Quand le Président des Etats-Unis est élu, il amène son équipe et la mène jusqu'aux plus humbles rouages.

On a reproché aux Communistes d'avoir colonisé la production industrielle. Je ne suis pas sûr qu'ils aient eu tort sur le plan de principe, mais ils ont eu tort sur le plan national. Mais c'est eux qui avaient raison parce qu'au moins le cabinet ne trahissait pas la volonté de son ministre, et que les directeurs techniques, ayant près d'eux un représentant du ministre, on était sûr qu'ils faisaient la politique voulue par le ministre.
(Applaudissements)
Le deuxième point sur lequel je veux attirer l'attention du Conseil national, c'est - je parle ici comme un marxiste - le contenu de l'Etat. Si je reprends la fameuse formule d'Engels, dans son livre sur l'origine des sociétés et des Etats, la famille et la propriété, il explique qu'il peut arriver un moment dans l'histoire des peuples, dans l'histoire des sociétés, ou le gouvernement ou l'Etat plus que le gouvernement n'est que le reflet d'une lutte épuisante entre deux adversaires épuisés dont l'un n'est pas assez fort encore pour renverser le prédécesseur et dont le prédécesseur n'est plus assez fort pour le choisir. Et il a cette image, je crois, de deux hommes qui, paralysés au bord d'un précipice, sont incapables de se jeter dedans parce qu'ils ont peur et ne sont pas capables de le faire.
Je crois que nous en sommes à cette époque définie par Engels. Nous sommes à un moment où l'Etat bourgeois a encore des moyens suffisants pour empêcher la promotion de la classe ouvrière, mais elle, de son côté, n'a pas encore les moyens suffisants pour s'incarner avec l'Etat populaire que nous souhaitons.
Notre devoir à nous, Socialistes, au-delà même des tactiques immédiates, au-delà des querelles entre Socialistes, libéraux et dirigistes, consiste à rogner les ongles du capitalisme libéral et de ses représentants bourgeois dans toutes les structures de l'Etat. Notre rôle ne consiste pas seulement à promouvoir un syndicalisme de fonctionnaires déformé parce qu'il est devenu, aujourd'hui, un syndicalisme de cadres, un syndicalisme dans lequel, à partir du moment où l'on a réuni un certain nombre de parchemins et de peaux d'âne, on s'imagine que l'on fera sa carrière au sein de l'Etat.
La première tâche, la tâche essentielle, est d'éliminer les moyens d'action du capitalisme se défendant. Il faut que nous nous donnions les moyens de préparer notre révolution Socialiste. C'est ce que nos ministres Socialistes ne font pas présentement. Ce n'est pas tellement de leur faute parce que, peut-être, ils n'ont pas le temps de le faire, et peut-être aussi parce que la conjoncture politique présente ne leur permet pas de le faire. En tout cas, la tâche essentielle des ministres Socialistes est de préparer les instruments de la conquête révolutionnaire.
Le troisième point sur lequel je voudrais attirer l'attention du Conseil national - je change de sujet - c'est l'émotion qui a saisi les membres de ma fédération - je parle ici d'une fédération proche de la région parisienne : celle de Seine-et-Marne - lorsque les provocations de M. Pierre André ont créé, à l'Assemblée Nationale, un climat pré-fasciste ou, en tout cas, pré-réactionnaire dans le sens où la réaction n'est pas immobiliste.
Je crois trop à la finesse politique de nos camarades du Parti Communiste pour qu'ils soient tombés involontairement dans le panneau. S'ils sont partis, colonne

par trois, c'était pour des motifs bien précis et bien déterminés. Je ne leur fais pas l'injure de croire que leur capacité politique ne leur permet pas de faire la nuance entre une provocation et l'explosion d'un sentiment précis.
Je dois dire, en tout cas, que nous nous sommes posés honnêtement, sainement, la question de savoir - je m'excuse, je vais le dire peut-être avec trop de brutalité - si la démocratie peut encore être une démocratie parlementaire.
Je sais bien que je pose un problème douloureux à beaucoup de militants, mais il y a des précédents. Je me souviens d'avoir lu, sous la plume de Léon Blum, qu'il y avait plusieurs formes de démocratie et que la démocratie parlementaire était l'une de ces formes. Je ne sais pas si, au moment où les limites, la nature et les moyens d'action de l'économique ne sont pas déterminés par rapport à un pouvoir qui est encore un pouvoir bourgeois, je ne sais pas, dis-je, si le Parlement tel qu'il fonctionne présentement est de nature à susciter l'enthousiasme au cœur des masses Socialistes.
Je ne veux pas accabler les parlementaires, bien entendu, ils font ce qu'ils peuvent, encore qu'ils aient commis un certain nombre de maladresses. C'est peut-être inhérent à leur fonction. Ce n'est pas particulier aux parlementaires Socialistes. Mais je dois dire que l'augmentation récente des traitements de fonctionnaires qui, par une espèce de jeu subtil, a permis aux députés de s'octroyer - alors qu'on refusait le minimum vital à la classe ouvrière - une augmentation, a jeté un certain trouble dans les esprits. Non pas qu'on ait douté de la pureté de nos camarades. Je ne fais pas de démagogie, mais on aurait peut-être souhaité qu'un militant Socialiste, le président, par exemple, du groupe parlementaire, montât à la tribune de l'assemblée et déclarât que, puisqu'on faisait une politique de baisse, on pouvait aussi l'appliquer au traitement des parlementaires eux-mêmes. Ce n'eut pas été de la démagogie, alors que je suis convaincu que, lorsque les Communistes le font, c'est de la démagogie parce qu'ils savent bien, étant minoritaires, que le projet passera quand même.
Il aurait été sage que Charles Lussy prît l'initiative de dire qu'il fallait même rogner les hauts traitements. le problème de la hiérarchie des salaires est devenu tabou au sein de la CGT où l'on veut piper un certain nombre d'hommes des cadres, des classes moyennes, à un moment où l'on n'a pas de moyens de relève suffisants de la classe ouvrière. Quand il s'agira de réaliser concrètement la société Socialiste, je me demande si deux positions seront possibles : si on élargira l'éventail des salaires, comme en Russie soviétique où il va de 1 à 30, ou si, au contraire, on le comprimera, suivant les circonstances.
Je dis que, sur le plan tactique, cela a été mauvais pour le Parti Socialiste. Nous sommes ici pour faire de l'autocritique. Nous avons le droit et le devoir de dire que, dans les masses de nos fédérations, parmi nos militants qui, dans les usines se voyaient refuser le minimum vital et voyaient en même temps les parlementaires Socialistes ne pas prendre l'initiative d'un refus de cette nature, l'impression était mauvaise.
Enfin, puisque j'ai posé le problème du Parlement - je ne prétends pas l'avoir résolu - je dis qu'il n'est pas possible que le rassemblement de six cents personnes, sur des problèmes économiques, par exemple, puisse permettre au

gouvernement de faire effectivement son action. Je ne voudrais pas demander à Léon Blum ce qu'a été son métier de président, mais j'imagine qu'il n'a pas dû avoir beaucoup de temps pour penser. Les ministres sont partagés entre l'assemblée, les divers conseils, les divers conseils interministériels. Je crains que l'action d'un ministre soit trop limitée parce qu'il est comme les autres : il n'a que vingt-quatre heures par jour pour travailler et il a parfois besoin de s'arrêter un peu pour regarder en arrière et jeter un regard en avant. Il n'en a pas le temps parce que le Parlement, dans les circonstances présentes, n'est pas un instrument maniable quand le gouvernement veut faire de la direction économique.

Peut-être est-ce par une vie plus intense des Commissions spécialisées, au sein du Parlement, que le problème est réalisable ? Je n'en sais rien. En tout cas, il n'est pas possible de continuer pendant longtemps à laisser le Parlement ignorer les problèmes vitaux de la nation. Si les ministres étaient compétents, comme le disait Philip à propos du charbon - et je me permets d'en douter - je me demande alors ce qu'aurait pu penser le député de la Haute-Saône ou de la Gironde qui apprend par les journaux, par la chambre syndicale, qu'on a réduit ses attributions de charbon et que le Parlement n'en a pas été saisi. Qu'est-ce que ces représentants du peuple qui ignorent qu'on va répartir du charbon et comment on le répartit ?

Je n'ai pas encore vu au "journal officiel" que la répartition du charbon ait été soumise au Parlement. C'est pourtant un problème essentiel. Aujourd'hui, la prérogative de la fonction parlementaire doit être de déterminer l'orientation de la vie économique du pays.

Enfin, camarades, un dernier élément a retenu l'attention de la fédération de la Seine-et-Marne : c'est le problème de nos rapports avec l'Angleterre à travers les questions économiques avec, comme perspectives, les positions politico-gouvernementales de nos gouvernements respectifs. Je ne suis pas dans le secret des dieux et je ne sais pas ce qui s'est dit à Londres lorsque Léon Blum est allé rendre visite au gouvernement anglais pour poser les bases de l'alliance. J'imagine toutefois - parce qu'ayant eu un communiqué à ce sujet - que les questions du charbon ont fait l'objet d'un échange de vues. Je m'excuse de parler si souvent du charbon. Ce n'est pas que je ne sois pas intéressé spécialement, j'ai souffert du froid comme tout le monde, mais c'est l'essentiel de notre vie économique pour un certain temps encore et c'est une excellente chose du point de vue politique que de ramener tous les problèmes à l'échelon du charbon.

Je ne sais si les Anglais se sont montrés très compréhensifs à notre égard à propos du charbon de la Rhénanie. Peut-être y avait-il des impératifs de politique extérieure qui les conduisaient à avoir à notre égard la position extrêmement dure qu'ils ont adoptée, en dépit du traité de Dunkerque. Mais alors, est-ce que sur le plan politique nous ne sommes pas obligés de nous poser une question ? Est-ce que, par hasard, il n'y aurait pas une différence entre les militants du Labour Party et les ministres du gouvernement de la Grande-Bretagne ? Est-ce que, par hasard, les problèmes de l'Etat, les problèmes de

gouvernement, ne conduiraient pas les militants travaillistes qui arrivent au pouvoir à adopter une autre politique que celle qu'ils préconisent ? Autrement dit, que la différence entre le verbe et l'action, manifeste en France, l'est aussi en Angleterre ?
Je ne veux pas mettre en question la politique internationale de l'Angleterre. Ce n'est pas le but de notre Conseil national. Mais ce gouvernement travailliste a quand même une singulière conception de la démocratie, par exemple en ce qui concerne la Grèce. Je suis obligé de constater que le rapprochement politique, nécessaire entre la France et l'Angleterre sur le plan des Etats, l'est peut-être plus encore sur le plan de la nation. C'est pourquoi ce Conseil national ne peut se séparer sans qu'il ait adressé au monde - je m'excuse de mon ambition, mais elle ne vise que l'intérêt du Socialisme international - une proclamation du Socialisme français à tous les Socialistes du monde, au-dessus des Etats, contre les Etats peut-être si cela est nécessaire, pour qu'enfin la chaîne des hommes de bonne volonté, la chaîne de la fraternité humaine se forge contre les volontés gouvernementales dont nous avons failli voir la disparition, non pas en tant qu'Etat - je leur fais confiance, ils tiendront toujours assez longtemps - mais en tant que représentants d'une certaine couche de population, de travailleurs.
Pour vous éviter, camarades, un trop long discours, la fédération de Seine-et-Marne a préparé un texte qui appelle beaucoup de retouches dans sa forme, mais qui peut servir de canevas pour la Commission des résolutions. Le voici :
(Piette donne lecture du texte élaboré par la fédération de Seine-et-Marne)

Le président - Je crois, camarades, que nous pourrions prendre une décision immédiatement en ce qui concerne ce texte, à savoir qu'il pourrait être renvoyé au bureau du Parti et au Comité directeur pour tenir compte des différentes observations qui sont présentées.
Le Conseil national est-il d'accord sur cette procédure ?
Il paraît un peu anormal de constituer une Commission particulière pour lancer un appel qui émanerait du Conseil national. On évitera une nouvelle Commission et des discussions sur le texte.
(Il en est ainsi décidé)
La parole est à Suzanne Charpy.

Suzanne Charpy

Une des questions de premier plan, qui conditionne l'ordre économique est la solution du problème des nationalisations.
Le Parti, à juste titre, a, mainte et mainte fois, dénoncé le caractère étatique des nationalisations préconisées par le Parti Communiste, forme d'organisation peu rentable et qui se traduit, dans les faits, par une gestion massivement déficitaire, aussi bien dans les mines, l'aviation, l'automobile, que l'électricité, pour ne citer que ces cas là.

C’est une chose bien connue que les entreprises centralisées et trop massives entraînent un accroissement des charges beaucoup plus rapide que l’accroissement de la production.
Par ailleurs, cette centralisation outrancière s’oppose au développement d’initiatives multiples, en augmentant considérablement une bureaucratie coûteuse et paralysante. Cette tendance s’oppose ainsi à la démocratie économique et favorise, au contraire, une technocratie qui n’ose pas dire son nom. Â cela s’ajoutent également des rapports politiques et syndicaux difficiles et heurtés qui sont préjudiciables à la bonne marche de l’entreprise.
C’est ainsi que les mines ont vu leurs cadres multipliés par quatre ou cinq, accroissement hors de proportion avec l’augmentation du personnel.
Dans le même ordre d’idées, les usines de la région parisienne ont quelquefois trois fois plus de cadres qu’avant la guerre pour une production inférieure et déficitaire.
Ces faits ne s’expliquent pas uniquement par l’incompétence dans l’organisation. Ils expriment également la volonté politique de conquérir ces milieux sociaux. C’est la tendance actuelle du Parti Communiste. C’est ainsi que les courants technocratiques précités rejoignent les tendances analogues bien connues du stalinisme. Les uns et les autres, pour des raisons politiques différentes croient cependant à une consolidation probable de l’économie reposant sur cette armature qui exclut toute expression démocratique de l’initiative des travailleurs. Cette armature aura, infailliblement une expression politique de même ordre. Cette expression politique, si elle devait se confirmer, n’aurait qu’une parenté lointaine avec la démocratie. Il n’y a donc pas lieu de s’étonner d’une telle orientation dans le Parti Communiste qui se réfère, en toutes circonstances, aux réalisations russes dans lesquelles il voit un prototype d’organisation, sociale.
Nous devons donc étudier très sérieusement, dans l’intérêt de la démocratie et du pays, la forme de nationalisation la meilleure.
A mon avis, les nationalisations ne doivent porter que sur des activités économiques d’armature générale, tout en développant à l’extrême les initiatives des comités représentatifs du personnel, et favoriser le maintien ou le développement d’activités privées, en éveillant, par une propagande inlassable, le sens des responsabilités par des exemples d’initiatives économiques heureuses, en donnant des exemples positifs, comme celui de Berliet qui, grâce à son comité de gestion et à son comité d’entreprise, associés à tout le personnel, a remis l’usine en marche malgré toutes les difficultés.
En effet, tout de suite après la libération, Berliet et ses fils ayant été arrêtés, le personnel s’est réuni, a élu son comité de gestion et son comité d’entreprise. Ses ouvriers, ses travailleurs se sont trouvés devant de très grosses difficultés, usines en partie détruites, difficultés financières, car les banques, le capitalisme, ne tenaient pas du tout à voir cette expérience réussir et avaient fermé leurs guichets, difficultés aussi en ce qui concerne les matières premières, car, là également, il y avait une lutte très sérieuse de la direction des grosses aciéries.

Fondation Jean Jaurès

Eh bien, malgré toutes ces difficultés, le comité de gestion a réussi à obtenir des résultats satisfaisants, et parmi les usines nationalisées et en voie d'être nationalisées, Philip disait l'autre jour que c'était la seule qui pourrait tenir après la diminution imposée.
Il faudrait donc nous opposer à la transformation de Berliet en régie nationale, alors que, malheureusement, c'est le contraire que nous avons fait. Ne croyez-vous pas qu'il eût été nécessaire de prendre contact avec les camarades de chez Berliet ? Car vous ignorez peut-être que sur les cinq membres du comité de gestion, il y a trois membres du Parti Socialiste, que le directeur technique de chez Berliet est un camarade du Parti Socialiste, que sur les dix-huit membres du comité d'entreprise, dix sont du Parti Socialiste. Et au moment même où l'on fait un projet de loi sur la nationalisation de chez Berliet, on ne s'adresse pas à ces camarades qui ont quand même obtenu des résultats, puisqu'il y a eu des répartitions de bénéfices assez importantes à l'ensemble du personnel, puisqu'ils vendent 200 000 francs moins cher le châssis des automobiles que les autres entreprises.
Eh bien, voyez-vous, nous n'avons pas pensé à les consulter, et je crois qu'il aurait été nécessaire de le faire.
Ces camarades, il y a quelque temps, m'ont montré leurs réalisations. Lorsque j'ai vu cette usine magnifique où ils ont réussi à avoir un outillage presque entièrement moderne, où ils ont construit une infirmerie très belle, où ils ont une ferme de 250 hectares, plus de 300 bêtes à cornes, des moutons, des porcs, qui leur permettent d'alimenter leur coopérative et leur cantine, lorsque j'ai vu ces camarades qui m'ont montré l'œuvre de leur goutte de lait qui vend aux femmes des travailleurs de chez Berliet qui ont des enfants le lait à 7 francs le litre, devant de telles réalisations, je crois qu'il eût été utile de demander à nos camarades qui avaient réussi à faire un tel travail ce qu'ils pensaient de la nationalisation qu'il pouvait avoir.
Voyez-vous, camarades, il faudra que de telles questions nous fassent comprendre la nécessité de collaborer avec ceux qui sont sur les lieux mêmes de travail, ingénieurs, techniciens, ouvriers, qui sont des camarades du Parti et qui peuvent donner des indications très précises aux camarades qui, malheureusement, ne se contentent que de pondre des textes dans une tour d'ivoire parce qu'ils n'ont pas la possibilité d'être en contact avec l'ensemble des travailleurs.
Il en est de même dans divers autres domaines. Il n'est pas toujours bien d'avoir recours à des offices nationaux étatisés. Il est de notre devoir d'encourager le développement de coopératives et magasins de gros sous contrôle, et je crois que si nous faisions ce travail, nous obtiendrions très rapidement une diminution du coût de la vie. Il faut, en un mot, en toutes circonstances, faciliter l'apparition des organismes économiques qui préfigurent le Socialisme, exprimant en permanence notre préoccupation de démocratie économique. Il ne suffit pas de disserter de ces textes. Il faut, dans les faits, appliquer une politique Socialiste de nationalisation. Malheureusement, nous sommes trop souvent à la remorque

d'activités politiques que nous réprouvons à juste titre, alors que nous devrions apporter nos solutions originales.
C'est dans la mesure où nous appliquerons des mesures énergiques et courageuses que nous aurons l'aide de la population travailleuse, aide indispensable dans la transformation de l'économie capitaliste en une économie Socialiste.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, je vous demande de faire un peu de silence. Notre camarade Suzanne Charpy nous a dit des choses excellentes, et vous continuez vos conversations particulières.
La parole est à Deniau.

Roger Deniau (Seine)

Camarades, je vous ferai, moi aussi, l'économie d'un trop long discours, après avoir entendu les exposés très complets et pas très optimistes peut-être - surtout celui de notre camarade Philip - et aussi celui de notre ami Guy Mollet.
Je me contenterai donc, dans quelques minutes, de vous lire une résolution de la fédération de la Seine qui, je crois, répond aux préoccupations qu'énonçait tout à l'heure Guy Mollet sur la politique générale française.
Toutefois, avant, je voudrais, dans un court commentaire, rappeler quelques passages ou indiquer quelques passages de cette résolution ayant trait plus particulièrement à la situation du gouvernement Ramadier.
Guy Mollet, tout à l'heure, faisant l'historique des événements qui se sont déroulés depuis la constitution du gouvernement Socialiste homogène, indiquait, lui aussi, quelle était l'évolution de la situation, pour en tirer un certain nombre de conclusions.
Ce que nous savons tous, et ce que nous constatons tous, c'est évidemment que si le cabinet Socialiste homogène présidé par notre camarade Léon Blum a suscité dans le pays un enthousiasme, un courant de sympathie et de confiance qui a non seulement réalisé l'unité d'une immense partie de la nation derrière ce gouvernement, mais a réalisé, comme le signalait très justement notre ami Guy Mollet, en plus, l'unité totale de notre Parti derrière ce gouvernement, depuis nous pouvons dire que la constitution hétérogène du gouvernement de notre ami Paul Ramadier n'a pas donné, et de loin, les mêmes résultats. On peut dire que cet élan d'enthousiasme, ce courant de sympathie et de confiance dont avait bénéficié le gouvernement Léon Blum est aujourd'hui brisé.
Aussi, on nous recommande la vigilance, la sagesse, la fermeté et l'action. Les préoccupations de la fédération de la Seine, qui se résument dans la résolution dont je parlais à l'instant et dont je donnerai lecture tout à l'heure, s'inspirent de toutes ces considérations. Seulement, à la sagesse, à la vigilance, à la fermeté et à l'action doit correspondre l'organisation, et une organisation qui permette au Parti Socialiste, devant les difficultés actuelles, que nous rappelait tout à l'heure André Philip, devant une situation politique qui s'aggrave de jour en jour, ainsi

Fondation Jean-Jaurès

qu'il en ressortira des informations que nous donnera sans doute cet après-midi notre camarade Depreux, de prendre ses responsabilités et, dans une grande campagne d'information nationale et internationale, d'indiquer quelle est la position du Parti Socialiste sur tous ces problèmes, en tant que parti, ses solutions propres, et les proposer, une fois de plus, à l'agrément du pays.
Car nous pensons que si toutes les assises du Parti et toute l'action du Parti, jusqu'à maintenant, ont indiqué, dans des résolutions prises à la suite de ses Conseils nationaux ou de ses Congrès nationaux, quels étaient l'idéal, la doctrine du Parti et son programme d'action, quels étaient les moyens qu'il envisageait pour permettre la transformation de la société capitaliste en société Socialiste, quels étaient les événements qui, s'enchaînant, se déroulant au fur et à mesure de l'évolution économique et sociale, permettaient cette transformation, aujourd'hui nous arrivons à un moment où nous pensons que le climat social, que les difficultés économiques, que la situation politique permettent de penser que ce que nous considérions hier comme encore très lointain devient, aujourd'hui, non seulement une possibilité, mais, sans doute, pour notre pays, une nécessité.
Et c'est cela que le Parti doit dire au pays.
Mes chers camarades, dans les arguments et les informations qu'il a exposés tout à l'heure, Guy Mollet nous a dit - nous en sommes d'ailleurs persuadés à la fédération de la Seine - que notre Parti est en flèche, que si le gouvernement de notre ami Ramadier n'a pas pu conserver le crédit et la confiance qui avaient été accordés au gouvernement Léon Blum, néanmoins le Parti n'a pas perdu dans l'opinion publique le bénéfice de cette opération.
Dans l'opinion publique, a subsisté ce sentiment - que nous devons maintenant exploiter - que seule une formation homogène était capable, dans les circonstances présentes et au milieu des difficultés dans lesquelles se débat ce pays, de redresser la situation.
Et comme seule une formation homogène, Socialiste, bien entendu, est capable de redresser la situation, que nous abandonnons et que l'opinion publique n'admettrait pas une formule Communiste homogène, pas plus d'ailleurs qu'une formation MRP homogène, ni un gouvernement de droite, il n'y a donc plus qu'une seule possibilité à nouveau : la formation d'un gouvernement Socialiste homogène pour sauver, une fois de plus, la situation.
(Applaudissements)
Seulement, tout à l'heure, dans son exposé, notre camarade Guy Mollet, en brossant un tableau complet de la situation, n'a pas parlé de cette éventualité. Je crois, comme l'a dit André Philip, que les difficultés économiques vont aller en s'aggravant. Est-ce cela qui nous ferait abandonner la pensée que cette éventualité est possible ou même qu'elle soit souhaitable ?
Il est évident que la situation économique ira s'aggravant. On nous a donné des indications très précises. On nous a dit qu'il y aurait encore au moins deux années de pénurie totale et que, par conséquent, on peut penser logiquement que si, demain, un gouvernement Socialiste homogène revenait au pouvoir, étant donné la composition de l'Assemblée Nationale actuelle, il n'aurait pas la

Collection Jean Rabaut

possibilité, sur le plan parlementaire, de trouver la majorité qui lui permettrait de trouver les solutions qu'il faudra appliquer pendant ces deux années de pénurie totale pour améliorer le sort de la population et redresser économiquement ce pays.
Seulement, si nous admettons que ces deux ans de pénurie totale mettraient gravement en danger le Parti et le Socialisme dans ce pays, nous pouvons également penser qu'une propagande bien organisée en faveur du Parti, fixant les buts et le programme du Parti, les solutions propres du Parti, réclamant la constitution d'un gouvernement Socialiste homogène, en indiquant toutes les difficultés et la situation exacte dans laquelle nous nous trouvons actuellement, donnerait des résultats.
Il faudrait admettre, bien entendu, que les moyens seraient fournis à ce gouvernement Socialiste homogène pour qu'il puisse mener à bien cette opération.
Et cela nous ramène dix ans en arrière. Il y a dix ans, vous avez déjà eu l'abstention du groupe Communiste, mon cher Léon Blum. Nous nous retrouvons, dix ans plus tard, dans la même situation, pour une question différente.
L'opinion publique française, dans son immense majorité, a suivi le Parti Socialiste, il y a quelques semaines, lorsqu'il avait le pouvoir, non pour appliquer intégralement son programme, mais pour prendre la série de mesures qui vous ont été indiquées tout à l'heure.
Nous sommes persuadés que, demain, le Parti Socialiste au pouvoir, personnifié par notre camarade Léon Blum qui, sur le plan national comme sur le plan international, est seul capable de cristalliser autour de lui les énergies indispensables pour mener à bien cette opération… (applaudissements)… pourrait faire de nouveau appel à l'opinion française, en lui disant la vérité, ce qu'on a négligé de faire jusqu'à présent.
Il faudrait dire au peuple français que, pendant deux ans encore, il lui faudra souffrir. Il faudrait lui dire ce que nous déclarait Philip tout à l'heure. Il faudrait lui faire comprendre la nécessité de l'effort, des sacrifices, des restrictions. Nous sommes sûrs qu'alors l'opinion publique française comprendrait.
Et, même s'il y avait divorce entre la représentation populaire au Parlement et l'opinion publique, comme cela s'est produit sur la question de la reconduction du cabinet Socialiste homogène,'si nous étions portés par l'opinion publique, si nous étions portés par le peuple français pour réaliser une expérience Socialiste, après avoir montré au peuple les difficultés, après lui avoir montré les moyens d'en sortir, nous sommes sûrs que nous arriverions à redresser ce pays et, d'une manière définitive, à installer un régime d'économie dirigée, un régime de justice sociale, un régime de stabilité politique que veut ce pays.
Que demande le peuple français ? Un gouvernement qui gouverne. On a parlé, il y a quelques années, des vacances de la légalité. Peut-être sera-t-il nécessaire de parler demain le langage que semblait indiquer tout à l'heure notre camarade Piette, en réformant le fonctionnement des institutions parlementaires. Pour réaliser l'expérience que je viens d'indiquer, peut-être serait-il nécessaire qu'une

trêve imposée à tous permette la continuation jusqu'au bout de l'expérience qui aurait été amorcée.
Je sais bien que nous aurions des oppositions, beaucoup d'oppositions, notamment sur le plan parlementaire, surtout de nos camarades Socialistes, des autres aussi, mais surtout de nos camarades Socialistes. Car, dès l'instant où une expérience Socialiste réussirait, où le Parti Socialiste suffirait à lui seul pour redresser la situation, il n'y aurait plus besoin de Parti Communiste.
Nous savons bien qu'il y aura cette opposition. Nous savons aussi toutes les difficultés qui peuvent surgir dans la masse de la population influencée par le Parti Communiste.
Mais, alors qu'aux élections du 10 novembre nous avons été les vaincus, nous nous sommes aperçus que l'expérience du cabinet Socialiste homogène avait, en quelques jours, renversé la situation. Même ceux qui avaient voté pour le Parti Communiste étaient d'accord pour la reconduction du gouvernement Socialiste homogène.
Voilà la situation dans laquelle nous nous trouvons. Voilà ce qu'il faut faire. Sinon, comme le disait Philip, ce sera la catastrophe et nous ne pensons pas que la catastrophe puisse être évitée avec une formule hétérogène comme celle du gouvernement actuel.
C'est pourquoi, mes chers camarades, en terminant, je vais vous lire la résolution de la fédération de la Seine qui, je crois, répond aux préoccupations que nous indiquait tout à l'heure notre camarade Guy Mollet.
(Deniau donne lecture de la résolution présentée par la fédération de la Seine)
Voilà la résolution que propose la fédération de la Seine à l'agrément du Conseil national, et je termine en disant que, pour nous, il nous apparaît possible que cette campagne d'information donne les résultats attendus par la constitution d'un gouvernement Socialiste homogène que dirigerait et que peut seul diriger notre camarade Léon Blum.
Ce gouvernement, trouvant ses assises dans l'opinion publique, ayant les bases populaires nécessaires à son action, mettrait comme première condition, non pas la réalisation d'un programme minimum sur lequel nous nous serions mis d'accord avec les Communistes ou avec le MRP, mais nous devrions dire au peuple français qu'en dehors des solutions Socialistes il n'y a pas moyen de redresser la situation de ce pays.
Ou bien le pays admettra que les solutions Socialistes sont les seules capables de résoudre toutes les difficultés, et alors nous redresserons la France, ou bien le pays ne veut pas de ces solutions, et alors nous irons vers la catastrophe que Philip indiquait tout à l'heure.
Mais nous pensons qu'il y a encore dans ce pays, des possibilités de compréhension, de confiance et de sympathie qui viendront encore à nous si nous lui parlons franchement et si nous l'appelons à l'action.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Pierre-Bloch.

Jean Pierre-Bloch

Camarades, je voudrais attirer très rapidement l'attention du Conseil national sur un problème important où la contre-offensive réactionnaire se précise avec netteté.

C'est, en effet, dans les problèmes de la presse qu'à la libération la révolution s'est peut-être fait le plus sentir. Et c'est, maintenant, dans les problèmes de la presse que la contre-révolution réactionnaire se fait sentir.

Il est important pour les Socialistes de savoir qu'à l'heure actuelle toutes les manœuvres qui se préparent ont uniquement pour but de remettre l'ancienne presse à sa place.

Les attaques déchaînées contre la loi du 11 mai, les attaques contre les messageries de presse font qu'aujourd'hui déjà la réaction a marqué des points importants. Les messageries françaises de presse sont à la veille d'être en liquidation judiciaire. Lundi matin, au lendemain de la grève, si la société nationale des entreprises de presse n'avait pas pris la responsabilité et l'initiative de distribuer les journaux dans Paris, seul Hachette aurait assuré cette distribution. Mais, à l'heure actuelle, la société nationale des entreprises de presse, malgré ses demandes répétées depuis trois jours, n'a pu obtenir les crédits nécessaires pour continuer à assurer cette distribution. C'est-à-dire que dans quarante-huit heures, si le gouvernement n'agit pas - et nous n'avons rencontré à ce jour que le concours de notre camarade André Philip - le monopole de fait sera rétabli à Paris et Hachette aura seul la distribution des journaux.

Vous savez ce que propose Hachette. Il faut reconnaître qu'il y a encore des journaux qui ont le sens de l'honneur puisqu'ils ont refusé. Hachette a proposé, dans la nuit de samedi à dimanche, à tous les journaux, de reprendre entièrement leur créance, de leur payer immédiatement 50% de leur créance sur les messageries de presse et de leur accorder les autres 50% dans un délai qui ne dépassera pas six mois. Mais à la condition que, dans leur nouveau contrat, les journaux s'engagent à commencer une campagne à travers le pays pour dire qu'Hachette n'a pas collaboré et qu'Hachette était résistant.

Des journaux comme "le Monde" comme "le Figaro", des journaux modérés, ont refusé de signer ce contrat et ont préféré se faire distribuer par la société nationale, dans un climat difficile, plutôt que d'accepter le diktat d'Hachette.

Je n'en dirai pas, hélas, autant de certains journaux qui se prétendent de gauche et qui n'ont pas hésité, dans la nuit de samedi à dimanche, à se faire distribuer par Hachette pour toucher de l'argent.

Dans la salle - Les noms !

Jean Pierre-Bloch - "Libération soir", "La dépêche de Paris", journal du Radicalisme. Voilà les deux journaux qui n'ont pas hésité à passer chez Hachette. Je n'ai pas peur de le dire ici.

Je dirai également que l'attaque se précise. Alors que le groupe parlementaire, avec raison, demandait la suppression de l'autorisation préalable qui était considérée par nos camarades comme un facteur démocratique, elle était, par contre, considérée par le groupe Radical comme un facteur réactionnaire. Et cela s'est traduit par des faits précis. Je vais vous en citer un.

"La dépêche de Toulouse" a été acquittée. Certains d'entre vous se souviennent de son attitude pendant quatre ans. Eh bien, il s'est trouvé un magistrat, un commissaire du gouvernement, qui a publié des attendus : considérant que l'autorisation préalable était supprimée, que les journaux n'avaient plus besoin de demander l'autorisation de paraître, que "La dépêche de Toulouse" était acquittée, qu'elle avait le droit, non seulement de réintégrer immédiatement ses locaux, mais qu'elle pouvait également sortir si elle le voulait. C'est-à-dire qu'à l'heure actuelle, en s'appuyant sur ce jugement rendu à Toulouse, non seulement "La dépêche de Toulouse" peut mettre à la porte demain les journaux résistants de Toulouse, mais elle peut reparaître avec son titre.

Voici encore le cas du "Journal". Du. temps du gouvernement Léon Blum, notre camarade Gazier avait, envers et contre tous, publié le décret et l'arrêté qui transféraient le "Journal" à la SNEP. Le "Journal" a fait savoir aujourd'hui, par exploit d'huissier, aux journaux qui s'impriment dans ses anciens locaux, de n'avoir pas à payer la SNEP.

Mieux encore. Dans un exploit d'huissier, les anciens propriétaires du journal ont eu le courage - ou plutôt le toupet - d'écrire : "le dernier ministre de l'Information était mal informé. Mais nous pouvons affirmer que le nouveau ministre de l'Information, mieux informé que son prédécesseur, rapportera le décret, l'arrêté pris par le ministre Gazier."

Voilà, camarades, où nous en sommes. Je pense qu'il était de mon devoir d'alerter les camarades du Conseil national sur des faits aussi, graves.

Je le répète, à l'heure actuelle, la presse collaboratrice marque des points. J'ajouterai que M. Bunau-Varilla, de sa prison de Fresnes, avait vendu l'immeuble du "Matin" à un groupe suisse. C'est-à-dire que si on reconnaissait cet achat, "le Populaire", demain, pourrait être expulsé du "Matin".

Voilà la situation dans laquelle nous sommes. J'ai alerté notre camarade Ramadier. Je dois dire que j'ai rencontré auprès de lui le plus grand concours dans le problème des messageries.

Malgré la demande pressante faite par le Président du Conseil, malgré l'accord du ministre de l'Economie nationale, le ministre des Finances s'est refusé absolument à nous donner les fonds nécessaires pour refaire marcher les messageries.

Je peux vous dire aujourd'hui que si, dans les vingt-quatre heures je n'ai pas les fonds nécessaires pour payer les employés des messageries, qui n'ont pas été payés depuis un mois, dans quarante-huit heures Hachette aura le monopole de fait.

Le président - La parole est au camarade Zaksas, du Cameroun.

Gilbert Zaksas (Cameroun)

Camarades, si je me permets d'intervenir dans ces débats c'est peut-être parce que, ayant vécu ces derniers temps à 7000 kilomètres de Paris, je vois la situation avec plus de netteté et de simplicité, cette simplicité que confère le recul. Et mes impressions sont ainsi, peut-être, de nature à servir ces débats.

Quand je suis arrivé à Paris, il y a environ un mois, je dois vous avouer que mes impressions ont été franchement mauvaises. J'ai trouvé à l'Assemblée Nationale une atmosphère lourde, déprimante, un manque d'élan, un manque de perspective. Tous les gens avec qui j'ai parlé - et pas simplement les députés Socialistes - me donnaient l'impression d'avoir le sentiment d'être au bord du précipice et d'être pris, en même temps par une espèce de torpeur qui les empêchait de réagir. Il se dégageait de leur conversation un esprit de résignation qui les préparait par avance à accepter même le pire. Je me suis d'ailleurs vite aperçu que cet état d'esprit, que cette atmosphère, étaient le reflet de l'atmosphère du pays.

J'ai été frappé par la crise profonde que traverse, à l'heure actuelle, la classe ouvrière. Des fractions entières du prolétariat, perdant toute conscience de classe, sont entraînés sur le terrain uniquement revendicatif, vers un corporatisme à la fois stérile et dangereux.

Quand les travailleurs du livre font grève contre leurs journaux de classe, occupent le Populaire et vont même jusqu'à enlever son radiateur à notre camarade Léon Blum, quand les ouvriers municipaux font grève ou manifestent leur intention de faire grève contre les municipalités Socialistes ou Communistes, quand les fonctionnaires veulent faire grève contre un gouvernement dirigé par le Parti Socialiste, c'est un très mauvais signe, cela prouve que tout l'effort accompli par le Parti Socialiste ou l'œuvre Socialiste qui tendait à donner sa conscience de classe au prolétariat est en train d'être anéanti, que la classe ouvrière verse dans le corporatisme.

Nous assistons peut-être déjà à ce spectacle donné par des fractions de la classe ouvrière se dressant contre d'autres fractions de la classe ouvrière, tout comme des corporations se battaient contre des corporations, sous l'ancien régime.

Dans les autres classes de la société, d'ailleurs, je n'ai pas eu l'impression de trouver une meilleure atmosphère. Manque de confiance, manque de perspective également. L'expérience du gouvernement Léon Blum a soulevé un magnifique enthousiasme, mais au moment de mon arrivée j'ai eu l'impression que cet enthousiasme était en train de baisser, de tomber et, alors que la première baisse de 5% avait apporté un superbe espoir, la deuxième baisse mécontente les commerçants sans soulever l'enthousiasme des autres classes de la société.

Et puis, ces grèves, ces menaces de grève, énervent l'opinion, énervent les gens et on commence à sentir comme un besoin d'autorité. J'ai l'impression - je ne sais pas si je me trompe - que d'ici quelque temps, si cela continue, le pays sera peut-être prêt à se donner au premier venu.

Pourtant, à l'heure actuelle, on sent nettement que la préférence du pays va à notre Parti et que c'est au Parti Socialiste qu'il voudrais se donner. Toutes les

élections partielles le prouvent et, malgré la baisse de température, dans toutes les élections partielles nous gagnons des voix. Les Communistes et les MRP en perdent. On a le sentiment que le Parti Socialiste, à l'heure actuelle, est seul capable de sauver le pays et la démocratie, qu'il tient entre ses mains la clé de la situation, le sort du pays et du régime.
Mais - et c'est sur ce point que je voudrais insister - il faudrait qu'honnêtement, loyalement, nous nous posions la question de savoir si nous sommes tout à fait prêts, si nous sommes tout à fait capables de jouer notre rôle et de remplir complètement notre mission.
Je vous avoue franchement que j'ai l'impression qu'il nous manque encore beaucoup de choses. Si je peux me permettre d'employer une image, je dirai que nous ressemblons un peu à cet homme qui, en 1947 voudrait gagner une course automobile avec une voiture construite en 1905. Nous connaissons parfaitement le parcours, nous partons favori, mais la voiture ne rend pas et nous avons beau nous arrêter pour tapoter le moteur, pour changer les pneus, pour changer les roues, nous ne parvenons pas à tirer de cette voiture ce que nous voudrions en tirer.
Que voulez-vous, camarades, pour gagner cette course, pour jouer notre rôle, il faut que nous ayons une vision absolument exacte des problèmes, des forces en présence, des solutions hardies, une tactique de combat, une capacité de manœuvre, un appareil sensible, dynamique, actif et souple.

Le président - Et de l'argent.

Gilbert Zaksas - Oui, et de l'argent. Nous sommes peut-être encore loin d'avoir tout cela. Notre organisation date dans son ensemble de 1905 et tous les camarades avec qui j'en ai parlé sont d'accord pour dire qu'il faut la reconstruire. Mais la structure d'un parti comme celle d'une armée est fonction de sa tactique et de sa stratégie. Une armée dont la tactique est fondée sur l'emploi massif des chars n'est pas de la même structure qu'une armée dont la tactique est fondée sur l'emploi massif d'infanterie.
Avons-nous une doctrine ferme ? Une tactique de combat ? Camarades, regardons franchement. Dans nos discussions au sujet de nos relations avec les autres partis, au sujet de notre position à l'égard des différentes classes de la société, chacun de nous a-t-il le sentiment d'avoir une position absolument franche, sans bavure, sans hésitation ? Nous ne pouvons pas répondre par l'affirmative.
Quand nous avons discuté de nos relations avec le Parti Communiste, souvent les arguments échangés étaient forgés non pas chez nous, mais forgés pour certains d'entre nous par les partis intéressés, arguments que quelques-uns ont repris pour leur compte.
Si nous prenons, par exemple, nos relations avec les, classes moyennes, avec les petits producteurs, nous sentons bien que nous ne pouvons pas avoir une position négative à l'égard des classes moyennes. Nous défendons la petite propriété, ou du moins nous ne l'attaquons pas, mais chacun de nous, en le

faisant, a le sentiment de trahir les principes ou la doctrine, alors qu'en réalité une analyse juste de la situation politique, économique et sociale nous conduirait à reconnaître que les classes moyennes ayant subsisté parce que la bourgeoisie ayant failli avant de les avoir mangées, le prolétariat ne peut pas faire sa révolution sans avoir, au moins, obtenu la neutralité bienveillante des petits producteurs. Et il ne peut l'obtenir qu'en se faisant le défenseur de la petite propriété, tout en réclamant la collectivisation de la grande propriété.

J'ai cité ces exemples, camarades, pour vous montrer combien, dans notre tactique, nous sommes hésitants, combien notre attitude n'est pas absolument ferme. La raison en est que la tactique et la stratégie ne sont que l'application à des situations concrètes des principes permanents de la doctrine. Ces principes permanents de la doctrine, il faut bien le dire, nous les avons trop longtemps négligés dans l'ensemble. Il y a encore chez nous des grands penseurs, des grands Socialistes qui se penchent sur ces problèmes. Il y a les écrits de Léon Blum. Mais dans l'ensemble, camarades, est-ce que nous nous penchons tous sur ces problèmes, est-ce que chacune des solutions que nous proposons est déduite de ces principes permanents de la doctrine Socialiste traditionnelle ? Il faut dire que non.

Tout se tient, voyez-vous, et je crois qu'il n'est pas plus possible de redresser le Parti par de petits replâtrages ou par des reconstructions partielles, qu'il n'est possible de changer le régime du pays par des réformes partielles et par des demi-mesures.

Tout le monde le sait, d'ailleurs, tout le monde le sent et tous les camarades à qui j'en ai parlé ont exprimé exactement le même avis. A la direction du Parti, au Comité directeur, au Secrétariat général, on a le même sentiment. La meilleure des preuves en est que le secrétariat du Parti a organisé une semaine d'études au cours de laquelle les problèmes de la doctrine devront être réexaminés et repensés, que le Comité directeur a nommé une Commission de réorganisation chargée de préparer les bases de la reconstruction du Parti, conformément aux exigences du combat politique moderne.

Seulement, que voulez-vous, nous sommes pris par nos soucis quotidiens, par notre activité courante et, au milieu de cette activité courante, au milieu de ces soucis quotidiens, nous ne trouvons pas le temps nécessaire et indispensable que nous devons accorder à ces problèmes extrêmement importants. C'est pourquoi je crois qu'il faut que nous nous posions tout de même la question - question peut-être brutale, je m'en excuse par avance, mais je crois qu'il faut la poser - allons-nous encore longtemps continuer à tourner en rond ? Allons-nous encore longtemps continuer à nous chamailler à nous critiquer, à nous encourager et à nous consoler mutuellement, alors que les masses populaires attendent de nous des actes, des solutions, un esprit de décision, une volonté d'exécution ?

A ceux qui nous observent, nous donnons un peu l'impression d'un homme qui aurait perdu sa route. Ils attendent de nous constamment que nous les prenions en mains, que nous devenions leurs guides, et nous les décevons peut-être chaque jour, et chaque jour ils nous accordent à nouveau leur confiance.

Eh bien, camarades, quand on a perdu sa route, ce n'est pas la peine de continuer à tourner en rond. Il faut s'arrêter. Il faut regarder derrière soi, fixer quelques points de repère, étaler ses cartes, retrouver le chemin et repartir de l'avant. C'est ce que nous devons faire.

Nous pouvons réussir des choses magnifiques. Nous avons, à l'heure actuelle, une atmosphère qui nous est particulièrement favorable. Nous avons une mission historique à remplir et il dépend de nous de nous rendre capables de la remplir.

J'ai le sentiment, après avoir écouté le rapport de Guy Mollet et l'intervention de Philip, que l'année 1947 sera l'année cruciale pour le régime démocratique en France. Je me demande si le Congrès de notre Parti de 1947 ne sera pas, lui aussi, le Congrès crucial de notre Parti et de son développement. Je me trompe, peut-être, mais j'ai la ferme impression que, de notre prochain Congrès, dépendra l'avenir de notre Parti et l'avenir de notre pays.

Si nous savons faire de notre prochain Congrès le Congrès de la reconstruction et de la renaissance de notre Parti, si nous savons reprendre le chemin de la doctrine traditionnelle du Socialisme, si nous savons replacer notre Parti sur le terrain solide du Socialisme scientifique qui, quoi qu'on, puisse dire, n'a jamais fait faillite, qui, grâce à la méthode marxiste et à l'observation des faits et des enseignements du 20ème siècle, nous permet de corriger notre jugement et qui, contrairement à ce qu'on a pu soutenir, ne s'oppose nullement au respect de la personne humaine et à la liberté individuelle, mais qui, au contraire, implique la proclamation la plus formelle et la plus absolue du respect de la personne humaine et de la liberté individuelle, si nous savons déduire de notre doctrine traditionnelle une tactique virile et ferme de combat, si nous savons, pour l'appliquer, donner à notre Parti une organisation, une structure qui réunisse à la fois le régime démocratique, la République, pour les décisions à prendre, et les organismes de direction à choisir, mais la discipline, le sens de la manœuvre, la tactique et la stratégie de l'armée pour l'exécution de nos décisions, qui réunissent en même temps la foi, l'idéal, l'intransigeance sur les principes et le sentiment de travailler pour l'éternité, et en même temps l'esprit d'entreprise, la rationalisation, la souplesse, l'esprit d'adaptation, le goût de la réclame et de la propagande d'une entreprise économique moderne, alors, camarades, si nous faisons cela, nous deviendrons immédiatement le pôle d'attraction de toutes les forces vives de la nation, de toutes les forces vives du pays. Nous reprendrons en main immédiatement la classe ouvrière. Nous entraînerons derrière nous les autres couches de masses populaires. Les intellectuels viendront à nous.

Si, à la suite de ce Congrès, nous nous présentons avec un programme simple et direct, si nous proclamons à la face du pays que nous ne tolérerons plus qu'on fasse perdre à la classe ouvrière sa conscience de classe et qu'on l'entraîne sur le chemin dangereux du corporatisme, si nous proclamons à la face du pays que nous rétablirons l'autorité de la démocratie pour empêcher les ennemis de la démocratie d'établir la leur, si nous proclamons notre volonté de jeter à terre l'appareil administratif de l'Etat vieilli, vermoulu, poussiéreux, dont on ne peut plus rien tirer, et notre volonté de le remplacer par un appareil moderne,

Collection Jean Jaurès

rationnellement mécanisé, avec, peut-être, 50% de fonctionnaires en moins, mais des fonctionnaires bien payés et responsables à tous les échelons, si nous proclamons notre volonté de faire l'union française et l'économie de l'union française qui, seule, ouvre des perspectives de reconstruction à notre pays, alors le pays tout entier sera derrière nous.
Nous pourrons alors nous permettre de réclamer un gouvernement sous la direction Socialiste et, je précise, comme Deniau, sous la direction de notre camarade Léon Blum. Un gouvernement qui durera non pas deux ou trois mois, mais deux ou trois ans, pour réaliser son programme. Les partis politiques, sur qui nous serons obligés de nous appuyer au Parlement pour faire vivre ce gouvernement, ne pourront que nous emboîter le pas sous peine de se couper des masses populaires.
Camarades, je vous le dis, la clé de la situation est entre nos mains. Mais il dépend de nous de savoir nous en servir. Je pense, camarades, que, sur ce terrain, ce Conseil national a un rôle important à jouer. Son rôle, c'est d'engager le Parti, dès maintenant, sur le chemin de sa reconstruction et de sa renaissance.
Voici la petite résolution que je vous propose de voter.
(Zaksas donne lecture de la résolution qu'il propose à l'approbation du Conseil national)
Camarades, vous reconnaissez ce petit texte, puisque plus de cinquante représentants de fédérations l'ont signé. Ce fait, à lui seul, prouve combien il correspond aux aspirations des masses de nos militants.
En le votant, nous nous lions, en quelque sorte, et nous nous obligeons, malgré les tâches quotidiennes, malgré le travail courant, à préparer notre Congrès et à en faire le Congrès qui créera les conditions permettant à notre Parti de jouer son rôle, de remplir sa mission historique et de prendre enfin en main cette révolution qui se déroule sous nos yeux sans que nous ayons été capables, jusqu'à ce jour, de nous en rendre maîtres.
(Applaudissements)

Le président - La parole est à Guy Mollet.

Guy Mollet

Camarades, je veux d'abord répondre à la question posée par Zaksas. J'ai eu l'occasion de dire, ce matin, dans le rapport que j'ai présenté, que le prochain Congrès du Parti aura effectivement à étudier le projet de réorganisation du Parti tel qu'il vous aura été exposé au prochain Conseil national. C'est dire que les camarades des fédérations qui en ont manifesté le désir ont pleine satisfaction. Je les remercie au nom du Comité directeur des félicitations qu'ils ont bien voulu lui adresser.
Je dois maintenant vous donner une information. Comme les événements le laissaient prévoir, notre camarade Ramadier vient de poser la question de confiance à l'Assemblée Nationale. Conformément aux règles constitutionnelles nouvelles, il ne sera procédé au vote que samedi dans la matinée. Il est encore

impossible de connaître la position prise par les différents partis. Mais on peut dire, d'ores et déjà, que la façon dont Jacques Duclos s'est engagée semble faire présager que les Communistes ne voteront pas les crédits militaires. C'est-à-dire qu'une crise ministérielle dans la matinée de samedi est à prévoir. Nous en reparlerons au cours de la discussion de cet après-midi et nous envisagerons ce que le Conseil national devra faire, soit qu'il prenne aujourd'hui ses décisions, soit qu'il décide de tenir rapidement une nouvelle réunion.

J'ai maintenant une mission à remplir avant de lever cette séance. Dès les premières heures de la matinée, j'ai promis aux quelques camarades présents que je me ferais leur interprète pour, lorsqu'il y aurait un peu plus de monde dans la salle, rappeler à l'ordre les retardataires. Avec toute la sérénité, mais aussi avec toute la gravité possible, je vous demande, camarades, de faire l'effort nécessaire pour que nos débats se déroulent dans l'ordre et selon l'horaire prévu. C'est de l'ensemble de petites défaillances comme celles-là que le Parti souffre le plus à tous les échelons.

(Applaudissements)

C'est parce que des camarades sont absents dans les comités d'assainissement, c'est parce que des camarades sont absents de l'organisation syndicale, c'est parce que des camarades sont absents dans les réunions de section que le travail ne se fait pas toujours très bien.

C'est parce que des élus étaient absents à l'Assemblée Nationale que Bidet a été battu, que Pantaloni a été élu. Vous avez blâmé, hier, cette attitude de nos camarades parlementaires. Vous avez eu raison. Mais, c'est aussi parce qu'un certain nombre d'entre vous étaient en retard hier matin, hier après-midi et ce matin qu'il est à craindre que ce Conseil national ne pourra pas épuiser son ordre du jour.

Mais je cesse là les reproches. Je préfère toujours penser à l'avenir. Je propose de décider que les séances commenceront obligatoirement aux heures fixées. Pour que cela soit tout de même quelque peu sanctionné, je propose qu'en règle générale les inscriptions d'orateurs auront lieu dans la demi-heure qui suivra l'ouverture des débats.

(Très bien ! Très bien!)

Les "très bien" que j'entends me font penser que cette proposition sera acceptée. Arriver à l'heure, ce sera déjà une révolution.

(Rires et applaudissements)

Je regrette un peu, camarades, d'être amené à jouer les censeurs. C'est probablement l'ancien pion qui se réveille, et vous m'en excuserez. Mais, nos débats ont dans l'ensemble une telle tenue qu'il est vraiment pénible de les voir gâchés par un détail semblable.

Car ils ont de la tenue, nos débats. Je souhaiterais que ceux de tous les partis - je vais plus loin - je souhaiterais même que ceux des Assemblées Nationales aient un caractère semblable. Et, encore que cela soit, je le sais, impossible, je regrette que le pays n'ait pas la possibilité d'assister à des séances de travail comme celles que nous avons eues depuis quelques heures.

Après avoir essayé de balancer, le plus harmonieusement possible, la louange et le reproche, je vous donne rendez-vous à 15 heures très précises.
(La séance est levée à 12 h 45)

Parti Socialiste SFIO
Conseil national
19 et 20 mars 1947

Séance du jeudi 20 mars 1947 (après-midi)

La séance est reprise à 15 heures, sous la présidence d'André Bidet (Tunisie), assisté de Suzanne Collette-Kahn (Seine) et Baraton (Charente-Maritime).

Le président (André Bidet)

Nous reprenons nos travaux avec la poursuite de la discussion sur la politique générale.
La parole est au camarade Tixier.

André Tixier (Gironde)

La séance de ce matin a été intéressante, à la fois par la haute tenue du débat et par la brièveté et la clarté des interventions. Je puis vous assurer que je ferai moi-même un effort de brièveté, alors que, je le sais, vous avez à entendre des voix infiniment plus autorisées que la mienne.
Je tiens à signaler d'abord combien il était indiqué de mettre à l'ordre du jour de ce Conseil national les questions politiques et économiques. Je suis persuadé que le Comité directeur a dû recevoir nombre de télégrammes pour l'inviter à ajouter ce débat, ce qu'il n'était pas obligé de faire, après la dernière décision du Congrès national.
Il faut reconnaître que, depuis le dernier Conseil national, il n'y a eu qu'une réunion pour traiter de la politique intérieure. Lors du dernier Conseil national, nous ignorions la venue du gouvernement homogène et ensuite du gouvernement quinquapartite. Je ne remonterai pas à l'origine de cette crise, elle a été magnifiquement exposée ce matin par notre Secrétaire général Guy Mollet qui a reproduit ici les différentes phases des événements qui se sont succédés. Nous sommes en présence d'une situation nouvelle, situation que nous avions prévue, puisque, le dimanche 16 mars, le bureau fédéral de la Gironde a adopté un ordre du jour dont je donnerai connaissance dans quelques minutes, qui a été écrit pour l'avenir, mais qui maintenant se trouve correspondre au présent.
Il est certain qu'après l'expérience de notre camarade Blum, à qui nous avons rendu l'hommage affectueux que nous lui devons, après cette expérience de cinq semaines où, à l'extérieur (on n'a pas assez insisté sur ce point) un redressement

Fondation Jean-Jaurès

diplomatique a été réalisé, et à l'intérieur à été freiné le cycle infernal des prix, il est certain, dis-je, que la situation s'est trouvée modifiée.
Puis, le gouvernement, présidé par notre camarade Ramadier a pris le pouvoir. Je vous prie de croire qu'il n'y a de notre part aucune critique contre l'action menée par les ministres qui sont actuellement au pouvoir. Il faut reconnaître que le gouvernement Ramadier, en particulier nos camarades Socialistes, s'est efforcé de résoudre les difficultés. Et quand les hommes ne réussissent pas complètement, dans une période révolutionnaire comme celle que nous traversons, il ne faut pas leur jeter la pierre, les difficultés sont telles qu'elles ne peuvent pas être résolues tout de suite.
Très rapidement, je voudrais reprendre les quelques freinages qui ont été effectués, dans l'expérience Blum.
Tout d'abord, la question de la liberté du commerce. Je suis venu d'une ville où, il y a deux jours, les commerçants avaient fermé leurs boutiques, où les journaux, dirigés par le MRP et par ce qui reste du Parti Radical sous le nom de rassemblement des gauches, avaient organisé un mouvement qui ressemble étrangement à celui que nous avons eu en janvier-février, 1934. Et voilà comment certains entendent ce qu'on appelait autrefois, la solidarité ministérielle.
Je laisse de coté le ministère des Finances et la fin des queues de hausse que M. Robert Schuman n'a cessé de nous rapporter.
Ce matin, notre camarade Phillp montrait que, lorsque notre camarade Félix Gouin a quitté le pouvoir, la situation était loin d'être précaire, mais que c'est sous le gouvernement Bidault qu'elle est devenue ce qu'elle est.
Ce qui est grave, c'est que les autres partis s'attribuent le mérite de ce que nous faisons, alors qu'ils rejettent sur nous la responsabilité de leurs propres échecs. La preuve, vous l'avez depuis quelques jours, elle vous a été fournie notamment par l'élection du président du Conseil de la République, vous l'avez eue hier par les débats de la chambre. Or, on ne saurait refaire la France qu'avec le concours de ceux qui veulent réellement la refaire et qui sont décidés à se conduire avec un minimum de loyauté et de solidarité indispensable.
Les résultats obtenus. Evidemment, tous les partis disent avoir plus ou moins cette volonté. Mais, il faut agir, et pour agir il faut pouvoir.
Nos camarades du gouvernement se sont heurtés à des oppositions de hauts fonctionnaires. Il ne suffit pas de briser quelques hauts fonctionnaires et de les envoyer terminer leur existence dans une retraite dorée. Il ne faut pas oublier qu'il y a aussi de petits fonctionnaires qui emploient tous les moyens possibles d'entraver l'action du gouvernement. C'est peut-être une réforme d'ordre gouvernemental, mais je ne vous étonnerai pas en vous disant que c'est surtout une réforme d'adaptation de l'État démocratique qui ne s'administre tout de même pas comme le consulat ou l'empire.
Egalement, lorsque nous voyons se dresser ces puissances économiques, comme la Confédération générale agricole qui a su prendre dans nos campagnes une place prépondérante, malgré les efforts de nos camarades, lorsque nous voyons la grande CGT (ici, nous sommes entre Socialistes, entre amis, nous pouvons

Collection Jean Jaurès

dire ce que nous avons à dire) lorsque nous voyons la CGT qui était autrefois plutôt à notre droite et qui aujourd'hui n'est que la filiale d'un parti politique, il est bien évident que cela pose des problèmes nouveaux.
Hier, on a débattu le problème de l'union française, problème capital dont dépend non seulement notre avenir économique, mais dont dépend le souvenir de la grandeur de notre idéal Socialiste et dont dépendent les réalisations de demain.
Lisez les journaux de l'opposition. Vous verrez de quelle façon nos hommes qui se trouvent au gouvernement sont traités. Cela est inadmissible, alors que la solidarité ministérielle devrait être respectée.
Je passerai sur l'armé, je passerai sur la question des nationalisations. Mais, il ne faut pas oublier qu'il y a quelques semaines, dans une séance du conseil général dont il est membre, M. Marcel Paul lui-même a reconnu ses erreurs. Il n'a pas attendu des heures pour les reprendre. Soyez tranquilles, à la veille des élections, il savait très bien ce qu'il allait faire.
Puisqu'il s'agit de savoir ce que nous allons faire demain, plusieurs solutions se présentent. Nous les écarterons toutes, si vous voulez bien, pour ne conserver que les solutions Socialistes.
Dans le grand désarroi des hommes et des choses, au moment où la société capitaliste s'écroule, il s'agit de sauver autant que possible le monde du travail et de ne pas mettre à la fois les fossoyeurs du capitalisme et en quelque sorte les gérants de nouvelles entreprises qui reviendraient.
Pour cela, une solution s'impose, celle que nous souhaitons plus ou moins, d'un gouvernement Socialiste homogène.
Si cette solution n'est pas possible, il faut que chacun dans le Parti prenne conscience de ce qu'il représente, non seulement les fédérations mais les sections qui attendent non pas un mot d'ordre, mais qui attendent le moment où elles prendront les décisions qui s'imposent à des Socialistes.
Camarades, ce matin, à un certain moment, j'ai cru entendre les tambours de brumaire. Les tambours de brumaire, c'est fini., nous ne sommes plus en 1789, mais en 1793, nous ne sommes plus dans la période pré-révolutionnaire, mais dans la période révolutionnaire. Nos solutions sont celles des conventionnels de 95.
Je terminerai en vous donnant lecture de l'ordre du jour qui a été adopté par le Congrès fédéral de la Gironde.
(Le délégué de la Gironde donne lecture de la motion de sa fédération)
Camarades, je vous demande de ne pas quitter ce Conseil national sans avoir pris des décisions claires et nettes. Samedi et dimanche, nous devons, dans nos départements respectifs, rendre compte de notre mandat. Ne vous plaignez pas si le dynamisme que vous souhaitez ne se manifeste pas: c'est à vous de donner le signal, et le résultat pourra être merveilleux, dans son ensemble.
(Applaudissements)

Schmitt (Doubs) - Camarades, notre camarade de la Seine-et-Marne ayant dit ce que je me proposais de dire moi-même, je renonce à la parole.

(Applaudissements)

Cormier (Maine-et-Loire)

Camarades, il y a eu déjà plusieurs interventions identiques, je serai donc très bref.

Il ressort de nos débats que nous réclamons une plus grande coordination entre les services directeurs du Parti et les éléments de la base. Nous avons demandé, en effet, la formation de Commissions de renseignements qui auraient la possibilité d'informer le Parti sur les grands problèmes qui intéressent nos élus.

Nous avons été à même de constater, en effet, qu'il y a au Parti Socialiste une carence, dans le sens qu'indiquaient notre camarade Suzanne Charpy et notre camarade de Seine-et-Marne, ce matin.

Oui, il y a eu des abus dans le Parti Socialiste même, on s'est rendu compte qu'il faudrait peut-être consulter un peu plus souvent la base, sur les problèmes intéressant l'ensemble du Parti.

Des abus, il y en a eu. Je prends quelques exemples. On a lancé une campagne de presse en ce qui concerne le double secteur. On me répondra que le double secteur n'est pas encore appliqué. Mais actuellement encore on s'en sert dans les réunions publiques pour critiquer le Parti Socialiste, parce que, à la tête du gouvernement, il y a un Socialiste, avec un ministre de l'Economie nationale qui est lui aussi Socialiste.

Il y a eu la question de la viande. Dans bien des fédérations, on s'est préoccupé de cette question. Nous n'avons pas de viande.

D'autres questions encore. Il faut le dire, il existe une grave crise morale. Il est inadmissible que des éléments qui. représentent la classe ouvrière et devraient donner le bon exemple se laissent aller à certains abus, c'est ainsi que le camarade Racamond n'a rien trouvé de mieux que d'acheter des pommes de terre à 13 francs le kilo, en quantités énormes, alors que le prix est de 9 francs. Un fait pareil provoque à la fois le mécontentement et la hausse des prix.

Mais, si cela existe, c'est de notre faute. Il faudrait que nous soyons à même de mettre tous nos représentants au courant de faits semblables.

On parle de la baisse des prix. Lorsque nous avons quitté notre dernier Conseil national, nous ignorions que peu de jours plus tard nous aurions la joie de voir une expérience faits par le gouvernement présidé par Léon Blum. L'application de la baisse de 5% a été un succès pour le Parti Socialiste. Mais, nous sommes obligés de constater que si notre effort se ralentit, cette politique sera demain une faillite.

Nous constatons en effet aujourd'hui que la baisse de 10% n'est pas respectée. On nous dit qu'une psychose a été créée. C'est possible, mais elle disparaîtra, si nous ne donnons pas satisfaction à l'ensemble de la population.

On acceptait la baisse, parce qu'elle est une expérience pour l'avenir. Mais, on constate que cette baisse n'existe plus ou que, si elle existe plus les petits commerçants, les grossistes la méconnaissent. Et nous constatons que rien n'est fait pour contraindre les grossistes à appliquer la baisse. Bien mieux, j'ai signalé

aux services économiques des abus scandaleux : un prix a été porté de 500 à 625 francs, je l'ai signalé, on n'a rien fait.
Nous constatons que le marché noir continue de fonctionner, les trafiquant édifient des fortunes scandaleuses.
Le camarade Léon Blum a fait beaucoup. Je souhaite personnellement que l'expérience se poursuive. Mais quand on voit ce qui se passe actuellement, on ne peut qu'être sceptique.
Des manœuvres se font dans les couloirs de l'Assemblée Nationale, on exploite le mécontentement général, des rassemblements de commerçants se manifestent en divers endroits, sous prétexte de protester contre la sécurité sociale, et je m'étonne que le gouvernement n'ait rien fait pour éviter ces manifestations. On ne sait pas ce qui peut advenir demain, partout on constate une propagande accrue contre les partis marxistes et contre le Parti Socialiste.
De grosses fédérations semblent ne pas se rendre compte du péril que nous courons, c'est que sans doute elles ne sont pas à même de juger comme nous le pouvons dans nos régions, de l'activité de l'église. En Maine-et-Loire, il y a près de 15 000 religieux, hommes et femmes, rien qu'à Angers, il y en a près de 5000. Il n'est pas commode de combattre contre de telles forces !
Camarades, il faut que cela change : il faut que les éléments de gauche mènent une action vigilante et ferme. Nous allons avoir dans peu de temps à parler du général de Gaulle, on annonce qu'il va faire des déclarations. Est-on prêt à réagir contre les déclarations de ce citoyen ? Je me le demande, je me demande même si toutes les manifestations que nous voyons en ce moment ne sont pas orchestrées par lui ou pour lui.
Il faut que cela change. Le Parti Socialiste a le devoir d'être vigilant et d'intervenir de toutes ses forces.
Le fait-il ? Est-ce que nous essayons de faire appliquer tout notre programme ? Je ne le crois pas. Tant que nous resterons dans un gouvernement où différents partis politiques seront représentés, il sera impossible de faire appliquer le programme Socialiste, il faut donc que cela change, il faut placer les ministres devant leurs responsabilités, il faut qu'ils s'entourent de compétences, et je m'associe sur ce point à ce qu'ont dit certains camarades qui m'ont précédé à la tribune. Oui, il faut entourer nos camarades d'un soutien sur lequel ils puissent compter, de façon qu'ils puissent mener une action conforme à nos principes et à notre programme, avec l'appui de tous.
Camarades, nous avons envisagé la solution de tous ces problèmes dans une motion que nous avons adoptée. C'est de dire très franchement, très nettement quelles sont les réalisations que le Parti Socialiste entend mener à bien. Si une campagne de presse était faite en ce sens, je suis certain que la majorité du pays serait avec nous. Il faut que partout nous disions Que nous ne sommes pas les médecins du capitalisme, mais que nous voulons en être les fossoyeurs.
Un camarade demandait la constitution d'un gouvernement homogène, présidé par Léon Blum. Je ne sais si notre camarade Léon Blum pourrait accepter cette charge. Mais je suis certain qu'il y a dans notre Parti des éléments capables de le

seconder, des hommes de bonne volonté qui pourraient assumer de telles responsabilités.
Il y a aussi la question de la paix. Il y a en ce moment-ci dans le monde deux courants. Il faut reconnaître que si nous continuons sur la pente où nous sommes engagés, nous risquons de voir, bientôt, le sang couler. Il faut que cela n'arrive pas. Il faut que les conférences de la paix soient menées à leur fin, de façon que les peuples sachent à quoi s'en tenir.
Quant à nous, nous devons prendre exemple sur le Labour Party anglais et nous devons prendre nos responsabilités.
Pour terminer, je vais vous donner connaissance de la motion présentée par la fédération du Maine-et-Loire.
(Cormier donne lecture de la motion de la fédération de Maine-et-Loire)

Christian Pineau (Sarthe)

Camarades, ainsi que vous pouvez vous y attendre, je ne traiterai que les questions économiques et financières qui sont celles sur lesquelles le Conseil national aura à se prononcer aujourd'hui.
Contrairement à ce que semblent penser certains de nos camarades, je crois que nous sommes actuellement dans une situation économique et financière sensiblement plus grave que l'année dernière, au moment où notre camarade Gouin était au pouvoir.
Le fait dominant du deuxième semestre de l'année 1946 a été évidemment la hausse massive des prix, hausse que notre pays n'avait pas connue depuis la révolution française, puisqu'elle n'a pas été inférieure à 48% en trois mois...
Les caisses de cette hausse des prix sont d'abord l'inflation, résultant elle-même du déficit du budget qui était considérable l'année dernière.
Contrairement à ce que beaucoup peuvent penser, l'inflation ne se mesure pas seulement au nombre des billets en circulation, elle se mesure aussi au déficit de l'Etat et au nombre des bons du trésor en circulation.
La hausse des prix est due à la dévaluation monétaire, dont les effets se sont fait sentir d'autant plus vivement que notre programme d'importations augmente et que par conséquent la livre et le dollar étant plus demandés, nous ressentons également avec plus de force l'insuffisance de nos moyens de paiement.
Il faut incriminer aussi, la politique de facilité du ministère de l'Economie nationale, et nous savons très bien que les marges bénéficiaires des entreprises ont été sensiblement réévaluées au cours de l'année 1946.
Enfin, camarades, il y a eu - nous devons le dire parce que c'est très important et que nous devons l'expliquer au pays - il y a eu la hausse des salaires.
On a contesté dans des documents que vous avez eu sous les yeux que la hausse des salaires fût une cause de la hausse des prix. Il est exact que, pendant, de longues périodes, les salaires ont pu monter en France sans que les prix montent de la même façon. Mais, à une époque où la production industrielle et agricole est en augmentation constante, du fait du développement du modernisme, la hausse des salaires dans la production, si elle a pour effet de permettre aux

Fondation Jean-Jaurès

ouvriers de reprendre une partie du profit capitaliste, entraîne fatalement une hausse des prix de revient.
Or, en 1946, notre production a été sensiblement limitée du fait que nous n'avons pas eu le charbon nécessaire pour l'accroître, et que nous avons manqué, dans certaines industries, de la main-d'œuvre qui eut été nécessaire.
D'autre part, il n'est pas douteux que notre outillage ne saurait être en voie d'amélioration, déjà avant la guerre, il était démodé par rapport à celui des grandes puissances étrangères, du fait de l'occupation et de l'impossibilité de renouvellement qui en a été la conséquence, notre outillage est aujourd'hui de qualité très inférieure, et nous n'avons pas la possibilité de la transformer.
Tout cela s'explique parfaitement. Mais, il est difficile d'expliquer pourquoi la hausse des salaires de 25%, si elle doit se traduire normalement dans les prix du fait que l'augmentation de la production ne peut pas être du même ordre, se traduit par une hausse de 40%. C'est là le point essentiel du débat.
C'est qu'en réalité, lorsque nous sommes en période d'inflation et de hausse des prix, nous assistons à une véritable spéculation entre la monnaie, spéculation qui est de caractère d'autant plus grave quelle n'est pas seulement l'œuvre de quelques professionnels, mais de tout un pays. Ce qui est grave, c'est qu'aujourd'hui c'est la plupart des commerçants, des industriels et des producteurs agricoles qui spéculent contre la monnaie par le moyen très simple qui consiste à bloquer des stocks. On bloque les stocks, parce que les produits agricoles ou industriels conservent une valeur réelle, au moment où la monnaie perd de sa valeur.
Bien des industriels, bien des commerçants, bien des agriculteurs font le raisonnement suivant : si je livre ma marchandise aujourd'hui, je recevrai en échange des billets de banque qui demain n'auront plus qu'une valeur limitée. Si je garde ma marchandise, je conserverai une valeur qui restera la même et j'aurai la possibilité de la vendre pour un plus grand nombre de billets. Et quand tous les détenteurs de stocks font le même raisonnement, on ne peut plus empêcher les prix de monter et l'augmentation de la production est sans effet sur les prix qu'elle devrait faite baisser, puisque la production est entièrement stockée-.
Et puis, il y a une autre forme du même raisonnement. L'industriel qui a fabriqué un produit dont le prix de revient est pour lui de 10 francs et qui peut le revendre 125 francs, s'il se voit en période de hausse des prix, se dira : "en vendant 125 francs, je vais gagner 25 francs, mais si je vends 125 francs quelque chose que demain je devrai payer 150 francs, ce n'est pas un bénéfice que je vais réaliser, mais une perte de 25 francs. Et il vendra immédiatement 150 francs, sinon plus, pour échapper à ce risque.
Et quand, dans tous les stades de la production, ce raisonnement est tenu par tout le monde, vous ne pouvez plus tenir les prix.
C'est pourquoi le Parti Socialiste a été d'accord, lorsque le gouvernement Léon Blum a indiqué au pays que le problème du pouvoir d'achat n'était pas seulement un problème de salaires, mais était en réalité un problème de rapport entre les salaires et les prix.

On a pu contester que la baisse de 5% décidée par le gouvernement Léon Blum ait été réellement appliquée dans tous les secteurs de l'économie. Je crois que cela n'a pas une grande importance. Ce qui est important, c'est que, si elle n'a pas provoqué partout la baisse, elle a du moins marqué l'arrêt de la hausse. Et il fallait que cet arrêt fût fait, sans quoi nous allions inévitablement à la catastrophe.

Mais, bien entendu, les difficultés sont nées du fait même de l'application de la baisse, et quand nous sommes arrivés à la deuxième baisse de 5%, nous avons vu surgir des problèmes nouveaux.

La première baisse avait été absorbée assez facilement par la trésorerie des entreprises. Mais, la seconde baisse de 5% n'a pas pu être absorbée de la même façon, elle a causé une gène de trésorerie dans beaucoup de petites entreprises, notamment les entreprises artisanales.

Je sais bien qu'il y a beaucoup de commerçants, peut-être même trop d'artisans et que nous verrions sans regret leur nombre diminuer assez considérablement. Nous savons aussi qu'en 1946, il y a eu 360 000 ouvertures nouvelles de fonds de commerce. Mais, le problème social qui est grave, c'est que, s'il y a des faillites, ce sont les commerçants les plus honnêtes, ceux qui ont travaillé normalement qui les subissent, alors que les margoulins du marché noir auront des réserves suffisantes qui leur permettront de se maintenir.

C'est pourquoi nous sommes obligés de prendre les plus grandes précautions et ne pouvons agir qu'avec beaucoup de discernement.

Un deuxième point est extrêmement important. C'est que, si vous faites baisser trop rapidement les prix, dans un certain nombre de secteurs, où les marges bénéficiaires étaient déjà négatives (je fais allusion en ce moment à de grandes entreprises qui sont gérées par l'Etat) vous devrez faire supporter intégralement par le budget de l'état la charge de la baisse. C'est le cas des houillères, des chemins de fer, de l'électricité, du gaz, de la sidérurgie, du ciment, etc.

J'attire votre attention sur un danger, s'est que si l'Etat devait ajouter à son budget des subventions extrêmement lourdes, l'équilibre du budget se trouverait rompu, ce qui risquerait de provoquer une nouvelle inflation et serait un nouveau facteur de hausse des prix.

Par conséquent, nous sommes arrivés au stade où la baisse ne peut plus se faire pour l'ensemble des industries, par voie de mesure générale et globale, mais doit, être mesurée selon la nature et la situation des entreprises.

Le véritable problème consiste essentiellement, si nous voulons maintenir cette baisse des prix - et il faut la maintenir, car si nous ne la maintenons pas, nous n'avons plus le droit de dire aux travailleurs que nous ne voulons pas relever leurs salaires - si nous voulons maintenir cette baisse des prix, il est indispensable de maintenir les salaires à leur niveau actuel. Car le véritable problème est d'arrêter l'inflation.

Or, pour 1947, nous nous trouvons encore devant un déficit budgétaire considérable. Je vais faire état des chiffres qui ont été donnés hier à la Commission des finances par le ministre des Finances.

A l'heure actuelle, en tenant compte des dépenses du premier trimestre de 1947, dépenses qu'on nous demande de voter pour le deuxième trimestre de 1947, nous arrivons à un total de 304 milliards pour 6 mois. Le ministre des Finances a dit que cela ferait 608 milliards pour 1947. Or, les recettes prévues sont de 550 milliards. Le déficit est donc aujourd'hui de 58 milliards sur le budget ordinaire.
Mais, ce chiffre est inexact, car il y a un certain nombre de subventions économiques, celle du blé en particulier, qui pèseront beaucoup plus lourdement sur le budget de 1947.
Par conséquent, nous nous trouvons dès maintenant en face d'un déficit budgétaire probable de l'ordre de 100 milliards de francs, en admettant que la plupart des services conservent leur forme actuelle.
Il faut donc faire des économies. L'examen du budget révèle que c'est possible. Mais, je crois qu'il faut absolument changer les méthodes que nous avons suivies jusqu'à présent.
Quand nous voulions faire des économies, nous examinions les différents chapitres du budget, nous faisions ce qu'on peut appeler un échenillage. On supprimait un chef de service par-ci, un rédacteur par-là, et on s'apercevait, après des semaines de travail, que le résultat était extrêmement réduit, il faut avoir le courage maintenant de supprimer complètement certaines activités de l'Etat.
Il y a, voyez-vous, pour l'Etat, comme pour les particuliers, un certain nombre d'objets de luxe. Quel est le particulier qui n'a pas soupiré devant une boutique et qui, voyant un objet, ne s'est pas dit : "je l'achèterais bien, mais je ne peux pas me l'offrir, je n'en ai pas les moyens." Il faut que l'Etat raisonne de la même façon. Il existe des services qui, pour n'être pas absolument inutiles, font un travail qui n'est pas indispensable et qui ne correspond pas à la situation financière actuelle. Il faudra y renoncer.
Bien entendu, lorsque je parle d'économies, j'indique en même temps qu'il ne s'agit pas de prévoir des dépenses nouvelles. Dans les débats budgétaires, on nous propose la plupart du temps des dépenses nouvelles, et le fait grave, c'est quelles sont toutes légitimes. Il s'agit de remédier à telle ou telle situation, de venir en aide à telle ou telle catégorie sociale dont la situation est tragique, et on a raison de le dire...
On a dit que l'Etat n'avait pas tenu ses engagements à l'égard des anciens combattants. On n'a pas tort. Seulement, quand on en arrive à payer tout le monde avec de la monnaie de singe, alors on a tort.
Quant aux dépenses militaires, je suis obligé de reconnaître que le gouvernement ne compte nous demander que 50 milliards pour le deuxième trimestre de 1947, alors que l'état-major demandait 317 milliards pour l'ensemble, de l'année. Ce qui est grave et qui fait précisément la force de l'état-major, par rapport au gouvernement, c'est que jusqu'à présent systématiquement l'état-major s'attachait à préparer un budget qui ne permettait pas le contrôle réel des dépenses militaires. Je vous assure que nous ne savons pas quelles sont les dépensée réelles de l'armée, pas plus que nous ne savons quel est son programme, si même il y en a un. On nous dit qu'il y a un déficit dans les

usines, mais, pour savoir sur quoi porte ce déficit, pour savoir quel est le prix de revient d'un moyeu fabriqué par les usines françaises, c'est une chose impossible, nous le savons parce qu'on ne veut pas nous le dire.

Paret - En ma qualité de membre de la Commission de la défense nationale, je me suis rendu dernièrement chez le ministre de l'Aviation qui nous a dit qu'il était impossible de contrôler les prix de revient de chaque objet dans les usines.

Christian Pineau (Sarthe) - Au moment où Le Troquer était ministre de la Défense nationale, il avait lui-même signalé qu'il lui était impossible d'obtenir des services les renseignements dont nous pouvions avoir besoin.

André Le Troquer - J'y serais arrivé, si j'en avais eu le temps.

Christian Pineau (Sarthe) - Pour y arriver, il faudrait beaucoup d'efforts et beaucoup de temps. Nous ne l'avons pas pu jusqu'à présent.
Mais, camarades, outre le budget ordinaire, il y a le budget extraordinaire, ce budget extraordinaire qui doit financer ce qu'on appelle le plan Monnet, le plan de financement et d'équipement du pays.
Ce plan représente, pour la seule année 1947, 450 milliards de francs. Il n'est pas question de financer ces 450 milliards de francs par l'impôt et nous pensons avoir recours à l'emprunt.
Mais, pour emprunter, il faut du crédit, et je n'ai pas besoin de vous dire que, si notre budget ordinaire est en déficit, notre trésorerie fait apparaître de larges recours, aux avances de la banque de France. Alors, vous pouvez toujours lancer des emprunts, vous ne les placerez pas et par conséquent vous ne financerez pas notre rééquipement et notre reconstruction.
Car il serait vain de croire que nous avons le moyen de financer notre reconstruction, surtout si nous n'avons pas la possibilité de ré-équiper la plupart de nos usines.
Quant aux paiements à faire à l'extérieur, la situation est évidemment très grave car, pour financer les importations qui nous sont indispensables, non seulement pour ré-équiper le pays, mais pour notre consommation, puisque le désastre du blé nous oblige à prévoir des importations considérables de blés étrangers qu'il faudra payer, il nous faudra trouver des crédits, et nous ne pourrons les obtenir qu'autant que notre monnaie sera suffisamment saine pour obtenir les crédits nécessaires au financement de nos importations, il faudra faire des exportations, c'est-à-dire priver davantage encore la population de ce dont elle a besoin.
Il y a des sacrifices qui sont nécessaires, et, selon la formule d'André Philip, il faut savoir sacrifier des choses utiles, pour obtenir des choses indispensables.
Il faut donc nous dire que nous ne pourrons obtenir des crédits étrangers et que nous ne pourrons importer des produits destinés à notre reconstruction ou à notre rééquipement, qu'autant que nous nous assurerons les crédits nécessaires, et que, plus vite nous aurons ré-équipé et reconstruit, plus vite nous aurons assuré notre indépendance nationale à l'égard des puissances étrangères. Et à cet égard, il est

Collection Jean Jaurès

faux de dire qu'emprunter pour importer, c'est mettre l'économie française en infériorité par rapport aux économies étrangères, c'est seulement la libérer.
(Applaudissement)
Car si demain nous n'avons pas ré-équipé notre industrie, si elle est en arrière par rapport à celles des grandes puissances étrangères, si nous vivons avec un handicap de 3 millions de maisons en ruines, nous serons un pays économiquement de deuxième ordre, et fatalement nous tomberons sous la domination économique de puissances étrangères.
Il y a donc, camarades, un très gros effort à faire pour supprimer le déficit du budget.
Mais, ce déficit étant supposé supprimé, il faut aussi empêcher toutes les hausses spéculatives ou autres. Et le problème se pose de savoir si nous devons nous engager dans une économie dirigée ou dans une économie libre.
Le Parti Socialiste s'est prononcé et il a eu raison, pour une économie dirigée. Mais, je ne crois pas qu'à partir du moment ou nous aurons affirmé notre position, nous aurons rempli tout notre devoir.
En effet, le problème de l'économie dirigée ou de l'économie libre, en réalité, ne se pose pas. Nous sommes dans uns période de pénurie qui, si l'économie redevenait libre, provoquerait une hausse en flèche. Il n'y a pas d'économie libre possible lorsque nous voyons certains de nos adversaires politiques défendre des principes d'économie libre, ils ne le font pas parce qu'ils sont convaincus que nous pouvons revenir à la liberté totale, mais uniquement pour prendre date en vue de l'avenir et pouvoir, dans quelques années, lorsque l'abondance sera revenue, dire : nous demandons le retour à la liberté. Et comme il y a, dans l'économie actuelle, un certain nombre d'erreurs qui sont nées des expériences de Vichy, ils en profiteront pour nous exposer la doctrine du libéralisme économique.
Mais, encore une fois, aujourd'hui la question ne se pose pas, et lorsque nous disons qu'une économie dirigée est indispensable, je tiens à le dire, nous enfonçons une porte ouverte. Le véritable problème n'est pas de savoir quel est le choix à faire : le choix est fait, et la seule question qui se pose est de savoir comment nous allons diriger l'économie.
Sur ce point, nous n'avons pas encore pris une position extrêmement précise. Les difficultés sont incontestablement très grandes pour diriger une économie, il faut avoir des directives générales. Nous pouvons avoir un plan de, rééquipement et de reconstruction. Mais, il faut aussi les fonctionnaires nécessaires pour l'application de ce plan, et c'est là peut-être un des drames que le Parti Socialiste doit envisager à l'heure actuelle.
A un moment où l'Etat est obligé de faire face à des tâches diverses de plus en plus lourdes et de plus en plus difficiles, il se trouve avoir un corps de fonctionnaires dont le nombre et la valeur sont considérablement réduits, par rapport à celui d'avant la guerre.
Ceci n'est pas surprenant. Un très grand nombre de nos hauts fonctionnaires ont collaboré avec l'ennemi. Ils ont été remplacés par des gens pleins de bonne volonté, mais inexpérimentés, et aujourd'hui nous, n'avons pas les hommes qui

Fondation Jean Jaurès

seraient nécessaires pour assurer la direction de l'économie, et nous devons faire trop souvent appel à des hommes dont nous savons bien qu'ils ne sont pas avec nous et qu'ils sont des tenants de l'ancien système. Au sein même des entreprises nationalisées, nous savons qu'il y a, dans les directions, des hommes qui sont opposés à la nationalisation. Mais, si nous voulions du jour au lendemain les mettre à la porte, nous arriverions à l'arrêt des entreprises.
Le véritable problème qui se pose au Parti Socialiste est un problème de cadres. Il faut que nous ayons les hommes nécessaires pour faire marcher la machine et il faut que nous les formions, c'est un travail de longue haleine, il est difficile, mais il est indispensable. Il faut, s'attaquer à ce travail, si on veut que le syndicalisme remplisse dans l'Etat sa tâche et toute sa tâche.
Il faut aussi définir les méthodes de travail, dire sur quoi nous devons faire porter nos études. Il faut diriger rapidement certaines sphères de l'activité économique, on pourra prévoir un effort moins rapide sur d'autres sphères. Il faut, en fonction des moyens dont nous disposons, savoir ce que nous entendons faire.
Quand on veut faire sauter une montagne, on n'emploie pas une pelle et une pioche. On fait la politique de ses moyens.
Et puis, il faut aussi, si nous voulons diriger l'économie, que nous obtenions la collaboration des grandes organisations professionnelles : CGT et CGA par exemple.
Je laisse de côté le malheureux problème de la colonisation qui m'entraînerait trop loin.
La CGT est une organisation qui représente réellement la classe ouvrière, c'est une organisation ancienne, disciplinée, et lorsque ses dirigeants prennent un engagement, ils peuvent le tenir. Je suis obligé de constater que nous ne pouvons pas en dire autant de la CGA.
Nous sommes tous partisans de l'organisation agricole, nous savons tous qu'elle est nécessaire et que nous devons la développer. Mais, nous sommes obligés de constater aussi que l'organisation agricole est encore très jeune et qu'elle est essentiellement revendicatrice, et lorsque nous demandons le concours de la CGA, elle défend les intérêts des agriculteurs, mais sans considération pour les intérêts des consommateurs.
Il faut donc que nous obtenions des organisations professionnelles un peu plus de souplesse, un plus grand respect des obligations qu'elles prennent au nom de leurs adhérents.
Ainsi, après ce long travail de réorganisation administrative et professionnelle, alors et alors seulement nous aurons une économie dirigée qui pourra être véritablement une économie Socialiste.
Pour le moment, nous sommes dans l'ère des difficultés, nous avisons au plus pressé, et je crois que nos camarades ont mieux à faire que de venir apporter des critiques de détail sur tel ou tel point de l'économie dirigé, actuelle. Cette économie dirigée est encore embryonnaire.
Camarades, il est certain que la situation telle qu'elle résulte de cet exposé est incontestablement très sérieuse. Il ne faut pas se cacher les difficultés financières

Fondation Jean Jaurès

devant lesquelles nous allons nous trouver, au cours de l'année 1947. Il va falloir éviter toute démagogie, faire face aux difficultés actuelles, et si nous en jugeons par la manière dont le pays a accueilli l'expérience Blum, nous pouvons parler au pays et plus nous serons sincères, mieux le pays nous comprendra.
Mais, si nous nous laissons aller à la politique de facilité, d'autres partis nous laisseraient nous engager pour pouvoir ensuite nous le reprocher, et alors, la question même du régime se trouverait posée, bien que les problèmes soient des problèmes économiques.
C'est toujours au moyen de faillites financières que les entreprises de dictature se manifestent, c'est toujours par des moyens financiers que l'on fait échec à la volonté du peuple. Nous l'avons assez vu entre 1926 et 1936, et nous pourrions peut-être le revoir demain, si nous n'avions pas le courage de faire face aux événements.
C'est pourquoi la classe ouvrière, l'ensemble des travailleurs sont en droit de nous demander non pas de leur faire des discours et des promesses, mais au contraire de leur dire toute la vérité, de leur montrer ce qu'est la situation et ce qui peut nous donner le salut.
Sinon, camarades, nous sacrifions à la fois et la France et la République et aussi le Parti Socialiste, car nous ne survivrions pas à une faillite à laquelle nous aurions participé. Notre devoir est clair. Nous devons dire au peuple la vérité. Elle est sévère, mais, le peuple est capable d'entendre d'autres paroles que de démagogie et de facilité.
(Vifs applaudissements prolongés)

Richard - Je renonce à la parole, pour permettre au débat sur la jeunesse de ne pas être étouffé, comme il arrive trop souvent.
(Applaudissements)

Daniel Mayer

Camarades, j'ai l'impression que, pour examiner la situation politique générale, le Conseil national, jusqu'à présent, n'a pas tenu compte des événements les plus récents, et que le Conseil national est en train de juger une situation qui pourrait ne pas se prolonger bien longtemps. Le débat me paraît largement dépassé par les événements de ces derniers jours, par le vote de la semaine dernière à l'Assemblée Nationale et par la conclusion qui lui a été donnée ce matin même. Je pense que le Conseil national est déjà au courant des événements que je résume en une formule : notre camarade Paul Ramadier a posé la question de confiance sur le vote des crédits pour l'armée d'Indochine, Jacques Duclos, au nom du Parti Communiste, a déclaré que c'était l'extrême concession de ce parti de s'abstenir et de ne pas voter contre, en vertu de la Constitution, le vote de confiance devant intervenir un jour franc après que la question a été posée, c'est samedi matin que la crise s'ouvrirait éventuellement, si les événements ne se modifient pas d'ici là. C'est-à-dire que samedi matin, les crédits en ce qui concerne l'Indochine seront votés, la question de confiance

Fondation Jean Jaurès

ayant été posée par Paul Ramadier au nom du gouvernement à une majorité, dont les Communistes se seront volontairement exclus en s'abstenant.
Je crois donc que le Conseil national ne saurait se séparer sans s'être penché sur ce problème, d'une actualité plus immédiate que les fleurs dont nous pouvons couvrir, même si nous en avons fait partie, le gouvernement Léon Blum, et d'une actualité plus immédiate que l'ensemble des questions qui ont été traitées, à l'exception naturellement du problème de l'économie, d'une acuité toujours vive, dont Pineau a été tout à l'heure l'éloquent représentant.
Que va-t-il se passer, si l'on en croit les rumeurs de l'Assemblée Nationale ? Il semble que, à peu près automatiquement, le vote de confiance ayant été acquis à l'unanimité de 430 ou 450 votants, les Communistes et apparentés s'abstenant, notre camarade Ramadier, désireux de ne pas s'appuyer sur une majorité dont les Communistes seraient exclus, se rendra à l'Elysée, pour remettre la démission du gouvernement.
C'est sur ce point un peu particulier que je voudrais, quitte à passer au yeux de certains camarades pour un original, apporter quelques précisions en indiquant quelles peuvent être les perspectives offertes par cette crise, et en demandant au Conseil national de n'exclure aucune hypothèse pour empêcher la crise de s'ouvrir irrémédiablement.
Je n'ignore pas que le Parti Socialiste désire ce qu'on a appelé, en janvier, la reconduction, ce qui serait maintenant la restauration du gouvernement Socialiste homogène, je n'ignore pas que ce désir est d'autant plus vif que ce gouvernement Socialiste homogène était présidé fat par notre camarade Léon Blum et qu'un certain nombre de membres du Parti, pour ne pas dire la majorité, s'imaginent que, faisant auprès de notre camarade Léon Blum d'amicales pressions du genre de celles que nous avons exercées sur lui au mois de décembre, notre camarade Léon Blum céderait peut-être encore à ces violences amicales et le Parti aurait la joie, j'en suis convaincu, de voir ressusciter la formule qui a vécu du 16 décembre à la fin du mois de janvier.
Me permettra-t-on de dire au Conseil national que le Parti souhaite beaucoup trop la formule que je viens de rappeler, et que c'est parce qu'il la souhaite trop qu'elle ne pourrait pas se réaliser. Car espérer que le successeur de Ramadier sera Léon Blum, aboutit très rapidement, dans l'esprit des militants, des fédérations, à désirer un peu la fin du gouvernement Ramadier, pour que Léon Blum revienne plus vite.
Eh bien, il faut le dire, ce n'est pas Léon Blum qui succéderait à Paul Ramadier. Les perspectives politiques ne sont pas du tout les mêmes que celles du mois de décembre. Le succès du gouvernement Léon Blum a tenu au prestige de son chef, à l'homogénéité de l'équipe, à l'amitié qui unissait les collaborateurs réunis autour d'un homme prestigieux. C'est entendu. Mais aussi, il a bien fallu des circonstances tout à fait exceptionnelles, et la durée extrêmement courte que devait avoir le gouvernement, pour que sa formation devînt possible. Les conditions ne seraient pas du tout les mêmes.
Nous serions en face d'une situation un peu semblable à celle du jour de sa formation, mais plus grave, c'est-à-dire que la réussite serait à peu près,

impossible, puisqu'elle devrait se réaliser sans la volonté du Parti Communiste et peut-être contre la volonté du Parti Communiste.
Je sais bien qu'ici de larges perspectives peuvent s'ouvrir pour notre Parti. Si le gouvernement était dirigé uniquement ou en tout cas très impressionné par la tendance Socialiste, sinon dirigé uniquement par des Socialistes, s'il n'y avait aucun fait extérieur au monde politique proprement dit, alors peut-être pourrions-nous, d'un cœur léger, tenter une expérience dans le genre de celle que tous nos camarades souhaiteraient.
Mais, l'exclusion politique du Parti Communiste, c'est l'hostilité à peu près déclarée de la CGT et nos groupes Socialistes d'entreprise ne sont pas suffisamment prêts pour prendre le pouvoir syndical tombé an déshérence, nos groupes d'entreprise ne peuvent pas, à l'intérieur de la CGT, rendre les services qu'il faudrait attendre d'eux.
Je ne crois donc pas que ce soit à travers le biais politique de la formation au gouvernement Socialiste que l'on doive résoudre le problème que pose le syndicalisme français, et c'est une des raisons pour lesquelles j'attire votre attention sur ce fait que le successeur de Paul Ramadier ne peut pas être Léon Blum. Le successeur de Paul Ramadier, dans l'hypothèse d'une déviation qui ne sera peut-être pas donnée - je n'en sais rien - serait bien plutôt Georges Bidault que Léon Blum, dans la semaine qui vient, mais, dans les mois qui viennent, je crois que ce serait beaucoup plus de la politique ce Colombelles que de celle de Jouy-en-Josas que nous pourrions éventuellement, être gratifiés !
Par conséquent, il y aurait à mon avis, de la part du Parti Socialiste, une légèreté eu une erreur politique dont nous devons nous garder à accepter un peu trop facilement le départ de la formation politique actuelle, par la démission de celui qui vient de monter à celle tribune et que je demande au Conseil national de saluer...
(Paul Ramadier s'assoit au bureau, salué des vifs applaudissements du Conseil national)
… et qui, depuis plusieurs semaines, se débat au milieu de difficultés sans cesse renouvelées dont le Conseil national ne se rend peut-être pas exactement compte.
(Nouveaux applaudissements)
Je puis vous le dire, il met toutes ses qualités d'intelligence, de subtilité, de bon sens et de désintéressement au service d'une cause extrêmement difficile.
(Applaudissements prolongés)
Eh bien, je crois que notre Parti ne devrait pas imaginer légèrement que cet homme puisse partir, parce que le Parti Communiste n'a pas voté les crédits d'Indochine.
Mais, ce n'est pas pour vous dire seulement cela que je suis monté à cette tribune. C'est pour une raison infiniment plus grave encore que je demande au Conseil national de n'écarter sous aucune forme la poursuite de l'expérience Ramadier. C'est parce que les Communistes vont s'exclure samedi de la majorité parlementaire. Et je dis que ce n'est pas au Parti Socialiste de leur fournir prétexte à s'exclure de la formation gouvernementale.

Fondation Jean Jaurès

Nous devons dire : "eh bien, oui, provisoirement et pour un événement éphémère, pour une situation très limitée, je dirais même sur un problème seulement, le Parti Communiste n'a pas accepté. Soit, soit. Mais, qu'il reste au gouvernement." En tout cas, ce n'est pas au Parti Socialiste de s'y opposer, en remettant au Président de la République la démission du gouvernement, démission dont le seul sens serait interprété dans le pays et à l'extérieur comme le geste du Parti acceptant délibérément qu'à partir de ce jour les Communistes ne fassent plus partie de la coalition gouvernementale. Ce n'est pas au Parti Socialiste de faire cela, pour des raisons qui lui sont propres et qui sont propres aussi à la démocratie.

Les raisons qui lui sont propres, je voudrais attirer très rapidement votre attention sur elles. Si nous examinons l'hypothèse de la crise, nous devrons donner à notre groupe parlementaire une série de recommandations, nous devrons lui fournir les conseils qui constitueront le mandat du Conseil national au groupe parlementaire et au Comité directeur.

J'imagine que nous resterons fidèles à nos décisions antérieures, c'est-à-dire aux décisions que l'actualité la plus brûlante nous dictera, et ces décisions sont de deux ordres.

Je rappelle la première. Pour des raisons que j'ai énumérées rapidement, nous rappellerons que nous n'accepterons jamais de faire partie d'une coalition bourgeoise allant de la droite jusqu'à nous, dont nous prendrions l'apparence de l'aile marchante sociale, à l'exclusion des Communistes.

(Applaudissements)

Je suis convaincu que le Conseil national réaffirmera son sentiment dans une formule de ce genre. Peut-être obéirons-nous à des mobiles un peu contradictoires, les uns disant :"il faut que les Communistes soient dans le même bain que nous et qu'ils n'aient pas la possibilités de l'opposition", les autres disant : "Pour des fins d'union politique, il faut travailler ensemble." Mais, quel que soit le caractère un peu contradictoire de nos mobiles, il y aura je crois presque unanimité dans le Parti, pour dire : pas de participation gouvernementale dans une formation politique où il n'y aurait pas en même temps participation effective des Communistes.

Et la deuxième série de recommandations que le Conseil national donnerait au groupe parlementaire et au Comité directeur, ce serait de refaire la table des matières des tâches qui seraient celles du gouvernement : on continus la baisse des prix, c'est-à-dire que le gouvernement poursuit la politique esquissée avec tant de succès par Léon Blum.

Sur le plan de la politique extérieure, on réaffirmera avec force la position à laquelle nous nous sommes attachés, on dira que l'homme qui représente la France à Moscou ne représente pas seulement la réaction catholique, mais bien l'ensemble de ce qu'on est convenu d'appeler d'un terme charmant les diverses nuances de la pensée française.

Sur l'Indochine, vous aboutirez certainement à des conclusions qui seront d'abord la confiance à vos hommes, c'est-à-dire à Paul Ramadier et Marius

Moutet, puis l'affirmation de votre volonté d'une politique qui ne soit pas de reconquête, mais non plus d'abandon.
Or, que signifie l'abstention sur le vote des crédits ? Cela signifie que la France laisserait là-bas des hommes sans armes, sans équipement, sans nourriture, sans secours sanitaires. Car les crédits, ce sont les armes, les équipements, les vivres, les secours sanitaires. Et la logique de cette abstention, c'est le ré-embarquement immédiat des hommes. Eh bien, il n'y a personne dans le Parti qui veuille l'abandon de la politique française en Indochine et de la présence française dans les pays indochinois.
C'est là une des missions que vous devrez donner à votre groupe parlementaire et à vos éventuels représentants au gouvernement de demain.
Mais alors, si les Communistes n'acceptent pas l'une de ces clauses - et il paraît qu'ils n'accepteraient pas la dernière - vous aurez mis vos représentants au parlement et votre Comité directeur devant deux devoirs en apparence inconciliables. Dire d'une part que nous n'entrerons pas au gouvernement si les Communistes n'y sont pas, et dire aussi que les Communistes pourraient ne pas accepter notre point de vue au sujet de l'Indochine, constitue une contradiction qui, lorsque vous serez dans vos fédérations , vous placera devant un problème extrêmement cruel et devant un dilemme de conscience, car la contradiction n'est pas seulement apparente, elle est au contraire une situation inconciliable dans le fond même de la politique française et dans l'évolution quotidienne des événements.
Voilà par conséquent la deuxième raison pour laquelle il me semble qu'il est impossible que le Parti Socialiste accepte de gaieté de cœur une crise ministérielle dont on ne voit pas très exactement quelle serait l'issue.
Enfin, il apparaît, et Ramadier l'a dit ce matin à la chambre avec une force saisissante, que l'on est un peu trop enclin à jouer à l'apprenti sorcier. On sait comment commencent les crises, on en peut pas toujours imaginer comment elles se terminent. Lorsque, ce matin, Ramadier disait, aux acclamations de la chambre : "mais si demain, on créé encore des difficultés, on se trouvera à la fin de la France et de la République." Nous avons le droit de reprendre cette observation à notre compte. Est-ce que un seul d'entre nous pourrait envisager légèrement les semaines et les mois qui viennent, si le gouvernement de la 4ème République, si difficilement enfanté, devait connaître encore des crises aussi redoutables que celle qui semble s'esquisser aujourd'hui même, tandis que siège le Conseil national du Parti Socialiste ?
Je prie deux de nos camarades qui songent à un gouvernement Léon Blum de croire que le vainqueur de la crise ne serait pas le Parti Socialiste ni la classe ouvrière, mais le groupe des hommes qui sont autour du général de Gaulle et sur l'activité desquels notre camarade Philip, qui a la charge du ministère de l'Intérieur, pourrait éventuellement apporter quelques lumières.
Et, je me trouve ainsi amené à ma conclusion qui sera celle-ci : oui les Communistes peuvent s'exclure de la majorité parlementaire, ce n'est pas à nous de les exclure de la formation gouvernementale. Laissons au conseil des ministres qui siègera après le vote de l'assemblée de prendre un certain nombre

de décisions. Que les ministres Communistes quittent le gouvernement, ce que je ne crois pas, parce que je n'ai pas le sentiment que cette crise qui a pour prétexte l'Indochine ait vraiment l'Indochine pour motif et pour mobil réel…
(Applaudissements)
J'ai l'impression que l'Indochine n'est qu'un prétexte, et que, sans le discours de Truman, M. Duclos aurait voté les crédits.
Mais, dans ce jeu des pressions internationales, où le sort de la classe ouvrière française est très peu présent à l'esprit de nos interlocuteurs Communistes, nous avons le souci de la défense des travailleurs français, et nous ne devons tomber dans aucun des pièges qui nous sont tendus, dans aucun des pièges de l'extrême gauche, dans aucun des pièges de l'extrême droite.
Les camarades qui siègent au Parlement pourraient vous dire que, la semaine dernière, la Droite et l'extrême gauche justifiaient l'une l'autre leur propre existence, en invoquant les provocations du PRL, ou du rassemblement des gauches qui justifiait l'hostilité et la hargne des Communistes, alors que la hargne et l'hostilité des Communistes justifiait les provocations des hommes de droite, PRL et rassemblement des gauches.
Eh bien, entre ces deux forces qui ont des appuis encore plus profonds et plus mystérieux dans le pays, nous sommes les seuls vrais démocrates, et étant les seuls démocrates, nous devons avoir le souci de défendre la démocratie dans sa vie et dans ses perspectives d'avenir.
C'est encore une des raisons pour lesquelles nous vous demandons de faire confiance à nos camarades du gouvernement pour laisser à d'autres qu'au Parti Socialiste, le soin un peu téméraire et la responsabilité de provoquer une crise qui n'est pas la crise politique d'un jour, mais qui risque de devenir demain une crise du régime parlementaire et de la démocratie elle-même.
(Vifs applaudissements)

Edouard Depreux

Camarades il y a un synchronisme presque nécessaire entre les Conseils nationaux du Parti et les crises ministérielles virtuelles. Quelques fois, il y a relation de cause à effet entre les deux choses, dans d'autres cas, il y a simple simultanéité, car je ne crois pas que la raison de la convocation au Conseil national soit l'intervention de Truman qui aurait mis en danger les jours du cabinet actuel.
Daniel Mayer vient d'analyser avec beaucoup de subtilité la situation. Avant lui, Pineau avait dressé un bilan net et rigoureux de la situation économique, financière et monétaire. Je voudrais, au moment où une crise est possible, malgré l'optimisme de Daniel Mayer, vous mettre au courant aussi de la très exacte situation politique et morale.
Car, en vérité, l'Etat n'est pas une réalité. Il est à rétablir, il est à restaurer. Depuis la libération, tant bien que mal, on a essayé de refaire une République : ce résultat n'a pas encore été obtenu, il y a en France, il faut avoir le courage de

Fondation Jean Jaurès

le dire, beaucoup plus de républicains et de démocrates verbaux que de républicains réels, sachant très exactement ce qu'est la République.
La cause essentielle de cet état de chose, c'est probablement que, pendant, l'occupation, les jeunes générations n ont pas eu la moindre éducation politique. Les jeunes gens ont été spontanément les héroïques combattants de la résistance. Mais, où est leur culture doctrinale ? Et lorsqu'ils appartiennent au Parti Socialiste lui-même, leur adhésion est-elle toujours le résultat d'un idéal révolutionnaire, de cet idéal révolutionnaire qui est le notre ?
Et, ce qui est vrai à cet égard est également vrai dans d'autres domaines. Il y a, en réalité, à tous les échelons de la société actuelle, une très profonde démoralisation. Beaucoup de fonctionnaires, hauts, moyens et petits, ont perdu leur conscience professionnelle, et d'abord cette première manifestation de la conscience professionnelle qui était le secret de la profession, un peu partout, lorsqu'il obtient des renseignements, au lieu de les donner à ses chefs hiérarchiques, on les donne à d'autres, à des amis, à des gens qui appartiennent à la même organisation, dans d'autres cas, on va plus loin, on "vend les tuyaux".
Je voudrais que nous disions avec beaucoup de force, nous Socialistes, que la lutte contre la concussion et les complicités de la concussion, sous toutes leurs formes, doit être menée avec la dernière énergie.
(Applaudissements)
On a essayé parfois de me faire comprendre que je n'étais pas un sage et, comme on dit, que "j'y allais un peu fort". Je regrette, mais mon absence d'indulgence est bien réfléchie, bien préméditée, et je pense que vous êtes d'accord avec moi : lorsqu'un scandale existe dans une démocratie, il ne faut pas le mettra sous le boisseau, il faut châtier impitoyablement tous les coupables, quels qu'ils soient.
(Vifs applaudissements)
Pour nous, il n'y a pas de tabou. Je ne le dis pas seulement parce que j'ai réagi avec énergie contre une conception un peu trop extensive du droit d'asile dans des milieux un peu inattendus, je ne cède pas à des impressions anticléricales. Mais, l'état républicain ne doit jamais admettre qu'en quelque lieu que ce soit des criminels de droit commun - et les miliciens sont des criminels de droit commun - puissent trouver un refuge.
J'ai beaucoup de sympathie pour la profession d'avocat. Mais, je pense que lorsqu'un avocat abandonne son rôle de défenseur pour devenir le complice de ses clients, dans les prisons mêmes de la République... (vifs applaudissements)… il doit être châtié.

André Le Troquer - Il y en a même qui ne se contentent pas d'être complices et qui sont auteurs principaux. C'est le cas de...

Edouard Depreux - Oui, il y en a qui sont auteurs principaux, en particulier celui dont Le Troquer vient de dire le nom.
Je veux dire aussi que défendre l'honneur de la magistrature, cela ne signifie pas qu'il faut couvrir des magistrats qui ont été inférieurs à leur lâche en mettant

Fondation Jean Jaurès

sciemment en liberté des bandits ou en intervenant en leur faveur, cela consiste, au contraire à ce que la justice elle-même demande des comptes à ceux qui auraient joué un tel rôle.
Car ce n'est pas par hasard qu'un certain nombre, de scandales ont été révélés au même moment. Tenez, aujourd'hui encore, j'ai dû faire arrêter un général qui, après avoir été interrogé par la police, a avoué qu'il avait été sciemment le complice de la gestapo et s'était fait le dénonciateur d'un nombre important de Français ! Et presque tous les jours, nous assistons à des choses semblables !
L'affaire de Fresnes était une affaire bien montée. On a essayé, dans certains milieux, d'en faire un complot d'opérette, c'est exactement le langage qu'on tenait, lorsque Marx Dormoy, dont je voudrais être le continuateur...
(Vifs applaudissements, les délégués se lèvent et applaudissent longuement)
Au moment où Marx Dormoy a dénoncé le complot national et international, il existait en France, en 1937, une véritable section de l'internationale hitlérienne.
Après, on n'a plus souri, on s'est aperçu qu'il y avait peut-être quelque chose de vrai, quelque chose de singulièrement pernicieux pour nos libertés républicaines.
Et puis, il faut le dire aussi, l'action française s'est reconstituée clandestinement. On distribue des tracts et des articles de M Charles Maurras lui-même et on est probablement en relation avec l'amiral…
Je crois, Daniel, que quelle que soit la solution adoptée pour la crise ou l'absence de crise ministérielle, il faudra que nous disions que nous ne maintiendrons la participation ministérielle Socialiste que dans le cas où il serait bien admis que la plus grande vigilance républicaine sera complétée par une farouche énergie contre les fauteurs de troubles quels qu'ils soient… (applaudissements)… contre tous les fauteurs de désordre.
Oh, je sais... on voudrait faire appel à une direction extraparlementaire, je sais que le milieu de Colombey-les-deux-églises est singulièrement différent du milieu parlementaire dont je suis un artisan et dont nous avons pu apprécier qu'il est probablement la forme la plus efficace du vrai régime parlementaire. Car on voudrait que sous le couvert de Léon Blum, pour la première fois on ait vu que l'autorité ministérielle peut coïncider avec le respect le plus scrupuleux des libertés démocratiques.
(Applaudissements)
Daniel vous a dit que c'était une révolution. Je veux vous dire des choses dont vous vous doutez parfaitement. Il est maintenant infiniment probable que notamment le lundi de pâque, à Strasbourg, le général de Gaulle fera une rentrée politique assez solennelle. Il ne faut pas déformer sa pensée, il est bien évident qu'il ne va pas préconiser je ne sais quel putsch. Mais il nous dira très vraisemblablement que nos institutions sont entièrement mauvaises et que le régime actuel, même avec des gouvernements auxquels il rendra peut-être hommage, est absolument incapable de résoudre les problèmes fondamentaux, et que par conséquent il faut réviser la Constitution, que c'est là le problème essentiel, plus important peut-être que tous les problèmes économiques.
Vous voyez par conséquent dans quelle atmosphère nous nous trouvons.

Nous allons donc avoir à résoudre des problèmes, et je voudrais m'adresser à ceux d'entre vous qui sont les plus chatouilleux, en ce qui concerne les conceptions démocratiques du Parti.
Je vous en supplie, dans ces circonstances difficiles, ne liez pas ces négociateurs par des formules rigides. Souvenez-vous que, lors d'un récent Conseil national, il y avait une majorité contre la participation et que c'est une faible majorité de la dernière minute qui l'a approuvée, la mort dans l'âme, et que finalement on a abouti à un gouvernement Socialiste homogène qui n'avait même pas été envisagé et qui a été accueilli par l'enthousiasme général du Parti et du pays.
De quoi demain sera-t-il fait ? Menaces contre les institutions républicaines ? Elles sont un peu partout. Comme le disait la grande Rosa Luxembourg, la démocratie consiste à respecter l'opinion de ceux qui ne pensent pas comme vous, la démocratie, c'est la liberté absolue de pensée et de critique contre le gouvernement. Ce qui ne signifie pas du tout que le gouvernement doive tolérer l'action des factieux, Il doit au contraire déployer contre eux l'énergie la plus farouche, la plus impitoyable, mais en accompagnant cette énergie du respect le plus absolu de la liberté d'opinion. Ce n'est pas le point de vue de tout le monde dans le pays, hélas !
La situation économique où financière est véritablement difficile pour nous Socialiste, alors que CGT, en grands partie colonisée, ne répond plus à nos mots d'ordres, et à nos préférences, c'est peut-être ce qu'il y a de plus dramatique dans la situation, parce que, si la CGT, dans ses cadres et dans sa majorité, marchait avec nous, je sais bien quelle politique je viendrais aujourd'hui définir devant vous, je sais dans quelle direction je vous demanderais d'aller, pour lutter contre toutes les formes de totalitarisme et de l'esclavage.
Seulement, ne nous faisons pas d'illusion. Il faut voir le bilan exact des forces dont nous disposons.
La situation incontestablement est dramatique, et si nous nous trompons, si nous commettons des erreurs, nous n'aurons plus de très nombreux Conseils nationaux dans lesquels nous puissions nous demander comment résoudre une crise. D'autres la résoudront, beaucoup plus rapidement et sans avoir recours à notre procédure démocratique.
Je vous en supplie, faisons confiance quelquefois aux camarades qui ont pris des responsabilités.
Hier, j'ai écouté avec beaucoup d'attention et j'ai souvent applaudi le magnifique discours de notre camarade Bidet, je peux d'autant plus le dire que, sur le Tunisie et sur bien d'autres points je sentais comme lui. Mais, je ne voudrais pas qu'on fît une distinction entre les ministres ou les ministrables et les autres camarades, je vous assure que les ministres sont des militants comme les autres et que le Parti ne doit avoir aucune distinction à faire entre les militants.
(Applaudissements)
Car si cette distinction devait être faite, si les camarades qui prennent des responsabilités n'auraient plus ni l'autorité ni le goût d'accepter des charges ingrates assez pénibles qui ne sont pas, toujours très réjouissantes.

Camarades, il y a deux tâches pour nous : une tâche de politique immédiate et une tâche de réalisation plus lointaine. Il faut que nous menions les deux de pair, il faut que nous poursuivions la propagande Socialiste, le redressement Socialiste et l'éducation Socialiste, il faut que nous le fassions dans les milieux ouvriers. Nous l'avons dit souvent. Nous avons commencé, mais, je vous en supplie, n'abandonnez pas la propagande dans les comités d'entreprise, jusqu'au jour où l'indépendance syndicale sera résolue, telle que nous la voulons.
Mais, en attendant, préservons les possibilités de liberté républicaine, poursuivons notre idéal, c'est-à-dire la transformation sociale intégrale, la destruction des nationalismes de frontières ou autres qui empêchent le progrès humain, donnons-nous avec passion à notre tache de tous les jours : faire vivre la République sans laquelle il n'y aurait plus d'espérance de justice sociale.
(Vifs applaudissements)

Le président - Camarades, la parole est à notre camarade Paul Ramadier, président du gouvernement.
(Applaudissements nourris et prolongés)
Mais, avant qu il monte à là tribune, je voudrais me faire votre interprète en assurant notre camarade Paul Ramadier qui assume les responsabilités de la présidence du gouvernement, de notre affection, et en lui disant, que, dans les circonstances présentes, nous sommes tous avec lui.
(Nouveaux applaudissements)

Paul Ramadier

Camarades, ce Conseil national, réuni à un moment - les orateurs qui m'ont précédé l'ont dit avant moi - particulièrement critique pour nous, l'est aussi surtout pour la République. Nous sentons tous, tout le monde l'a dit, les dangers qui entourent notre République naissante. La foi républicaine est faite, à cette heure, beaucoup plus d'une espérance que d'une certitude. Le peuple français veut la République, mais, il n'est pas encore absolument sûr d'elle, il a le sentiment que cette République doit avoir une large autorité, fondée sur la volonté populaire, mais il en est à ce point où parfois le désir de l'autorité paraît l'emporter sur la confiance que le peuple a dans sa propre volonté.
Nous souffrons, il-faut le dire, d'une crise de confiance du peuple en lui-même, et c'est ce qui fait le caractère angoissant de la crise dans laquelle nous sommes. Il n'y a pas de doute qu'au sein de cette crise, il n'y a qu'un point solide, une seule masse cohérente au sein de laquelle se trouvent des données parfaitement claires, et ce point solide, c'est le Parti Socialiste, et, c'est ce qui fait à la fois la grandeur de notre destin et les difficultés de notre tâche.
Nous sentons tous et je pense que nous devons le proclamer solennellement une fois de plus au sein de ce Conseil national, que si l'on revenait à des luttes qui affronteraient les partis les uns contre les autres d'une manière violente, la 4ème République se trouverait sûrement en danger.

Collection Jean Jaurès

Je l’ai dit ce matin à l’Assemblée Nationale : prenez garde à cette opposition du Communisme et de l’anticommunisme qui peut servir de véhicule à des crises qui atteindraient le régime, c’est par là que la République peut être menacée dans son fondement, et c’est pourquoi nous devons nous montrer singulièrement attentifs et prudents.

Notre gouvernement a pris la suite du gouvernement Léon Blum, et Léon Blum avait apporté certains éléments qui avaient servi la confiance du peuple dans la République. Ce fut l’initiative de la baisse, acte de foi du peuple en la volonté du gouvernement et acte de foi du gouvernement dans le peuple. Ce fut ensuite l’initiative du rapprochement avec l’Angleterre, sur des bases qui pouvaient offrir une issue vers la stabilité des affaires européennes.

Et, après ce matin où tant de grandes idées avaient pris leur essor, le Parti Socialiste s’est trouvé grandi, la République s’est trouvée affermie.

Le Parti Socialiste pouvait-il continuer seul sa besogne ? Léon Blum ne s'était lui-même résigné à cette tentative qu’après avoir épuisé toutes les autres. Il avait cherché à constituer un gouvernement où tous les républicains se trouveraient associés aux responsabilités d’une politique unique.

Il avait, à certains moments, été très près du but. Il s'est heurté à certaines intransigeances, à certaines préventions. Et il a du chercher comme un refuge la formation d’un gouverne ment Socialiste homogène qui présentait sans doute, pour les déterminations intérieures de la politique, une facilité plus grande, les possibilités d'une situation plus profonde, plus réelle et par conséquent une souplesse et une hardiesse plus grande dans ses initiatives.

Mais, il faut bien le dire, sa personnalité était, dans cette formation politique, l'élément essentiel. Non point que le Parti ne put trouver aisément son centre de gravite, mettre en formules sa doctrine, mettre ses formules en actes. Mais, dans une démocratie, il faut qu’un gouvernement trouve une base parlementaire, et pour qu’un parti qui ne groupe que le sixième, moins du sixième des députés de l’Assemblée Nationale, pour qu’un gouvernement trouve une base parlementaire et puisse être assez stable, il fallait qu’il eût à sa tête un homme - c’est Léon Blum - venant avec une évidente volonté de sacrifice, dans un moment décisif, avec l’éclat d’un grand passé, avec le prestige des souffrances endurées, pour. que le respect, pour que la confiance puissent rassembler autour de lui des volontés qui, sans lui, fussent restées méfiantes.

Et encore l’expérience ne dura-t-elle pas au-delà du temps prévu, pendant lequel on ne pouvait guère entreprendre de grands desseins, avant, que les institutions ne soient définitivement en place et que la Constitution ne fonctionnât normalement.

Et puis, quand j’ai été appelé à prendre sa suite, il a bien fallu que je revienne à une formule plus large et plus juste, au fond plus Constitutionnelle, donnant vraiment au gouvernement l’assise parlementaire d’une majorité.

C'est pourquoi nous avons été amenés à former ce gouvernement de cinq partis, dans lequel cependant nous avons affirmé à la fois notre volonté de continuer l’œuvre et la nécessité, pour pouvoir la continuer, d’assurer au Parti Socialiste un certain nombre de leviers de commande essentiels.

Fondation Jean Jaurès

C’est grâce à cela que nous avons continué de faire aboutir un certain nombre de desseins forcés par le gouvernement de Léon Blum. Nous avons fait une seconde étape de la baisse, à l’heure prévue. Nous avons demandé à la classe ouvrière de faire confiance à cette politique de paix et de remise en ordre de l’économie, et d’attendre jusqu’au jour où cela serait possible sans danger, la remise en ordre des salaires. Nous savions cependant ce que représentaient ces sacrifices demandés à la classe ouvrière, dans une période où la vie avait renchéri et où la cherté des denrées alimentaires se payait, à chaque foyer ouvrier, par des souffrances et parfois des misères.

Nous avons pu, sur le plan international, faire aboutir, dans des conditions satisfaisantes, l’initiative au traité anglais, lui donnant son véritable sens, en lui donnant le caractère d’une base de la stabilité et de la sécurité européenne, encadrée dans les principes généraux de la sécurité collective.

Ainsi, nous avons pu, jusqu’à ce jour, restant fidèles à nous-mêmes, entraîner avec nous toute l’Assemblé Nationale ou presque toute l’Assemblée Nationale, maintenant la presque unanimité autour d'initiatives dont nous pouvons dire, avec joie et avec fierté qu’elles sont, dans leur essence, des initiatives Socialistes.

Mais, voilà que maintenant vient à la traverse ce débat d’Indochine, dont il faut bien dire qu’en vérité, il recouvre un débat plus profond, plus grave, un débat qui va peut-être se trouver ajourné, mais qui, en tout cas, prend maintenant toute son ampleur. On en vient à cette opposition du Communisme et de l'anticommunisme, on en vient à cette rivalité de deux blocs que notre politique Internationale déjà a écartés de la politique mondiale et que notre politique intérieure cherche à écarter de la vie de la République, parce que la vérité de la République y périrait.

Dans la crise que nous traversons, permettez-moi de vous dire que l’essentiel, ce n’est pas tant d’assurer la survie d’une formation gouvernementale que d’abord d’écarter ce danger qui ferait disparaître cette confiance naissante que Léon Blum avait réussi à créer dans le peuple de France et qui serait vite dissoute dans des querelles politiques violentes.

Je ne sais pas quelles sont les pensées profondes du Parti Communiste, et quels sont les mobiles auxquels il a obéi. Je ne sais pas si, dans les délibérations auxquelles il a procédé ces jours-ci, il a pesé le danger que pouvait courir la République, j’ai eu l'impression ce matin que, devant ce problème politique essentiel, il y avait chez lui au moins un mouvement d’hésitation et de recul, et je pense que la délibération de notre Conseil national va avoir pour objet tout d’abord de marquer ce danger essentiel et de présenter notre Parti comme étant au service de la République, pour l’écarter et l’écarter définitivement.

J’avoue que, si j'ai été personnellement très touché de l’initiative que tout à l’heure a prise Daniel Mayer, ainsi que des propositions qu’il a soumises, il me paraîtrait peut-être imprudent que le Conseil national s’arrêtât à des propositions trop précises, en présence de circonstances parlementaires que nous ne connaissons pas encore, qui vont évoluer d’heure en heure, d'instant en instant, jusqu’au moment où la décision définitive sera prise.

Fondation Jean Jaurès

Nous devons, j'en suis convaincu, faire en sorte qu'après cette crise, l'autorité parlementaire du gouvernement ne soit pas atteinte et qu'elle ne repose pas sur une espèce de mensonge.
(Applaudissements)
Il ne faut pas qu'il y ait à la base une équivoque, il ne faut pas que, à la faveur de quelque subtilité nous puissions nous mettre dans une position telle que nous serions entraînés à une politique qui ne serait pas la nôtre.
Je crois qu'il faut que, dans la décision qui sera prise, nous insistions sur cette nécessité d'un effort de sincérité et de vérité. Il faut, pour que la République puisse vivre, que le gouvernement ait cette autorité, ou il repose sur des déclarations nettes et claires et que une situation parlementaire répondant aux déclarations et aux intentions proclamées.
Evidemment, cela nous conduira sans doute, dans les décisions qui seront prises, à rester dans des généralités qui paraîtront peut-être trop prudentes. Nous ne sommes pas les maîtres de l'heure. Notre devoir est de marquer une direction, une volonté de mettre en garde contre des dangers et de présenter des formules générales, des principes auxquels, dans la pratiqué, les organes du Parti, Comité directeur et groupe parlementaire, devront rester attachés et qu'ils devront appliquer suivant des données qui relèveront de la situation parlementaire.
Mais, voyez-vous, je pense qu'il serait préférable, à certains moments, de nous effacer, plutôt que de nous prêter à l'équivoque.
(Applaudissements)
Je crois que la vérité a toujours l'heure de sa revanche. Je crois que, si nous disons aujourd'hui nettement ce qu'il faut et ce que nous voulons, et que cela soit conforme aux faits, les faits ne tarderont pas à nous donner raison.
Sans doute, en adoptant cette position claire et nette, accusons-nous la responsabilité de ceux qui auront pris des initiatives et qui auront empêché les solutions de sagesse de prévaloir. Que voulez-vous, il me paraît véritablement difficile qu'un parti ait, sur un problème essentiel, une position et que cette position ne soit pas celle du gouvernement. Il peut certes y avoir des incidents, sur lesquels les opinions divergent, dans telles circonstances déterminées, tel peut penser qu'il vaut mieux agir ainsi, alors que tel autre pense qu'on pourrait-agir d'une manière un peu différente. Mais, lorsqu'il s'agit de problèmes essentiels de la vie politique, comme celui de l'Indochine, il faut véritablement savoir ce que l'on veut, et le dire.
Je ne veux pas revenir sur ce que j'ai dit ce matin. Nous avons fait une action militaire en Indochine. Elle a été commencée dès le mois de décembre, par l'envoi de renforts, elle a été poursuivie, elle se poursuit encore, elle a donné des résultats qui, pour être militaires à l'heure actuelle, ne manqueront pas d'avoir des conséquences politiques, dans une durée que nous pouvons maintenant espérer brève.
Cette politique-là, le gouvernement Léon Blum l'a faite, bien entendu unanimement. Mais, j'ose dire que le gouvernement actuel l'a poursuivie avec la même unanimité. Je ne veux révéler, bien entendu, aucun des secrets de nos délibérations. : il me sera cependant permis d'affirmer que jamais aucune voix

ne s'est élevée contre l'envoi de renforts, que jamais aucune protestation n'a été soulevée. Nous avons tous pensé et dit unanimement que le moyen militaire n'était pas celui qui pouvait nous amener la solution et qu'il fallait ne négliger aucun moyen politique, que le problème qui se posait étant un problème politique, c'était par des moyens politiques que nous arriverions à la solution. Nous avons tous dit, nous le répétons et nous le pensons.

Je pense aussi que le Conseil national aura, tout à l'heure l'occasion de le dire et qu'il le dira bien haut et bien clair.

Mais, il est évident qu'il y a des heures où l'action de la force doit répondre à l'action de la force et où il faut savoir prendre la responsabilité d'affirmer sa puissance, si l'on ne veut pas que la promulgation de principes ne sait interprétée comme un signe de faiblesse et de démission.

Car c'est bien cela, le risque de la politique indochinoise, et c'est ce qui a pu créer certaines équivoques. On a cru que l'heure du départ de la France, de l'abandon de la France était arrivée, on l'a cru, au lendemain de la capitulation japonaise, lorsque les Chinois sont arrivés au nord et les Anglais au sud, alors qu'aucune part officielle n'était faite à l'influence française. Lorsque les Français sont revenus, modestement d'abord, on a pu voir dans leur présence le signe d'un désaccord entre les vainqueurs du Japon beaucoup plus que le signe d'un retour de la présence française, et nos intentions n'ont pas été comprises ou n'ont pas été comprises complètement.

Il y avait du reste un certain vague dans la position de nos représentants. Nous parlions de l'union française, mais la question de l'union française n'était pas encore définie, nous ne savions pas exactement ce qu'elle représenterait, comment elle serait organisée, nous n'avions pas posé les principes sur lesquels elle fonctionnerait.

Aujourd'hui, c'est fait. La Constitution a déterminé les principes de l'union française et tracé le plan général de son organisation. Maintenant, nous avons des idées claires, nous pouvons construire des institutions et nous revenons en Indochine en disant : "voilà les desseins de la France, c'est la liberté pour chaque peuple, pour chaque nation de se gouverner et de s'administrer elle-même, de gérer, dit le préambule de la Constitution, démocratiquement ses propres affaires". Et puis, c'est l'association pour les intérêts communs, c'est l'association, en particulier, pour la défense de l'union française, pour assurer sa sécurité et sa représentation dans le monde. Association dans la liberté, voilà notre formule, voilà ce que nous proposons, voilà ce que nous devons réaliser.

Il n'y a plus de malentendu possible, il n'y a plus d'erreurs possible, et sans doute y en a-t-il moins encore maintenant que l'on pourra comprendre que ces formules là ne proviennent pas de notre faiblesse, mais proviennent seulement de notre volonté, du sentiment que nous avons que, pour asseoir la grandeur française, ce n'est pas par la domination et le commandement, mais, c'est en associant à notre dessein les peuples auxquels nous avons apporté les premiers la civilisation, que nous comptons y parvenir, jusqu'à ce que ces peuples, arrivés à un certain degré de maturité politique, soient susceptibles en effet de se gérer et de se gouverner eux-mêmes.

Fondation Jean Jaurès

Tout cela est cohérent et clair. Ce sont des principes sur lesquels nous avons d'autant moins de raison d'être en désaccord que, les ayant établis en commun, nous en avons en commun, pour une large part, soumis la ratification au referendum du mois d'octobre.
Les principes ont été proclamés. Maintenant, nous les appliquons.
Et, dès lors, nous sommes en droit de dire que, lorsque quelque malentendu semble surgir, ce malentendu recouvre peut-être plutôt des incertitudes sur le fond même de la politique générale, sur cette orientation dont je parlais tout à l'heure qui est la nôtre et qui consiste, à chercher à concilier, à unir tous les vrais républicains pour donner à la République sa solidité et sa volonté claire de suivre par elle-même et sans aucune dictature son propre chemin.
Je pense que le Conseil national promulguera ces principes, leur donnera une force nouvelle, et qu'ainsi le Parti, dans les négociations de ces prochains jours apparaîtra non pas comme cherchant à prolonger une situation difficile, mais à l'éclaircir, à l'éclairer totalement.
Oh, je sais bien que le problème qui peut s'ouvrir après-demain sera un problème difficile, je sais bien que nous serons obligés de consentir un certain nombre de sacrifices et peut-être de ne pas aller jusqu'à l'extrémité de la clarté. Mais, du moins, tout notre effort doit tendre à ce que cette clarté soit aussi complète que possible et à ce qu'on ne nous enferme pas, comme dans une prison, dans des liens d'où nous ne saurions pas nous débarrasser par la suite ou d'où nous ne pourrions nous débarrasser qu'en prenant peut-être des responsabilités que nous ne voulons pas et que nous ne pouvons pas prendre.
Voilà pourquoi je pense que le Parti doit, dans ce Conseil national, affirmer des principes et lancer un appel à tous les républicains, à tous les partis républicains, pour que se poursuive, dans l'union de tous, la formation des institutions de la 4ème République, et pour que, ensemble, nous. établissions sur des bases solides, une économie encore chancelante et une sécurité internationale que chaque événement nouveau peut compromettre et ruiner.
Nous sommes un peu la conscience républicaine. Notre décision aura une portée qui dépasse celle qu'ont d'habitude les résolutions de nos Conseils nationaux ou de nos Congrès. Ce ne sera pas seulement le mot d'ordre que nous nous donnerons à nous-mêmes, ce sera un peu un conseil que nous donnerons aux autres.
Nous avons tous ici conscience de la responsabilité que nous avons, non seulement vis-à-vis du Socialisme, mais vis-à-vis de la République. Et c'est pourquoi nous demanderons, j'en suis convaincu, unanimement à la fois que la volonté républicaine s'affirme, que nous écartions ce danger de la lutte entre les Communistes et l'anticommunisme, et que l'on poursuive en commun. l'œuvre pour la sécurité internationale et l'œuvre pour la réalisation d'un équilibre économique permettant ensuite à la France nouvelle de fonder ses institutions.
(Applaudissements prolongés)

Col. Fondation Jean Jaurès

Yves Dechezelles (Comité directeur)

Camarades, après le discours de notre ami Ramadier, voici terminée la discussion sur la politique générale. Les différents orateurs ont examiné les aspects de la politique intérieure et de la politique de l'union française, ainsi que la politique internationale. Je crois qu'il s'agit maintenant de désigner une Commission des résolutions, pour essayer de traduire, dans une motion, la position du Parti, en face de la situation qui, on l'a dit, revêt un caractère de grande gravité, pour la République et pour la démocratie.
Je propose donc au Conseil national de désigner immédiatement une Commission qui pourrait être composée d'une douzaine de membres, choisis parmi les orateurs qui sont intervenus au cours de ce débat. Le Conseil national veut-il formuler ses propositions ?
Voici un certain nombre de noms qui nous sont parvenus. Leur citation n'a qu'une valeur indicative, je demande aux camarades de vouloir bien faire des propositions, Je cite : Guy Mollet, Daniel Mayer, Ferrat, Zaksas, Depreux, Pineau, Jules Moch, Deniau, Piette, Laurent, Gaillard, Grumbach et Tanguy-Prigent.
Voulez-vous que la Commission soit ainsi composée ?

Dans la salle - Oui.

Le président - Je mets aux voix la Commission proposée.
(Adopté)

Un délégué - Je m'étonne que le ministre de l'Economie nationale ne fasse pas partie de la Commission des résolutions.

Le président - Il n'est pas présent à la séance, il est à la chambre. Nous ajoutons son nom.
(Marques d'approbation)

Yves Dechezelles - Cette Commission pourrait se mettre au travail, pendant que le débat suivant se déroulera.
(Marques d'approbation)
La Commission qui avait été désignée pour l'examen des problèmes de l'union française a terminé ses travaux. Elle serait en mesure de rapporter les motions qui ont été établies, si par ailleurs un certain nombre de nos camarades, parmi lesquels Guy Mollet, avaient été appelés d'urgence et n'étaient absents pour le moment du Conseil national.

André Le Troquer - D'autre part, je fais remarquer au Conseil national qu'il serait difficile de voter sur la France d'Outremer, en dehors de la politique générale.

Fondation Jean Jaurès

Yves Dechezelles - Je réponds à Le Troquer. Il est évident que le problème de l'Indochine est, dans les circonstances présentes, un problème de politique générale. Mais, il est évident par ailleurs que nous étions obligés de désigner plusieurs Commissions, la Commission qui avait à traiter le problème de l'Indochine devant également s'occuper des problèmes de l'union française qui sont à la fois nombreux et très complexes.
Je vais tout de même donner satisfaction à la demande de notre camarade Le Troquer, puisque je vais. lui dire qu'en l'absence d'un certain nombre de nos camarades, en particulier de notre ami Guy Mollet qui a été rapporteur de la question de l'union française, la discussion de ces motions pourrait être reportée à une heure plus tardive, au moment où sera discutée aussi la motion de politique générale.
(Très bien ! Très bien !)

Le président - Nous sommes d'accord.

Un délégué - Le Conseil national comporte des délégués de province. Si le vote est reporté en fin de séance, ces délégués seront partis et la discussion se déroulera devant des banquettes vides. Il serait préférable d'en finir dès maintenant avec la question de la France d'Outremer.

Yves Dechezelles - Je vais faire une proposition très nette au Conseil national. Certains problèmes de l'union française ne peuvent pas être séparés de la politique générale, par ailleurs, la présence de certains camarades, en particulier celle du Secrétaire général du Parti, est indispensable.
Je propose donc au Conseil national de reporter à plus tard le vote, sur la motion relative à l'union française, ce vote devant se faire au moment où nous reprendrons la question de la politique générale.

Le président - Je mets cette proposition aux voix.
(Adopté)
Camarades, nous passons maintenant à la question de l'orientation des jeunesses Socialistes et de leurs rapports avec le Parti.

Yves Dechezelles - Notre camarade Courtois qui a. été désigné par le Comité directeur du Parti pour rapporter cette question pourrait présenter son rapport.

Le président - La parole est à Courtois.

Jean Courtois

Camarades, le dernier Congrès de notre Parti a voté une résolution dans laquelle il était dit notamment qu'il donnait mandat au Comité directeur de convoquer, en liaison avec le mouvement national des jeunesses, un Conseil national

Cercle Fondation Jean-Jaurès

extraordinaire, chargé d'établir un programme précis et détaillé, notamment sur les trois point s suivants :

- Conditions matérielles des jeunes ouvriers et des jeunes paysans, orientation et formation professionnelle, apprentissage, sécurité et protection des jeunes dans la production, encouragements, durée du travail, hygiène et dotation aux jeunes ménages.
- Education populaire, sports et loisirs.
- Formation prémilitaire et réforme démocratique de l'armée.

Vous vous rendez compte que l'importance de ces trois sujets suffirait à remplir l'ordre du jour d'un Conseil national, même de quarante-huit heures, et que par conséquent il ne serait pas sérieux de vouloir entreprendre, à l'heure où nous sommes, l'étude de toutes ces questions, alors surtout que le Comité directeur a décidé d'ajouter une quatrième question à l'ordre du jour, ou si vous voulez une première question qui passerait avant les trois autres, la question des rapports du mouvement des jeunesses Socialistes avec le Parti.

Par conséquent, je pense qu'il est sage que je déclare dès maintenant qu'étant donné : 1° qu'il nous reste des questions importantes à discuter, en dehors des problèmes intéressant les jeunesses, 2° qu'il est une question qu'il nous paraît, à nous des jeunesses, urgent de trancher, celle de la formation prémilitaire, je crois que le Conseil national serait, sage de dire dès maintenant que, en ce qui concerne les jeunesses, deux questions seulement pourront être tranchées aujourd'hui : celle de l'orientation des rapports avec le Parti, et celle de la formation prémilitaire.

Quant aux autres questions, elles seraient traitées au Conseil national qui suivra.

Si vous êtes d'accord, je vais d'abord présenter le rapport sur l'orientation, les rapports avec le Parti seraient examinés ensuite.

Pourquoi le Comité, directeur a-t-il été amené à inscrire cette question de l'orientation des jeunesses Socialistes et de leurs rapports avec le Parti, à l'ordre du jour de ce Conseil national ? C'est qu'un certain nombre de membres du Comité directeur, un certain nombre de parlementaires, voire même de ministres et un certain nombre ce secrétaires fédéraux se sont émus des positions que prenaient les jeunesses Socialistes sur un certain nombre de problèmes, positions qui ne leur paraissaient pas concorder, je ne dis pas avec la doctrine du Parti, car en cette matière il n'a pas été soulevé d'objections, mais avec ce qui paraît être la position du Parti, affirmée soit par le groupe parlementaire soit par l'organe d'un ministre.

D'autre part, un certain nombre de membres du Comité directeur et de militants du Parti se sont inquiétés d'attitudes qui paraissaient équivoques de la part d'un certain nombre de membres des jeunesses Socialistes, j'y reviendrai tout à l'heure.

Enfin, le Comité directeur tout entier s'est ému de constater que le mouvement des jeunesses Socialistes, par son organe "Le drapeau rouge" adoptait en général une position qui, ne cadrant pas avec l'orientation générale, du Parti, en arrivait à constituer une véritable tendance, parfois même, selon les uns, un petit parti à côté du grand.

Fondation Jean-Jaurès

Je voudrais donc, pour vous placer dans l'ambiance, vous refaire rapidement un petit historique du mouvement des jeunesses Socialistes qui avant la guerre, en. 1937, atteignait environ 60 000 militants.
C'est le 15 novembre 1944 que le Comité directeur a désigné un certain nombre de responsables jeunes, chargés de reconstituer le mouvement des jeunesses Socialistes.
Au Congrès de Bordeaux, à pâque 1945, le bureau provisoire, désigné par le Comité directeur, était confirmé dans ses fonctions. Il était dirigé par notre camarade Alexandre, et c'est notre camarade Mistral qui était chargé, au nom du Parti, d'établir la liaison entre le Parti et les jeunesses.
A Perpignan, en avril 1946, après un Congrès un peu mouvementé, le bureau en place était à peu près complètement changé et remplacé par une équipe : le camarade Rousseau devenait le secrétaire national et, quelques jours après, le Comité directeur enregistrant la démission de Mistral, désignait notre camarade Priou-Valjean, pour rétablir le lien entre le Parti et les jeunesses Socialistes.
C'est en septembre dernier, après notre dernier Congrès, que j'ai été chargé par le Comité directeur de remplacer Priou-Valjean qui ne désirait pas lui-même continuer à assumer. cette fonction.
Quelles ont été depuis un an les activités du Bureau national ? On ne peut pas reprocher au Bureau national maintenant en fonction un manque d'activité, un manque d'allant, un manque de dynamisme. Certains même trouvent qu'il en aurait un peu trop.
Le bureau actuel qui est dirigé par Rousseau comprends 5 permanents qui sont Rousseau, Duval, Dunoyer, Massein et Brassart.
L'activité de ces camarades se traduira, dans le domaine de l'éducation, par l'ouverture de huit écoles de cadres, dans l'année qui vient de s'écouler. Dans le domaine de la propagande, elle s'est manifestée par la tenue de réunions publiques, environ 320 réunions, dans 40 fédérations: par l'édition d'un nombre considérable de tracts, affiches, circulaires, par la tenue de rassemblements sur différents points de la France, par le remplacement de l'organe "Jeunesses" par l'organe "Le drapeau rouge", sur lequel je reviendrai tout à l'heure.
D'autre part, on peut dire que le bureau des jeunesses Socialistes actuel a été à l'origine de la tentative de remise sur pied de l'Internationale des jeunesses Socialistes, tentative qui n'a pas été couronnée d'un succès complet, mais qui laisse en tout cas au bureau des jeunesses le mérite de l'initiative de cette entreprise.
Je voudrais pouvoir dire que, dans le domaine de l'organisation des sports et des loisirs, notre Bureau national a également à son actif un bilan important. Je ne peux pas hélas apporter cette affirmation, c'est là le point faible de l'activité de notre Bureau national, il pourra tout à l'heure invoquer devant le Congrès des circonstances atténuantes, mais nous dirons peut-être qu'il y a là un travers de leur esprit.
Ce qui fait que, si nous faisons le point de la situation du mouvement des jeunesses Socialistes, les effectifs, à la fin de l'année 1946, atteignaient 34 000 cotisants, à raison d'environ 5 ou 6 timbres par an. Le journal "Le drapeau

rouge" qui a remplacé "Jeunesse" vend actuellement de 18 000 à 20 000 numéros, alors que les derniers numéros de "Jeunesse" se vendaient à 9000 ou 10 000.
Malgré le nombre des adhérents, malgré les progrès réalisés dans la vente du "Drapeau rouge", on peut affirmer que le mouvement des jeunesses Socialistes et que l'organe des jeunesses Socialistes ne sont pas viables matériellement par eux-mêmes, que le mouvement des jeunesses a vécu jusqu'ici de ses cotisations, qu'un mouvement de 34 000 adhérents vendant 6 timbres par adhérent dans l'année, ne peut pas vivre sur ses seules ressources, que l'an dernier le mouvement a bénéficié d'une subvention dont l'importance varie selon celui qui la donne et celui qui la reçoit, le premier la trouvant trop large, le second, insuffisante, et il faut dire que cette année la subvention a été réduite, je crois, au quart de ce qu'elle était l'an dernier, ce qui fait que le mouvement des jeunesses Socialistes n a plus la possibilité matérielle de vivre sur le pied où il vivait en 1946.
Quant au journal, il est, rédigé et imprimé de telle façon et vendu avec un tirage tellement réduit que chaque numéro ouvre un déficit de 50 000 à 60 000 francs, ce qui représente 2 millions et demi par an.
Vous vous rendez compte que, dans ces conditions, le mouvement des jeunesses ne peut pas être abandonné à lui-même et qu'à la fin de 1947 c'est par plusieurs millions que le Parti devra renflouer le mouvement et l'organe de presse des jeunesses Socialistes.
Quels sont les points noirs qui peuvent être relevés dans le mouvement, des jeunesses Socialistes ? Quels sont les points qui ont motivé le rapport actuel et ont provoqué l'émotion chez les adultes ?
C'est d'abord, je l'ai dit tout à l'heure, un certain nombre d'écarts que les jeunes auraient faits sur un certain nombre de points.
On a reproché aux jeunes le nouveau titre de leur. journal. Ils avaient un journal qui s'appelait "Jeunesse", un certain nombre de camarades leur reprochent d'avoir pris un nouveau titre "Le drapeau rouge". Je ne pense pas qu'il y ait, dans ce Congrès national, de camarades pour reprocher un titre comme "Le drapeau rouge", parce que chez nous, d'une façon générale, on pense que le drapeau rouge a toujours été celui de la classe ouvrière.
(Applaudissements)
Mais, je suis de ceux qui, dans le moment où le Bureau national a pris ce titre, ont mis les jeunes camarades en garde, parce que, si le contenu politique d'un tel titre ne m'épouvante pas plus que d'autres, j'ai estimé que ce n'était pas une innovation psychologiquement très heureuse. Il est bien certain, en effet, que si, dans une grande ville comme Paris, les jeunes n'ont aucune gêne à vendre sur le trottoir "Le drapeau rouge", si même ils peuvent crier ce titre, il est non moins certain que, d ans les petites localités, dans les petites bourgades de province, les jeunes gens et les jeunes filles peuvent éprouver je ne sais quelle réticence, je ne sais quel scrupule à aller présenter de maison en maison un journal qui a pour titre "Le drapeau rouge", parce qu'un certain nombre de Socialistes se sont

habitués à voir le Socialisme à travers une couleur un peu moins voyante que celle-là.
Le Bureau national s'étant obstiné, le journal a eu comme titre "Le drapeau rouge". Je dois dire qu'effectivement il se vend mieux que ne se vendait "jeunesse", qu'il plait davantage à une certaine catégorie de jeunes, mais, je sais aussi que, psychologiquement le titre empêche la venue dans certains milieux, notamment en province.
On a reproché également à nos jeunes, dès la parution de leur journal, d'avoir choisi comme feuilleton un ouvrage qui s'intitule "Dix jours qui ébranlèrent le monde", parce que ce feuilleton, ont dit certains camarades, fait l'apologie du bolchevisme, des doctrines de Lénine et de la révolution russe, et semble servir beaucoup plus la propagande Communiste que la propagande Socialiste.
Mais, c'est surtout sur les deux points suivants que des camarades se sont émus : sur la position qu'ont prise les jeunes en ce qui concerne la formation prémilitaire et l'Indochine.
Les jeunesses Socialistes vous diront les raisons pour lesquelles elles ont mené campagne contre la formation prémilitaire. Notre camarade Andrée Viénot était chargée du secrétariat de la jeunesse et du drapeau rouge s'est émue de voir les jeunes faire campagne contre la formation prémilitaire. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce problème, je me contente pour l'instant de le signaler.
Sur l'Indochine, nos jaunes camarades ont été amenés à prendre dans le drapeau rouge des positions qui ne concordent pas avec celle qu'a adopté le groupe parlementaire et spécialement avec la politique de Marius Moutet.

André Le Troquer - C'est aussi celle du Comité directeur.

Jean Courtois - Oui, tout au moins à partir du moment où le Comité directeur a pris position sur la question.
On a reproché oralement à nos jeunes le ton général de leur journal, certains le trouvent à allure trop politique, d'autre, beaucoup trop sérieux pour des jeunes, d'autres encore ont pensé qu'il ne contient pas suffisamment de textes relatifs aux loisirs.
Voilà les reproches qui ont été faits et que je tenais à signaler au Conseil national.
Certains camarades ont voulu ce débat, parce que des inquiétudes sont nées sur l'attitude de quelques éléments, au sein des jeunesses Socialistes. Dans le Nord, notre camarade Justin Laurent a pu nous signaler que des responsables fédéraux des jeunesses Socialistes étaient en même temps des propagandistes ardents en faveur du Parti Communiste international, et l'un d'eux au moins a été pris en flagrant délit de propagande active en faveur du PC, ce qui est pour le moins bizarre.
Je puis dire également qu'il règne dans certains groupes des jeunesses Socialistes un état d'esprit extrêmement sympathique aux jeunesses Communistes internationales, et il m'a été donné de saisir quelques lettres où il

n’est question ni plus ni moins, de la part de militants des jeunesses Socialistes, que de quitter notre Parti, pour aller au bloc Communiste international.
Certaines accusations ont visé même des membres du Bureau national des jeunesses Socialistes. Je tiens à dire tout de suite qu'il n’est pas possible au secrétaire national adulte d'accepter d’entendre des accusations, si elles ne sont pas apnées de preuves, et que, jusqu'à présent, je ne connais, au Bureau national des jeunesses, personne qui appartienne à une autre organisation que les jeunesses Socialistes.
On s’est ému aussi, je l’ai dit tout à l’heure, de ce que les jeunesses Socialistes avaient manifesté une tendance politique qui ne concordait pas avec celle du Parti. Je veux dire ici qu’il est absolument normal que les jeunesses Socialistes ne pensent pas tout à fait comme le Parti., et j’ai bien peur ou plutôt je souhaite que, dans quelques années, ces jeunes ne pensent pas tout à faite comme ils pensent aujourd’hui. C’est normal. C'est le caractère de la jeunesse. Ce n’est pas extraordinaire, ce n’est pas dangereux : les jeunes pensent avec leur âge.
Mais, ce qui pourrait devenir dangereux, c’est que cette façon de penser se généralise, s’étende à tel point qu’elle crée une véritable tendance, un véritable petit parti à côté du grand. Ce serait un germe de scission, et nous savons qu’en Italie les jeunesses Socialistes ne sont pas absolument étrangères à la scission qui s’est produite, nous voudrions éviter que pareil accident se produise dans notre propre Parti.
Par conséquent, on peut dire qu’il y a à redresser : d abord, l’insuffisance numérique du mouvement des jeunesses Socialistes, ensuite, l'orientation qui semble avoir été prise.
Mais, où sont les responsabilités ? Il s’agit de les fixer.
Certes, les jeunesses Socialistes ont une part de responsabilité dans le peu d’importance du mouvement des jeunesses, fût-il même un mouvement politique de jeunesses : conception trop orientée vers la politique qui fait que seuls les "mordus" de la politique, qui pour moi sont un peu des anormaux quand ils sont très jeunes (vous en étiez peut-être tous !), peuvent s’intéresser à un tel mouvement, et ils ne sont évidemment pas très nombreux, cela ne peut donc toucher tous les jeunes.
Il est vrai qu’il existe actuellement un hiatus entre le mouvement des jeunesses et le Parti, et que ce hiatus vient de la différence d’âge, mais je veux dire aussi qu’il est peut-être aussi le résultat d’un état d’esprit dont notre camarade Suzanne Charpy disait au Comité directeur qu’il correspond, à cette tendance qu’ont les jeunes à toujours considérer leurs anciens comme des réactionnaires.
Mais, à côté de ces responsabilité des jeunesses, il y a aussi une part de responsabilité qui incombe au Parti lui-même. Il est incontestable que si le mouvement des jeunesses Socialistes n’a pas l’importance que nous voudrions lui voir, c'est parce que, du haut en bas de l’échelle, le Parti n'a pas fait, à l’égard des jeunesses, l’effort que nous étions en droit d’attendre de lui. Il n’a pas apporté aux jeunesses l'aide matérielle suffisante. Que ce soit les mairies à direction Socialiste, que ce soit les conseillers généraux, que ce soit nos ministres, que ce soit le Parti lui-même qui dans ces derniers temps, les

jeunesses le reconnaissent, a fait un gros effort, mais c'est tout récent, l'effort matériel qui aurait été nécessaire n'a pas été fait, qui aurait permis aux jeunesses de prendre l'ampleur désirable.
Il faut dire que les sections mêmes et les fédérations n'aident pas elles non plus suffisamment les jeunesses, au point de vue matériel. Et si les sections et les fédérations n'apportent pas aux jeunesses l'aide matérielle, comment les jeunesses pourraient-elles v ivre ?
Il y a par conséquent dans le Parti une carence matérielle que nous ne pouvons que déplorer.
Mais, le Parti a aussi sa part de responsabilité dans les erreurs d'orientation commises par les jeunesses Socialistes.
Il faut bien dire que les liens, à la base, ne sont ni assez étroits ni assez fréquents entre le Parti et les jeunesses. et qu'au stade national, il est regrettable que le mouvement des jeunesses ne soit pas logé dans le même local que les organismes du Parti, on a l'impression qu'il y a deux maisons différentes, la maison des jeunesses, au boulevard Poissonnière, et le Parti cité Malesherbes, et, jusqu'à ces derniers mois, le Parti s'est rendu compte de la nécessité de la présence d'un adulte auprès des jeunes, le Parti ne désignait que des secrétaires adultes qui, surchargés de travail comme l'était par exemple Priou-Valjean, ne pouvaient pas assurer leur fonction de secrétaire adulte auprès des jeunesses. Il faut bien dire aussi que le Populaire, organe du Parti, n'apporte pas au mouvement des jeunesses l'aide que nous serions en droit d'attendre de l'organe du Parti, et que la propagande qu'il fait en faveur de notre mouvement est très voisine de zéro.
Mais, il y a une autre responsabilité qui vient des erreurs d'orientation des jeunesses sur la formation prémilitaire et la question de l'Indochine, orientation qui ne correspond pas à la position qui a été prise par le Parti. Il faut d'abord dire que le Parti lui-même, pendant assez longtemps, n'avait pas de position bien définie sur ces questions, et que par conséquent il ne pouvait pas y avoir de contradiction.
(Applaudissements)
Il n'est pas possible, en effet, de considérer la position prise par un ministre sur une question comme constituant ou comme représentant la doctrine du Parti.
Je sais bien qu'en l'absence d'une doctrine formulée par les organes directeurs du Parti, les jeunes n'ont pas à se substituer à ces organes pour prendre une position définie. Mais, je répondrai qu'il est permis aux jeunes de prendre position sur certaines questions, comme celle de la formation prémilitaire ou la question de l'Indochine. Ce sont là peut-être des questions de gouvernement, mais il faut bien dire que la formation prémilitaire intéresse directement les jeunes, et qu'en Indochine, ce sont encore des jeunes qui tombent chaque jour. On ne peut donc pas trouver extraordinaire que les jeunes s'inquiètent de voir la guerre se perpétuer : ce sont eux qui la font.
(Applaudissements)
Mais, outre les responsabilités du mouvement des jeunesses et des responsabilité du Parti, il y a d'autres responsabilités qui sont pour ainsi dire statutaires. Je ne

veux pas faire grief au Parti d'avoir oublié d'inscrire dans ses statuts l'existence même du mouvement des jeunesses. Si vous lisez les statuts, vous aurez la surprise de constater qu'il n'existe pas de jeunesses dans notre Parti. Mais, c'est surtout dans les statuts que le Comité directeur a entérinés et qui ont été fixés par les jeunesses Socialistes, que peuvent être recherchées les responsabilités quant au peu d'importance du mouvement et aux erreurs d'interprétation. En particulier - c'est une conception personnelle, mais je la sais partagée par un certain nombre de camarades - l'âge de trente ans qui a été fixé comme âge limite pour faire partie des jeunesses, me paraît être un âge d'adulte et non un âge de jeune.

(Applaudissements)

Il y a, il est vrai, différentes conception d'un mouvement de jeunesses. Nous sommes en présence d'un mouvement de jeunesses politique, les jeunes eux-mêmes ont leurs conceptions, ils disent : le mouvement des jeunesses Socialistes est un organe de combat, c'est un mouvement de combat qui doit défendre les jeunes. Je dirai quant à moi que les jeunesses Socialistes ne sont pas, dans le Parti, un organisme destiné à défendre les jeunes, mais que c'est le Parti tout entier qui doit les défendre.

Je pense aussi que le mouvement doit être avant tout politique, et je ne vois pas ce qui pourrait être reproché à cette formule.

Les jeunes veulent que leur mouvement ait avant tout un caractère politique, les sports et les loisirs n'étant pour eux qu'un accessoire. Ils disent : nous ne pouvons pas faire de notre mouvement une organisation où les sports et les loisirs auraient une place prépondérante, d'abord parce que nous n'avons pas les cadres qui seraient indispensable pour créer une organisation sérieuse de sports et loisirs, ensuite, parce que nous manquons de moyens financiers.

Ils disent encore : nous formons d'abord des militants.

Mais je crois que, lorsqu'ils auront les militants, même si les moyens financiers leur étaient donnés, ce n'est pan vers les sports et l'organisation des loisirs qu'ils dirigeraient leur activité, parce que ce n'est pas dans leur état d'esprit. Ils sont, de par leurs aspirations individuelles, presque exclusivement orientés vers les questions politiques, et ils pensent que leur tâche est de former des militants qu'ils placent dans la FSGT, dans les mouvements laïques des auberges de jeunesse et dans tous les groupements annexes, ces militants ayant comme mission de recruter et de faire de la propagande pour le Parti Socialiste.

C'est une conception qui s'explique, je crois pour ma part qu'elle n'est pas suffisante et je dirai pourquoi. Elle n'est pas suffisante, en effet, parce que selon moi, quel est le but des jeunesses Socialistes ?

Le but des jeunesses Socialistes, c'est d'abord d'amener à notre Parti des couches nouvelles, aussi importantes que possible. Nous ne devons pas perdre de vue que si les luttes de parti ne sont pas les seules à conduire au Socialisme, c'est tout de même dans les mairies, les conseils généraux, au Parlement et au gouvernement qu'on réalise peut-être le plus rapidement la doctrine Socialiste. Nous sommes dans un pays où il faut presque sans arrêt, pour les conseils municipaux, pour les conseils généraux, pour le Parlement, mais aussi pour la

Fondation Jean Jaurès

sécurité sociale, participer à des élections, j'oubliais les comités d'entreprise. Par conséquent il est indispensable que le nombre des Socialiste soit partout le plus grand possible, si nous voulons avoir demain la force nécessaire pour faire triompher et que nous croyons être la véritable doctrine Socialiste.
Il faut aussi que les couches du Socialisme soient le plus importantes qu'il se peu, pour la réalisation de ce deuxième but des jeunesses Socialistes qui est de former des militants, non plus pour les jeunesses elles-mêmes, mais pour le Parti.
Car je considère qu'il est beaucoup plus facile d'être un militant pour le Parti qu'un militant pour les jeunesses. Je crois qu'il faut moins de qualités pour être militant dans le monde des adultes que pour être militant auprès des jeunes.
Mais je dis aussi que plus la pépinière des jeunes sera fournie, meilleur sera le recrutement des militants adultes.
Par conséquent, il faut amener les jeunesses à comprendre que nous avons besoin d'un mouvement de jeunesses qui ne soit pas un mouvement qui ne soit pas formé d'une minorité dynamique et révolutionnaire, mais que nous avons besoin, à côté de cette minorité agissante, d'une masse importante d'adhérents.
J'ai dit tout à l'heure que les jeunes ne viennent pas à une organisation simplement attirés par la politique. Mais je dis aussi que, lorsqu'ils y viennent, ils n'y restent pas par la politique, c'est par autre chose qu'on les amène, c'est surtout par autre chose qu'on les maintient, surtout dans un mouvement de jeunesses. C'est par l'organisation des sports et des loisirs qu'on amène et surtout qu'on retient les jeunes dans un mouvement comme le nôtre.
(Applaudissements)
Je ne veux pas dire que les jeunesses doivent être transformées en patronages, pas du tout. Il ne s'agit pas de faire uniquement un mouvement de loisirs. Les sports et l'organisation des loisirs ne sont pas le but de notre mouvement, mais sont des moyens d'amener et de retenir les jeunes, pour former ainsi de nouvelles couches de militants, car c'est là le véritable but.
Mais ces moyens, il faudra donner aux jeunesses la possibilité de les mettre en œuvre, il faudra leur donner l'aide financière qui leur est nécessaire, en leur fournissant aussi les cadres pour organiser les loisirs, sans négliger la formation des militants.
Nos possibilités, il est vrai, sont fort limitées. Quand nos jeunes vont, par exemple, aux auberges de la jeunesse, ils y ont fort à faire, les difficultés que nous rencontrons chaque jour dans notre action contre les Communistes, ils les éprouvent aussi, et ce sont précisément les Communistes qui ont à leur disposition les moyens de propagande qui nous font actuellement défaut.
Voilà donc quelle est la conception que je voudrais voir retenue par le Conseil national.
Certes, des objections nous sont faites. Mais, je ne voudrais pas que ce Conseil national se termine par une résolution comme nous en avons déjà tant vu. Il ne s'agit pas de voter des résolutions qui restent dans les cartons. Il faut que de ce Conseil national sortent des mesures pratiques qui permettront de mettre d'abord le mouvement des jeunesses sur le pied que je viens de définir.

Collection Jean Jaurès

Quelles sont ces mesures pratiques ? Ce sont :
Nous avons un double objectif à atteindre, faire du mouvement de jeunesses Socialistes un mouvement numériquement plus important qu'il ne l'est, mais aussi éviter que ce mouvement ne se transforme pas en une tendance qui puisse devenir dangereuse pour le Parti. Voilà un double but.
Nous avons à vouloir les moyens d'atteindre double but. Le premier de ces moyens serait selon moi de ramener à 25 ans l'âge limite de ceux qui font partie des jeunesses Socialistes.
Pourquoi 25 ans ? Il est incontestable que, lorsque des bureaux fédéraux ou un bureau fédéral sont d'hommes de 27, 28 ou 29 et même 30 ans, ce sont des camarades qui, auprès des jeunes, ont une autorité toute particulière que leur confère leur âge, ils ont une assurance, une puissance de conviction qui sont extrêmement fortes. Et lorsque ce sont des militants nationaux ou fédéraux, ils militent en même temps dans leur section où ils ont aussi un surcroît d'autorité qui leur vient de leurs fonctions dans le mouvement des jeunesses. Ils ont donc des possibilités considérables pour défendre ce qu'ils croient être bon, mais ce ne sont tout de même que leurs conceptions, et ils ont ainsi la possibilité de cristalliser dans le mouvement une véritable tendance.
Pourquoi encore ai-je dit 25 ans ? Vous me direz : que, au-dessous de 25 ans, nous n'aurons pas des militants suffisamment avertis, suffisamment formés pour diriger un mouvement comme celui des jeunesses Socialistes.
C'est là que je préconise une deuxième solution. Il faut, pour diriger un mouvement, des militants chevronnés. Eh bien, c'est le Parti qui les fournira. Il y a, dans les jeunesses, un double encadrement : d'abord, les militants des jeunesses Socialistes, élus démocratiquement par leur Congrès, mais le Parti apportera au bureau, national un encadrement spécial de camarades qualifiés, ayant fait leurs preuves, pour faire à la fois l'éducation des jeunes et assurer la direction des sports e t loisirs.
Grâce à ce double encadrement, nous écarterons le danger de développement de tendances, puisque des militants chevronnés se chargeront d'aiguiller l'activité des jeunes.
Seulement, présentée comme cela, ma proposition aurait l'air de vouloir, par une modification des statuts, décapiter le mouvement des jeunesses, parce qu'il se trouve que le Bureau national, à deux exceptions près, est composé de camarades ayant dépassé l'âge de 25 ans.
Or, je ne voudrais pas d'une mesure qui aurait l'air d'user d'un biais et semblerait indiquer qu'aux yeux du Parti le bureau actuel des jeunesses a démérité. Ce n'est pas la ma pensée et il faudrait que cela soit dit.
Je proposerai donc au Conseil national d'adopter une mesure transitoire qui consisterait à dire ceci : au prochain Congrès qui doit se tenir au début d'avril, c'est-à-dire dans quelques jours, les élus du Bureau national ne devront pas avoir plus de 28 ou 29 ans, 26 ou 27 ans l'année prochaine, et ainsi de suite jusqu'à 25 ans.
Par ce moyen, le bureau actuel pourrait rester en fonctions et vous assureriez une certaine permanence, une certaine continuité dans le Bureau national, et vous ne

prendriez pas cette allure de gens qui, par le biais d'une modification des statuts, écartent le bureau actuel.
Je proposerai également, pour assurer une certaine continuité, que le Parti, mettant à la disposition des jeunesses l'encadrement dont je parlais tout à l'heure, pourrait décider que, parmi les permanents chargés d'encadrer le mouvement des jeunesses, il y aura le secrétaire national adulte qui sera chargé des fonctions qui sont actuellement les siennes : assister à toutes les réunions du bureau national, assister aux Congrès fédéraux, régler les conflits.
Que pourrait être, à coté de lui, le secrétaire national des jeunes, à 25 ans ? Par exemple, le secrétaire national des jeunes actuel a dépassé l'âge de 25 ans, lorsqu'il sera éliminé à cause de son âge, il serait permanent à côté du secrétaire national adulte, à la disposition du mouvement des jeunesses Socialistes, par exemple pour les tâches d'éducation. Vous pourriez décider que, automatiquement, les membres du Bureau national atteints par l'âge de 25 ans, seraient membres du Conseil national des jeunesses Socialistes, c'est-à-dire de l'organisme mi-adultes mi-jeunes, chargé de la direction du mouvement des jeunesses.
Voilà des propositions pratiques.
J'insiste pour dire qu'il ne s'agit nullement dans mon esprit et qu'il n'est pas dans l'esprit du Comité directeur de prendre aujourd'hui des sanctions quelconques, mais tout simplement d'envisager les mesures propres à écarter les inconvénients qui ont été signalés et qui pourraient devenir un danger.
Le Trésorier trouvera peut-être que ce que je lui demande coûte cher. Alors, je voudrais lui faire une petite observation. C'est que l'argent qui apportera au mouvement des jeunesses pourra être pris sur la propagande, et ce ne sera pas une propagande mal dirigée. Parce que le Parti est persuadé que non seulement nous avons besoin d'un mouvement de jeunesses, mais que c'est la meilleure propagande pour notre Parti.
Il faut bien se dire que lorsqu'on amène le père de famille au Parti Socialiste, on n'amène que le père, la femme continue à voter MRP et ne suit pas son mari au moment du vote. Mais, quand l'enfant. vient chez nous, quelques mois après, c'est le père et la mère qui suivent, parce que c'est souvent à travers les enfants que les parents voient les choses.
(Applaudissements)
C'est une vérité sur laquelle je vous appelle à réfléchir, et je pense que le sacrifice matériel que le Parti pourrait être appelé à consentir en faveur des jeunesses ne serait pas de l'argent perdu.
Vous aurez à ce moment un mouvement de jeunesses puissant, vous n'aurez plus à craindre la formation de tendances.
J'ai essayé de faire un rapport que j'aurais voulu objectif. Je suis persuadé que mes propositions et mes conclusions sont fondées, elles sont en tout cas sincères, car je n'ai pas l'habitude de dire autre chose que ce que je pense.
(Applaudissements)

Collection Jean Rabaut

Le président - Vous avez entendu le rapport du camarade Courtois. La discussion est ouverte.

Robert Jésus Prêt (Pyrénées-Orientales)

Camarades, vous savez que le comité national des jeunesses Socialistes est composé en partie de membres jeunes et de délégués adultes, désignés par le Comité directeur du Parti.
Or, je tiens à vous signaler que le Conseil national qui devait être exclusivement réservé à la question des jeunesses, on n'a pas cru devoir convoquer d'office les membres adultes du comité national des jeunesses.
Où en sont les relations avec le Parti ?
Tout à l'heure, on apportait des opinions, je vais donner une opinion sur la fédération du Nord.
Le Congrès national des jeunesses Socialistes devait se tenir à Lille. Il y a à peine quelques jours, la section lilloise adulte annonçait aux jeunesses Socialistes que le Congrès des jeunesses ne pouvait pas se tenir à Lille.
il est inadmissible qu'une fédération adulte puisse s'opposer d'une façon quelconque à la tenue d'un Congrès national des jeunesses, même si cela devait lui porter un préjudice quelconque.
Il y a un malaise entre les délégués adultes du comité national des jeunesses et le Comité directeur du Parti. Il y a aussi, de la part de ces délégués adultes au comité national, un manque de sérieux regrettable, et c'est ainsi qu'aux réunions du comité national, nous sommes généralement 4 ou 5, toujours les mêmes, sur la quinzaine de camarades qui ont été désignés.
Ce n'est pas la peine d'appartenir à une organisation responsable du Parti, si ce n'est pas pour accomplir les tâches qu'on a acceptées.
D'après moi et d'après la fédération des Pyrénées-Orientales, les responsables nationaux des jeunesses Socialistes sont certes de purs Socialistes, d'ardents défenseurs du Socialisme, mais ils sont rarement des réalisateurs, adaptant leur action aux désirs actuels de la jeunesse.
Il s'agit de savoir s'il est, préférable de conserver une poignée de militants possédant une éducation Socialiste complète, ou s'il vaut mieux attirer à nous une grosse partie de la jeunesse française, en créant une vaste organisation de sports et loisirs que nous dirigerons et que nous amènerons petit à petit à notre Parti.
Si nous savons attirer ces camarades, nous les enverrons dans les écoles de cadres et nous pourrons créer les cadres future du Parti.
Je parle en connaissance de cause, parce que nous avons fait une expérience. A la libération, pas mal de jeunes sont venus avec nous, mais ne sont pas restés. Nous avons cherché les moyens de les conserver. Nous avons créé, par nos propre s moyens, un foyer Léo Lagrange. Certes, il y a eu des difficultés, mais, pour obtenir un résultat, il faut vouloir, il faut, travailler. Eh bien, nous avons réussi, par notre action, à attirer pas mal de jeunes, une autre organisation avait

aussi son foyer, les jeunes sont venus chez nous, et le foyer concurrent a aujourd'hui disparu.
A notre foyer Léo Lagrange, nous avons 300 jeunes de seize à vingt ans qui vivent dans notre milieu et s'habituent aux idées Socialistes. Comme le disait Courtois, ils y amènent leurs parents qui n'y mettraient jamais les pieds, s'ils n'étaient entraînés par le jeune qui est leur fils.
Mais, pour avoir les jeunes, il faut les intégrer. Pour ma part, j'avais été mis par mes parents dans un patronage clérical. Qu'est-ce qui nous amenait dans ces patronages cléricaux dont vous connaissez l'influence sur les jeunesses ? Ce qui nous attirait, c'était l'organisation des sports et non les cérémonies de l'église.
Je sais bien, de purs Socialistes nous diront que ce n'est pas comme cela que nous ferons la révolution. Peut-être, mais ce n'est pas non plus avec 20 Socialistes qu'elle se fera. Elle ne peut se faire que si nous groupons une multitude de jeunes, en gagnant leur confiance.
J'attire sur ce point l'attention du Conseil national, parce que le Congrès des jeunesses Socialistes va se tenir dans quinze jours, et que vous devez prendre une décision à ce sujet.
Au Congrès de Perpignan, on avait dit que l'on s'occuperait des sports et loisirs. Mais, cela a été un enterrement de première classe, et au cours de nos Conseils nationaux des jeunesses, il n'est pas question de sports et loisirs.
Malgré cela, aux camarades responsables, aux camarades qui sont au ministère, je disais qu'il fallait agir, qu'il ne fallait pas seulement nous faire des promesses., je disais que les dirigeants catholiques avaient la possibilité de faire de la propagande vichyste grâce aux millions que la 4ème République distribue si généreusement aux organisations cléricales. Et quand on nous a dit que, par les sports et loisirs, nous ne ferons pas la révolution, je réponds que c'est précisément le contraire et qu'il suffit, pour s'en convaincre, de voir ce que font nos adversaires.
Quelle est l'influence des jeunesses Socialistes à la FSGT ? Elle est à peu près nulle. Mais notre politique est d'y pénétrer et d'y prendre des postes directeurs. Nous faisons même mieux que cela, nous arrivons à pénétrer dans les organisations sportives bourgeoises, c'est ainsi que nous avons réussi mettre la main sur une fédération qui était dirigée par des gens qui, vous pouvez le croire, ne sont pas Socialistes !
Lorsque nous assistons à une réunion au commissariat de la jeunesse, nous ne nous unissons pas seulement aux mouvements syndicaux, mais nous pénétrons les autres organisations, et nous y avons une certaine autorité.
Voilà pourquoi je dis que nous devons pousser le recrutement par le développement de la branche sports et loisirs, et que c'est là le travail des jeunesses Socialistes.
Si nous réussissons à prendre une ampleur plus grande, notre influence sur les jeunes se développera et nous aurons bien travaillé pour les jeunesses Socialistes et pour le Parti.
(Applaudissements)

Le président - Camarades, il y a 16 orateurs inscrits !
(Mouvements divers)
Ne pensez-vous pas qu'il serait utile de limiter le temps de parole ?

Un délégué - Qu'ils se mettent d'accord entre eux, pour réduire leur nombre et dire cependant ce qu'ils ont à dire.
(Marques d'approbation)

Yves Dechezelles - Etant donné le nombre des orateurs inscrits, il serait nécessaire de limiter le temps de parole, mais, il faudrait accorder au moins un quart d'heure au secrétaire des jeunesses Socialistes.
Mais, si les camarades qui se sont fait inscrire voulaient bien s'arranger pour ne faire que les interventions vraiment utiles, je crois que la durée des débats pourrait être considérablement réduite, sans limitation du droit de parole.
(Marques d'assentiment)

Théodore Staub (Loire-Inférieure)

Camarades, je demande à nos amis des jeunesses Socialistes de ne pas prendre pour un réquisitoire l'observation que je vais formuler en termes modérés, c'est parce que je prends au sérieux le mouvement des jeunesses Socialistes que je vois des dangers graves, et que je considère les jeunesses comme notre espoir, que je veux leur dire certaines choses qui peut-être seront désagréables, parce qu'on doit la vérité à ses amis.
Des faits d'abord. Dans certaines organisations, dans la mienne particulièrement, les camarades des jeunesses ont pris des positions en flèche sur un problème pendant devant le Parti (?). Je considère que, même de la part d'une section adulte ce serait une erreur, parce que cela expose, lorsque le Parti s'est prononcé, à faire un tournant, et si nous savons critiquer les tournants chez nos voisins, il convient de les éviter nous-mêmes.
Je vais vous donner des exemples qui confirmeront ce que disait notre camarade Courtois tout à l'heure. Dans ma fédération, les jeunesses Socialistes, malgré l'avis des organismes adultes, ont pris une position publique sur un point essentiel, sur la préparation militaire ou plus exactement sur les obligations.
Il est probable que le Conseil national prendra une position semblable. Il était tout de même imprudent de prendre une position qui, huit jours plus tard, risquait d'être périmée.
Nos jeunesses ont également pris position sur le problème de l'Indochine, malgré nos conseils, elles ont affiché un papillon ainsi conçu : "pour la paix immédiate en Indochine, adhère aux jeunesses Socialistes."
J'ai fait remarquer aux camarades qu'une formule demandant la reprise des négociations aurait à la rigueur paru acceptable, mais que la formule "paix immédiate" signifiait l'abandon et par conséquent rejoignait la position du PC.
Les camarades des jeunesses ont refusé de nous suivre. Et, à notre Congrès fédéral, on a pu voir la fédération adulte faire figure d'accusée, devant les

Fondation Jean-Jaurès

jeunesses qui s'érigeaient en censeurs de nos divisions doctrinales, on a pu voir les camarades nous demander si nous n'allions pas ouvrir bientôt des bureaux de recrutement, un responsable des jeunesses a même tenu les propos suivants : "les Français peuvent bien se faire massacrer en Indochine jusqu'au dernier, on s'en fout." Et il ajoutait ensuite : "nous ne voulons pas mourir pour l'Indochine." C'est là un langage qui a été parfois tenu eu début de la guerre, vous savez où cela nous a menés.

Nos camarades des jeunesses Socialistes ne disent pas évidemment le fond de leur pensée, mais ils emploient une forme qui la trahit. Parce que, quand on est jeune, on a une tendance à la violence verbale dont on croit qu'elle accroît la force de la pensée. Nos camarades des jeunesses vendaient le drapeau rouge, le criaient dans la rue et annonçaient : "lisez le drapeau rouge, pour la défense de la jeunesse vietnamienne." Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il y a eu des bagarres. Lorsque nous avons mis nos camarades en face de leurs responsabilités, lorsque nous leur avons dit qu'ils n'avaient pas le droit de compromettre le Parti, ils ont répondu : "pardon, nous sommes d'accord avec notre comité national." ils ont soutenu l'argument suivant : du moment que le Parti ne nous a pas interdit de prendre position, nous avons le droit de le faire.

Je dis, camarades, que ces faits sont graves. Dans les réunions publiques, depuis des semaines, j'ai eu l'occasion de rencontrer des contradicteurs Communistes qui venaient me parler du drapeau rouge. Il m'était difficile de répondre.

Quelles sont les raisons de ces faits ? Il y a, je pense, de la part de nos camarades des jeunesses, ce sentiment justifié que les jeunes sont directement intéressés par les deux problèmes auxquels je fais allusion. Cette raison est valable. Il y a aussi une certaine tendance au verbalisme, tendance qui se tassera probablement quand nos jeunes découvriront qu'il n'y a pas de problèmes simples.

Il faut indiquer aussi que la position des jeunesses à l'égard du Parti n'est pas suffisamment nette. Supposez qu'il y ait une nuance, une différence de pensée entre le Comité directeur du Parti adulte et les organismes directeurs des jeunesses...Supposez qu'une fédération adulte soit un peu en deçà de la position du Parti adulte et que la position des jeunesses soit au-delà. Cela va faire trois nuances qui finiront pas donner une sérieuse différence de couleur, et vous sentez les difficultés que cela entraîne, aussi bien pour la propagande des jeunes que pour la propagande du Parti adulte.

Les difficulté viennent aussi de ce que trop de leviers de commande des jeunesses sont aux mains de camarades qui ne sont plus de véritables jeunes. Nos camarades qui ont dépassé l'âge de vingt-quatre ou vingt-cinq ans, qui ont déjà acquis une certaine expérience, veulent jouer un véritable rôle militant à la fois au Parti et aux jeunesses, ils défendent leur position au sein du Parti, et s'ils n'obtiennent pas satisfaction, ils retournent devant les jeunesses pour reprendre la même position sur laquelle ils ont été battus. Et on voit s'opposer ainsi la discipline des jeunesses à la discipline du Parti.

Je dis que ceci est grave, c'est le Parti dans le Parti, c'est la menace permanente de scission.

Le remède : supprimer les causes, je ne suis pas de ceux qui voudraient revenir à ce régime dans lequel les jeunes n'avaient, pas le droit de discuter un problème pendant devant le Parti. Lorsque j'étais aux jeunesses, toute discussion de tendance était interdite. C'était peut-être un peu sévère. Je constate que nos camarades jeunes discutent et je l'admets, mais au sein des jeunesses seulement. Ce que pour ma part je ne saurais accepter, c'est que ces discussions soient autre chose que des séances d'information, qu'elles soient sanctionnées par des votes et surtout que ces votes soient rendus publics. Si je suis partisan de la plus entière liberté de pensée, je ne voudrais pas que nos camarades des jeunesses puissent aller à la bataille politique en tirailleurs. Liberté d'action, cela signifie trop souvent anarchie.

Je sais bien que le Parti a théoriquement le contrôle ces jeunesses. Mais, je voudrais que ce contrôle fût étendu aux organismes fédéraux et aux sections, que les fédérations et les sections soient habilitées à constater que la propagande faite par les camarades des jeunesses est bien dans la ligne des décisions prises par les organismes fédéraux du Parti adulte.

Et puis, ne pensez-vous pas que, lorsque des camarades partent pour accomplir leur service militaire, cela constitue dans leur vie une coupure marquée ? Ne pensez-vous pas qu'à leur retour du service militaire, ils auraient leur place dans le Parti adulte d'abord et même exclusivement ?

Que les responsables des sections, que les responsables fédéraux puissent rester encore un certain temps comme responsables, je vous l'accorde, que l'on aille pour eux jusqu'à la limite de trente ans, j'y consens encore. Mais, je pense que le militant qui n'a pas de fonction aux jeunesses, lorsqu'il revient du service militaire, doit son activité au Parti et au Parti exclusivement. Et si cela ne lui suffit pas, qu'il aille en dehors du Parti, qu'il occupe des postes syndicaux par exemple, ou qu'il apporte une part de son activité dans les organisations rattachées à l'école laïque, ce qui serait peut-être plus profitable au Parti qu'un séjour trop prolongé aux jeunesses. Mais surtout, je voudrais - et sur ce point, je ne suis pas d'accord avec le camarade qui m'a précédé à la tribune- - je voudrais que les jeunesses soient un mouvement, non seulement de formation des cadres, mais aussi d'éducation de tous les adhérents.

Or, j'ai le regret de dire que, lorsque les responsables de la section sont appelés à faire figure d'accusés, tous les membres des jeunesses sont là, mais que lorsqu'il est question de faire une causerie, doctrinale, la plupart de nos jeunes sont au cinéma. j'ai le regret de dire que nous avions ouvert, à Nantes une école d'orateurs : nous avons eu un camarade des jeunesses comme élève. Un.

Camarades, les jeunesses ne seront véritablement utiles au Parti que lorsqu'elles auront pris le sens de ce qu'elles doivent être : la pépinière des militants de demain et non pas, comme on le voit actuellement, un mouvement à côté qui risque de devenir un grave danger.

(Applaudissements)

Jacques Meyniel (Cantal)

Camarades, je crois que votre volonté unanime est de voir limiter la durée des interventions. Avant de m'enfoncer dans la mienne, je tiens à remercier notre camarade Courtois du plan élevé sur lequel il a posé la question de notre mouvement des jeunesses, et je m'associe pour ma part sans aucune réserve au rapport moral qu'il vous a fait tout à l'heure.

Mon intervention va se limiter à un seul point, je voudrais analyser très brièvement ce que je pourrais appeler la crise des effectifs des jeunesses Socialistes.

Dans le rapport de Courtois, il y a quelque chose qui vous a certainement frappés, c'est que nous allons vers une crise qui s'accentue de plus en plus, il vous en a dit les raisons et je vais particulièrement insister sur le rôle prépondérant que certain d'entre nous doivent jouer dans l'éducation des jeunes.

Car il y a une cause à cette désaffection des jeunes, non point seulement pour le Parti Socialiste, mais d'une façon générale pour toutes les idées généreuses. C'est que, pendant de longues années, pendant les années de la guerre, les jeunes n'ont pas reçu cette éducation qui nous a formés. Nous avons été imprégnés des idées Socialistes, et c'est pour cela qu'elles ont germé en nous, d'abord parce que nous étions Socialistes de cœur et de sentiment, ensuite, parce que nous avons trouvé cette famille, parmi nos camarades, qui était l'école.

J'insiste là-dessus parce que je sais que, dans cette salle, nombreux sont ceux qui sont des professeurs, des instituteurs. Je leur demande d'une façon très pressante de faire leur effort, pour amener à nous les jeunes qui les entourent.

En effet, c'est là qu'il faut éduquer nos jeunes. Ce sont nos militants professeurs et instituteurs qui peuvent les éduquer, s'ils leur donnent l'amour du travail, l'honnêteté morale, la confiance en soi, automatiquement ils les dirigent vers le Socialisme. Car il n'y a pas de Socialiste sans ces qualités premières.

Tout à l'heure,'j'ai pu dire un mot à notre ami Naegelen, avant son départ, je lui ai parlé des écoles normales, nous constatons dans nos département l'insuffisance des écoles normales, certains départements n'ont pas encore leur école normale. Il y a un grand effort à faire sur ce point. J'insiste particulièrement auprès de nos camarades responsables pour qu'ils ne perdent pas de vue cette question.

J'en terminerai en vous disant que, s'il y a une crise dans les effectifs, ce n'est peut-être pas la faute de ces jeunes que l'on incriminait tout à l'heure, c'est parce qu'ils ont à lutter devant les difficultés de la vie, devant les difficultés matérielles ils oublient parfois les devoirs sociaux et les devoirs moraux. C'est à nous de faciliter leur tâche.

On a invoqué tout à l'heure ce péril grandissant qui menace les libertés démocratiques et la République. C'est en formant les jeunes que nous édifierons le rempart qui préservera les libertés républicaines et démocratiques. C'est à cela que les militants doivent s'attacher.

(Applaudissements)

Claude Delorme (Basses-Alpes)

Camarades, je serais très bref. Je veux seulement, au moment où le débat se porte sur les questions intéressant les jeunesses, rendre un hommage personnel, mais également au nom ma fédération, à un homme qui a travaillé. activement dans le Parti et qui a été mon patron, mon camarade mon ami, je veux parler de Léo Lagrange.

(Vifs applaudissements)

Au moment où il est question des jeunesses, je crois que la figure de Léo Lagrange doit être évoquée et doit dominer ce débat.

Je suis un jeune adulte, si je ne suis plus un jeune, et, je ne voudrais pas m'associer aux paroles pessimistes d'un autre adulte qui m'a précédé à cette tribune et a dit que, dans nos fédérations, il peut y avoir antagonisme entre les adultes et les jeunes. Ce qu'il peut y avoir, c'est une émulation entre les jeunes et les adultes, car, après avoir travaillé à coté de Léo Lagrange, je crois que nous pouvons faire confiance à nos jeunes et leur laisser prendre des responsabilités, parce que c'est en prenant des responsabilités que l'homme se forme.

Je représente une petite fédération. Nous avons le sentiment que, quand nous demandons le concours des jeunes, ils nous l'apportent. Nous devons donc leur faire confiance.

Mais, nous devons donner aux jeunesses - c'est le but de mon intervention - les moyens qui leur font actuellement défaut. Nos jeunesses ont été abandonnées trop abandonnées au lendemain de la libération. Nous avons vu fleurir dans nos communes et nos villes des organisations de jeunesses qui n'ont pas eu le courage d'adopter le drapeau rouge, le drapeau de leur Parti.

Sous des étiquettes diverses, on a enrôlé les jeunes, sous prétexte qu'ils ne devaient pas faire de politique, on les a fait entrer dans des sociétés sportives ou culturelles, nous avons la fierté quant à nous d'avoir recruté notre mouvement des jeunesses Socialistes en disant clairement ce qu'il était, et nous avons donné le seul drapeau qui convenait, celui du Parti Socialiste.

Nous avons également le sentiment qu'il faut que le Parti s'attache aux organisations de jeunes. Léo Lagrange s'était attaché à développer les stades. Il était connu dans mon petit département parce qu'il y était venu à trois ou quatre reprises, inaugurer des stades ou des maisons de jeunes.

Il faut que le Parti prenne ses responsabilités. Tout à l'heure, Depreux a dit : "il y a beaucoup de jeunes Socialistes qui ne connaissent pas notre doctrine et qui ont besoin d aller à l'école". C'est aux adultes de remplir ce rôle, c'est eux qui doivent servir de mentors à nos jeunes camarades, je suis persuadé que nos jeunes camarades ne demanderont qu'à les suivre.

Je suis persuadé, mes jeunes camarades, que vous allez continuer ce que vous avez fait depuis la libération, que vous allez recruter et que vous allez en particulier constituer des équipes de sport. Car il y a un cri d'alarme que je dois vous lancer, c'est que certaines organisations sportives, sous le couvert du sport, ne sont que l'antichambre de partis politiques, et cela vous ne l'ignorez pas.

Je dis au Parti, je dis aux camarades adultes : si vous voulez que le Parti vive, pensez d'abord aux jeunesses. Et tous réunis, jeunes et adultes, nous formerons un bloc et nous retrouverons le dynamisme que nous avons connu il y a dix ou quinze ans. Alors, le Parti Socialiste pourra reprendre confiance en son avenir et continuer son œuvre en toute sécurité, parce qu'il aura la force des jeunes générations pour faire une belle République, uns belle démocratie.
(Applaudissements)

Andrée Viénot (Ardennes)

Camarades, je ne sais pas si tous les camarades se rendent suffisamment compte de la gravité de la question des effectifs. Ce qui est grave, en effet, ce n'est pas tant que les jeunes ne soient pas chez nous, c'est qu'ils soient ailleurs. Il y a, d'une part, les organisations Communistes, dont nous savons qu'elles baissent en effectifs, mais qui malgré tout - sans que j'en sois exactement informée - peuvent être de cinq à dix fois supérieurs aux nôtres. Il y a par ailleurs des organisations para-communistes qui comptent aussi des effectifs très considérables. Mais, une chose dont on peut se rendre compte, c'est la puissance des organisations cléricales, ce sont des foules immenses, comptant par centaines de mille, qui sont embrigadées dans le s organisations catholiques. Je n'en connais pas le chiffre exact, mais il dépasse certainement 500 000. Et c'est là qu'est le grand danger.
Ainsi, nous voyons deux immenses masses, et entre ces deux masses, il n'y a rien, il y a les jeunesses Socialistes avec leurs effectifs squelettiques, avec leur chiffre théorique de 34 000 jeunes, ce qui ne représente nullement une réalité de militants effectifs.
Il y a aussi - et sur ce point il semble bien que le Parti n'ait pas compris jusqu'ici le rôle qu'il a à jouer - il y a les jeunesses laïques. Je ne veux pas seulement parler de... qui est très proche de nous, mais je veux parler aussi des organisations comme les Eclaireurs de France, organisation tout de même puissante, ou comme le groupement de la Ligue de l'Enseignement.
C'est là que nous pouvons trouver une sphère d'influence et de rayonnement très considérable.
Quel est le résultat. que nous devons chercher dans notre travail auprès des jeunes ?
Je crois que c'est une très grande erreur que de vouloir chercher un rendement politique immédiat. L'une des causes du succès champignon du MRP, c'est qu'il a trouvé des cadres parmi les jeunes qui avaient été préparés par l'église catholique depuis vingt ans, avec une arrière-pensée politique, bien sûr, mais sans aucune visée politique immédiate. On leur a donné des réactions de militants catholiques, et quand le moment est arrivé, c'est parmi eux que le MRP a trouvé ses cadres.
Je pense donc que ce n'est pas le succès politique immédiat que nous devons chercher avec nos jeunesses Socialistes.

Nous ne devons pas nous dire : "recrutons beaucoup de jeunesses Socialistes, parce que cela nous donnera des électeurs dans quelques années." Ce n'est pas ainsi que nous devons chercher la solution. C'est à échéance beaucoup plus longue.
Je pense que nous devons avoir un objectif différent. C'est d'abord, avec les militants proprement dits des jeunesses Socialistes, un travail en profondeur qui prenne toute la personnalité des jeunes hommes, qui lui donne non seulement l'esprit Socialiste, des réactions Socialistes, mais qui fasse qu'il ne pourra pas ne pas être un militant, quand il sera un homme et peut-être même beaucoup plus tard.
Et d'autre part, nous devons encadrer les formations laïques, mais ne pas les encadrer en leur disant qu'on vient faire du recrutement, parce que cela se verrait tout de suite. Ces formations doivent rester laïques et neutres. Mais il doit y avoir, dans ces formations, des militants Socialistes qui simplement par le rayonnement de leur personnalité, influencent les jeunes gens qu'ils rencontrent.
Je connais, dans un petit village, un groupement des jeunesses Socialistes qui a organisé une association des anciens élèves des cours complémentaires de l'école laïque, on n'y parle jamais de politique, mais celui qui organise tout cela est l'ami de tous ces jeunes gens, et, quand ils auront à prendre des déterminations politiques, c'est tout naturellement qu'ils diront : je vais faire comme lui.
(Marques d'approbation)
C'est ainsi qu'il faut comprendre notre influence dans les organisations laïques.
Nous avons une influence assez grande auprès de nos instituteurs. Il faut que nous leur disions non pas de faire directement de la propagande à la Ligue de l'Enseignement ou dans les autres mouvements, mais que, par leur rayonnement, ils doivent orienter les jeunes vers le Socialisme.
Une question est primordiale dans la question des jeunesses Socialistes. C'est le problème de l'âge. je ne parle pas de l'âge des dirigeants, je veux parler de l'âge auquel doit se faire le recrutement de la masse des jeunes. Je pense que nos jeunesses Socialistes ont fait en grande partie fausse route. L'âge des jeunesses Socialistes se place, à mon sens, entre deux points très précis, dans la vie d'un jeune homme, c'est entre le moment où il commence à travailler, c'est-à-dire quatorze ans, et le moment où il devient citoyen, vingt-et-un ans.
Avant quatorze ans, la place d'un jeune n'est pas dans une organisation politique. Mais, c'est à partir de quatorze ans que les jeunes travailleurs doivent commencer à prendre part à la vie politique et civique du pays.
De l'autre côté, l'âge limite, c'est l'âge où le jeune homme devient citoyen, car à ce moment-là il n'est plus des jeunesses Socialistes, il est un Socialiste jeune et doit prendre sa place dans le Parti adulte.
Naturellement, des directions devront encore et pendant, longtemps être données à des garçons et à des jeunes filles de plus de vingt-et-un ans. Mais, à mon sens, ne devraient rester dans les jeunesses Socialistes que les garçons ou les jeunes filles n'ayant pas atteint l'âge de vingt-et-un ans, sauf pour ceux qui, ayant une véritable vocation pédagogique, voudraient rester auprès des jeunes pour les

entraîner. Mais, dans le mouvement des jeunesses, les âges limites doivent être de 14 à 21 ans.
Comment faire pour saisir ces jeunes de 14 à 21 ans ? On nous a dit, si je crois que c'est juste, qu'on ne les prend pas par la doctrine, mais par les loisirs. Je pense que c'est tout à fait juste, qu'il faut organiser des bals, des fêtes, tout ce qui peut attirer les jeunes gens.
Mais, une fois qu'ils seront là, ce n'est, à mon sens, ni par l'organisation des loisirs ni par une action purement intellectuelle et doctrinale que nous les retiendrons, c'est par des moyens de psychologie moderne, par la vie en commun, par des sports, conçus non seulement comme un amusement, mais comme un style de vie, comme une vie commune, par tous ces moyens que l'on connaît actuellement, tels que voyages en commun, musique en commun, qui créent parmi les jeunes une solidarité, un style de vie qui a sur eux une influence profonde.
Je connais des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans, qui ne sortent pas de milieux catholiques, qui ne seraient pas restés catholiques dans leur âge adulte, et qui, par l'emprise profonde qu'on eue sur eux les groupements de scouts catholiques, sont devenus des catholiques pratiquants et militants.
Je pense que c'est par ces méthodes de vie commune, dans le style des mouvements de jeunesse, que nous arriverons à animer les jeunes de 14 à 21 ans que nous aurons attirés à nous.
Car ce n'est pas seulement par les activités intellectuelle qu'on tient les jeunes, c'est surtout par le sentiment. Ce qu'il faut, ce n'est pas tant leur donner des idées que former leur caractère et leur sentiment, pour que, non seulement au point de vue de la doctrine, mais dans tous les actes de leur vie, ils aient des réactions Socialistes.
Il faut aussi faire de l'éducation politique. je ne suis pas d'accord avec le camarade qui pense qu'il faut éliminer le mot de Socialisme, je pense qu'il faut faire de l'éducation politique, mais que cette éducation doit rester d'un caractère beaucoup plus général que celle qui est donnée actuellement, que cette éducation marxiste donnée actuellement dans les jeunesses Socialistes.
Je suis en désaccord avec le camarade qui disait que les jeunesses ne venaient pas suffisamment au cours d'orateurs. Les cours d'orateurs sont pour les adultes. Il ne faut pas faire des orateurs avec des jeunes, cela ne peut donner que de mauvais résultats.
En gros, je pense que les méthodes des amis de l'enfance ouvrière, que je ne crois pas bonnes pour les enfants au-dessous de quatorze ans, sont excellentes de 14 à 21 ans. Cela donnera un équilibre très juste, entre la vie dans le mouvement des jeunesses d'une part, l'éducation politique d'autre part.
Et è 21 ans, le jeune homme sortant des organisations de jeunes, aura le choix, soit qu'il ait vraiment une vocation pédagogique, de continuer comme dirigeant, soit d'aller encadrer les organisations laïques, soit de laisser tomber le travail des jeunes. Mais, en tout cas, l'activité politique et l'éducation politique que le jeune devra acquérir à ce moment-là, c est dans le section adulte qu'il devra la trouver et non plus dans les sections des jeunesses.

Collection Jean Jaurès

Le malaise qui existe actuellement dans les jeunesses tient au fait que les jeunesses Socialistes font une politique de tendance à l'intérieur du Parti.
Ce que je reprocherai surtout à nos camarades des jeunesses Socialistes, particulièrement aux plus âgés d'entre eux, c'est un certain manque de courage. Chacun a le droit d'avoir une tendance, mais, quand on est un adulte, il faut avoir le courage d'aller la soutenir auprès des camarades adultes, au lieu d'user de l'influence que peut donner l'âge sur des camarades plus jeunes, pour créer à bon marché un petit parti dans le grand. Je m'excuse de dire ces choses un peu crûment: mais j'ai souvent dit à des jeunes : pourquoi vos idées de tendance, n'allez-vous pas les défendre dans les assemblées d'adultes ? Ils m'ont répondu qu'on ne les écouterait pas. Eh bien, je crois qu'un homme de vingt-et-un ans, un adulte, doit aller défendre ses idées devant des adultes.
D'autre part, il faut dire que les jeunesses Socialistes qui ne devraient pas faire de politique de tendance du tout, se permettent des choses que ne se seraient pas permises les chefs de tendance, au temps où il y avait des tendances dans le Parti adulte.
On peut avoir des tendances, mais il faut s'en tenir à l'unité d'action. Il n'y a que les jeunesses Socialistes qui, sous prétexte que leurs adhérents sont jeunes, ne se pliait pas à cette discipline nécessaire et acceptée par les adultes.
Quant aux rapports entre les jeunesses Socialistes et le Parti, ils sont très souvent mal coordonnés, parce que trop souvent les jeunesses Socialistes négligent de s'informer loyalement de la volonté du Parti, et cherchent plutôt à faire des "entourloupettes" au Parti adulte. Leurs dirigeants, ayant été battus auprès de Courtois qui a dit non, vont trouver un autre qui dit encore non, mais ils continuent jusqu'à ce qu'ils trouvent quelqu'un qui dise oui. Courtois vous a raconté comment le titre du drapeau rouge a été proposé. Je ne critique pas ce titre en lui-même, mais je dis que ce n'était pas aux jeunes d'en décider.
Les jeunes ne sont pas, comme certains l'ont dit, des agents trotskistes, je ne l'ai jamais pensé, je ne le pense pas. Je pense seulement que, trotskistes, ils le sont naturellement parce qu1 ils sont jeunes, ils cèdent à cette tendance si naturelle aux jeunes vers les doctrines trotskistes. Ce sont des camarades qui défendent leur tendance dans les assemblées du Parti.
Une chose qui, je crois, est grave dans les jeunesses Socialistes, c'est une certaine prétention doctrinale qui souvent se manifeste chez eux. Je ne dis pas cela pour laisser croire qu'ils ne connaissent pas le marxisme, ils le connaissent probablement beaucoup mieux que beaucoup de dirigeants adultes. Je ne pense pas que leur interprétation soit juste, mais enfin, ils ont appris.
Seulement, les jeunes auxquels ils inculquent la pure doctrine, sont aussi mauvais que des faucons rouges dont je me souviens, ils avaient quatorze ans et ils me disaient : "oh ! >Toi, tu es aussi réactionnaire que Léon Blum !"
C'est vous dire l'état d'esprit qui règne chez certains de nos jeunes.
J'ai été un peu longue, je m'excuse. Je crois que les jeunes prêchent un marxisme trop sectaire. La politique de classe consiste à toucher effectivement les masses populaires, et c'est ce que trop souvent les jeunesses Socialistes n'arrivent pas à faire.

Fondation Jean Jaurès

Quelles sont les mesures à prendre ? Courtois en a indiqué un certain nombre. Je crois qu'il faut essentiellement rendre effectif le contrôle du Parti sur toutes les manifestations politiques des jeunesses Socialistes et surtout, sur le journal, je crois aussi qu'il faut inviter les membres des jeunesses qui ont atteint un certain âge à rejoindre les sections adultes, et à agir en Socialistes adultes. Il faut expliquer aussi aux jeunesses Socialistes qu'elles ne peuvent pas continuer éternellement à être un mouvement déficitaire. Les jeunesses doivent apprendre à s'administrer elles-mêmes. Si une fédération adulte pour son journal faisait des millions de déficit, que deviendrions-nous ? Je pense que les mêmes règles auxquelles le Parti doit se soumettre s'imposent également aux jeunesses Socialistes.
Je considère comme légitimes les subventions données pour l'entretien des permanents. Mais il ne faut pas confondre les besoins du fonctionnement et le déficit d'un journal.
La question des subventions. Les subventions aux groupements de jeunesses, par une décision que j'ai prise lorsque j'étais au sous-secrétariat seront supprimées, parce que, pour de petites sommes accordées aux jeunesses Socialistes, c'étaient des millions qui devaient aller aux organisations catholiques et Communistes. Pour mettre fin à cet état de choses véritablement scandaleux, il n'y avait qu'un moyen, c'était de supprimer toutes les subventions.
Mais, je pense que le Parti devrait aider les jeunesses, je pense que notamment les municipalités devraient leur donner des locaux, des possibilités de transport, etc.
Je ne continue pas, parce que j'ai déjà trop largement abusé de mon temps de parole, je pense qu'il serait bon que les militants des amis de l'enfance ouvrière s'occupent des enfants jusqu'à 14 ans, que ceux-ci viennent dans nos jeunesses de 14 à 21 ans, et qu'ensuite ils passent dans les sections adultes.
Voilà, camarades, les quelques observations que je voulais vous présenter. Je me réserve de parler tout à l'heure de la formation prémilitaire.
(Applaudissements)

Madeleine Lagrange - Je renonce à la parole, Andrée Viénot ayant dit à peu près ce que j'aurais pu dire moi-même. Je voudrais seulement indiquer que ce qu'il faut apprendre aux jeunes, c'est à vivre en Socialistes et que cela, comme Andrée vous l'a expliqué, peut se faire au sein des jeunesses Socialistes comme dans les autres organisations, et j'insiste sur la question de l'éducation dont vous parleront des camarades plus compétents que moi.
(Applaudissements)

Brassart (Jeunesses Socialistes)

Je suis l'interprète du mouvement des jeunesses tout entier, en déplorant que le Conseil national n'ait pas d'abord traité le problème de la préparation prémilitaire. C'est à propos de cette question que le dernier Congrès avait décidé la tenue d'un Conseil national extraordinaire. Or, tout le temps a été employé à

des questions qui ne figuraient pas à l'ordre du jour du Conseil national, et on a entendu proposer une refonte des statuts que seul le Congrès national du Parti peut décider.
J'en arrive à la question pour laquelle mes camarades m'ont délégué ici, à savoir la question du drapeau rouge, dont je suis le responsable politique.
On à fait, dans les interventions que le Conseil national a entendues, deux reproches au drapeau rouge.
D'abord, on lui a reproché, Andrée Viénot vient de le dire à l'instant, de ne pas équilibrer son budget, de ne pas avoir assez de lecteurs pour couvrir ses frais.
On lui a reproché en second lieu de s'écarter de la doctrine ou plutôt de la politique du Parti sur un certain nombre de questions.
Camarades, je vais m'efforcer de répondre le plus brièvement possible à ces différents reproches.
Il est vrai que le drapeau rouge n'équilibre pas son budget, il est vrai que son tirage est insuffisant pour lui permettre cet équilibre. Mais, c'est un procédé assez sommaire que de vous inviter à regarder seulement un bilan comptable. Un journal n'est pas une fabrique de conserves. Le fabricant de conserves peut placer ses produits, il suffit qu'ils soient de bonne qualité. Mais pour un journal de jeunes, il faut tenir compte d'un certain nombre de contingences que je vais vous rappeler.
Ce qu'il faut savoir, c'est si nous avons marché en avant ou si nous sommes en recul. Les chiffres que je donnerai dans un instant vous montreront clairement que le drapeau rouge, par rapport à jeunesse, est en progrès marqué et que, si nous marchons, c'est en avant.
La situation qui nous a été laissée par le journal jeunesse est catastrophique : un déficit considérable et un tirage qui était tombé à 8000 ou 9000 exemplaires.
Une pareille situation ne peut s'expliquer que si l'on tient compte d'un certain nombre de faits.
C'est d'abord que le journal est le reflet du mouvement et que, par sa baisse ou sa progression, on peut se faire une idée de l'évolution générale du mouvement. Or, que s'est-il passé après la libération ? Je rappellerai simplement que nous avons trouvé un mouvement complètement inexistant, les dirigeants avaient disparu, il y avait beaucoup de nouveau venus, mais personne pour les encadrer, nous avons trouvé un peu partout des camarades de 17 à 18 ans qui se trouvaient malheureusement en trop petit nombre pour faire face aux tâches multiples qui se trouvaient devant nous.
Le mouvement était donc paralysé par le manque de cadres.
Aussi, quand j'entends dire que les cadres des jeunesses sont trop vieux, je demande aux camarades de regarder autour d'eux, s'ils peuvent trouver des dirigeants de moins de vingt-cinq ans. si vous en trouvez, nous sommes prêts à céder la place, mais je crois qu'en réalité les camarades qui ont envisagé cette mesure ne l'ont pas proposée très sérieusement, et qu'elle devrait être interprétée comme tendant à d'autres fins.
La deuxième question, c'est que le mouvement, pendant un an et demi, n'a pas eu pratiquement de Direction nationale. Certains camarades semblent reprocher

à l'actuelle direction du mouvement et au mouvement dans son ensemble de faire un peu trop de bruit, ils regrettent qu'on parle de nous un peu partout, même à la chambre. Eh bien, il fut un temps, pendant un an et demi, où personne ne parlait des jeunesses Socialistes. Et pourquoi ? Parce qu'elles n'avaient pas de direction, je me rappelle que, dans une entrevue, Daniel Mayer nous disait : "vous demandez de l'argent, mais, vous ne faites rien, prenez des initiatives, organisez des dettes (?), nous vous donnerons de l'argent." Eh bien, nous avons pris des initiatives et fait des dettes...

La situation des jeunesses Socialistes, au lendemain de l'occupation, comme le faisait remarquer un camarade, était particulièrement grave, parce que la jeunesse de notre pays a vécu pendant des années dans une atmosphère d'oppression, de compromission, et aussi parce que, à l'heure actuelle, les jeunes, recevant de bas salaires alors que le pouvoir d'achat de la monnaie devient de plus en plus exigu, se trouvent dans l'impossibilité non pas de préparer leur avenir, mais même d'assurer leur vie présente, si bien que la situation de la jeunesse est plus catastrophique que jamais.

Ce qui est grave, c'est que, dans son ensemble, la jeunesse ne réagit pas contre cela, il y a, dans la jeunesse laborieuse, une petite minorité qui ressent les atteintes de cette exploitation et qui est prête à former des militants politiques, mais la très grande majorité reste indifférente.

Tout à l'heure, Andrée Viénot disait que les organisations catholiques étaient plus nombreuses que les nôtres. C'est évident. Seulement, les organisations de jeunes représentent au total 1/7 de l'ensemble de la jeunesse française, ce qui prouve que la jeunesse de notre pays est rebelle non seulement à l'organisation politique, mais à toute organisation.

Ceci explique pourquoi nous avons tellement de mal à développer notre mouvement et pourquoi ce mouvement avait subi une chute catastrophique.

Camarades, je tiens à attirer votre attention sur ce point : même au temps où jeunesse étaient plus prospère, il ne tirait, qu'à un nombre ridicule d'exemplaires, jeunesse tirait à 12 000 ou 15 000 exemplaires, au grand maximum, et s'il y a eu une reprise en octobre 1945, c'était à l'occasion d'une campagne électorale, la dégringolade n'ayant pas tardé à suivre jusqu'aux environs de 7000 ou 8000 exemplaires !

Jeunesse était un compromis entre la formule magazine et la formule feuille politique. Ce journal n'intéressait pas les jeunes, dont nous voulons faire des militants, elle n'intéressait pas non plus la masse qui ne lit aucun journal sérieux.

Si nous voulons faire un organe s'intéressant à la culture, ce sera nécessairement un journal sérieux. il ne progressera pas, et nous en avons la preuve par le journal des auberges de la jeunesse qui ne vit que grâce à l'appui du mouvement des auberges de la jeunesse.

Nous sommes un mouvement politique et personne n'a l'intention de nous enlever ce caractère. Ce n'est pas au moment où nous subissons les assauts de nos adversaires que le Parti devrait chercher à nous limiter. D'ailleurs, je n'ai pas l'impression que nos camarades aient l'intention de transformer notre

Collection Jean Maitron

mouvement en un mouvement de sports et loisirs, il doit rester un mouvement politique.
Mais, cette formule est la seule qui pour nous soit rentable, c'est une des raisons pour lesquelles nous avons changé le litre de notre journal.
En lançant le drapeau rouge, nous avons abouti à essaimer notre mouvement, à lui donner un organe qui soit un lien entre le jeunesses Socialistes et à donner à nos camarades l'impression d'un bloc tendu vers un but commun.
Nous avions eu pour but de faire pénétrer notre influence dans des organisations telles que les auberges de la jeunesse et d'autres encore, nous avons voulu apparaître comme défendant les intérêts de la jeunesse laborieuse. Et nous croyons que c'était un acte de courage, dans un moment ou la jeunesse laborieuse ne réagit en aucune façon.
Nous croyons que tôt ou tard la jeunesse sera obligée de réagir A ce moment, elle ira vers ceux qui lui auront parlé au bon moment un langage ferme.
Les résultats obtenus sont les suivants : jeunesse tirait, je vous l'ai dit, dans les derniers temps de son existence, à 8000 exemplaires. Actuellement, le drapeau rouge tire entre 18 000 et 20 000 exemplaires. Je peut donc dire que les chiffres ont été remontés et le bon de tirage du prochain numéro atteint près de 22 000.
En second lieu, alors que jeunesse n'a jamais été capable, en deux ans, de ramener 2000 absents, le drapeau rouge, en trois mois, en a ramené 34 000.
C'est un résultat dont nous vous demandons de tenir compte.
D'autre part, il faut également tenir compte du courrier que nous recevons. Le drapeau rouge reçoit du courrier qui vient des entreprises, des casernes et même du corps expéditionnaire d'extrême orient. Nous avons reçu des lettres qui n'étaient pas toutes de notre avis, mais beaucoup se montraient d'accord avec la position exprimée par le journal.
Ce démarrage n'a pu se faire que grâce au coup de fouet donné par la nouvelle Direction nationale.
J'en arrive maintenant à un certain nombre de questions qui ont été soulevées, on a reproché tout à l'heure différentes choses.
Et d'abord, la question du titre du journal. Je réponds tout de suite à la camarade Andrée Viénot. c'est la conférence nationale des secrétaires fédéraux qui a décidé ce changement de titre et a recommandé "Le drapeau rouge".

Jean Courtois - Ce n'est pas exact, la conférence des secrétaires fédéraux n'a jamais recommandé de titre, elle a seulement demandé au bureau de changer de titre.

Brassart - Mais, les camarades se sont tous ralliés au titre "Le drapeau rouge" ou au titre "Jeune garde".
La décision a été prise dans une réunion du Bureau national. Courtois a fait des objections en invoquant surtout l'argument psychologique. Nous lui avons répondu que nous ne partagions pas ses craintes. Ce qui empêche de vendre parfois le journal dans les campagnes, c'est simplement le fait de vendre, mais que l'on vende n'importe quoi, c'est la même chose.

Notre tâche, c'est d'amener les jeunes à nous. Si nous consultons les chiffres des fédérations, telles que le Doubs, la Mayenne, la Drôme, l'Hérault, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, d'autres encore, nous nous apercevons que dans ces fédérations la vente du drapeau rouge ne cesse d'augmenter.
Je laisse de côté la question du feuilleton qui ne me paraît pas sérieuse. Nous avons publié un feuilleton qui est un reportage d'un journaliste Socialiste américain sur la révolution russe.

Daniel Mayer - L'apologie du bolchevisme qui a assassiné nos camarades en 1917.

Brassart - Camarades, je me demande si nous en sommes au même point que les Communistes actuels de Russie, et si nous n'avons pas le droit de publier des textes, sans passer pour des apologistes du bolchevisme.
Nous avons à notre disposition un certain nombre de textes. Nous avons pris position en fonction des résolutions du Congrès du Parti Socialiste. Nous avons d'autre part reproduit de articles du Populaire. On ne peut donc pas nous reprocher d'avoir fait preuve d'indiscipline.
Nos camarades peuvent lire le drapeau rouge. Ils n'y trouveront rien qui ne ressemble pas à ce qu'a dit le Populaire, un. peu plus violent peut-être, du fait que c'est écrit par des jeunes quand ils parlent de l'Indochine et qui sont plus intéressés au problème que des camarades et le considèrent par conséquent avec moins de sang-froid.
En ce qui concerne la préparation militaire, nous n'avons pas été en désaccord avec le Conseil national du Parti ou avec le Comité directeur du Parti. Nous avons été en désaccord avec un ministre, avec la camarade Andrée Viénot ici présente.
La position des jeunesses Socialistes est la suivante.
Nous considérons qu'on n'a pas le droit d'infliger aux jeunes une préparation militaire obligatoire de trois ans.
(Applaudissements)
Nous considérons que, si on veut amener les jeunes à faire du sport, il y a d'autres moyens que de les obliger à manœuvrer sous la direction d'officiers.
Notre position est assez nuancée, du fait que nous ne sommes pas contre la préparation militaire elle-même, nous la recommandons au contraire. Mais, nous avons trouvé en face de nous, des organisations qui prenaient position, parfois nettement, parfois d'une manière plus perfide.
Nous croyions bien faire, lorsque la camarade Andrée Viénot a été avisée que nous défendions une politique contraire à celle qu'elle suivait à son ministère. Mais, dès que la camarade Andrée Viénot nous a fait savoir par Courtois quelle était sa volonté, nous avons arrêté la campagne et nous avons par conséquent perdu le bénéfice d'une campagne qui a été reprise par les autres organisations.
Vous voyez, camarades, qu'à ce sujet on ne peut pas nous reprocher d'être indisciplinés.

Fondation Jean Jaurès

Ce que je voudrais vous dire, c'est que tous les dirigeants des jeunesses Socialistes, en particulier celui qui vous parle, ont un passé de militant et ont rendu des services à la cause Socialiste. Je ne vous cacherai pas que, si on peut à la rigueur accepter ce qui s'est dit à la tribune, quand on entend ce qui se raconte dans les couloirs, on aurait grande envie de tout abandonner et de dire : "écoutez, camarades, puisque vous êtes de cet avis, puisque vous critiquez systématiquement tous nos actes, allez vous-mêmes devant les jeunesses, expliquez aux jeunes qu'il faut qu'ils partent en Indochine pour soutenir la politique du gouvernement, et en matière de préparation militaire, allez leur exposer la politique qui consiste à la leur imposer pendant trois ans."
Camarades, nous continuerons notre action, parce que nous avons des opinions Socialistes solidement accrochées. Nous pensons aussi à nos morts, nous pensons à Léo Lagrange, nous pensons à Karl Liebknecht. Nous voulons rester fidèles à leur mémoires, et continuer l'œuvre qu'ils ont commencée.
Voilà, camarades, ce que je voulais vous dire.

Le président - Conformément à l'horaire établi, nous allons suspendre la discussion pour la reprendre en séance de nuit.
Le bureau de la prochaine séance sera composé de la façon suivante : président, Malacrida, assesseurs Marie Oyon et Ousmane Socé. Etes-vous d'accord ? (Marques d'approbation)
La séance est levée.
(La séance est levée à 20 heures)

Parti Socialiste SFIO
Conseil national
19 et 20 mars 1947

Séance du jeudi 27 mars 1947 (nuit)

La séance est reprise à 22 heures, sous la présidence de Henri Malacrida (Comité directeur), assisté de Marie Oyon (Sarthe) et Ousmane Socé (AOF)

Le président (Henri Malacrida)

Nous reprenons nos travaux avec la suite de la discussion sur les jeunesses Socialistes. Le camarade Gauthier des Alpes-Maritimes renonce à la parole, je passe la parole au camarade Cormier.

Maurice Cormier (Maine-et-Loire)

Si je prends la parole, c'est parce que, à la suite des exposés de nos camarades des jeunesses Socialistes et de notre camarade Courtois, la fédération du Maine-

Fondation Jean-Jaurès

et-Loire des jeunes n'est pas d'accord sur certains points développés par les orateurs qui se sont succédés à la tribune.
Le différend porte sur la question de la réduction de l'âge limite. Les jeunes du Maine-et-Loire demandent que la limite d'age ne soit pas changée. Ils donnent ce motif qu'ils n'ont pas dans leur sein des éléments plus jeunes, capables de les conduire. Nous n'avons que de petits groupes de jeunes. Il faut se mettre à la portée des choses. Courtois disait qu'il y a des jeunes qui font de la politique à dix-sept ans, je ne dirai pas qu'ils sont anormaux, mais je dis que dans notre département, 80% des jeunes qui sont dans des groupements n'ont pas du tout l'impression qu'ils font de la politique.
Comme l'a dit Andrée Viénot, nous sommes obligés de constater que, dans certains départements de l'ouest en particulier, l'influence cléricale est extrêmement grande, les jeunes font de la politique sans le savoir, à la fin de leur scolarité, ils entrent dans la production, mais sans quitter le patronage.
Il y a donc beaucoup à faire, auprès des jeunes et pour les jeunes. Or, nous n'avons pas, pour mener la lutte, les moyens dont on dispose de l'autre côté. pas de moyens financiers, pas de moyens matériels. Je suis donc d'avis que les jeunes doivent être aidés par les adultes et qu'il faut leur donner des moyens financiers.
Un parti sans jeunesse est un parti sans avenir.
Il est incontestable que les jeunes ont besoin d'être éduqués. Cette éducation dépend des adultes. Trop souvent, elle est négligée. La jeunesse est un capital qui doit prospérer, c'est à nous de le faire prospérer.
En ce qui concerne les statuts, je viens de le dire, nous ne sommes pas d'avis d'abaisser l'âge limite.
Une deuxième observation est faite par les jeunes. Ils demandent qu'un membre des jeunesses Socialistes assiste au Comité directeur avec voie délibérative, ainsi que dans les bureaux des fédérations.
Troisième point : le service militaire. Les jeunes du Maine-et-Loire m'ont chargé de demander aux représentants au groupe parlementaire Socialiste, s'ils ont à discuter cette question, de faire en sorte que la durée du service militaire n'excède pas six mois.
Quatrième point : Les jeunes de mon département demandent la suppression de la préparation militaire. En effet, certains d'entre nous, même parmi les adultes, regrettent qu'à une heure où nous ne devrions plus parler de guerre, on songe à embrigader nos gosses pour en faire des hommes qui, par la préparation militaire, formeront une armée forte et digne du pays.
Que les margoulins, que les marchands de canons, que les trafiquants soient partisans de la préparation militaire, cela est normal, puisqu'ils défendent leurs intérêts. Mais nous, en tant que Socialistes, nous disons que le sang de nos jeunes camarades ne doit pas servir des intérêts des représentants des trusts, qui ne voient dans la guerre qu'un moyen de s'enrichir encore davantage.
Il est incontestable que nous ayons un effort à faire dans ce sens. La fédération du Maine-et-Loire regrette que l'on oblige les instituteurs à faire de la préparation militaire.

Il y a des hommes qui font de la propagande en faveur de la préparation militaire, ce sont notamment les gens d'église, peut-être pourrait-on leur rappeler qu'ils ont la prétention d'enseigner une religion qui dit "tu ne tueras point." Or, quand on ne veut pas tuer, il faut d abord ne pas enseigner à tuer.
Nous estimons qu'en faisant de la propagande contre la préparation militaire, nous sommes du bon côté. Et je crois que les mères de France se rangeront à nos côtés, quand nous disons que nous voulons protéger le sang de leurs enfants.
Oui, nous avons à lutter contre les gens qui veulent exploiter les jeunes. La préparation militaire, pour certains, est une forme de l'embrigadement des jeunes. Nous devons éviter cela, notre rôle est de dire aux jeunes qu'ils doivent être avec nous.
Je répète en terminant que si le Parti Socialiste se pénètre de cette idée, nous sommes sûrs d'avoir demain un parti qui aura des chances d'aller en prospérant.
(Applaudissements)

Roger (Seine-et-Oise)

Camarades, j'ai l'impression que le débat sur les jeunesses tombe très mal, j'ai l'impression qu'au lieu d'avoir le franc débat que nous espérions, nous allons traiter la question entre deux moments où l'on parlera de la situation politique, et qu'actuellement, on occupe le tapis, en attendant que les résolutions soient soumises au Conseil national. C'est très regrettable, car le problème est important.
Nous avons tout d'abord pensé assister à un Conseil national. Et puis, nous avons eu l'impression que nous assistions à une séance de tribunal pour enfants et que nous avions à juger une jeunesse délinquante, je me demandais si on allait décider de les remettre en liberté surveillée ou dans des maisons de rééducation.
Pour ma part, j'aurais voulu voir ici non des jurés et des inculpés, mais des camarades compréhensifs, tournés les uns vers les autres, si je crois que cela eût beaucoup facilité la solution du problème des jeunesses.
Ce qu'il faut considérer, c'est d'abord les caractères propres à la jeunesse, il faut ensuite songer qu'il y a une jeunesse de 1940-1947.
Courtois disait tout à l'heure (lui ou un autre camarade) que, si les jeunes se montraient parfois excessifs, cela n'avait pas grande importance. Le caractère de la jeunesse, c'est d'aller vers l'absolu, ce n'est qu'en avançant en âge que nous nous rendons compte de la complexité des problèmes et que nous éprouvons le besoin d'étudier.
Précisément à l'heure actuelle, où les circonstances nous mettent dans l'obligation de rechercher des solutions relatives, les jeunes ont des solutions absolues à nous proposer. Et c'est ce qui explique la position qu'ils ont prise.
Ainsi nous pouvons dire que les jeunes, s'ils sont fidèles à la doctrine, n'ont pas assez le souci des difficultés dans lesquelles nous nous trouvons.
Et, est-ce que ce n'est pas nous qui sommes des délinquants, pour avoir pris la gestion du capitalisme ?

Fondation Jean-Jaurès

Je pense donc que nous devons comprendre les jeunes et leur demander simplement de ne pas gêner le Parti dans son action. Alors, ils comprendront peut-être que, dans une société, il y a des hommes, et que nous ne pouvons pas les abandonner et que nous nous trouvons en présence de ce terrible dilemme : ou ne pas nous occuper d'eux, et la situation sera bien nette pour nous, ou nous occuper d'eux dans le régime sous lequel nous vivons, en essayant de faire prévaloir les solutions Socialistes.
C'est tout le problème. Mais, camarades, il faut que nous l'envisagions avec beaucoup de fraternité, j'ai failli dire de paternalisme.
J'ai souvent l'impression qu'une des erreurs du Parti est précisément de ne pas se pencher sur les jeune. C'est la grande pensée d'une camarade du Nord, qui s'appelle… Elle dit : "il faut se pencher, sur les jeunes." Et c'est peut-être parce qu'on ne se penche pas suffisamment sur eux que les jeunes ruent parfois dans les brancards.
Cela ne signifie pas que nous ayons à approuver systématiquement ce que font les jeunes, mais que nous devons être compréhensifs.
Nous leur reprochons la faiblesse de leurs, effectifs. Mais, est-ce que le Parti Socialiste, lui-même n'a pas perdu des adhérents ?

Dans la salle - Non.

Roger - Alors, j'en suis très content. En tout cas, je suis sûr de ne pas me tromper lorsque je compare les jeunesses Socialistes à d'autres groupements. D'un côté, quelque chose de net, un groupement à allure politique bien définie, de l'autre, quelque chose de camouflé.
Je pense que tout simplement, il faudrait que nous sentions que les jeunesses de 1945, en dehors de ce qui caractérise la jeunesse elle-même, c'est la jeunesse qui sort de la guerre et qui, comme toute la jeunesse de France, est marquée d'aspects très différents, et nous savons combien est grand, chez trop de jeunes, le désir de jouissance immédiate.
C'est ce qui fait que des groupements qui cherchent à satisfaire ce goût de jouissance attirent les jeunes.
Je pense que les groupements dans lesquels doivent militer nos camarades sont les groupements laïques. Je ne dirai rien de l'ensemble de ces groupements, je parlerai seulement des colonies de vacances. C'est par les colonies de vacances que certains de nos adversaires attirent les jeunes, on leur dit : "vous reviendrez", et par ce moyen on garde le contact avec eux.
Il y a quelqu'un qui, avant la guerre, avait très bien compris ce problème des loisirs des jeunes, c'était Léo Lagrange. Depuis, nous avons vu l'admirable effort d'Andrée Viénot, au sous-secrétariat d'Etat. Je ne veux pas juger le ministère Ramadier, mais il y a quelque chose que la fédération de Seine-et-Oise a trouvé regrettable, c'est le fait qu'on ait enlevé aux Socialistes la direction du mouvement des jeunesses, c'est le fait qu'on ait créé ce ministère de la jeunesse et qu'on l'ait donné à un ministre qui n'est pas Socialiste. Nous pensons quant à

Fondation Jean Jaurès

nous qu'il y a deux ministères qu'on ne doit pas abandonner : l'intérieur et l'éducation nationale, y compris la jeunesse.
La fédération da Seine-et-Oise a adopté une motion dans ce sens.
Je n'irai pas plus loin. Comme conclusion, je voudrais que l'effort soit fait des deux côtés : que les jeunes aillent vers les autres mouvements, mais je pense que l'aide des jeunes ne peut pas être refusée, et ma fédération voudrait que, s'il doit y avoir une transformation des jeunesses, la question soit soumise à un Congrès. Il suffit que les jeunes ou que certains jeunes aient pu croire à une manœuvre, pour que nous n'admettions pas que le Conseil national tranche le problème. Je parle en ce moment de la limite d'âge de 25 ans qui a été proposée et je demande que la question soit reportée à un Congrès du Parti.
Voici le texte de la motion adoptée par la fédération de Seine-et-Oise.
(Le camarade Roger donne lecture de la motion adoptée par sa fédération)
Je voudrais dire en terminant que cette jeunesse qui veut explorer à l'heure actuelle notre Parti n'a pas le droit de lui imposer des tâches pour les lui enlever ensuite. Comme le disait en effet ce matin notre camarade Guy Mollet, il n'y a rien de plus dangereux que les espoirs déçus.
(Applaudissements)

Le président - Les camarades Fauveau, Favier et Comte renoncent à la parole.

Dunoyer

Camarades, lorsque, au Bureau national des jeunesses Socialistes, nous avons appris qu'il allait y avoir un Conseil national dans lequel serait étudié le problème des jeunesses Socialistes, nous avons eu un premier mouvement de joie. En effet, il y a longtemps que nous réclamons une telle étude, il y a longtemps que nous demandons que le Parti prenne des positions claires sur ce problème. Notre deuxième mouvement, à vrai dire, a été un peu moins joyeux, lorsque nous nous sommes rendu compte de l'angle sous lequel on posait la question et de ce qui allait être discuté.
Car enfin, camarades, il y a des problèmes qui n'ont pas été tranchés par le Parti depuis des années, sur lesquels le Parti a besoin de reprendre une position bien définie.
Alors que le Conseil national aborde les problèmes de la jeunesse, il traite surtout des problèmes d'organisation et des problèmes statutaires.
Notre troisième mouvement, a été un mouvement de déception encore plus grande, lorsque nous avons pu voir, au sein de ce Conseil national lui-même, comment ces problèmes étaient présentés.
Car enfin le camarade qui m'a précédé a pu dire à la tribune sans que personne proteste qu'on est en train de discuter la question des jeunes entre deux Commissions, en attendant qu'on soit appelé à prendre position sur la politique générale et sur l'Indochine.
Ce n'est pas ainsi que nous aurions souhaité voir le Parti discuter le problème des jeunesses. Il pose des questions extrêmement importantes : éducation et

Coll. Fondation Jean Jaurès

loisirs, préparation militaire, Indochine, qui méritent un examen complet et sérieux.
Je pense que si une position statutaire devait être prise, il faudra la prendre en fonction de ces problèmes et après avoir discuté de tous ces points.
Je peux dire que nous avons eu une quatrième déception, c'est de voir les camarades du Parti critiquer sans peut-être avoir suffisamment approfondi les questions, l'avis de militants qui, par la force des choses, se sont spécialisés dans une activité précise. Nous avons entendu les camarades qui se sont exprimés à la tribune, et cette déception, je dois le dire, nous l'avons éprouvé à entendre aussi bien ceux qui ont essayé de nous défendre que ceux qui nous ont attaqués.
Nous avons remarqué, en dépit de la bonne volonté de ces camarades, que la plupart d'entre eux connaissaient bien peu de chose dans la question des jeunesses actuelles, telles qu'elles se posent aujourd'hui et non telles qu'elles se posaient avant la guerre.
C'est là-dessus que je vais essayer d'attirer l'attention. du Conseil national.
On dit : "les cinq années d'occupation ont lourdement pesé sur la jeunesse, le niveau de conscience de la jeunesse est extrêmement bas." Et on nous apporte des solutions toutes prêtes : "faites des organisations de loisirs, ou des organisations semi-loisirs, semi-politiques, groupez beaucoup de jeunes par ce moyen, et quand vous les aurez groupés, ils deviendront, les uns membres du Parti, les autres électeurs votant avec le Parti."

Jean Courtois - On n'a pas dit cela.

Dunoyer - Si ce programme était réalisable dans la situation actuelle, je ne dis pas que j'y serais opposé. Malis il faut tout de même voir les choses telles qu'elles sont.
Je demande aux camarades qui sont ici et qui s'occupent d'organisations de jeunes, de nous dire quelles difficultés ils ont rencontrées. Ils ont pu constater comme nous que les jeunes se désintéressent de toute forme d'organisation quelle qu'elle soit, même quand on la débarrasse de la politique.
Dans ces conditions, est-ce que la grande masse des jeunes viendrait plus facilement à une organisation semi-politique semi-loisirs ? Camarades, je ne le crois pas, et je ne me contenterai pas, pour étayer mon opinion, de vous donner des arguments théoriques.
Il suffit en effet de regarder ce qui se passe autour de nous. Une expérience a été faite, il y a quelques mois, par des camarades Socialistes ou socialisants. Ils ont essayé de monter une organisation d'éducation et de loisirs, au sens large du terme, qui n'était pas tout à fait Socialiste, mais qui n'était pas non plus antisocialiste. A Quoi ont-ils abouti ? A coup de billets de mille francs, même de dizaine de billets de mille francs, ils ont groupé au maximum quelques dizaines, quelques centaines de jeunes gens dans toute la France. Encore les a-t-on groupés en leur offrant des voyages en Autriche. En réalité, cette expérience a totalement échoué.

Si nous examinons l'expérience Communiste, nous voyons qu'à coup de millions on a réussi à monter un regroupement, de quelques centaines de milliers de jeunes. Mais, aujourd'hui, que reste-t-il de cette organisation? Tous les rapports qui nous parviennent dans nos fédérations de province, nous accusent une baisse progressive des effectifs de cette organisation, baisse qui est maintenant des 3/4 ou des 4/5.
C'est une expérience semblable qu'on voudrait nous faire entreprendre. Comment voulez-vous que nous la montions ? Le Parti Communiste a investi dans son expérience des sommes énormes, des millions, il a eu l'appui des municipalités Communistes qui sont infiniment plus disciplinées que celles du Parti (et je ne veux pas faire allusion à la fédération du Nord).
Voilà donc ce qui nous est proposé.
On nous a fait un certain nombre de critiques. On nous a dit : "vous devriez avoir un certain nombre d'activités de loisirs".
Nous reconnaissons loyalement que, dans ce domaine, notre activité a été insuffisante. Mais, Il faut aussi vous mettre à notre place. On nous a donné, il y a un an, un mouvement de jeunesses qui tombait en chute libre, qui n'était plus rien, qui était inconnu dans le pays, dont les militants sa détachaient, qui n'avait plus de cadres. C'est ce mouvement que nous avons eu la lâche de remonter. Nous y avons passé un an. Nous tiendrons dans quinze jours notre Congrès national. Nous lui. dirons que nous avons fait un mouvement sur lequel on peut compter et qui pourra, dans l'année qui vient, pénétrer dans les milieux de jeunes, pour y apporter la parole Socialiste.
L'argument donné par Courtois, selon lequel il faut avoir plus d'adhérents parce qu'on aura ainsi plus d'électeurs, ne résiste pas à quelques minutes.
Car enfin, camarades, si l'on peut admettre que nous passions de 25 000 à 50 000 ou 60 000 adhérents, ce n'est pas cette influence-là qui pourra être importante. Le Parti Socialiste compte environ 300 000 membres, pour trois millions et demi d'électeurs, c'est-à-dire dix fois plus.
Notre ambition est que chaque jeunesse Socialiste représente plus de deux fois ce qu'elle est actuellement.
Le moyen que nous comptons employer ne consistera pas à diriger les membres des jeunesses vers le Parti Socialiste. Nous voulons que les camarades qui viendront aux jeunesses Socialistes puissent aller dans les milieux du jeunes, dans les auberges de la jeunesse par exemple, pour y apporter la parole Socialiste. Ils y gagneront, pour le Parti, beaucoup plus d'électeurs que s'ils restaient renfermés à l'intérieur du mouvement.
Courtois nous oppose un argument qui vaut d'être examiné. Il nous dit : si vous envoyez vos adhérents dans les autres mouvements, ils y rencontreront des jeunes d'autres organisations politiques de jeunes, et comme nous n'avons que des procédés et des arguments honnêtes, nos jeunes seront infériorisés, à côté de ceux qui n'ont pas les mêmes scrupules.
Alors camarades, poussons cette position à l'extrême et disons à nos camarades de ne pas aller dans les syndicats, puisque nous sommes honnêtes,

recommandons à nos militants de s'enfermer dans des bouteilles thermos, puisque nous sommes honnêtes.
Nous croyons, au contraire, que cette honnêteté a, par elle-même, une valeur certaine, nous croyons que, si nous avons une position juste, si elle:est défendable, nous pourrons la défendre dans des milieux de jeunes, et nous croyons que si nous formons de bons militants, nous serons capables demain de faire triompher la position du Parti dans les milieux de jeunes, comme dans les syndicats, les assurances sociales et partout.
Si, au contraire, nous leur disons de ne pas confronter la position Socialiste avec celle des autres, nous seront partout battus d'avance.

Un délégué - Nous sommes ici 30 camarades, dont Daniel Mayer, à la fédération, qui sortons des jeunesses Socialistes. Nous ne sommes pas des enfants de chœur !

Dunoyer - Nous entendons continuer ce qu'ont fait les jeunesses jusqu'à présent, à ce point de vue.
Dans le… nous n'avons fait qu'un noyautage. Nous avons pratiqué une politique prudente. Nous avons conseillé à nos militants des jeunesses Socialistes de lutter pour que ce mouvement reste laïque.
Nous n'avons fait qu'un noyautage systématique. Nous organisons des rassemblements. De nombreux militants de ce mouvement viennent aux jeunesses Socialistes. Nous pensons que c'est la politique qu'il faut suivre, nous croyons que c'est le meilleur moyen de faire triompher l'idéal Socialiste à l'intérieur désorganisations de jeunesses.
On nous a fait un certain nombre de reproches. Je vous ai dit dans quelle mesure ils étaient justifiés, cependant, alors que nous connaissons nos faiblesses, il faut aussi que les camarades reconnaissent que, précisément sur la terrain des loisirs, nous avons dû négliger, nous avons fait dix fois plus, vingt fois plus qu'il n'avait été tenté jusqu'à présent.
Pour la première fois, nous avons réussi à envoyer des centaines de jeunes en Autriche, au foyer international à Innsbruck, nous avons organisé des voyages en Allemagne, nous avons organisé des rassemblements nombreux. Nous sommes d'accord pour dire qu'il faut continuer dans ce sens, nous continuerons, parce que nous pensons que les jeunes n'ont pas seulement besoin de faire de la politique, mais ont aussi besoin de se détendre.
Mais, pour cela, il faut que nous rencontrions un peu plus de compréhension de la part des camarades du Parti. Je vais vous raconter une petite anecdote qui vous fera sans doute réfléchir. Vous avez certainement entendu parler du rassemblement de l'UJRF fait en août dernier à Paris. Ce rassemblement a groupé des dizaines de milliers de jeunes, venus de tous les coins de France, cela a fait une grosse impression à Paris. La lendemain, nous avons reçu un mot de Daniel Mayer que nous avons précieusement conservé, dans lequel Daniel Mayer nous disait : "j'ai assisté au rassemblement, je pense qu'au lieu de faire

Fondation Jean-Jaurès

de la politique en vase clos, vous feriez mieux d'organiser quelque chose de semblable".
Nous aussi, nous avons assisté à ce rassemblement, et plus que Daniel Mayer peut-être nous en avons eu le cœur serré. Mais, nous avons fait le calcul, pour organiser cela, il avait fallu 10 millions. Est-ce que nous disposerions de moyens matériels aussi importants ?
Camarades, nous essayons aujourd'hui, à l'occasion de notre Congrès national, de faire un rassemblement de jeunes, nous pouvons faire venir 1000 à 1200 délégués. Pour le faire, nous n'avons eu aucune aide, de qui que ce soit, il a fallu que nous trouvions l'argent nous-mêmes. Nous ne pouvions pas payer le voyage à nos délégués, nous avons demandé à nos fédérations de vendre des billets de tombola pour qu'elles aient droit à un délégué. Les fédérations auraient voulu envoyer plusieurs délégués, elles n'ont pas pu payer le voyage. Malgré toutes ces difficultés, nous arrivons à rassembler 1200 jeunes à Paris et à réaliser ce qui n'a jamais été fait jusqu'à présent.
Voilà comment nous traitons le problème des jeunesses.
On nous a dit : combien avez-vous d'ouvriers, dans vos jeunesses ? Je pourrais répondre en posant la même question pour le Parti. Nous suivons l'évolution du Parti. D'ailleurs, nos statistiques établissent que notre proportion d'ouvriers est encore très bonne.
On nous a donné il y a un an la direction d'un mouvement tombé à zéro, qu'on avait laissé sans aide, sans soutien et même sans contrôle. Et maintenant, on vient crier "haro sur le baudet !" Tout est perdu, parce que nous n'avons pas fait ceci ou cela.
Nous sommes d'accord qu'il y a beaucoup à faire, mais nous croyons avoir déjà fait beaucoup.
Ne croyez pas que vous avez résolu le problème en disant que les jeunes ont besoin de loisirs et ont besoin d'éducation. Il est vrai que les jeunes ont besoin de loisirs eu ont besoin d'éducation, mais ils ont aussi besoin d'action. Vous ne ferez par. une académie Socialiste avec des jeunes, vous ne ferez même pas un patronage Socialiste.
Nous formerons leur esprit dans la mesure où l'éducation que nous donnerons aux jeunes passera dans la vie, dans la mesure où chaque chose expliquée se traduira par un acte, dans la mesure où chaque action sera expliquée, et comprise, dans la mesure où les militants pourront se retremper au contact des jeunes et vérifier continuellement leurs réflexes et leur position politique.
C'est comme cela qu'on forme des militants.
Les jeunes qui vont partir sous les drapeaux, demandent autre chose que des parrainages. Ils ont besoin d'être soutenus par des militants. Il faut que nous créions une phalange de militants sachant parler aux jeunes, sachant leur communiquer leur foi.
C'est ainsi que nous formerons des jeunesses Socialistes, c'est ainsi surtout que nous développerons le Socialisme dans les milieux jeunes. C'est par cette influence sans laquelle le Parti Socialiste irait à sa perte, sans laquelle il faillirait

immanquablement. Voilà comment, par les jeunesses Socialistes, nous formerons les générations futures de militants Socialistes.
(Applaudissements)

Pavec (Mayenne)

Le camarade Courtois a déclaré tout à l'heure que le titre "Le drapeau rouge" convient parfaitement pour les grandes villes, mais fera peur aux populations rurales, aux ouvriers des campagnes.
Je ferai remarquer au camarade Courtois que ce n'est pas exact. Et à l'appui de ma thèse, j'apporte ce qui a une valeur inestimable, l'expérience de la Mayenne, département qui ne passe pas précisément pour être orienté vers la Gauche, département où le Parti est le premier parti.
En Mayenne, nous avons réussi à vendre le drapeau rouge, et des militants m'ont déclaré à plusieurs reprises : "ce qui nous plait, dans le drapeau rouge, ce sont les positions qu'il a prises, elles montrent que c'est bien un journal ouvrier, c'est pourquoi nous l'aimons et voulons l'acheter".
On a dit également, camarades, que la jeunesse se désintéressait de la politique. La semaine dernière, j'ai constitué deux sections de jeunesses Socialistes en Mayenne. Et je dois dire que, si j'ai trouvé chez ces jeunes l'enthousiasme qui est nécessaire pour constituer des sections, c'est à cause de la position nettement révolutionnaire prise par le Bureau national. Car on n'attire pas les jeunes par n'importe quel programme, il faut qu'ils voient un programme défendant réellement leurs revendications.
Vous voulez transformer le mouvement des jeunesses en un mouvement de sports et loisirs. Mais, vous êtes-vous rendu compte que nous n'avons pas les cadres qui nous seraient nécessaires pour accomplir cette transformation ? Vous êtes-vous rendu compte que les jeunes qui veulent faire du sport ne viendront pas aux jeunesses Socialistes ? Vous êtes-vous rendu compte qu'ils iront faire du sport dans les sociétés sportives, mais pas aux jeunesses Socialistes ?
D'un autre côté, si vous transformes le mouvement des jeunesses en une organisation de sports et loisirs, il n'y aura plus aucune organisation pour les jeunes qui veulent faire de la politique.
Enfin, camarades, si vous voulez que les organisations politiques se transforment en organisations de sports et loisirs, il n'y a pas de raison pour que ce mouvement s'arrête, il y aura des organisations Communistes de sports et loisirs, des organisations Socialistes de sports et loisirs, des organisations MRP de sports et loisirs, et tous ces jeunes n'auront entre eux aucun contact, les jeunes se détesteront, ils seront d'un sectarisme excessif, et vous qui craignez que demain la Parti soit divisée en deux clans : la France Communiste et la France anticommuniste, vous n'aurez pas porté remède à ce mal, vous l'aurez au contraire accentué, en divisant les jeunes jusque dans les mouvements de sports et loisirs.

Voilà ce que j'avais à dire, et je le dis nettement : en voulant transformer le mouvement des jeunesses et mouvement de sports et loisirs, vous le poussez vers sa perte.
(Applaudissements)

Rousseau (Secrétaire national des jeunesses)

Camarades, je serai très bref, parce que je sais bien que vous attendez avec impatiences les résultats des travaux de la Commission des résolutions.
Mais, du fait même que la question des jeunesses est inscrite à l'ordre du jour de ce Conseil national, il faut que nous prenions positions sur ce problème. Il faut que demain on puisse dire : le Parti Socialiste, même au moment où se déroulait une crise politique d'une certaine gravité, a su s'attacher au problème des jeunesses, parce que ce problème est fondamental à la fois pour le Parti et pour le pays.
Je n'ai pas du tout l'intention de me présenter devant vous comme un accusé qui répond à une série d'accusations, car il s'agirait bien d'accusations, puisqu'on a parlé de circonstances atténuantes. Je pense que nous avons mieux à faire et qu'il serait bon de commencer par écarter tous les ragots qui ont pu être ramassés au long des jours, même jusqu'au début de ce Conseil national. De temps en temps, c'est l'accusation de trotskisme qui revient, c'est, dit-on, un camarade du Bureau national qui appartient au Comité central du Parti Communiste internationaliste, pourquoi pas au politburo, pendant qu'on y est ?
Je voudrais qu'il y ait au contraire ce climat de compréhension, nécessaire à l'établissement d'un lien solide entre l'organisation des jeunesses et le Parti, afin d'édifier quelque chose de fort.
Tous les Congrès se sont terminés par des appels au Parti, pour lui demander une aide efficace, localement et nationalement, aux organisations des jeunesses.
Nous devons reconnaître que le Comité directeur nous a apporté finalement une aide précise, une aide certaine. Malheureusement, nous ne pouvons pas en dire autant de l'ensemble du Parti, c'est là le drame.
Je crois qu'il ne suffit pas de discutailler sur des points secondaires et de dire qu'il faut rabaisser la limite d'âge. Vous sentez bien que, même si l'on veut rester sur un plan très élevé, dans la mesure où cette limite d'âge a une portée, son abaissement, dans les circonstances actuelles, ne peut apparaître que comme une mesure bureaucratique, visant personnellement certains camarades, et ceci, nous ne pouvons pas l'admettre.
Nous pensons qu'il faut voir clairement quelle est la situation des jeunesses. Mes camarades l'ont fait avant moi, il n'est pas nécessaire que j'insiste sur ce sujet.
Il faut voir ensuite quel est le but véritable que l'on fixe à l'organisation des jeunesses Socialistes, quels sont les moyens qui permettront à cette organisation d'atteindre le but qui lui est fixé.
La situation de la jeunesse. On a dit : la jeunesse subit les effets de la guerre, elle subit également les effets de la désillusion qui a suivi la libération et de la

volonté manifeste du capitalisme de maintenir ses positions, car c'est la jeunesse qui est directement en butte à ses attaques les plus vives. La jeunesse, il faut la prendre comme elle est. On ne s'occupe des jeunes que pour les accaparer. Je dis que les jeunesses Socialistes failliraient à leur tâche, si elles suivaient elles aussi ce courant qui entraîne les jeunes vers le désintéressement le plus complet de tout ce qui peut intéresser la vie publique, la défense par conséquent de nos libertés démocratiques qui seront peut-être en danger demain.
Ceci explique aussi le développement de certaines organisations qu'on a voulu constituer bureaucratiquement, et l'échec complet de ces organisations.
Il y a incontestablement une minorité de jeunes qui sont intéressé par les questions politiques, qui ont compris la nécessité de travailler, la nécessité même de se battre sur le terrain politique.
Alors, notre but se définit très simplement. C'est de former des militants révolutionnaires, c'est de former des militants pour le mouvement ouvrier.
Et si nous reprenons l'argument de notre camarade Courtois qui disait que nous vivons dans un pays de suffrage universel, nous pouvons répondre à notre camarade qu'il ne suffit pas de gagner des électeurs pour avoir des municipalités, des conseils généraux, des caisses de compensation ou des comités d'entreprise sous notre influence. Il faut encore avoir des candidats à présenter, il faut avoir des animateurs au sein de toutes ces organisations. Et, vous ne pourrez pas les former au sein d'une organisation qui ne s'occuperait pas de politique et se contenterait de réunir des jeunes s dans des bals ou autres manifestations du même genre.
Enfin, si vous voulez réaliser la solution dont vous parlez, au sein de cette vaste agglomération, sur le plan des loisirs, il faudra bien que vous attiriez les jeunes d'une façon ou d'une autre, et vous ne pourrez pas les attirer bureaucratiquement, parce que vous aurez décidé que tel ou tel aura le droit de recevoir une éducation politique supérieure à celle qui est donnée aux autres camarades.
Je reprendrai ce que disait notre camarade Schmitt, du Doubs. Il disait : "les jeunes maintenant se tournent vers nous." Eh bien, on constate une augmentation des effectifs, nous pouvons bien dire que, depuis un certain temps, dans chaque fédération où nous avons remis la machine en marche, où nous avons reconstitué l'appareil, dans chaque fédération où l'on assiste à un redémarrage constant de l'organisation, si les jeunes se tournent vers nous, c'est parce qu'ils cherchent à travers les organisations qui peuvent exister, celle qui a le courage de dire franchement quelle est sa position et qui leur permette de reprendre confiance dans l'avenir et qui leur permet de marcher sur la voie du combat qui est en même temps la voie du salut. Enfin. il ne suffit pas simplement d'une petite minorité qui s intéresse aux questions politiques. Bien sur, nous ferons travailler les jeunes, mais alors le problème ne se pose plus de savoir s'il s'agit simplement d'une organisation politique ou d'une organisation de loisirs. Il faut voir quel caractère nous devons donner à l'organisation générale des jeunesses Socialistes.

Les camarades semblent en général mal renseignés sur la vie de notre organisation et sur l'éducation, même l'éducation politique que l'on distribue au sein des jeunesses Socialistes. On a parlé d'écoles fédérales, de causeries faites par des adultes. Croyez-moi, camarades, les méthodes que vous employez vis-à-vis des adultes ne sont pas toujours bonnes pour les jeunes. Encore une fois, il faut tenir compte de l'âge. Vous pourrez faire aux jeunes une très belle conférence, il n'est pas sûr qu'ils vous suivront, ce sera plutôt le contraire, ils seront. déçus, ils s'ennuieront.

La méthode d'éducation que nous avons tentée de développer n'est pas du tout celle-là, c'est un enseignement vivant, faisant constamment appel à la collaboration, à l'initiative des jeunes, les accrochant. Ne croyez pas que nous leur demandons d'avoir une attitude docile, passive, tendue vers le désir d'assimiler des données doctrinales purement théoriques, pas du tout. Nous nous orientons vers une participation active, en partant des problèmes qui intéressent directement les jeunes, leurs conditions matérielles de vie. L'éducation que nous voulons développer, c'est l'éducation par l'action et pour l'action. La meilleure éducation qu'ils pourront recevoir, c'est d'abord dans l'action. Et c'est là que se trouve le caractère original de notre organisation.

Eh bien, oui, il faudra continuer à défendre nos positions sur la question militaire. Mais, dans le même temps, il faudra aussi arriver à une forme d'organisation qui montrera aux jeunes que la solidarité existe, qu'il y a une solidarité effective, agissante, cela pourra se faire, par exemple, sous la forme d'amicales réglementaires, autour de nos jeunes camarades mobilisés, il faudra de même pénétrer les cercles de formation militaire, il faudra développer la liaison entre les groupes Socialistes d'entreprise, avec les amicales d'apprentis, il faudra travailler aussi au sein des groupes Socialistes d'entreprise, donner non seulement une formation politique, mais une formation syndicale.

C'est tout cela qu'il faudra faire.

Il faudra aussi dans les universités, dans les lycées ou les collèges, rassembler les jeunes en cercles culturels, autour si vous le voulez des groupes Jean Jaurès, et donner à ces camarades, aux différentes catégories d'universitaires auxquels nous nous adressons, une conscience exacte de ce que le Parti attend d'eux, lorsqu'ils entreront, dans la vie, lorsqu'ils seront appelés à militer au contact des différentes classes sociales.

C'est une mission bien précise qu'ils devront assumer. Par exemple, quand le jeune instituteur va dans une commune rurale, il faut, qu'il sache quel travail il devra réaliser : foyer rural, organismes coopératifs, modernisation de l'agriculture… De même, le jeune professeur qui va à la ville devra savoir quel bien il peut faire, en participant à la création d'universités populaires ou de collèges du travail.

Voilà, camarades, comment nous devons nous organiser et nous orienter, voilà la tâche qu'il faut accomplir.

Alors, me direz-vous, qu'avez-vous fait cette année ? Eh bien, nous avons pris un mouvement en pleine dégringolade. Il a fallu d'abord créer une équipe de militants qui soient capables d'aller travailler dans les différentes organisations,

non pas pour y faire du noyautage, mais pour dire aux jeunes ouvriers que, s'ils veulent s'organiser, c'est au sein des auberges de la jeunesse et non dans les patronages qu'ils peuvent le faire. C'est dans ce sens qu'il nous faut travailler et diriger nos efforts.
Il y a enfin ce climat de franche camaraderie qui peut régner, qui règne déjà dans nos sections et nos fédérations.
C'est comme cela qu'il nous faut comprendre notre travail, et pas du tout en essayant, de constituer sa petite organisation à soi.
Tout cela ne fait que reprendre les doctrines de notre grand camarade Léo Lagrange. Il ne s'agit pas de se cloisonner dans une petite organisation, il faut au contraire donner aux jeunes l'impression qu'on leur ouvre le large champ de la vie.
Camarades, je terminerai en traitant des rapports qui doivent exister entre les jeunesses et le Parti.
Les critiques qui ont été apportées montrent que vous ne connaissez peut-être pas très bien l'organisation des jeunesses Socialistes. Maintes fois, au cours des Congrès, aussi bien des jeunesses Socialistes que du Parti, nous avons exposé les moyens de réaliser cette collaboration, nous avons demandé dans les Congrès que les jeunes participent à la Commission administrative du Parti, comme nous avons demandé la présence d'adultes à la Commission administrative des jeunes, nous avons demandé que les adultes soient ainsi mêlés intimement à la vie des jeunes. Or, camarades, il faut bien le dire, lorsqu'on désigne, dans une section adulte, le camarade qui devra s'occuper des jeunesses, on choisit un camarade auquel on n'a pas voulu attribuer une responsabilité dominante dans la fédération: Voilà la vérité. On considère comme secondaire le poste de responsable des jeunesses.
Nous pensons qu'il faut que cette conception soit révisée.
Il faudra réaliser une vie intense des jeunesses, en se tournant vers les municipalités et en mettant effectivement en pratique la décision du dernier Congrès qu'au sein des municipalités et conseils généraux Socialistes, on ait une politique de la jeunesse, tendant à développer les institutions de jeunes, les auberges de la jeunesse, à réaliser l'équipement sportif, en apportant aux jeunes la possibilité de s'élever et de vivre.
C'est cela qu'il nous faudra réaliser.
Et, puisqu'on dit que les jeunes n'ont pas toujours conscience des difficultés que peuvent rencontrer nos camarades élus, il faudra les mettra eux aussi devant ces difficultés, en constituant des Commissions extra-municipales, où les jeunes seront placés en présence de la réalité, où ils étudieront des projets de réalisation.
Voilà, camarades, ce qu'il faut réaliser.
Mais, vous sentez bien qu'un tel travail ne peut pas être accompli sans préparation, et cela me ramène à la proposition que j'ai relevée dans le rapport de Courtois de ramener à 25 ans la limite d'âge des jeunesses.
Camarades, il faut voir en face le problème des jeunesses, et le voir dans toute son importance et toute sa gravité, il ne faut pas le voir comme une question à

côté du Parti. Ce qu'il faut voir, c'est la place des jeunesses dans la réorganisation générale du Parti qui est actuellement en cours.
Nous pensons donc que c'est au sein de la Commission de réorganisation générale du Parti que l'on pourra étudier efficacement et avec fruit, le problème de la réorganisation des jeunesses Socialistes.
Nous comptons avoir là des rapports de contrôleur à contrôlé, dans une collaboration efficace, avec le souci constant de l'intérêt au Parti et du mouvement ouvrier. C'est là que nous pourrons réaliser le travail le plus efficace.
On nous dit que notre action a été néfaste pour le Parti. Par le drapeau rouge, nous avons fait des adhésions, plus d'une centaine dans les premiers mois, et nous avons reçus de jeunes des lettres extrêmement encourageantes, des lettres enthousiastes. En voici quelques-unes.
(Rousseau donne lecture d'extraits de lettres qui lui sont parvenues)
Voilà, camarades, quel a été le fruit de notre travail et de notre propagande.
Et maintenant, je vous le demande, ne pensez-vous pas très sincèrement que c'est dans cette action, dans cette orientation qu'il appartient maintenant de diriger l'organisation des jeunesses Socialistes ?
Nous vous avons dit tout à l'heure que l'organisation qui nous semble le plus susceptible de réaliser ces tâches, c'était au soin de la Commission de l'organisation du Parti, où nous travaillerons ensemble pour élaborer des solutions qui nous permettront de développer notre action avec l'appui complet du Parti et vous donner demain les militants Socialistes et révolutionnaires dont vous avez besoin.
(Applaudissements)

Jean Rous (Comité directeur)

Camarades, j'avais renoncé à la parole pour ne pas allonger le débat. Mais, on m'a rappelé que, quand cette question de la jeunesse a été discutée par le Comité directeur, nous n'avons pas pris de décision à vous proposer.
Le camarade Courtois a soutenu ce point de vue tel qu'il est développé dans le rapport. D'autres camarades qui ont apprécié le travail de Courtois, n'ont pas été d'accord sur toutes ses conclusions et il avait été convenu qu'en définitive c'était le Conseil national qui déciderait.
En réalité, de quoi s'agit-il ? Il s'agit de savoir si, puisque nous sommes tous d'accord pour dire les jeunes comme les adultes n'ayant pas eu de politique efficace da la jeunesse, il s'agit de savoir si nous allons redresser le courant en procédant à une nouvelle orientation hardie, à une réforme de structure des jeunesses, ou bien, si on croit qu'un Conseil national pourra régler une question de cette importance, en demandant aux militants de voter des mesures statutaires qui ont presque le sens de mesures de discipline.
C'est pour vous soumettre une motion qui propose la première de ces deux solutions que je vous demande cinq minutes d'attention.

Fondation Jean Jaurès

Il est possible que les jeunes aient commis des erreurs qui viennent de leur tempérament révolutionnaire et de leur bonne volonté d'action, notre camarade Courtois d'ailleurs l'a souligné et je ne pense pas que, sur ce point, il y ait dans le Parti une majorité pour méconnaître la bonne volonté d'action des jeunesses.
D'autre part, vous savez que les jeunes se détournent parfois de nos jeunesses Socialistes, ce n'est pas seulement parce que les jeunesses Socialistes ne font pas ce qu'elles devraient faire, c'est aussi parce que certains actes du Parti lui-même ne donnent pas satisfaction à l'ensemble de la jeunesse.
Mais, je n'ai pas voulu prendre la question par ce petit bout. J'ai voulu vous proposer, avant de dire si vraiment, il y aura lieu de procéder à une révision statutaire, de prendre des décisions qui ont un caractère de discipline, de dire simplement quelle orientation vous estimez devoir donner aux jeunesses Socialistes.
Puis, sur le vu d'une expérience que je pense devoir être très courte, nous essayerons ici, dans la composition du Comité directeur des jeunes, de prévoir des dispositions statutaires susceptibles d'abaisser la limite d'âge, tout en prévoyant certains ajustements.
Nous ne savons pas de quelle nature seront ces dispositions. Dans cette crise permanente où ont vécu nos jeunesses Socialistes jusqu'à maintenant, je n'ai jamais entendu que des propositions contradictoires, les uns demandant d'abaisser l'âge, les autres de le relever. Et les deux solutions étaient certainement mauvaises, puisqu'elles ne prenaient pas le problème dans sa racine.
L'essentiel est d'abord de régler d'une manière correcte les relations des jeunesses et du Parti, en second lieu, il faudra comprendre que la situation présente des jeunesses Socialistes implique certains changements, les jeunesses Socialistes devant s'orienter non seulement vers une activité spécifiquement politique, mais, par un tournant hardi, vers une nouvelle forme d'activité, caractérisée par la création d'institutions où les jeunes pourraient faire, dans la pratique, l'apprentissage de la vie civique, professionnelle et sociale.
Il s'agit de questions qui sont familières à un certain nombre de Socialistes.
En second lieu, il faut bien dire la vérité, si les jeunes en sont réduit à une activité qui se cantonne un peu trop dans la propagande, si les jeunesses ne sont pas encore les groupements de travail que nous voudrions qu'elles fussent, qu'est-ce que nous constatons ? Sur ce plan, nous constatons dans les jeunesses à peu près ce que nous, constatons dans le Parti.
Car ce sera une question soumise au prochain Congrès qui sera appelé à réformer les statuts du Parti, pour qu'on y fasse non seulement de la discussion et de la propagande, mais aussi de l'action, et ce sera une véritable réforme de la structure du Parti.
Eh bien, la même question se pose pour les jeunesses, et il faut, avant d'opérer une réforme statutaire, opérer une véritable réforme de structure dans les jeunesses.
Ce sont ces conclusions que je soumets au Conseil national dans la résolution que voici.

Contribution Jean Jaurès

(Rous donne lecture du projet de résolution qu'il soumet au Conseil national)
Voilà ce qu'il faut faire d'abord. Et si après cela, l'orientation des jeunesses ne nous donne pas satisfaction, alors nous pourrons leur demander des comptes, parce que le Parti leur aura donné une orientation, aura aidé dans leur sein à promouvoir une réforme de structure hardie, aura à leur égard non seulement parlé des jeunesses en formules, mais aura prêté un appui actif à leur action.
Mais pour l'instant, alors qu'aucune raison sérieuse ne nous est apportée à l'appui de ces demandes de sanction, il est en tout cas prématuré de les envisager.
D'abord, il faut que les jeunesses Socialistes existent, et c'est la tâche du Congrès national qui a le devoir de les orienter. Mais, ce sera la tâche du Comité directeur et de tous les organismes du Parti de comprendre que nous pouvons ici formuler des résolutions excellentes, réformer notre doctrine dans une semaine d'étude, ce qui est en quelque sorte la matière première du Socialisme, mais qu'il faut le faire sans étouffer la flamme révolutionnaire des meilleurs d'entre nous, c'est-à-dire les jeunes, qui doivent trouver dans le Socialisme le moyen de concrétiser et de satisfaire leurs aspirations de justice et de liberté.
(Applaudissements)

Victor Provo (Comité directeur)

Camarades, je crois que nous pourrions être tous d'accord sur la résolution que vient de présenter notre ami Rous. Je crois que nous pourrions être d'accord pour renvoyer à une Commission spéciale l'examen du problème de la jeunesse.
Là où je ne suis pas tout à fait d'accord avec lui, c'est quand il semble dire que, en attendant, le mouvement des jeunesses Socialistes, comme vient de le dire Rousseau, pourra continuer, dans le sens où il a marché jusqu'à présent.
Contrairement à ce que pense un camarade qui est venu à cette tribune, il n'est pas bon de se féliciter de ce que le mouvement des jeunesses ait été cité à la tribune de la chambre, contre un de nos collègues qui intervenait, au nom du Parti Socialiste tout entier. Par conséquent, je pense que, jusqu'au moment où le Parti aura pris des décisions, il faut qu'il soit bien convenu que la politique du drapeau rouge, expression publique des jeunesses, suive l'action du Parti et uniquement l'action du Parti.
(Applaudissements)

Rousseau (Secrétaire national des jeunesses) - Deux mots, pour une mise au point. C'est, toujours la fameuse question du papillon qui a été cité à la tribune de la chambre. Ce papillon a été imprimé par quelques membres de la fédération de la Seine. Ces camarades sont sortis des jeunesses Socialistes. C'est tout ce que j'ai à répondre.

Victor Provo - Non, ce n'est pas cela. Tu es venu à la tribune, pour dire que les jeunesses Socialistes avaient tant de rayonnement qu'on en parlait même à la tribune de la chambre, et que personne n'avait réagi dans le Conseil national.

Fondation Jean Jaurès

Un délégué - Je demande la parole.

Le président - Tu n'as pas été mis en cause.

Yves Dechezelles

Je crois qu'il est temps de conclure ce débat.
D'excellentes choses ont été dites, non seulement par les représentants des fédérations, mais par nos camarades des jeunesses.
Il y a un point en particulier sur lequel je pense que nous pouvons être tous d'accord dans ce Conseil national, c'est que, d'une part le mouvement des jeunesses Socialistes est un mouvement d'éducation politique qui a pour but de préparer les jeunes à devenir d'excellents militants Socialistes, et je suppose que parmi les militants qui sont ici, beaucoup ont reçu leur première formation dans les jeunesses Socialistes.
Et d'autre part il y a un second point sur lequel nous devons tous être d'accord dans ce Conseil national, c'est que les jeunesses Socialistes ne doivent pas devenir un petit parti dans le grand, mais doivent constituer un organe du Parti Socialiste. c'est donc la même politique que le Parti et les jeunesses Socialistes doivent défendre.
Je pense que nous devons tous être d'accord sur ces deux points.
Seulement, camarades, je ne pense pas que ce soit uniquement par des mesures statutaires et autoritaires que nous arriverons à modifier le caractère du mouvement des jeunesses Socialistes.
Il faut bien le dire, camarades, il n'existe pas, entre les jeunesses Socialistes et le Parti Socialiste aux différents échelons, des contacts et une collaboration qui seraient pourtant indispensables pour que leurs actions convergent dans un même sens. Je crois que jeunes et adultes doivent s'orienter vers cette collaboration indispensable.
Mais par ailleurs, camarades, il est évident qu'il serait extrêmement difficile, à l'issue de ce Conseil national, de prévoir une réorganisation du mouvement des jeunesses Socialistes. Vous savez, Guy Mollet vous l'a dit ce matin, qu'actuellement une Commission de réorganisation du Parti a été nommée, que cette Commission travaille activement, qu'elle soumettra prochainement son projet de réorganisation au Comité directeur, puis ensuite aux militants des fédérations et des sections, j'estime que la réorganisation des jeunesses doit s'intégrer dans le cadre de la réorganisation générale du Parti.
Il est bien certain que les jeunesses Socialistes se sont trop cantonnées jusqu'ici dans des tâches exclusivement et spécifiquement politiques. Il est nécessaire que les jeunesses Socialistes, étant une organisation d'éducation, soient aussi une organisation de travail.
Mais, il faut bien dire que le problème est exactement le même en ce qui concerne le Parti.

Fondation Jean Jaurès

C’est pourquoi, je pense que la réorganisation des jeunesses et la réorganisation du Parti devront être examinées au prochain Congrès national et en même temps.
Ce que nous pouvons faire ce soir, c’est fixer une orientation de l’action des jeunesses Socialistes. C’est pourquoi je pense que le Conseil national devrait désigner une Commission, composée de quelques membres, qui serait chargée de rapporter la question devant le Conseil national.
Nos jeunesses nous ont dit ce soir d’excellentes choses. Elles nous ont fait aussi de belles promesses, il faudra maintenant leur passer la parole, il faudra qu’elles transforment en actes les promesses Qu’elles nous ont faites.
Voici comment pourrait être composée la Commission : Courtois, Rouseau, Andrée Viénot, Dunoyer, Roger, Rous, Provo, Staub et Lévy.

Théodore Staub - Non, je ne peux pas.

Le président - Etes-vous d’accord pour la constitution de cette Commission ?
(Marques d’approbation)
Elle est ainsi constituée.
Elle va se réunir immédiatement.
Nous passons maintenant à l’union française. La parole est au camarade Labrouquère.

André Labrouquère

Camarades, avant de vous lire le projet de résolution de la Commission sur l’union française, je voudrais vous dire dans quel état d’esprit nous avons travaillé.
Nous avons tenu compte de toutes les observations qui. ont été exposées à cette tribune sur le problème de l’union française.
L’union française qui est un statut nouveau de nos territoires d’Outremer, mais que nous Socialistes voulons marquer d’une empreinte Socialiste profonde, devra avoir des fondements humains et sera fondée sur les principes suivants : égalité des droits et égalité de civilisations. Nous croyons que c’est dans la collaboration des civilisations que nous arriverons à promouvoir même le degré culturel général de l’union française.
Nous considérons également l’union française, en tant que Socialistes, au point de vue de l’économie. Nous voulons l’élévation du niveau de vie et la transformation économique des peuples d’Outremer qui ne doivent pas être subordonnés à la métropole.
Nous trouvons également, des fondements politiques à cette union française, parce que, dans ce cadre très vaste qui comprend des départements, des territoires et des Etats associés, nous voulons que l’économie de chaque territoire, puisse se manifester et que, de cette façon, dans un fédéralisme organisé, l’avis même des populations puisse s’exprimer.
Voici le projet de résolution.

Fondation Jean-Jaurès

(Labrouquère donne lecture de la résolution qui, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité moins une abstention)

Yves Dechezelles

La Commission des résolutions, sur le problème de la France d'Outremer, s'est mise d'accord à l'unanimité sur une motion rédigée par notre camarade Senghor et prise par la fédération de l'APF, dont je vais vous donner lecture.
(Dechezelles donne lecture da la résolution qui, mise aux voix, est adoptée, à l'unanimité moins une voix contre et une abstention)
Il y a un autre texte, concernant l'Algérie, qui n'a soulevé aucune objection à la Commission. Le voici.
"Le Conseil national, réuni à Paris les 19 et 20 mars 1947…"
Des modifications ont été proposées par les trois fédérations, qui tendent à ceci :

- Liberté de candidature sans restriction, sauf les cas prévus par la loi française.
- Indemnité et immunité aux membres de l'assemblée algérienne.
- Initiative des dépenses à l'assemblée algérienne.

La Commission des résolutions a été également unanime sur ce texte.
(La proposition de résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité moins une abstention)

Un délégué algérien - Au nom de l'Algérie, je vous remercie. Et pour l'abstention, merci aussi !

Yves Dechezelles - Camarades, il ne reste plus à voter maintenant que sur la résolution relative à la politique générale et sur la résolution spéciale relative au problème de l'Indochine.

Un délégué - Il y avait un texte sur la Tunisie.

Yves Dechezelles - Oui, mais il a été déposé trop tard, il n'a pas pu être étudié par la Commission. Il y a d'ailleurs, dans le texte relatif à l'union française, un certain nombre de dispositions relatives aux pays de protectorat, qui je crois donneront satisfaction à nos camarades de Tunisie.

Un délégué tunisien - Il y avait un ensemble de questions sur lesquelles j'aurais voulu avoir le sentiment du Conseil national.

Yves Dechezelles - Camarade, il n'était pas possible à la Commission des résolutions d'étudier des textes détaillés et complexes relatifs à un problème particulier.

Fondation Jean-Jaurès

Un délégué - On a décidé de demander aux camarades du Maroc et de la Tunisie de résumer en dix lignes un certain nombre de revendications. Il y a eu un texte manuscrit, sur lequel nous avons donné notre accord de principe.

Yves Dechezelles - Je vais rechercher ce texte... Le voici.

Un délégué tunisien - Camarades, je me borne à vous lire le texte, tel qu'il a été rédigé. C'est un extrait d'une motion votée par le Congrès fédéral et par le Congrès inter-fédéral qui s'est tenu à Alger en juillet dernier.
Voici ce texte.
(Le texte lu par le délégué de la Tunisie, mis aux voix, est adopté à l'unanimité moins une abstention)

Le président - Camarades, sur la question de l'Indochine, il y a eu à la Commission une majorité et une minorité. Je donne la parole à Defferre qui va parler au nom de la majorité.

Gaston Defferre

Camarades, à cette heure avancée, après deux jours de débats, je ne vous retiendrai pas longtemps pour vous exposer la motion qui a été adoptée par la majorité de la Commission, à propos du problème de l'Indochine.
La Commission s'est mise d'accord sur un certain nombre de points mais n'a pas pu se mettre d'accord sur des points essentiels.
Je vais vous lire le texte de la majorité, en vous indiquant les points sur lesquels l'accord a été réalisé et en vous indiquant pourquoi il n'a pas été possible d'arriver à un accord sur d'autres points.
"Le Conseil national, considérant qu'il importe, pour l'avenir de l'union française que l'amitié indispensable du peuple français et des peuples de l'Indochine, de mettre fin dès que possible au conflit actuel".
J'attire votre attention sur ce passage :"du peuple français et des peuples d'Indochine". Nous avons voulu marquer ainsi que l'accord devait se réaliser non seulement entre des gouvernements mais également entre des peuples, nous avons voulu marquer d'autre part que, l'accord devait être réalisé non avec un seul peuple de l'Indochine, mais avec tous les peuples de l'Indochine.
"Considérant que la solution de ce conflit ne se trouve pas plus dans une politique d'abandon que dans le rétablissement par la force d'un régime révolu."
Nous avons été d'accord sur cette formule et sur ce qu'elle peut signifier.
"Considérant que la politique pratiquée en Indochine par certains hauts fonctionnaires a pu voiler, aux yeux des populations autochtones, le vrai visage de la France démocratique…"
Je n'ai pas besoin d'insister ou de mettre des noms sous cette formule. Je pense que vous avez tous compris.
"... qu'il n'appartient pas au gouvernement français d'instituer des mouvements ou de prendre parti pour ceux qui ne reposeraient pas sur une base populaire."

Collection Jean Jaurès

Et, rédigeant cette clause de la motion, nous avons voulu dire que le gouvernement français, au moment de traiter, ne devra pas créer des gouvernements qui pourraient être des gouvernements Quisling et qui ne seraient constitués que pour permettre à une négociation d'aboutir, sans que l'accord ait pu être réellement obtenu.
"... que c'est le respect de la volonté populaire qui doit orienter la politique du gouvernement français.
Considérant que des opérations militaires tendant au rétablissement de l'ordre…
Considérant que la nomination au poste de haut-commissaire d'un civil républicain...
Demande :
1 - La limitation des opérations militaires aux mesures de sécurité des populations civiles et des garnisons stationnées dans le Vietnam".
J'indique ici que la discussion s'est engagée, car il avait été demandé d'ajouter à cette phrase les mesures de sécurité des populations civiles et des garnisons stationnées dans le Vietnam, en exécution des accords du 6 mars 1946.
Il a été décidé, à l'unanimité de la Commission, de supprimer le dernier membre de phrase "en exécution des accords au 6 mars 1946". Comme je pense qu'une discussion ne se produira pas, je me contente d'indiquer au Conseil national les rectifications qui ont été apportées, sans les commenter, pour ne pas vous faire perdre de temps.
"2 - La suspension réciproque et simultanée des hostilités dans des conditions telles qu'elle soit interprétée, non comme un signe de faiblesse ou une capitulation, mais comme traduisant la volonté sincère et loyale des deux parties de renouer des relations pacifiques."
J'attire l'attention du Conseil national sur cette phrase de la motion qui est, je crois, particulièrement importante, puisque nous avons été unanimes à déclarer qu'il ne devait y avoir ni capitulation ni reddition, dans des conditions telles qu'elle puisse être interprétée comme un signe de faiblesse, mais la volonté sincère des deux parties de revenir à des relations pacifiques. C'est-à-dire que la France ne doit pas abuser de sa suprématie militaire en Indochine.
"3 - Il importe de ne laisser passer aucune occasion..."
Ici, j'arrive à un point sur lequel il n'a pas été possible de réaliser l'unanimité de la Commission. Voici le texte qui a été adopté par la majorité :
"3 - Il importe de ne laisser passer aucune occasion de faire cesser les hostilités par entente et d'accepter des négociations avec les représentants qualifiés du gouvernement vietnamien, vraisemblablement désireux d'obtenir dans la liberté un accord pour l'intégration au Vietnam associé dans l'union française, sur les bases de la Constitution."
Ce texte a été adopté par 6 membres de la Commission. Voici le texte proposé par trois autres membres de la Commission :
"L'ouverture dans le délai le plus bref de négociations avec les autorités de la République démocratique du Vietnam, dont le président Hô Chi Minh reste, jusqu'à plus ample informé, le facteur le plus représentatif, en vue de régler définitivement le sort du Vietnam, dans le cadre de l'union française."

Fondation Jean Jaurès

La différence qui existe entre ces deux textes, vous l'avez vu tout de suite, c'est que, dans l'un, le nom au président Hô Chi Minh est prononcé, alors que dans l'autre, il ne l'est pas.
Si la majorité de la Commission a refusé d'insérer dans le texte de la motion le nom d'Hô Chi Minh, c'est parce que cette majorité a pensé que, si des négociations devaient être engagées le plus vite possible (sur ce point, nous avons été unanimes), si ces négociations devaient aboutir le plus rapidement possible (sur ce point nous avons également été unanimes), la majorité de la Commission a pensé qu'il ne fallait pas limiter à l'avance les possibilités qui pourraient se manifester d'engager des négociations, et dire à l'avance que c'est avec Hô Chi Minh qu'il faudrait traiter.
Si vous avez écouté attentivement la lecture du paragraphe qui est retenu par la majorité de la Commission, vous avez constaté qu'aucune exclusive n'est jetée, et dans l'esprit des camarades de la majorité de la Commission, il est bien entendu qu'aucune exclusive n'est jetée contre personne, en particulier contre Hô Chi Minh lui-même, et que si par conséquent demain on s'aperçoit que c'est avec Hô Chi Minh qu'il faut traiter, le texte qui vous est proposé ne l'interdit nullement.
Mais, nous avons pensé que, s'il ne fallait pas jeter d'exclusive, étant donné que nous ne savons pas de façon précise ce qu'est devenu le gouvernement à la tête duquel se trouve ou se trouvait Hô Chi Minh, quel rôle Hô Chi Minh joue encore dans ce gouvernement, nous avons pensé qu'il n'était pas possible de dire que c'était avec lui qu'il fallait traiter.
C'est pourquoi nous sommes d'avis que, pour mener à bien les négociations qui se présentent dans des conditions difficiles, qui devront être menées en extrême orient, avec des hommes qui à bien des égards - ce n'est ni de leur faute ni de la notre - ont une mentalité différente de la nôtre, il ne fallait pas, à l'avance, dire avec qui nous allions négocier, et nous avons pensé que les négociations auraient plus de chances d'aboutir, si nous laissions la porte ouverte en ne donnant pas de précisions qui pourraient devenir des obstacles.
La texte qui vous est soumis à la majorité a reçu l'agrément des ministres Socialistes qui nous représentent au gouvernement, il a reçu l'agrément de notre camarade Marius Moutet, qui a participé activement aux travaux de la Commission des résolutions, il a reçu l'agrément de notre camarade Ramadier, à qui Marius Moutet l'a soumis tout à l'heure.
Ce texte qui vous est présenté par la majorité de la Commission, nous vous demandons de le voter.
Je suis, en ce qui me concerne, forcé de vous exposer le résultat de nos travaux avec autant d'objectivité que possible, je suis obligé de relater, non pas nos discussions, mais les arguments que nous avons soutenus les uns et les autres, et les raisons pour lesquelles la majorité s'est prononcée.
Je sais que des camarades prendront la parole pour soutenir le thèse de la minorité, d'autres, pour soutenir celle de la majorité. Pour ma part, en ma qualité de rapporteur, je défends simplement des formules qui sont maintenant adoptées par la majorité de la Commission. Voici le dernier paragraphe :

"4 - La nomination en Indochine de fonctionnaires ayant donné les preuves indiscutables de leur- attachement aux institutions démocratiques et républicaines."
Ce texte forme donc un tout, il donne, je crois, au Conseil national, des garanties dans tous les domaines, aussi bien pour la cessation des hostilités que pour la réussite des négociations et l'établissement d'un nouveau régime en Indochine.
J'espère que le Conseil national adoptera le texte dont je viens de lui donner connaissance.

Léon Boutbien

Je parle au nom de la minorité de la Commission. S'il n'était pas si tard, nous essayerions d'écrire l'histoire des Commissions des résolutions du Parti qui, se réunissant depuis vingt-quatre heures sans désemplir, ont réussi ce tour de force d'être à quatre heures de l'après-midi d'accord sur notre texte, et à neuf heures du soir, de nous laisser en minorité.
D'autre part, la motion qui vous a été lue, c'est nous qui l'avons rédigée, et nous l'avons rédigée intégralement. On a seulement retranché un paragraphe pour en ajouter un autre.
Je voudrais maintenant m'expliquer très clairement devant le Conseil national.
Ne croyez pas que nous cherchions la subtilité pour la subtilité. Je crois qu'il y a là quelque chose de plus important et de plus sérieux aussi, et pour ma part, je regrette comme vous tous que notre discussion sur le problème de l'Indochine vienne précisément à la veille d'incidents ministériels sérieux, dont je ne sous-estime ni la gravité, ni l'importance. Mais, n'oublions pas que nous parlons au nom du Parti Socialiste qui a sa tradition et sa doctrine, qui a exprimé devant les populations, non seulement françaises mais des territoires d'Outremer, la continuité de cette tradition, la force de cette doctrine.
Il faut bien s'entendre sur ce qui signifie le fait que nous ayons précisé, car ce qui se conçoit bien s'énonce clairement : "l'ouverture dans le délai le plus bref de négociation avec les autorités vietnamiennes."
Vous sentez avec quelle nuance nous avons ajouté la nom du président Hô Chi Minh. Nous avons dit : "dont le Président Hô Chi Minh reste, jusqu'à plus ample informé, le facteur le plus représentatif."
C'est vous dire que nous n'avons pas ajouté le nom du président Hô Chi Minh pour l'homme lui-même, mais parce qu'il faut préciser avec qui on veut engager une politique de négociations. Et c'est là où se présente pour vous le drame de conscience que je perçois très bien, car ces problèmes peuvent vous paraître un peu lointains, mais ils posent maintenant pour vous un drame de conscience sérieux, puisque en définitive vous avons entre nos mains le problème de la paix ou de la guerre en Indochine.
Disons-le nettement : sur ce point, notre position n'est pas une position extrémiste. Notre position est extrêmement modérée, peut-être même plus modérée, plus sage et plus prudente que cette formule qui semble être plus simple. Car notre volonté de traiter avec le président Hô Chi Minh est exprimée

d’abord par les statistiques de l’institut Gallup, qui montrent que l’opinion française donne un fort pourcentage en faveur des négociations et recommande des négociations avec Hô Chi Minh.
Je vais même plus loin. Vous me direz : Le Président Hô Chi Minh, qu’est-il, en définitive ?
J’ai ici un rapport militaire, de l’entourage direct au général Valluys, et voici ce que disent dès militaires du président Hô Chi Minh :
"Le président Hô Chi Minh représente des éléments modérés du Viet Minh… est peut-être commode, mais pas nécessairement justifié et habile."
D’autre part, en ce qui concerne l’autorité du président Hô Chi Minh dans le pays, nous pouvons dire aujourd’hui sans risque de nous tromper qu’il a derrière lui l’immense majorité du peuple vietnamien, plus de 80% de cette population ne sont pas habitués aux subtilités de la politique, pour cette immense majorité de la population qui est apolitique, le Président Hô Chi Minh a la signification d’un symbole, vouloir traiter sans lui, c’est en fait vouloir traiter contre le peuple vietnamien.
Il faut prendre ses responsabilités et il faut les préciser de telle manière que, lorsqu’on nous demande quelle est la capacité réelle du Président Hô Chi Minh - je cite la réponse à la question posée - "le Président Hô Chi Minh est-il en mesure d’imposer à son gouvernement une politique d’accord ?" - voici la réponse qui m’est parvenue :
"Tout observateur neutre et sincère pourrait confirmer le fait suivant, si besoin, notre Président jouit dans le pays d’un prestige et d’une influence immenses…"
C’est dire que, dans le pays, l’autorité d’Hô Chi Minh n’est pas contestée.
La vérité est la suivante. Il y a eu une manœuvre essentiellement réactionnaire qui a été entreprise en Indochine par l’amiral Thierry d’Argenlieu, dès le début. J’ai essayé hier de vous montrer comment, le 9 mars 1945, avait été tournée une page de l’histoire de ce pays, et que nous ne pouvions espérer un retour en arrière, mais que nous devons composer avec l’Indochine en vue d’instituer des rapports qui ne pourront pas être ceux de 1939.
Cette question du séparatisme cochinchinois, qui a été une des première armes contre le mouvement Viet Minh, a été la première manœuvre de l’amiral Thierry d’Argenlieu qui a créé ce fameux gouvernement autonome de la Cochinchine, présidé par le Dr Thinh. Voua savez quel a été le résultat : le suicide du Dr Thinh.
Mais, il y avait des gens qui étaient très contents de cette situation qui pouvait engager l’avenir de la Cochinchine, grâce à des accords faits contre le peuple.
Si, conformément à nos traditions, nous voulons faire une politique de négociations en traitant avec le peuple, alors nous ne pouvons pas exclure le Président Hô Chi Minh dont l’autorité est incontestable, nous ne pouvons même pas traiter sans lui.
Nous en arrivons ainsi, en quelque sorte, à nos réserves.
Nous aurions très volontiers souscrit au texte, qui était proposé par nos camarades majoritaires à 9 heures du soir. Nous l’aurions fait d’autant plus volontiers que nous avions. le souci des difficultés actuelles tant intérieurs

qu'extérieures, et aussi parce que nous sentons bien que ce problème indochinois est exploité par d'autres, en dehors même des questions spécifiquement indochinoises.
Mais, nous savons quels dangers menacent actuellement la République du Vietnam et peut-être le Vietnam lui-même. Ces dangers, d'où viennent-ils ? Ils viennent des tentatives renouvelées et répétées, de constituer et d'élargir des gouvernements qui, sans reprendre l'expression de fantoches, sont des gouvernements imposés au pays et qui n'ont pas la participation populaire. Ils n'ont pas, comme le disait Senghor dans une magnifique intervention à cette Commission, "la sensibilité populaire".
Or, ces gouvernements qui n'ont pas la sensibilité populaire, ces gouvernements qui sont contraires aux traditions et à l'esprit du Socialisme, vous sentez bien que, même à 16 000 kilomètres de distance, le Socialisme ne peut pas se déjuger et favoriser de pareilles entreprises.
C'est pourquoi nous voulions prendre des garanties, non pas que nous voulions manifester notre méfiance à notre camarade Marius Moutet dont chacun reconnaît le courage et le talent en matière de politique d'Outremer et chacun sait les efforts qu'il déploie, nous lui rendons volontiers cet hommage mérité, mais nous voulons, non pas nous lier les mains, comme on l'a dit, nous voulons exprimer nettement devant le pays une position politique nette.
D'une absence de politique nette, notre Parti en "crève". Il faut de temps en temps avoir le courage de ses idées et le courage de la conséquence de ses idées.
Or, je vous demande, et c'est là-dessus que je conclus, je vous demande de réaliser le problème qui se pose dans un climat fait d'incertitude des lendemains et aussi d'intrigues politiques menées par d'autres partis. Je vous demande, camarades, d'avoir cette réaction en vue des mois qui viennent.
Vous le sentez bien, camarades. il faut imposer la paix, la paix à tout prix, la paix avec le peuple lui-même, pour ne pas avoir à imposer des gouvernements fantoches.
Ensuite, quand nous aurons fait cela, qui est la volonté unanime de tout le Parti, d'imposer le plus rapidement possible la paix, lorsque nous aurons obtenu cette paix, il faut savoir dans quelles conditions se fera la présence française là-bas.
Si aujourd'hui vous tentez de négocier avec des hommes qui ne représentent pas véritablement le pays, alors, c'en sera fait de la France en Indochine.
Il y a plusieurs façons de terminer les affaires d'Indochine. Il y a d'abord ceux qui préconisent une solution militaire. Ceux-là sont de grands criminels. Mais, il y a une autre façon de faire disparaître la puissance française là-bas, c'est d'encourager des mouvements qui ne sont pas populaires et qui sont inspirés par des intérêts particuliers, contraires en définitive aux intérêts mêmes de la métropole.
Je pense donc aujourd'hui que, devant cette alternative, vous aurez reconnu la nécessité d'engager immédiatement des négociations avec la République démocratique du Vietnam. Et après avoir rendu l'hommage qui convient à la personnalité du président Hô Chi Minh, nous serons sortis de ce cercle vicieux qui consiste à prolonger la guerre jusqu'à ce qu'on trouve des négociateurs.

Nous avons les négociateurs sous la main, ils sont sous l'autorité d'un homme dont l'autorité dans le pays est certaine. Nous pouvons donc, ce qui est dans le fond de vos conscience, imposer rapidement la paix en Indochine.

Le président - La parole est au secrétaire du Parti.

Guy Mollet

Camarades, la tâche qui m'incombe maintenant m'est assez pénible. Je ne saurais nier que l'appel que, dans quelques instants, je vais lancer à certains de mes camarades, me coûte, parce que, dès la première heure, j'étais, au fond, d'accord avec eux.
Mais, je voudrais faire un bref historique des négociations de cette journée sur le problème de l'Indochine.
Hier soir, nous avons cherché un texte commun, puis ce matin, puis cet après-midi. Dans l'après-midi, j'ai essayé une première fois d'arbitrer le différend.
Nous avons réussi, après des délibérations, à mettre au point le texte qui vous est soumis et qui, dans presque toutes ses parties, a réalisé l'unanimité. Un seul point est resté en litige, il vous a été exposé.
Une deuxième réunion, cet après-midi, à laquelle assistait notre camarade Léon Blum, a repris la discussion qui s'est prolongée jusqu'à 9 heures et demie ce soir, les deux thèses se sont à un certain moment tellement rapprochées que nous avons cru - oh ! quelques secondes - que l'accord allait se réaliser.
La formule qui vous est soumis a été admise par certains d'entre vous, et je reconnais avoir participé à sa rédaction.
Ce que je voudrais dire à mes camarades de la minorité, ce que je voudrais dire à Boutbien, c'est que je suis, au fond, d'accord avec lui, c'est que ce qui compte, ce n'est pas une formule inscrite dans un texte de motion, ce qui compte, c'est la ratification dans les actes, dans les faits. Ce qui vraiment signifiera que le Parti a eu raison, ce n'est pas que tant ou tant de mandats se soient comptés sur une motion, c'est qu'avant un mois, deux mois au maximum, nous ayons fait la paix en Indochine.
Or, au cours de cette négociation, nous avons pu nous apercevoir et je tiens à le dire, que le désaccord a été beaucoup moins profond dans les faits que dans les mots, ou plus exactement que c'était davantage sur des questions de tactique, que sur des questions de fond que les divergences subsistaient.
Pourra-t-on engager des négociations avec Hô Chi Minh ? J'aurais voulu que Léon Blum pût être ici ce soir et répéter à ceux qui pourraient se laisser ébranler par certains arguments de nos adversaires, lorsqu'ils disent que la négociation est impossible avec Hô Chi Minh, je voudrais qu'ils aient entendu Léon Blum nous dire qu'il est lui aussi convaincu que l'homme le plus représentatif de la volonté populaire là-bas s'appelle Hô Chi Minh, et que c'est avec lui qu'il faudra accepter d'entrer en pourparlers.
Ce qui est essentiel, voyez-vous, c'est que l'on engage des négociations de paix, c'est ensuite qu'elles aboutissent. C'est en troisième lieu que le contact soit pris

Collection Jean Jaurès

avec ceux qui vraiment sont les représentants du peuple vietnamien, c'est-à-dire que l'on accepte pas les tentatives que certains pourraient faire de susciter de faux gouvernements, des gouvernements fantoches, avec lesquels il serait possible de traiter.
Sur ce point, je veux apporter l'engagement formel que cela, les consignes déjà données, les réalisations déjà faites : il est interdit à nos représentants là-bas de susciter quelque gouvernement fantoche que ce soit.
Enfin, ceux qui, démocrates ou Socialistes, peuvent contrebalancer au sein du gouvernement l'influence des extrémistes devront tout faire pour permettre l'intégration du Vietnam associé dans le cadre l'union française.
Voilà ce qui compte. C'est que, dans les votes, nous sachions où nous voulons aller. Il faut que nos mandataires au gouvernement sachent quelle est la volonté du Parti.
Ce qui serait de nature à m'effrayer, camarades - et je fais appel à ceux qui tout à l'heure n'ont pas cru devoir me suivre - ce qui pourrait m'effrayer dans l'opposition des deux textes, c'est que le seul fait d'opposer ces deux textes l'un à l'autre en modifierait le sens, tant de l'un que de l'autre.
(Applaudissements)
Ce qui m'effraierait, c'est que, dans l'un des textes, il soit spécifié que l'on devra traiter avec Hô Chi Minh, alors que le nom n'est pas inscrit dans l'autre texte. La presse de certains de nos amis ne manquerait pas de dire que nous avons été divisés, les uns voulant traiter avec Hô Chi Minh, les autres ne le voulant pas.
(Applaudissements)
Qu'on ne puisse pas traiter avec Hô Chi Minh, personne ne l'a dit. Pas plus d'ailleurs que personne n'a dit qu'on ne pourrait traiter qu'avec lui, puisque nos amis eux-mêmes faisaient cette réserve en disant que, "dans l'état actuel des choses…" ce qui signifie que l'homme le plus représentatif aujourd'hui pourrait ne plus l'être demain. Et nous ignorons ce que sera demain.
Camarades, je n'aime pas les mot s à sonorité sentimentale. Mais, je vous demande avec toute mon amitié, avec toute ma foi, que ce soit le Parti tout entier, le Parti unanime qui affirme que nous voulons d'urgence engager les négociations, d'urgence les faire aboutir, ne les engager qu'avec ceux qui représentent la volonté populaire là-bas, et que vous faites confiance à ceux qui sont vos mandataires pour l'accomplir, aux organismes que vous avez mis à la tête du Parti pour faire respecter votre volonté.
Si vous faites cela, j'ai la conviction que vous aurez peut-être fait un sacrifice, mais vous aurez travaillé à l'unité du Parti et, j'en suis convaincu, à l'établissement de la paix.
(Applaudissements prolongés)

Léon Boutbien - Le Secrétaire général a fait appel à tous les militants et les explications qu'il a fournies nous donnent une assurance. Vous êtes tous témoins des paroles qu'il a prononcées. Nous sommes tous solidaires dans la même lutte. Je ne cherche pas à dramatiser. Je sais l'importance qu'il y aurait pour le Parti à

Fondation Jean Jaurès

maintenir ce texte, car il aurait posé d'une façon très nette devant l'opinion publique que, pour nous, Hô Chi Minh n'est pas l'épouvantail que l'on représente dans la presse.
Mais, pour ma part, après les explications de notre camarade Guy Mollet, je me décide à retirer le texte que j'avais proposé.
(Applaudissements prolongés. Bravo ! Bravo !)

Jean Rous - Je demande la parole sur le texte.

Le président - Maintenant que les deux rapporteurs ont parlé, Rous ne peut parler que pour soutenir un amendement. Il dispose de cinq minutes.

Jean Rous

Cette question pose un cas de conscience. Nous étions d'accord jusqu'à 4 heures, à l'unanimité moins une voix, pour présenter un texte tel qu'il a été présenté tout à l'heure par Boutbien, au nom d'une partie de la Commission des résolutions.
Au cours de toute la nuit, nous n'avons pas pu nous mettre d'accord et nous avons maintenu le texte lu par Boutbien.
Après quoi, on a prétexté la crise gouvernementale pour nous demander d'enlever à ce texte ce qu'il avait à nos yeux d'essentiel.

Un délégué - Ce n'est pas exact.

Jean Rous - A ce moment-là, ou a modifié le texte de Boutbien, on en a enlevé l'essentiel.
Je dis, camarades, que si le Parti est en mauvaise position, c'est parce que, quand on est en désaccord sur la politique, on essaye par des concessions verbales, à sa mettre d'accord sur des formules vagues, alors qu'en réalité on est en désaccord sur le fond.
(Mouvements divers)
Je considère que c'est pour moi une question.de conscience, et je maintiens le texte de la minorité.

Le président - Le Conseil national va voter.

Colin (Alger)

Je propose un amendement.

Le président - Vous avez cinq minutes.

Colin (Alger) - Camarades, vous comprendrez qu'il appartient au représentant de l'Afrique, territoire d'Outremer, d'essayer d'apporter ici une solution de

Coll. Fondation Jean Jaurès

conciliation. Voici l'amendement que nous proposons et qui, à notre avis, peut faire l'unanimité :
Ajouter :
"L'ouverture des négociations dans un délai aussi bref que possible, avec les représentants qualifiés de la république du Vietnam, présidée, jusqu'à plus ample informé, par M. Hô Chi Minh, ou avec toute autre personnalité désignée par ce gouvernement."

Dans la salle - C'est la même chose !

Le président - Camarades, nous allons voter sur les rapports. L'amendement viendra ensuite.

Gaston Defferre

Un mot sur l'amendement. Camarades, il y a quelques minutes, au moment où Guy Mollet a quitté cette tribune et au moment où Boutbien nous a donné son accord, je peux dire que les camarades de la Commission, à l'exception d'un seul peut-être, ont ressenti, le mot n'est pas trop fort, une véritable émotion, en pensant qu'a l'issue de ces longues discussions nous étions enfin arrivés à un accord complet.
(Vifs applaudissements)
Je comprends parfaitement l'attitude de nos camarades d'Algérie. Ils vivent eux-mêmes dans un territoire d'Outremer qui n'est pas éloigné de la métropole, dans lequel ils éprouvent des difficultés et où, pour reprendre le mot de tout à l'heure, ils ont une grande sensibilité de ces problèmes.
Je leur demande de vouloir bien comprendre qu'après une journée d'efforts nous étions arrivés à une solution qui était satisfaisante, puisque le texte de l'amendement qu'ils nous soumettent a été discuté dans cette Commission. Car vous pouvez penser que, pendant ces longues heures, nous avons tourné et retourné tous les textes, et l'idée apportée par nos camarades d'Algérie avait déjà été discutée et repoussée par la Commission.
Par conséquent, ce que vous nous apportez maintenant, je m'excuse de vous le dire, n'est pas une idée nouvelle, c'est une idée qui a déjà été examinée et repoussée.
Et puisque tout à l'heure nous avons réussi à avoir la quasi-unanimité, je vous demande de vous replacer dans l'état d'esprit où nous étions quand Boutbien a fini de parler, et de voter tous ensemble la motion qui vous a été proposée.
(Applaudissements)

Colin (Alger) - Nous retirons l'amendement.
(Applaudissements prolongés. Bravo ! Bravo !)

Le président - Je mets aux voix la résolution de la majorité de la Commission.
(La résolution est adoptée à l'unanimité)

Collection Jean-Jaurès

(Nouveaux applaudissements prolongés)
Nous passons maintenant au rapport sur la politique générale qui vous est présenté par le camarade Jules Moch.

Jules Moch (Rapporteur)

Camarades, je suis chargé de vous lire la motion de politique générale. La Commission que vous aviez désignée, composée de 13 membres, avait chargé de sa rédaction une sous-commission de quatre membres : Pineau, Grumbach... et moi.
Cette sous-commission a proposé à la Commission un texte que celle-ci a adopté à l'unanimité, moins une voix, celle de Deniau, au nom dé la fédération de la Seine.
Nous avons modifié le texte dans l'espoir d'arriver à une unanimité complète. Nous n'y sommes pas arrivés. Je vous lis le texte qui vous est soumis par la Commission :
(Le rapporteur donne lecture du texte de la motion proposée par la Commission)

Roger Deniau (Seine)

Camarades, j'ai regretté tout à l'heure, à la Commission des résolutions, de ne pas pouvoir apporter l'accord de la fédération de la Seine.
Je voudrais, en quelques mots, indiquer que le fait de ne pas s'associer à cette résolution, le fait de dire que l'expérience d'un gouvernement actuel, la forme hétérogène de ce gouvernement n'a pas permis aux ministres Socialistes de ce gouvernement de continuer pleinement l'expérience heureuse du gouvernement Léon Blum, n'implique en rien la condamnation de l'action de nos camarades actuellement ministres.
Je voudrais dire que, dans notre pensée, l'élan d'enthousiasme et de confiance suscité par le gouvernement Léon Blum qui n'existe plus maintenant avec la formule gouvernementale actuelle, nous met dans cette situation que d'après les interventions qui ont eu lieu ce matin, y compris celle de notre camarade Guy Mollet (je ne parle pas de celle de Daniel Mayer, personne n'admet l'éventualité d'un gouvernement Socialiste homogène.
On a l'impression qu'on s'accroche peut-être trop à la formule d'un gouvernement de coalition, alors que seule la formule d'un gouvernement homogène présidé par Léon Blum, donnerait les solutions que nous jugeons indispensables pour redresser la situation actuelle et remettre ce pays sur pied.
La continuation de l'expérience des gouvernements de coalition, où cela peut-il nous conduire, camarades ? Cela peut nous conduire à la désaffection des masses populaires envers le régime et à la formule qui a été prononcée : de Gaulle au pouvoir.
Nous savons par ailleurs que le Parti Communiste, par ses tactiques, ses renversements, est en train de jouer sa carte, à la faveur des difficultés actuelles. Est-ce que nous n'allons pas nous défendre devant les menaces qui

Collection Jean Jaurès

s’accumulent, devant les menaces dont le régime est actuellement l’objet. Est-ce que nous n’allons pas tenter la seule expérience qui, à notre avis, puisse sauver ce pays ?
Il ne faut pas écarter l’éventualité d’un gouvernement Socialiste homogène, qui dirait la vérité au pays, ce qui n’a jamais été fait, et proposerait nos solutions.
Ce n’est pas condamner l’action de nos ministres Socialistes que de dire cela et demander que soit continuée la politique du gouvernement Léon Blum.
Voilà pourquoi la fédération de la Seine, ne s’associant pas au texte qui vous a été présenté, ne votera néanmoins pas contre ce texte, mais s’abstiendra.
On nous dit que le fait de voter la motion proposée par notre camarade Moch équivaut à repousser la solution d’un gouvernement homogène présidé par le camarade Léon Blum. C’est inexact. Nous ne refusons pas du tout cette solution. Seulement, nous ne croyons pas qu’un gouvernement Socialiste homogène aurait la moindre chance de se constituer et de vivre, et présenter les choses de cette manière serait tromper les masses populaires en nous trompant nous-mêmes.
Je crois même - et cela a été dit à cette tribune - que, si le gouvernement Léon Blum avait duré jusqu’au mois de mars, il se serait heurté à toutes les difficultés que rencontre le gouvernement Ramadier.
C’est pourquoi nous n’avons pas à envisager, dans notre résolution, la constitution d’un gouvernement homogène présidé par Léon Blum, comme une solution capable d’apporter la solution des difficultés actuelles.
Il fallait, au contraire, appeler l’attention des masses sur ces difficultés et laisser la possibilité, selon les circonstances, de constituer les gouvernements qu’il sera possible de mettre sur pied.

André Tixier (Gironde)

La motion présentée par la fédération de la Gironde a été adoptée à l’unanimité par cette fédération. Elle demandait en résumé :

- La constitution d’un gouvernement Socialiste homogène.
- Dans la cas où toute autre décision serait prise, la convocation des organismes du Parti, notamment le Conseil national.

La seconde question n’a pas un caractère impératif.
Je demande donc au Conseil national de dire, s’il conçoit comme première solution celle d’un gouvernement homogène Socialiste, et quels sont les moyens qu’emploiera le Comité directeur et qu’emploiera le groupe parlementaire, pour éviter le retour de gouvernements qui ont, hélas, fait leurs preuves, ainsi que nous l’avons démontré ce matin.

Le président - Le débat sera clos, après la réponse de Jules Moch.

Fondation Léon Blum

Jules Moch (Rapporteur)

Je répondrai brièvement et ne traiterai qu'un point, présenté à la fois par Deniau et par le délégué de la Gironde. C'est la question d'un gouvernement homogène.
Vous me permettrez de dire un mot à titre personnel. Je pense qu'une telle hypothèse est actuellement prématurée, pour deux raisons :

- D'abord, parce que nous ne sommes pas sûrs qu'il y ait crise ministérielle. Le gouvernement n'a pas encore démissionné.
- Ensuite, parce que la Constitution interdit toute dissolution de l'Assemblée Nationale pendant les dix-huit premiers mois, et que si l'on pouvait retarder, l'arrivée d'un gouvernement Socialiste homogène jusqu'à la veille du moment où il aurait la possibilité de dissoudre l'Assemblée Nationale, le temps ayant travaillé pour lui, il aurait, en principe, une autorité qu'il n'a pas en ce moment.

Ceci dit et c'est la seule remarque personnelle que je veuille faire, j'indique que nous avons, les trois rédacteurs de la motion, longuement médité sur les indications à donner. Nous avons pensé qu'il fallait nous garder de deux défauts :

- L'un, c'est d'insérer un mot qui accepte de considérer que la crise est ouverte. Nous avons pris les précautions d'usage, ne fut-ce que par un sentiment d'amitié.
- L'autre, c'est de ne pas donner des précisions rigides, à l'origine d'une crise éventuelle dont nous ne savons pas comment elle va évoluer, alors que la situation se modifie de demi-journée eu demi-journée et peut-être d'heure en heure.

Nous avons cherché une formule qui soit dans la ligne générale du Parti : d'une part, que nous ne prenions pas la tête, que nous ne soyons pas l'aile marchante d'une coalition anticommuniste, d'autre part, pour d'autres camarades, que nous ne fassions pas avec les Communistes, contre le reste du pays, une coalition qui d'ailleurs n'aurait pas la majorité dans la chambre actuelle.
La formule que nous avons soumise à vos réflexions est la suivante :
Dans l'hypothèse où la crise ministérielle s'ouvrirait, le Conseil national, invite le Comité directeur et le groupe parlementaire à ne pas se prêter à la formation de deux blocs dressant les uns contre les autres les grands partis issus du suffrage universel.
Cela interdit donc une coalition dans laquelle serait le MRP mais non les Communistes, cela interdit ces deux blocs où d'un côté seraient deux grands partis, de l'autre un grand parti. Cela n'interdit pas du tout un gouvernement Socialiste homogène, puisque, dans ce cas, il n'y a pas deux blocs dressés l'un contre l'autre, mais bien trois blocs, et qu'il pourrait y avoir un gouvernement homogène sans qu'il y ait deux blocs.
La formule est donc je crois assez souple pour permettre aussi bien le gouvernement Socialiste homogène, s'il est possible de la constituer, que tout gouvernement de coalition ,dans lequel serait le Parti Communiste, si l'obligation s'en fait à nouveau sentir.

Fondation Jean Jaurès

Je crois qu'il serait dangereux, avant même l'ouverture de la crise, de fixer des précisions trop rigides, et permettez-moi de vous dire que, si vous tenez - ce qui est votre droit - à la formation immédiate d'un gouvernement Socialiste homogène la façon la plus sûre de ne pas l'avoir, c'est de le réclamer.
(Très bien ! Très bien !)
Si vous le réclamez vous serez sûrs de ne pas l'avoir. Vous ne l'aurez - peut-être - que si vous ne le réclamez pas et si vous avez fait la preuve au préalable que toute autre formule gouvernementale est impossible.
C'est la condition même du succès de votre désir, et la conclusion, c'est que vous devez vous rallier à notre motion.
(Vifs applaudissements)

André Tixier (Gironde) - Après l'intervention de Jules Moch, la fédération de la Gironde se rallie à la motion de politique générale.
(Applaudissements)

Le président - Je mets aux voix la motion rapportée par Jules Moch.
(La résolution proposée par la Commission est adoptée à l'unanimité moins une abstention)
Nous passons maintenant à la résolution sur les jeunesses Socialistes.

Jean Courtois - Voici la résolution qui est proposée au Conseil national.
(Courtois donne lecture de la résolution sur les jeunesses Socialistes. Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité)

Le président - Camarades, le président vous remercie de lui avoir, jusqu'à la fin, facilité la tâche.
Le Conseil national est clos.

(La séance est levée le 21 mars à 1 h 30)

Coll. Fondation Jean-Jaurès